(2)
AJA.36.AA1

(2) AJA.36.AA1

X75944

22101006905

24C
3 ...
6.71
68
400

BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI
FASCICULE VII

L'ASTROLOGIE
CHEZ LES GALLO-ROMAINS

PAR

H. de la VILLE de MIRMONT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE
Grenoble : A. GRATIER ET Cie, 23, GRAND'RUE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | Montpellier : C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse ÉDOUARD PRIVAT, 45, RUE DES TOURNEURS
Paris :
A. FONTEMOING, LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
4, RUE LE GOFF

1904

BIBLIOTHÈQUE

DES

UNIVERSITÉS DU MIDI

SEPTIÈME FASCICULE

L'ASTROLOGIE

CHEZ LES GALLO-ROMAINS

PAR

H. de la VILLE de MIRMONT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Bordeaux. — Imprimerie G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI
FASCICULE VII

L'ASTROLOGIE
CHEZ LES GALLO-ROMAINS

PAR

H. de la VILLE de MIRMONT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE
Grenoble : A. GRATIER ET Cie, 23, GRAND'RUE
Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU
Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE
Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 45, RUE DES TOURNEURS
Paris :
A. FONTEMOING, LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
4, RUE LE GOFF

1904

(2) AJA.36.AA1

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

332737.

L'ASTROLOGIE

CHEZ LES GALLO-ROMAINS

Les écrivains gallo-romains, païens ou chrétiens, donnent sur l'astrologie des renseignements nombreux, qui prouvent que les doctrines de cette science divinatoire étaient parfaitement connues et communément pratiquées dans la Gaule romaine.

Dès le Ier siècle de l'ère chrétienne, Pline l'Ancien mentionne un médecin de Marseille, Crinas, qui traite ses malades suivant les lois de l'astrologie et qui mérite le nom d'*iatromathématicien*. Crinas est d'origine grecque, et Marseille n'appartient pas à la Gaule proprement dite ; mais, à la fin du IIIe siècle, nous connaissons un Gallo-Romain originaire du pays des *Haedui* (territoire entre la Loire et la Saône), domicilié dans une ville d'Aquitaine, *Aquae Tarbelicae* (Dax), Caecilius Argicius Arborius, qui exerce avec succès et profit la profession d'astrologue. Au IVe siècle, le petit-fils d'Arborius, le poète bordelais Ausone, s'occupe souvent d'astrologie dans ses œuvres.

A l'époque d'Ausone, parmi les personnages du *Querolus*, comédie d'un auteur gallo-romain, qui fut jouée sinon à Bordeaux, du moins dans une ville du sud-ouest de la Gaule, se trouve un astrologue, Mandrogéronte, dont le rôle est très important. Toute comédie de mœurs emprunte ses personnages à la société contemporaine : pour que l'astrologue ait sa grande place dans le *Querolus*, il faut que l'astrologie ait été aussi en faveur dans la société gallo-romaine du IVe siècle après Jésus-Christ que la science augurale et l'haruspicine l'avaient été à Rome au VIe et au VIIe siècle de la République, alors que

l'*Hariolus* [1] et l'*Augur* donnaient leurs noms, l'un à une *palliata* de Naevius, l'autre à une *togata* d'Afranius.

Après le temps d'Ausone, le Gallo-Romain C. Sollius Apollinaris, qui vécut de 430 à 488, et qui fut, à partir de 472, évêque de Clermont en Auvergne, fournit des indications précieuses et abondantes sur l'état des croyances astrologiques en Gaule au ve siècle. Si l'évêque doit condamner la science suspecte, le lettré curieux et très instruit connaît à fond tous les traités sur la matière, ceux qui nous sont parvenus et ceux qui ont disparu; il est l'ami d'un grand astrologue, Anthedius; il possède si bien le vocabulaire technique, *verba matheseos*, qu'il offre à son ami Polemius, par manière de badinage, de lui composer un épithalame astrologique.

Au temps de Sidoine Apollinaire et après lui, d'autres auteurs gallo-romains, plus ecclésiastiques et moins tolérants que l'évêque de Clermont, combattent énergiquement les doctrines astrologiques.

Prosper d'Aquitaine, qui mourut en 464, attaque, dans son poème *De Providentia* (v. 625-720), la croyance aux *natalia sidera*.

Un contemporain de Sidoine et de Prosper, Claudius Marius Victor, dans ses *Commentarii in Genesim* (lib. III, v. 105-148), soutient que l'astrologie a été créée par le démon.

Au commencement du vi^e siècle, l'Arverne Alcimus Ecdicius Avitus, évêque de Vienne depuis 490, mort vers 525, fait entrer dans le livre II de son poème *De Spiritalis historiae gestis* (v. 277-325) une violente diatribe contre l'astrologie.

On peut encore trouver des polémiques semblables dans les ouvrages des derniers Gallo-Romains qui font la transition entre le Bas-Empire et le Moyen-Age. Il est évident que si la science hétérodoxe n'avait pas eu de nombreux adeptes dans les Gaules, les écrivains ecclésiastiques ne se seraient pas donné la peine de la combattre si souvent et si longtemps.

Avant d'aborder l'étude des doctrines astrologiques chez les Gallo-Romains, il convient de rechercher les origines et d'indiquer les progrès de cette science divinatoire dans les Gaules.

1. *Hariolus*, comme *haruspex*, vient du mot *haru*, qui signifie « entrailles ».

I

Le druidisme et l'astrologie. — Les druides et Pythagore. — Les pratiques druidiques et l'*Augurium*. — Le druide Diviciac. — L'astrologie n'a jamais fait partie des disciplines du druidisme. — Rien ne prouve que les druides de la décadence aient été des astrologues.

L'opinion la plus ancienne et la plus généralement répandue est que l'astrologie était pratiquée par les druides et les autres prêtres gaulois longtemps avant la conquête romaine.

L'« *Histoire littéraire de la France* par des religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur » est très affirmative à ce propos : « Les *euhages* ou *eubages* d'Ammien Marcellin ne sont autres, dans le fond, que les *vates* de Diodore de Sicile et de Strabon. Car il est certain que ces trois historiens leur attribuent les mêmes fonctions, qui étaient de sonder les secrets de la nature et de les faire connaître aux autres : ce qui regarde la physique, les divinations, l'astrologie judiciaire et la magie... Les druides étaient tout ensemble les prêtres, les philosophes, les théologiens, les jurisconsultes, les médecins, les rhéteurs, les orateurs, les mathématiciens, les géomètres, les astrologues et peut-être même les magiciens des Gaulois [1]. »

Henri Martin donne à peu près les mêmes renseignements sur les ovates, classe inférieure, et sur les druides, classe supérieure des prêtres gaulois : « Ils [les ovates] étudient les lois secrètes qui relient les phénomènes de la nature, les mystères de la terre et des astres ; ils prévoient l'avenir et interrogent les volontés des puissances divines dans le vol des oiseaux, les entrailles et le sang des victimes ; ils célèbrent les sacrifices publics et privés ; ils guérissent les maladies. Ce sont à la fois des augures, des aruspices, comme ceux des Romains, et des physiologistes, selon l'expression grecque, des hommes voués

1. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I, Paris, 1733 : « Siècles qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ. État des lettres dans les Gaules durant ces temps-là. » p. 29 et 32.

aux sciences naturelles, toujours mêlées de magie dans l'antiquité qui n'a pas encore reconnu que l'Être suprême gouverne les choses physiques par des lois immuables, et qui croit les phénomènes modifiables par l'action arbitraire de puissances inconnues... Eux aussi [les druides proprement dits, qui sont au-dessus des ovates] connaissent le mouvement des astres, la figure et les proportions de la terre et du monde et les propriétés des choses [1]. »

Henri Martin rappelle encore « la tradition si accréditée des relations de Pythagore avec les druides, tradition appuyée sur une étroite affinité de doctrines métaphysiques et scientifiques [2]. » Dans les *Éclaircissements* [3] qui terminent le tome Ier de l'*Histoire de France,* il fait des druides les initiateurs de Pythagore : « On ne peut guère douter que les druides n'aient eu les mêmes connaissances et les mêmes opinions astronomiques que Pythagore, et il y a grande apparence qu'il les tenait d'eux. »

Les auteurs anciens admettaient bien l'existence des relations entre la religion des Gaulois et les dogmes de Pythagore, mais ils attribuaient ces relations à l'influence du philosophe sur les druides.

Dès le commencement de l'Empire romain, un historien grec, contemporain de César et d'Auguste, Diodore de Sicile, y fait allusion dans sa *Bibliothèque historique.* Il constate que les Gaulois ont des philosophes et des théologiens très honorés qu'ils appellent druides [4], qu'ils professent pour la vie le mépris le plus profond, et qu'ils admettent le dogme de l'immortalité et de la transmigration des âmes : il conclut que ces croyances leur viennent du système de Pythagore [5].

Au IVe siècle, Ammien Marcellin, qui vécut de 330 à 400, parle lui aussi de l'influence de Pythagore sur les druides; il emprunte tous les renseignements qu'il donne sur les

1. Henri Martin, *Histoire de France,* quatrième édition, Paris, 1855; t. I, p. 59 et 61.
2. Henri Martin, *ouvr. cité,* t. I, p. 81.
3. Henri Martin, *ouvr. cité,* t. I, *Éclaircissements,* n° X, p. 473 : « Sur l'astronomie des druides et leurs affinités avec Pythagore et Numa. »
4. Diodore, V, XXXI, 2 : Φιλόσοφοί τε τινές εἰσι καὶ θεολόγοι περιττῶς τιμώμενοι οὓς δρουίδας ὀνομάζουσι.
5. Diodore, V, XXVIII, 6 : Ἐνισχύει γὰρ παρ' αὐτοῖς ὁ Πυθαγόρου λόγος.

Gaulois à un historien grec qui est peut être antérieur à Diodore, à Timagène d'Alexandrie[1], ami de Pollion, rénovateur, au dire de Quintilien[2], de l'art d'écrire l'histoire. Au-dessus des bardes, qui célébraient les grandes actions par leurs chants héroïques, et des euhages, qui scrutaient et essayaient d'interpréter la série des sublimes mystères de la nature[3], les druides, dit Ammien Marcellin, « les druides dont le génie était plus haut, attachés à des communautés dont l'influence de Pythagore avait fixé les statuts, tendirent leurs esprits vers l'étude des questions sublimes et occultes, et, par mépris des choses humaines, déclarèrent l'âme immortelle[4]. »

Des écrivains postérieurs à Diodore et à Timagène donnent même le nom du disciple de Pythagore qui aurait porté en Gaule les doctrines du maître : ce serait, d'après Origène[5], le Gète Zamolxis, esclave, puis élève du philosophe, civilisateur enfin de ses propres compatriotes et, après sa mort, honoré par eux comme un dieu[6]. M. Bouché-Leclercq a fait justice des innombrables légendes qui ont trait aux voyages de Pythagore ou de ses disciples chez tous les peuples dont les doctrines philosophiques et religieuses ont quelque rapport avec le pythagorisme : « Pythagore a passé partout où il y avait quelque chose à apprendre. On le conduit chez... les druides de la Gaule, de façon que sa philosophie soit la synthèse de toutes les doctrines imaginables[7]. »

Or, à l'époque où ces légendes se sont constituées, il faut remarquer que Pythagore était considéré comme le grand maître des μαθηματικοί ou astrologues. C'est donc, semble-t-il, sur les prétendus rapports de Pythagore astrologue avec les

1. Ammien Marcellin, XV, IX : *Timagenes et diligentia Graecus et lingua.*

2. Quintilien, *Instit. Orat.*, X, I, 75 : *Timagenes vel hoc ipso est probabilis quod intermissam historias scribendi industriam nova laude reparavit.*

3. Ammien Marcellin, XV, IX : *Euhages vero scrutantes seriem et sublimia naturae pandere conabantur.*

4. Ammien Marcellin, XV, IX : *Druidae, ingeniis celsiores, ut auctoritas Pythagorae decrevit, sodaliciis adstricti consortiis, quaestionibus occultarum rerum altarumque erceti sunt, et, despectantes humana, pronuntiarunt animas immortales.*

5. Origène, édition des Bénédictins, Paris, 1733-1759, vol. I, p. 3, 802, 906.

6. Hérodote, IV, XCIV-XCVI; Strabon, VII, III, 5; XVI, II, 39.

7. A. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, Paris, 1899, p. 5.

druides que l'on établit l'existence de l'astrologie parmi les disciplines druidiques.

Mais que l'on fasse attention aux textes que j'ai cités : Diodore de Sicile dit simplement que la croyance des druides à l'immortalité de l'âme est attribuée à l'influence de Pythagore; Timagène rapporte que les *sodalicia* des druides ont été institués suivant les règles de Pythagore. Ces deux auteurs ne disent nulle part que l'astrologie ait été enseignée aux prêtres gaulois par le philosophe de Samos.

Au demeurant, aucun texte précis ne nous permet d'affirmer que les druides aient pratiqué l'astrologie. M. Fustel de Coulanges le fait remarquer avec raison : « Sur les vieilles croyances druidiques nous ne possédons aucun livre sacré, et notre unique renseignement à cet égard est qu'il n'en existait pas [1]. »

A défaut de documents fournis par les druides eux-mêmes, les textes latins ou grecs sur lesquels se fondent les Bénédictins nous permettent-ils de conclure que les druides, comme le prétend l'*Histoire littéraire de la France*, étaient « les astrologues des Gaulois » ?

On cite un passage de César : « Les druides discutent beaucoup de questions sur les astres et leurs mouvements, sur la grandeur de l'univers et de la terre, la nature des choses, la force et la puissance des dieux immortels, et ils transmettent à la jeunesse les doctrines qui résultent de leurs discussions [2]. »

Sous le règne de Caligula ou sous celui de Claude, un contemporain, peut-être un parent de Sénèque, l'Espagnol Pomponius Mela, au livre III de son ouvrage *De Chorographia*, première description de l'ancien monde qui nous soit parvenue, parle lui aussi des études des druides sur le mouvement des astres : « Les Gaulois ont une éloquence qui leur est propre et des maîtres de morale, les druides. Ceux-ci font profession de connaître la grandeur et la forme de la terre et

1. Fustel de Coulanges, *Revue Celtique*, t. IV, 1879-1880, p. 37-59 : « Comment le druidisme a disparu, » p. 46.

2. César, *De Bello Gallico*, VI, XIV, 6 : *Multa praeterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de deorum immortalium vi ac potestate disputant et juventuti tradunt.*

du monde, les mouvements du ciel et des astres et toutes les volontés des dieux[1]. »

Fustel de Coulanges rapproche et discute les deux textes de César et de Pomponius Mela : « César remarque qu'ils disputent sur le cours des astres, sur la forme et la grandeur de la terre. Il est vrai que disputer sur le cours des astres n'est pas nécessairement connaître les lois de l'astronomie... Pomponius Mela dit qu'ils *prétendaient (profitentur)* connaître le cours des astres et la volonté des dieux. Était-ce astronomie ou astrologie? S'agissait-il de science, de poésie, ou simplement de divination et d'augurat? C'est ce qu'on ne saurait dire[2]. »

Je ne crois pas qu'il se soit agi d'astrologie : les druides étudiaient le cours des astres, sans prétendre en tirer des pratiques divinatoires; leurs moyens de divination se rapprochaient beaucoup de ce que les Romains entendaient par *augurium*. Nous connaissons, en effet, par César et par Cicéron, un druide qui a été l'ami du proconsul des Gaules et l'hôte du grand orateur, le druide Diviciac, à qui nous devons probablement tout ce que les *Commentarii de Bello Gallico* nous apprennent sur le druidisme. Diviciac « est un théologien, un philosophe, un sacrificateur et un augure. Il a appris les vertus des dieux, les lois des choses, la science de l'avenir. Cicéron s'est entretenu avec lui des révolutions de la nature, et César des révolutions humaines »[3]. Diviciac est un augure; ce n'est pas un astrologue. « Ce grand homme, dont César ne parle jamais qu'avec éloges, — disent les Bénédictins[4], — se mêlait de pénétrer dans les secrets de l'avenir tant par le moyen des augures que par les autres sortes de divinations. » Dans le *De Divinatione,* Cicéron se fait dire par son frère Quintus : « Les nations barbares elles-mêmes n'ont pas négligé les

1. Pomponius Mela, III, II : *Habent tamen et facundiam suam magistrosque sapientiae druidas. Hi terrae mundique magnitudinem et formam, motus caeli ac siderum et quid dii velint, scire profitentur.*

2. Fustel de Coulanges, *Revue Celtique*, article cité, p. 53.

3. C. Jullian, *Le druide Diviciac* (*Revue des Études anciennes*, t. III, n° 3, juillet-septembre 1901, p. 205-210). — Voir tout ce travail définitif sur le seul druide dont nous connaissions le nom et l'histoire.

4. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I, p. 96 et 97.

méthodes de divination. La Gaule a ses druides parmi lesquels j'ai connu l'Héduen Diviciac, ton hôte et ton panégyriste, qui faisait profession de savoir les lois de la nature, de posséder cette science que les Grecs nomment physiologie, et qui disait prévoir l'avenir, partie par les augures, partie par conjecture[1]. »

Strabon nous indique ce qu'il faut entendre par cette φυσιολογία qui était au nombre des sciences druidiques. Le géographe distingue les bardes (βάρδοι), qui sont les chantres sacrés, les ovates (οὐάτεις), devins qui président aux sacrifices et interrogent la nature (ἱεροποιοὶ καὶ φυσιολόγοι), et les druides qui croient à l'immortalité des âmes et à celle du monde (ἀφθάρτους δὲ λέγουσι τὰς ψυχὰς καὶ τὸν κόσμον), et qui, en outre de la physiologie ou philosophie naturelle, professent l'éthique ou philosophie morale (πρὸς τῇ φυσιολογίᾳ καὶ τὴν ἠθικὴν φιλοσοφίαν ἀσκοῦσι)[2].

Quant aux procédés divinatoires dont usait Diviciac, il est bien évident que Cicéron n'aurait pas fait d'un astrologue son hôte et son ami. On sait combien l'auteur du *De Divinatione* méprise l'absurde science astrologique, qui est chaque jour démentie par les faits, quelle pitié il manifeste à l'endroit des hommes assez crédules pour ajouter foi aux astrologues[3]. Il prête à son frère Quintus le même dédain pour les augures Marses, qui étaient de simples sorciers, les haruspices de village, les astrologues qui donnaient leurs consultations aux environs du Circus Maximus, les prêtres d'Isis qui disaient la bonne aventure, et les gens qui faisaient profession d'interpréter les songes[4].

1. Cicéron, *De Divinatione*, I, XLI, 91 : *Eaque divinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est : si quidem et in Gallia druidae sunt, e quibus ipse Diviciacum Haeduum, hospitem tuum laudatoremque cognovi, qui et naturae rationem, quam* φυσιολογίαν *Graeci appellant, notam esse sibi profitebatur, et, partim auguriis, partim conjectura, quae essent futura dicebat.*

2. Strabon, IV, IV, 4.

3. *De Divinatione*, II, XLVII : *Quo quid potest dici absurdius?... O vim maximam erroris !... Sed quid plura? Cotidie refelluntur !... Ut mihi permirum videatur quemquam exstare qui etiam nunc credat iis quorum praedicta cotidie videat re et eventis refelli.*

4. *De Divinatione*, I, LVIII, 132 : *Non habeo denique nauci Marsum augurem, non vicanos haruspices, non de circo astrologos, non Isiacos conjectores, non interpretes somniorum.* — Cf. Horace, *Sat.*, I, VI, v. 113 : *Fallacem circum, vespertinumque pererro Saepe Forum, adsisto divinis* (les devins, astrologues ou autres ; cf. Cicéron, *De Fato*, VIII, 15 : *Chaldaeos ceterosque divinos*).

Si l'astrologie avait été au nombre des superstitions druidiques, Cicéron n'aurait pas manqué d'en parler dans le violent réquisitoire qu'il prononce contre les Gaulois, quand il plaide pour Fonteius : les Gaulois font la guerre aux dieux des autres nations[1]; ils ont l'impiété de prétendre apaiser leurs propres dieux par de détestables sacrifices humains[2]. Mais l'avocat de Fonteius n'ajoute pas qu'ils aient recours aux pratiques insensées et condamnées de l'astrologie.

Les procédés divinatoires des Gaulois en général, comme ceux de Diviciac en particulier, se rapprochent de l'*augurium* romain. Cicéron, membre du collège des Augures, ne pouvait que faire preuve de sympathie et d'estime pour ses collègues gaulois.

Les pratiques augurales existaient depuis longtemps en Gaule; nous le savons par un historien latin, à peu près contemporain de Tite-Live, Trogue Pompée, qui, originaire par ses ancêtres du pays des Voconces (département de la Drôme), devait bien connaître les traditions gauloises. L'abréviateur de Trogue Pompée, Justin, rapporte que, dès les temps les plus reculés, les nations gauloises se confiaient à l'*augurium* dans les conjonctures les plus graves. A propos de la fondation de Mediolanum par les émigrants que conduisait Bellovèse, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne[3], Justin dit : « Une partie d'entre eux, guidés par les oiseaux (car, de tous les peuples, les Gaulois sont les plus instruits dans la science augurale), pénétrèrent jusqu'aux golfes d'Illyrie, au travers des barbares qu'ils massacraient[4]. » Tite-Live, qui raconte le même fait, dit aussi que les Gaulois allèrent chercher un autre séjour dans le pays que les dieux leur désignaient par les augures[5].

1. *Pro Fonteio*, XIII, 30 : *Cum ipsis diis immortalibus bella gesserunt.*

2. *Pro Fonteio*, XIV, 31 : *Quando aliquo metu adducti deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis eorum aras ac templa funestant, ut ne religionem quidem colere possint nisi eam prius scelere violarint.*

3. Amédée Thierry (*Histoire des Gaulois*, liv. I, chap. I) place cette expédition vers l'an 600; Th. Mommsen (*Römische Geschichte*, liv. II, chap. IV, traduction de Guerle, t. II, p. 16), vers l'an 400; Maximin Deloche (*Communication à l'Académie des Inscriptions*, 28 juillet 1876), vers l'an 534. Quelles que soient les divergences d'opinion des érudits, la date n'en est pas moins très ancienne.

4. Justin, XXIV, IV, 2 : *Ex his* [Gallis] *portio... Illyricos sinus, ducibus avibus (nam auguraudi studio Galli praeter ceteros callent), per strages barbarorum penetravit.*

5. Tite-Live, V, XXXIV : *...in quas dii dedissent auguriis sedes.*

Les Gaulois connaissaient l'art augural; aucun auteur de l'époque de César et d'Auguste ne nous apprend qu'ils se soient occupés d'astrologie. Il semble même que c'est à titre d'exception que le druide Diviciac s'occupait de divination, *partim auguriis, partim conjectura.*

On l'a vu, en effet : d'après Timagène, ce sont les euhages et non pas les druides qui essaient d'interpréter les sublimes mystères de la nature; d'après Strabon, ce sont les ovates et non pas les druides qui s'occupent des sacrifices et de la divination; enfin, Diodore[1] distingue nettement des druides les devins (μάντεις) qui prédisent l'avenir par l'observation des oiseaux (διά τε τῆς οἰωνοσκοπίας) et par les entrailles des victimes (διὰ τῆς τῶν ἱερείων θυσιάς), c'est-à-dire par l'*augurium* et par l'*haruspicina;* mais ces devins, ces euhages, ces ovates ne s'occupent en rien d'astrologie.

A la fin du 1er siècle de l'ère chrétienne, pour Pline l'Ancien, les druides ne sont plus des philosophes occupés de hautes spéculations, mais de simples magiciens, *magi,* et ce mot revient comme une épithète nécessaire ou comme un synonyme du mot druides, chaque fois qu'il est question d'eux dans l'*Histoire Naturelle*[2]. Les druides sont des magiciens qui cueillent au milieu de cérémonies superstitieuses le gui du chêne, auquel ils attribuent des vertus souveraines[3], qui regardent le *selago* (sorte de mousse purgative) comme une panacée[4], qui emploient pour rechercher l'œuf de serpent *(ovum anguinum),* doué d'après eux de propriétés merveilleuses, toutes les fraudes coutumières aux sorciers habiles à tromper la crédulité humaine[5]. Aussi Tibère supprima-t-il la caste des druides, ces *vates,* ces *medici,* convaincus de pratiquer la magie[6]. Le Père Jean Hardouin (1646-1729), savant éditeur de l'*Histoire Naturelle* (1685), abonde dans le sens de Pline et

1. Diodore de Sicile, V, XXXI, 3.
2. Pline, *N. H.,* XVI, XCV, 1 : *Druides (ita Galli suos appellant magos)...* — Cf. XXV, LIX, etc.
3. Pline, *N. H.,* XVI, XCV.
4. Pline, *N. H.,* XXIV, LXII.
5. Pline, *N. H.,* XXIX, XII, 2 : *Ut est magorum sollertia occultandis fraudibus sagax.*
6. Pline, *N. H.,* XXX, IV, 1 : *Gallias utique* [magice] *possedit et quidem ad nostram memoriam. Namque Tiberii Caesaris principatus sustulit druidas eorum et hoc genus vatum medicorumque.*

conclut que les druides étaient des magiciens, et même — ce que Pline ne dit pas — des astrologues : « *Cum vero Plinius hoc loco druidas* vates medicosque, *alibi* magos *aliterve appellat, ostendit eos non nisi* magos *fuisse qui ex* magice *et* astrologia *aliisque studiis medicinam exercerent.* »

Mais Pline l'Ancien est, à notre connaissance, le seul auteur qui affirme que Tibère prit des mesures de rigueur contre les druides : cet empereur, d'après Suétone[1], interdit les superstitions d'Égypte et de Judée et expulsa les mathématiciens. — On sait qu'au temps de Suétone, *mathematicus* est le synonyme d'astrologue[2]. — Ce que dit l'auteur de la *Vie de Tibère* est confirmé par Tacite : les *Annales* rapportent que des sénatus-consultes expulsèrent d'Italie, en l'an 16, les astrologues et les magiciens[3], et, en l'an 19, les fidèles des rites judaïques et égyptiens[4]. Ces sénatus-consultes n'intéressaient en rien les druides qui ne pratiquaient ni la magie ni l'astrologie, et qu'il n'y avait pas à expulser de Rome, comme les Juifs et les Égyptiens, puisqu'ils célébraient les mystères de leur culte dans les forêts de la Gaule.

C'est seulement vers l'an 41[5] que le druidisme, interdit aux citoyens romains dès le temps d'Auguste, fut persécuté par Claude dans les Gaules mêmes. Les druides n'étaient pas accusés d'astrologie ou de magie : ce sont les pratiques barbares *(dira immanitas)* de leurs sacrifices humains, déjà condamnés par Cicéron[6], que l'empereur Claude prétendait abolir[7].

César avait déjà interdit ces sacrifices dont les druides étaient

1. Suétone, *Tibère*, XXXVI : *Externas caerimonias, Aegyptios Judaicosque ritus compescuit... Expulit et mathematicos.*

2. Aulu-Gelle, *N. A.*, I, IX, 6 : *Vulgus autem quos gentilicio vocabulo* Chaldaeos *dicere oportet*, mathematicos *dicit.*

3. Tacite, *Annal.*, II, XXXII : *Facta et de mathematicis magisque Italia pellendis senatus consulta.*

4. Tacite, *Annal.*, II, LXXXV : *Actum est de sacris Aegyptiis Judaicisque pellendis, factumque patrum consultum.*

5. Henri Martin, *Histoire de France*, t. I, p. 229.

6. Cicéron, *Pro Fonteio*, XIV, 31.

7. Suétone, *Claude*, XXV : *Druidarum religionem apud Gallos dirae immanitatis et tantum civibus sub Augusto interdictam penitus abolevit.* — Les *Annales* ne peuvent nous renseigner sur cette abolition du druidisme : le livre VI se termine à la mort de Tibère, en 37 ; les livres VII-X sont perdus, et ce que nous possédons du livre XI commence à l'année 47.

les ministres[1]. Mais, quand le proconsul dut quitter les Gaules pour prendre la direction de la guerre civile contre Pompée et le Sénat, les cérémonies interdites recommencèrent. « Druides, — s'écrie Lucain, — druides, vous profitez de la paix qui s'établit dans votre pays pour rétablir vos rites barbares et vos abominables sacrifices[2] ! »

Claude supprima en Gaule les rites barbares de ces abominables sacrifices; mais il ne détruisit pas le druidisme, qui se réfugia dans les îles. En l'an 61, C. Suetonius Paulinus massacre les druides de l'île de Mona (Anglesey) et rase les bois sacrés où les victimes étaient immolées[3]. En 68-70, le druidisme tente un dernier et stérile effort pour soulever la Gaule contre les Romains. La druidesse Velléda, jeune fille du pays des Bructères, sur la rive droite du Rhin, a des allures de magicienne. Elle se tient enfermée dans une tour, au fond d'un bois, invisible aux regards des profanes, enveloppée de mystère. Ses parents lui servent d'interprètes, reçoivent les demandes de prédiction qu'on lui adresse, et rapportent les réponses inspirées par la divinité. Tout cet appareil, destiné à frapper l'imagination, n'empêche pas la ruine de Civilis[4].

En l'an 70, la Gaule était complètement et définitivement pacifiée. La paix romaine abolissait toute l'influence politique des *sodalicia* des druides; la suppression des sacrifices humains avait mis fin à leur importance religieuse. Dès lors, isolés et déchus, confinés dans les campagnes arriérées qui gardent, sans les bien comprendre, les traditions du passé, ils semblent réduits au rôle de sorciers de villages. Ils ne méritent plus

1. César, *De Bello Gallico*, VI, XVI

2. Lucain, *De Bello Civili*, I, v. 450 : *Et vos barbaricos ritus moremque sinistrum Sacrorum, druidae, positis repetistis ab armis!* — On sait combien Lucain est ami des merveilles de la divination et de la magie, qu'il introduit jusqu'à l'abus dans son épopée. Il consacre des épisodes à la divination delphique (livre V) et à la nécromancie thessalienne (livre VI). Dans sa longue dissertation sur les origines des crues du Nil (livre X, v. 193-331), Achoreus expose à César une théorie sur « les propriétés spécifiques des planètes » (Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 552, note 3). Si le poète eût connu quelque chose de la prétendue astrologie des druides, il aurait trouvé moyen d'en parler, comme il parle des théories astrologiques du prêtre égyptien.

3. Tacite, *Annales*, XIV, XXX : *Exeisique luci saevis superstitionibus sacri; nam cruore captivo adolere aras et hominum fibris consulere deos fas habebant.*

4. Tacite, *Histoires*, IV, LXI, LXV; V, XXII; XXIV.

l'honneur d'attirer sur eux les rigueurs de l'autorité romaine. Fustel de Coulanges le remarque avec raison, « la meilleure preuve que les druides ne furent ni persécutés ni supprimés, c'est que nous les voyons durer pendant presque tout l'Empire romain, et même sans se cacher[1]. » A l'époque gallo-romaine, les meilleurs d'entre eux deviennent rhéteurs ou grammairiens. Parmi les *Professores Burdigalenses*, Ausone cite deux hommes issus de la race des druides, Patera et Phoebicius. « Encore faut-il que le nom de druides n'ait été ni proscrit ni méprisé, pour qu'Ausone, le fidèle observateur des moindres lois impériales, loue deux de ses maîtres d'appartenir à des familles druidiques; assurément on a le droit de conclure de là que le nom de druides n'était pas une injure[2]. »

Ausone ne *loue* pas, il *constate*, non sans une certaine ironie de Gallo-Romain, l'origine druidique dont se vantaient le rhéteur Attius Patera, qui, si la renommée n'est point trompeuse, tirait son origine du temple de Belenus[3], et le vieux grammairien Phoebicius, ce sacristain du temple de Belenus, issu, comme on se plaisait à le dire, de la race des druides d'Armorique, mais pauvre et obscur malgré son illustre origine et ses fonctions sacerdotales[4]. Fustel de Coulanges néglige le texte d'Ausone pour se souvenir un peu trop du commentaire fantaisiste de Beugnot, qui prétend qu'il est « aisé de montrer que ce culte [le druidisme] était pour ses ministres une source de crédit et de puissance dans des provinces très civilisées de la Gaule, et où le christianisme avait cependant fait de grands progrès... Appartenir à une race druidique, *stirps druidarum*, était encore au IVe siècle un honneur, puisque le poète [Ausone] place au premier rang des louanges qu'il décerne à Phoebicius de descendre d'une pareille race... Belenus était la divinité principale de quelques cantons gaulois et occupait dans la mythologie celtique la place réservée au soleil ou à Apollon

1. Fustel de Coulanges, *Revue Celtique*, article cité, p. 43.
2. Fustel de Coulanges, *Revue Celtique*, article cité, p. 44.
3. Ausone, édit. Schenkl, XVI, v, v. 7 : ... *stirpe druidarum satus, Si fama non fallit fidem, Beleni sacratum ducis e templo genus.*
4. Ausone, édit. Schenkl, XVI, xi, v. 22 : *Nec reticebo senem Nomine Phoebicium, Qui Beleni aedituus Nil opis inde tulit, Sed tamen ut placitum. Stirpe satus druidum Gentis Aremoricae.*

dans la religion romaine. Sans doute, le culte de ce dieu n'était pas tombé dans le mépris, puisque le vieux Phoebicius exerçait les fonctions d'*aedituus Beleni*, c'est-à-dire de sacristain du temple de Belenus[1]. » Mais ces fonctions étaient peu productives, puisque, comme le remarque Corpet, qui réfute très finement l'argumentation de Beugnot, « le vieux Phoebicius fut bien heureux de quitter son temple et son Armorique et de se faire professeur à Bordeaux, pour vivre[2]. »

Mais tous les druides ne parvenaient pas à des chaires de rhétorique ou de grammaire. Ceux qui ne pouvaient aspirer au professorat se voyaient réduits au rôle de sorciers; ils devenaient des *magi*, ce qu'ils étaient déjà, d'après Pline, au moment où l'auteur de l'*Histoire Naturelle* composait son livre, antérieurement à l'an 79.

Les derniers renseignements qui nous sont fournis sur les druides et les druidesses par les historiens postérieurs au premier siècle nous montrent les successeurs dégénérés de ces philosophes, de ces théologiens, si respectés, dont César, Timagène, Strabon et Diodore de Sicile constataient et louaient les hautes spéculations métaphysiques, faisant œuvre simplement de banale sorcellerie ou de divination vulgaire.

Lampride rapporte qu'une druidesse prédit, en 235, à l'empereur Alexandre Sévère sa mort prochaine[3]. D'après Vopiscus, Aurélien consulta les druidesses pour savoir si l'Empire passerait à ses descendants; elles lui répondirent qu'aucun nom ne devait être plus illustre que celui des descendants de Claude[4]. C'est Dioclétien qui rapportait cette anecdote. Le même empereur racontait à l'aïeul de Vopiscus qu'une druidesse bien déchue, puisqu'elle tenait auberge à Tongres, ville des Gaules (dans le Limbourg, en Belgique), lui avait prédit

1. A. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, Paris, 1835, t. II, p. 150-152.

2. Corpet, *Œuvres complètes d'Ausone*, traduction nouvelle, Paris, Panckoucke, 1842; t. I, p. 314.

3. Lampride, *Vie d'Alexandre Sévère*, LX : *Mulier druias eunti exclamavit Gallico sermone : « Vadas, nec victoriam speres, nec te militi tuo credas. »*

4. Vopiscus, *Vie d'Aurélien*, XLIV : *Dicebat enim* [Diocletianus] *quodam tempore Aurelianum Gallicanas consuluisse druidas, sciscitantem, utrum apud ejus posteros Imperium permaneret? Tum illas respondisse dixit : « Nullius clarius in re publica nomen quam Claudii posterorum futurum. »*

l'Empire au moment du règlement laborieux d'une note de cabaret[1].

Les Bénédictins citent ces trois prédictions druidiques et ils en tirent la conclusion que « les superstitions fondées sur l'astrologie ont presque toujours régné dans les Gaules et dans la France »[2].

Mais rien ne prouve que les sorcières qualifiées de druidesses par Lampride et Vopiscus aient eu recours à la divination astrologique pour prophétiser l'avenir à Alexandre Sévère, à Aurélien et à Dioclétien.

Les auteurs de l'*Histoire Auguste* donnent des détails abondants sur la faveur dont jouissait l'astrologie auprès des empereurs de la décadence. Hadrien, qui régna de 117 à 138, se croyait si savant en astrologie que, dès le 1er janvier, il consignait dans ses tablettes tout ce qui devait se produire au cours de l'année à peine commencée[3]. Marc-Aurèle, qui régna de 161 à 180, consultait les astrologues[4]. Septime Sévère, qui régna de 193 à 211, était très habile en astrologie[5].

Si les druidesses consultées par Alexandre Sévère, par Aurélien et par Dioclétien, avaient été des astrologues, les auteurs de l'*Histoire Auguste,* qui parlent si volontiers d'astrologie, n'auraient pas négligé de le mentionner; et il serait étonnant que l'historien de Dioclétien ait cité sans commentaire une prédiction astrologique se rapportant au futur empereur qui devait, en 296, faire publier un édit proscrivant absolument l'art mathématique jugé condamnable au premier chef[6].

D'autre part, à une époque où l'astrologie envahissait toutes les croyances, il n'y a évidemment rien d'impossible à ce que

1. Vopiscus, *Vie de Numérien,* XIV.

2. *Histoire littéraire de la France,* t. I, partie I : « Troisième siècle. État des lettres dans les Gaules en ce siècle, » p. 323.

3. Spartien, *Vie d'Hadrien,* XVI : *Mathesim sic scire sibi visus est, ut sero kalendis januariis scripserit quod ei toto anno posset evenire.* — *Vie d'Aelius Verus,* II : *Fuisse enim Hadrianum peritum matheseos Marius Maximus usque adeo demonstrat ut cum dicat cuncta de se scisse, sic, ut omnium dierum usque ad horam mortis futuros actus ante perscripserit.*

4. Jules Capitolin, *Vie de Marc Aurèle,* XIX : *Quod cum ad Chaldaeos Marcus retulisset.*

5. Spartien, *Vie de Septime Sévère,* III : *Ipse quoque matheseos peritissimus.*

6. Pour cet édit, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 566.

les druides et les druidesses de la décadence aient étudié et pratiqué la divination astrologique, qui pouvait leur donner plus de profits que les autres moyens de divination. L'astrologie n'avait eu aucune place dans les disciplines théologiques du vrai druidisme; alors que les druides et les druidesses ne sont plus que de vulgaires devins, l'astrologie peut parfaitement être exploitée par eux comme une science d'importation grecque ou romaine, qui a pris peu à peu sa place à côté des autres procédés de sorcellerie. Mais ce n'est qu'une simple vraisemblance. Il est prouvé que les druides contemporains de Diviciac ne s'occupaient pas d'astrologie; rien ne prouve que les druides déchus, réduits au rôle de sorciers, aient été des astrologues.

II

Les origines grecques et romaines de l'astrologie gallo-romaine. — L'astrologie grecque à Marseille. — Le médecin astrologue Crinas de Marseille. — Les astrologues chassés de Rome se réfugient dans les Gaules. — Favorinus d'Arles, ennemi des astrologues. — Allusion à l'astrologie dans les panégyriques prononcés par les rhéteurs gallo-romains. — L'astrologue gallo-romain Caecilius Argicius Arborius, grand-père d'Ausone.

A en croire les Bénédictins, c'est de Marseille, où l'astrologie était en honneur au 1er siècle de l'ère chrétienne, qu'elle aurait pu se répandre facilement dans le reste de la Gaule : « Les Marseillais égalaient les Athéniens par la profession de toutes les sciences (Strabon, l. IV, p. 123-127). On y cultivait particulièrement l'astrologie, la médecine, la philosophie, la jurisprudence, les belles-lettres[1]. » Strabon, dont l'autorité est invoquée par les Bénédictins, ne parle pas d'astrologie. Il dit simplement[2] que, depuis les guerres entre César et Pompée, partisans de Pompée et compromis dans sa défaite, les Marseillais renoncèrent à leurs habitudes guerrières pour se

1. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I : « Premier siècle de l'Église. État des lettres dans les Gaules en ce siècle, » p. 134.
2. Strabon, IV, 1.

tourner vers la vie scientifique, vers l'éloquence et la philosophie (πρὸς τὸ λέγειν καὶ φιλοσοφεῖν); ils eurent des sophistes et des médecins (σοφιστὰς καὶ ἰατρούς): il n'est pas question qu'ils aient eu des astrologues.

Mais Marseille est une de ces villes maritimes qui, comme le dit Cicéron[1], reçoivent les mœurs en même temps que les marchandises étrangères : les navires qui entraient dans le port en communication directe et fréquente avec l'Orient amenaient apparemment les disciplines religieuses en même temps que les denrées de l'Égypte et de la Chaldée. L'astrologie a pu être un article d'importation orientale; rien ne le prouve, tout permet de le supposer.

Dans la deuxième partie du 1er siècle, nous connaissons un médecin originaire de Marseille, Crinas, qui applique l'astrologie à la médecine : « Pour agir avec plus de précaution et moins de risque dans ses remèdes, il avait joint l'étude des mathématiques et de l'astrologie à la connaissance de la médecine. C'est pourquoi Pline semble le faire auteur d'une secte que l'on pourrait qualifier la secte des iatromathématiciens. Il se réglait sur le cours des astres dans tout ce qu'il ordonnait à ses malades, jusqu'au boire et au manger... Il y avait peu de temps que Crinas n'était plus au monde lorsque Pline écrivait son histoire, sous le règne de Vespasien, vers l'an 74. C'est ce qu'il est aisé de juger par la manière dont cet historien parle de lui[2]. »

Crinas exerçait à Rome, comme son confrère marseillais Charmis, qui, au dire de Pline, *repente civitatem ex eadem Massilia invasit*. Mais il avait peut-être appris l'astrologie dans sa ville natale, à laquelle il resta fort attaché, puisque l'*Histoire Naturelle* rapporte qu'il consacra une bonne partie de la fortune acquise dans l'exercice de la médecine astrologique à rebâtir les murs d'enceinte de Marseille.

1. Cicéron, *De Re publica*, II, IV, 7 : *Est autem maritimis urbibus etiam quaedam corruptela ac demutatio morum : admiscentur enim novis sermonibus ac disciplinis et importantur non merces solum adventiciae, sed etiam mores.*

2. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I, p. 210-211 : « Crinas, médecin. » — Sur *Crinas Massiliensis*, voir Pline, *N. H.*, XXIX, V, 3. Cf. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 464, note 2; p. 532, note 3; p. 564, et le chapitre sur *La Médecine astrologique*, p. 517-542.

D'autre part, en même temps que l'astrologie orientale pouvait, de Marseille, se répandre dans toute la Gaule, les astrologues, chassés de Rome par Domitien, allaient, à la fin du Ier siècle, chercher un refuge dans les diverses provinces de l'Empire, dans la Gaule en particulier. « Vers l'an 94, l'empereur Domitien publia un édit contre tous les philosophes, qui étaient alors en grand nombre à Rome, d'où, se voyant expulsés, ils se dispersèrent en divers pays éloignés. Quelques-uns se retirèrent dans les extrémités les plus occidentales des Gaules et y communiquèrent les connaissances qu'ils avaient acquises [1]. » On sait que parmi les exilés se trouvaient les astrologues auxquels Domitien « fit l'honneur de les chasser de Rome en même temps ou au même titre que les philosophes » [2], et qui purent, comme les philosophes, aller, eux aussi, dans les extrémités les plus occidentales des Gaules, communiquer les connaissances spéciales qu'ils avaient acquises.

Le philosophe Favorinus, « l'un des plus savants hommes de son temps [3], » qui naquit à Arles en 80 et qui devint « l'ergoteur le plus subtil de l'époque, qui exerçait volontiers sa verve mordante sur les dogmes astrologiques » [4], trouva peut-être dans sa ville natale, avant d'aller à Rome, les premiers représentants de la science contre laquelle il devait diriger ses interminables polémiques.

Au IIIe siècle, l'empereur Alexandre Sévère, « un adepte de l'astrologie [5], » très versé lui-même dans cette science, la fit enseigner officiellement à Rome par des professeurs compétents [6].

1. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I : « Premier siècle de l'Église. État des lettres dans les Gaules en ce siècle, » p. 138. — Cf. Lenain de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. II, Bruxelles, 1732, p. 44, *L'Empereur Domitien*, article XVIII.

2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 562.

3. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie I, p. 265 : « Favorin, historien, philosophe et orateur. » — Cf. V. Brochard, article *Favorinus*, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVII, p. 79.

4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 558. — Cf. p. 571, note 1 ; p. 573, note 2 ; p. 575, note 2 ; p. 587, note 1 ; p. 595.

5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 559.

6. Lampride, *Vie d'Alexandre Sévère*, XXVII : *Matheseos peritus ; et ita quidem ut ex ejus jussu Mathematici publice proposuerint Romae ac sint professi ut docerent.* — Cf. Lenain de Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. III, p. 84, *L'Empereur Alexandre Sévère*, article XIII : « Lampride dit qu'il permit aux mathématiciens d'enseigner

Enseignée publiquement à Rome sous le règne d'Alexandre Sévère (222-235), l'astrologie a désormais une certaine place dans l'éloquence officielle. Les rhéteurs gaulois y font tout au moins des allusions discrètes dans les *Panégyriques* prononcés en Gaule à la fin du IIIe et pendant le IVe siècle.

Le Gaulois, inconnu pour nous, qui prononça à la résidence impériale de Trèves, en 291 ou 292, le *Panegyricus Genethliacus Maximiano Augusto dictus*[1], en l'honneur de M. Aurelius Maximianus Hercules, que Dioclétien avait associé à l'Empire depuis 286, parle des astres favorables qui ont fait naître Dioclétien et Maximien pour le salut du genre humain[2]. Dans le *Panégyrique* de Constantius, qui, adopté par Dioclétien et nommé césar en 292, devait devenir auguste en 305, panégyrique prononcé à Trèves vers la fin de 296, le Gaulois Eumène, professeur à Autun, constate l'influence bienveillante des astres sur l'humanité; mais il juge cette influence inférieure à celle de Dioclétien et de Constance[3]. Ce Gaulois faisait preuve d'une profonde habileté en mettant la puissance des empereurs au-dessus de celle des astres, qui était généralement admise par la crédulité populaire. En 296, Dioclétien condamnait les astrologues qui proclamaient le pouvoir absolu des influences sidérales; il dut approuver le rhéteur qui soumettait ce pouvoir à celui de la divinité impériale.

Le catastérisme, ou localisation de l'empereur parmi les astres après sa mort, se trouve déjà sous une forme purement littéraire chez les poètes du premier siècle de l'Empire. Virgile se demande quelle place Auguste, devenu un astre nouveau,

publiquement à Rome les folles imaginations de l'astrologie judiciaire, mais il se trompe sans doute en cela. Car Ulpien dit que s'ils ont quelquefois enseigné publiquement, ce n'a point été qu'on leur eût permis, mais par une entreprise téméraire et par une dérogation aux lois. » Voir *L'Astrologie grecque*, p. 559, note 4.

1. A. Baehrens, *Panegyrici Latini*, Lipsiae, Teubner, 1874, p. 101-116. — Comme J. de la Baune, auteur de l'édition des *Panegyrici veteres ad usum serenissimi Delphini* (Paris, 1676), Baehrens attribue ce discours à un Claudius Mamertinus, qui ne peut être évidemment le même que le Claudius Mamertinus, consul en 362, qui prononça la *Gratiarum actio de consulatu suo Juliano imperatori*, discours également compris dans le recueil des *Panegyrici Latini*.

2. *Genethl. Maximiani* (Baehrens), XIX : *Nascentes vos ad spes generis humani bona sidera et amica viderunt, quae vobis concordiam sempiternam et vestrorum generum caritatem et fovendae rei publicae studia conciliant.*

3. *Panegyricus Constantio Caesari dictus* (Baehrens), IV : *Sed neque sol ipse neque cuncta sidera humanas res tam perpetuo lumine intuentur quam vos tuemini.*

novum sidus, choisira au milieu des constellations empressées à lui faire accueil[1], et Lucain espère que Néron n'ira que le plus tard possible se joindre aux astres, quand il aura quitté le poste où les dieux l'ont placé sur la terre[2]. Le poète professionnel de l'astrologie, Manilius, affirme que les peuples qui habitent l'autre hémisphère sont inférieurs aux Romains et aux peuples qui possèdent l'astre d'Auguste, bonheur qui n'appartient qu'à notre monde. Auguste est, pour le moment, césar sur notre terre; plus tard, il jouira dans le ciel de l'autorité la plus influente[3]. Au IVe siècle, l'auteur du traité latin le plus complet sur la matière, Firmicus Maternus, va plus loin que Virgile, Lucain et Manilius : seul, dit-il, l'empereur échappe à l'influence des astres : car, de son vivant même, il est un dieu plus puissant que les astres[4]. La déclamation du panégyriste gaulois est d'accord avec les doctrines de la *Mathesis*, qu'elle précède de plus d'un demi-siècle.

Dans un autre discours officiel d'Eumène, prononcé en 310, *Panegyricus Constantino Augusto dictus,* on peut noter une combinaison curieuse de la théorie homérique, qui fait de l'Océan le père des dieux, et de la doctrine astrologique, suivant laquelle tous les astres ont été engendrés dans les eaux extérieures du ciel[5], — et une théorie qui admet à la fois et au même titre l'influence de l'hérédité et celle des astres sur la formation du caractère d'un homme : grâce à l'hérédité morale venant de Constance, le père qui l'a engendré, grâce aux décrets des astres qui l'ont formé, Constantin ne peut pas être cruel[6].

1. Virgile, *Géorgiques,* I, v. 32 : *Anne novum tardis sidus te mensibus addas?* — Cf. les vers 33-35.

2. Lucain, *De Bello Civili,* I, v. 45 : *...cum, statione peracta, astra petes serus,* etc.

3. Manilius, *Astronom.* (édit. Bechert, dans le *Corpus* de Postgate, Londres, 1900), I, v. 384 : *...uno vincuntur in astro Augusto, sidus nostro quod contigit orbi, Caesar nunc terris, post caelo, maximus auctor.*

4. Julii Firmici Materni *Matheseos* libri VIII (édit. W. Kroll et F. Skutsch, Teubner, 1897), II, XXX, 5 : *Solus enim imperator stellarum non subjacet cursibus et solus est in cujus fato stellae decernendi non habeant potestatem.* — On trouvera tout ce chapitre de la *Mathesis* traduit dans *L'Astrologie grecque,* p. 567-568.

5. *Panegyricus Constantino Augusto dictus,* VII : *Genitorem illum deorum ignea caeli astra refoventem... Oceanum.* — *Iliade,* XIV, v. 201 : Ὠκεανόν τε θεῶν γένεσιν. Sur la théorie de la naissance des astres dans les eaux célestes, voir *L'Astrologie grecque,* p. 40.

6. *Panegyricus Constantino Augusto dictus.* XIV : *Gratulare, Constantine, naturae ac moribus tuis quod te talem Constantius Pius genuerit, talem siderum decreta formarint ut crudelis esse non possis.*

Eumène prononce encore, en 310 ou en 311, au nom de la ville d'Autun qui a reçu de l'empereur des bienfaits nombreux et le droit de porter le nom de *Flavia,* une *Gratiarum actio Constantino Augusto Flaviensium nomine*. Cette action de grâces ne contient aucune allusion astrologique.

En 313, un rhéteur dont le nom ne nous est pas connu, mais dont nous savons qu'il n'était pas Romain[1], — et nous pouvons conjecturer qu'il était Gaulois, — prononce à Trèves un *Panegyricus Constantino Augusto dictus* où l'on n'a à relever qu'une mention banale de la place qui est due à l'empereur Constance parmi les astres[2].

Il est intéressant de le remarquer, les panégyristes gaulois qui ont succédé à Eumène, et, avant eux, Eumène lui-même, emploient comme termes de la langue usuelle et courante les mots qui appartiennent au vocabulaire technique de l'astrologie. Eumène remarquait que les décrets des astres avaient formé Constantin, *siderum decreta formarint.* Boileau ne dira pas autrement :

> S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
> Si son astre en naissant ne l'a formé poète[3].

On sait combien, à une époque où l'astrologie judiciaire était encore en grande faveur, l'auteur de l'*Art poétique* et des *Satires* use fréquemment de ces métaphores empruntées à l'astrologie, qui avaient passé dans le langage ordinaire et qui étaient comprises de tout le monde[4]. Comme au temps de Louis XIV, on emploie communément ces phrases toutes faites. Mais les panégyristes semblent faire preuve d'une certaine réserve et se cantonner dans des lieux communs peu compromettants. Si, dans le panégyrique qu'il prononce à Constantinople le 1er janvier 362, en l'honneur de l'empereur

1. *Incerti Panegyricus Constantino Augusto dictus* (IX dans Baehrens), I : *Neque enim ignoro quanto inferiora nostra sint ingenia Romanis.* — Cf. Teuffel, § 401, 6.

2. *Incerti Panegyricus Constantino Augusto dictus*, XXV : *Ille* [*divus Constantius*] *jam pridem vocatus ad sidera...*

3. Boileau, *Art poétique,* I, v. 3-4.

4. Cf. *Satires*, I, v. 59 : *C'est par là qu'un auteur que presse l'indigence Peut des astres malins corriger l'influence.* — IX, v. 29 : *Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet ascendant malin qui nous force à rimer...*

Julien par qui il vient d'être élevé au consulat, le rhéteur gaulois Claudius Mamertinus[1] ne craint pas de proclamer que le restaurateur du paganisme est un astre favorable qui s'est élevé dans le ciel pour le salut du genre humain[2], quarante ans avant lui, dans le panégyrique de Constantin, qu'il prononçait en 321, le rhéteur Nazarius, qui fut peut-être professeur à Bordeaux[3], se borne à faire allusion à la divinisation de l'empereur Constance, père de Constantin, mais il ne le place pas parmi les astres[4].

A la fin du IVe siècle, Latinus Pacatus Drepanius, rhéteur de Bordeaux, collègue, ami et compatriote d'Ausone[5], prononce à Rome le panégyrique de Théodose Ier. Dans ce discours officiel, il fait profession de monothéisme[6]; ce dieu unique, dont parle l'orateur, est Jupiter, assisté des Parques[7], soumis au *Fatum*[8] et à la *Fortuna*[9]. C'est avec une certaine timidité qu'il place à côté du pouvoir de Jupiter et du destin les influences sidérales qui s'exercent sur les conditions humaines. On peut, dit-il, ajouter foi aux affirmations des savants qui, s'occupant avec soin des questions naturelles, soutiennent que la beauté humaine de l'aspect le plus auguste tire son origine des cieux[10].

Cette timidité d'un orateur officiel et ces allusions perpé-

1. Ce Claudius Mamertinus était-il Gaulois? On l'admet généralement. Mais les Bénédictins doivent reconnaître qu'« on ne trouve nulle part en quel pays il avait pris naissance »; ils conjecturent qu'il était « fils de l'autre orateur du même nom et, par conséquent, Gaulois de nation comme lui ». (*Histoire littéraire*, t. Ier, partie II, p. 299.)

2. *Claudii Mamertini Gratiarum actio de consulatu suo Juliano Imperatori*, II : *Quasi quoddam salutare humano generi sidus es ortus.*

3. Ausone, édit. Schenkl, XVI, XV, v. 9.

4. *Nazarii Panegyricus Constantino Augusto dictus*, XIV : *Ducebat hos, credo, Constantius pater, qui... divinas expeditiones jam divus agitabat.*

5. Ausone, édit. Schenkl, XX, I; XXIII; XXVII, I, etc.

6. *Latini Pacati Drepanii Panegyricus Theodosio Augusto dictus*, IV : *Supremus ille rerum fabricator.*

7. *Pacati Panegyr.*, XVIII : *Illi majestatis tuae participi deo feruntur assistere Fata cum tabulis.*

8. *Pacati Panegyr.*, VIII : *...dona Fatorum;* XI : *Hactenus distulere Fata;* XV : *Duplex... dilectus, unus ex judicio, alter ex Fato.*

9. *Pacati Panegyr.*, XI : *Neque... gloria... adscribenda Fortunae;* XXIII : *At quantos parturiebat Fortuna motus!* XLII : *Non habuit rationem fuisse Fortunam.*

10. *Pacati Panegyr.*, VI : *Non frustra plane opinione sapientium, qui naturalium momenta causarum subtilius sciscitati arcanis caelestibus nobiles curas intulerunt, augustissima quaeque species plurimum creditur trahere de caelo.*

tuelles et banales à l'astrologie s'expliquent en même temps, si l'on fait attention qu'au IVe siècle l'astrologie est à la fois l'objet d'une croyance universelle de la part des populations gallo-romaines et de condamnations sévères de la part de l'autorité impériale. La science astrologique n'est plus enseignée publiquement, comme au temps d'Alexandre Sévère; des lois prohibitives sont dirigées contre elle, et cette persécution ne fait que surexciter le zèle populaire pour cette science interdite.

Les Bénédictins expliquent bien la conduite des empereurs du IVe siècle à l'endroit d'une doctrine « ennemie de la vérité », mais très répandue dans toutes les régions de l'Empire et surtout dans les Gaules :

« Nous avons observé ailleurs que les superstitions fondées sur l'astrologie, toujours ennemies de la vérité, étaient fort enracinées dans les Gaules. Constantin, voulant les détruire peu à peu, comme un reste de paganisme, fit une loi le 15 de mai 319 (*Cod. Theod.*, 9, t. 16, l. 1, p. 114) pour défendre, sous de très grièves peines, de consulter les aruspices dans aucune maison particulière, ne le permettant que dans les lieux publics. L'empereur Constance, son fils, alla beaucoup plus loin par deux autres lois très sévères, qui tendaient à abolir entièrement toutes ces superstitions (l. 4, p. 119; l. 6, p. 124). La première, qui est du 25 de juillet 357, condamne au dernier supplice ceux qui auraient consulté les augures, les aruspices et quelque autre sorte de devins. Par l'autre loi, qui est en date du 13 de juillet de l'année suivante, Constance déclare que les magiciens, les astrologues, les augures, et généralement tous ceux qui se mêlent de deviner, doivent être regardés comme ennemis du genre humain, et que ceux de ce métier qui se trouveront à la cour d'un prince pourraient être regardés comme criminels de lèse-majesté (l. 10). De même, l'empereur Valentinien I, étant à Trèves, en 370, fit à son tour une autre loi pour ordonner de faire le procès à tous les magiciens. Toutefois, malgré des lois aussi rigoureuses, il ne fut pas possible de déraciner entièrement ces sottes superstitions, tant nos Gaulois y étaient attachés. C'est pourquoi Valenti-

nien fut obligé d'excepter de son ordonnance l'art des aruspices, qu'il déclare n'avoir pas dessein de condamner absolument [1]. »

Dans les divers édits qui frappent indistinctement les devins de tout ordre, les astrologues sont visés. M. Bouché-Leclercq le remarque avec raison : « Les *mathematici* figurent comme doublant ou remplaçant l'appellation de *Chaldéens,* c'est-à-dire magiciens [2]. »

Les lois étaient sévères, mais elles étaient vaines. Longtemps avant l'époque de Constantin et de Théodose, Horace l'avait constaté : « A quoi servent les lois, sans les mœurs [3]? » Les mœurs populaires recherchaient les consultations astrologiques proscrites par les lois. Les astrologues étaient d'autant plus en faveur qu'ils devaient se cacher. « En raison du risque couru, ils taxaient sans doute à plus haut prix leurs leçons [4]. » Le charme du fruit défendu attirait les néophytes, et les bénéfices des consultations et de l'enseignement attachaient les astrologues à l'exercice d'une profession plus lucrative, en somme, que dangereuse.

Cependant Beugnot doit exagérer quand il dit : « La profession d'astrologue, de devin ou de sorcier était si productive qu'une foule de personnes instruites et dignes d'une meilleure vie l'embrassaient avec confiance; aussi n'existait-il pas un bourg, pas un village qui n'eût son devin [5]. » Aucun texte n'est cité à l'appui de cette affirmation. Nous ne connaissons qu'un seul astrologue gallo-romain du IIIe siècle, Cæcilius Argicius [6] Arborius, grand-père du poète Ausone. « Il savait fort bien l'astronomie, ce qui suppose la connaissance des mathématiques, et se mêlait aussi de l'astrologie judiciaire. Mais il avait la discrétion de ne s'y appliquer qu'en son particulier. Il avait tiré l'horoscope d'Ausone, qu'il craignait de montrer et qui

1. *Histoire littéraire de la France,* t. I, partie II : « Quatrième siècle de l'Église. État des lettres dans les Gaules en ce siècle, » p. 5.

2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 566.

3. Horace, *Odes,* III, XXIV, v. 35 : *Quid leges, sine moribus, Vanae proficiunt?*

4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 569, note 2.

5. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident,* t. I, p. 243.

6. Les manuscrits donnent *Argicius* ou *Arsicius.* Saumaise a conjecturé *Agricius,* et Mommsen *Agryeius.*

serait demeuré caché sans l'industrie de la mère de ce poète qui sut le découvrir [1]. »

C'est par Ausone que nous connaissons Argicius. Le petit-fils a tracé dans ses *Parentalia* [2] une biographie émue de ce grand-père, issu d'une noble famille du pays des *Haedui*, que le malheur des temps força de chercher un refuge dans une ville du sud-ouest de la Gaule, *Aquae Tarbellae* (Dax).

M. Jullian fait, d'après le texte d'Ausone, un très vivant portrait de l'astrologue, qu'il nomme Agricius : « Je me le figure volontiers comme un des derniers représentants de cette noblesse sacerdotale et de cette discipline hiératique qui dominaient en Gaule au moment de la conquête. Sous le règne des empereurs gallo-romains, de Victorinus et de Tétricus, Agricius se mêla beaucoup trop à la politique militante. Il fut dépouillé de ses biens, proscrit. Il dut s'exiler à l'autre extrémité de la Gaule, à Dax, où il vécut assez misérable. Sa situation devint si pénible que, pour gagner quelque argent, il dut, paraît-il, mettre à profit sa science, — cette haute science religieuse qui avait jadis rendu sa nation si célèbre et que les derniers des druides prostituaient alors sournoisement dans les campagnes et les faubourgs. Il fit comme eux : il devint astrologue et sorcier. Beaucoup de ces nobles et de ces prêtres, qui, du temps d'Ambiorix ou de Vercingétorix, eussent été les arbitres des nations et les ministres autorisés des dieux de la patrie, vivaient à l'ombre, et, loin des regards jaloux du gouvernement romain, travaillaient à dire la bonne aventure, à vendre d'étranges recettes et à consulter les étoiles. A la souveraineté politique avait succédé pour eux une mystérieuse popularité de carrefours [3]. »

M. Jullian fait observer que le pays d'origine d'Agricius était « un centre littéraire de premier ordre, peut-être un ardent foyer de druidisme ». Il semble donner à entendre que ce « représentant de la noblesse sacerdotale et de la discipline hiératique » appartenait à la race des druides. Mais, on l'a vu,

1. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie II : « Arbore astronome et philosophe, » p. 58-59.

2. Ausone, édit. Schenkl, XV, VI; cf. XVI, XVII.

3. C. Jullian, *Ausone et Bordeaux*, Bordeaux, Gounouilhou, 1893, p. 10.

Ausone rappelle expressément que les professeurs Patera et Phoebicius étaient *stirpe druidarum sati*. Il ne manquerait pas de faire la même constatation à propos de son grand-père, s'il possédait le moindre indice d'une semblable origine. La pièce des *Parentalia* consacrée à Argicius Arborius célèbre l'antiquité du nom et de la race de l'aïeul [1]; elle ne fait aucune allusion aux druides qui auraient porté ce nom et illustré cette race.

Ausone ne dit pas où et comment son grand-père apprit la science des nombres célestes et des astres arbitres du destin [2]. L'astrologue de Dax pratiquait sa science avec profit, mais en se cachant *(dissimulanter)*, et il ne tint pas à en transmettre les secrets à son fils Arborius : celui-ci se tourna vers la rhétorique qui procurait autant de profit et plus d'estime que l'astrologie. C'est sans aucun fondement que les Bénédictins veulent faire de ce rhéteur un astrologue : « Outre l'éloquence, — disent-ils, — Ausone loue encore en notre rhéteur l'érudition, la vivacité de l'esprit, la beauté de la mémoire, la science de l'astrologie [3]. » Le poète honore à double titre, comme parent et comme rhéteur [4], l'oncle qui avait été son professeur; mais, dans aucune de ces deux pièces, il ne parle de la science astrologique d'Aemilius Magnus Arborius : il rappelle simplement que l'oncle prédit à son neveu qu'il serait la gloire de sa famille, prédiction qui devait s'inscrire au livre des destins d'Ausone : « Tu déclarais que je serais une gloire illustre pour toi, pour mes parents. En t'exprimant ainsi, tu as dicté des paroles qui devaient être inscrites dans mes destins [5]. » Ces vers des *Parentalia* sont une simple allusion à la cérémonie qui se célébrait le neuvième jour après la naissance de l'enfant. On lui donnait alors le nom qu'il devait porter, on invoquait pour lui les Parques qui devaient faire son destin. Arborius, frappé des brillantes dispositions du petit élève qui lui a été

1. Ausone, édit. Schenkl, XV, VI, v. 3 : *Haeduico ductum de stemmate nomen, Complexum multas nobilitate domus.*

2. Ausone, édit. Schenkl, XV, VI, v. 17 : *Tu caeli numeros et conscia sidera Fati Callebas, studium dissimulanter agens.*

3. *Histoire littéraire de la France*, t. I, partie II : « Arbore rhéteur, » p. 98.

4. Ausone, édit. Schenkl, XV, V; XVI, XVII.

5. Ausone, édit. Schenkl, XV, V, v. 21 : *Me tibi, me patribus clarum decus esse professus Dictasti Fatis verba notanda meis.*

confié, se substitue à Jupiter; il dicte, à la place du dieu, l'avenir de l'enfant aux Parques qui, dociles à sa voix, l'inscrivent sur le livre des destinées [1]. C'est une fiction de rhéteur où l'on ne doit trouver que la preuve de l'affection de l'oncle et des précoces succès du neveu. Il n'y a pas lieu d'en tirer la conclusion qu'Arborius était astrologue. Vinet, qui prend tout au pied de la lettre, croit à une prédiction faite suivant les pratiques de l'astrologie, et il dit bien à tort : « Matheseos ergo peritus fuit Aemilius Arborius. »

Le rhéteur Arborius n'était pas plus astrologue que le père d'Ausone, le médecin Julius Ausonius, n'exerçait la iatromathématique à la manière du Marseillais Crinas. C'est uniquement, son fils le dit bien, par sa profonde science et par son dévouement à ses malades que cet homme de bien, comparable aux Sept Sages dont il pratiquait la doctrine, réussit à prolonger la vie des hommes et à retarder le terme fatal [2].

Caecilius Argicius Arborius est le seul des parents d'Ausone connus de nous qui ait pratiqué l'astrologie. C'est apparemment à Autun, ville d'Université où s'enseignaient toutes les disciplines grecques et latines, qu'il se fit initier à cette science divinatoire dont la pratique, pendant les jours de proscription, devait lui permettre de gagner son pain et celui de sa famille. Le descendant de la noble famille du pays des Héduens se fit astrologue professionnel à Dax, comme les gentilshommes émigrés se faisaient, pendant la Révolution, maîtres à danser en Allemagne ou en Angleterre. Ce n'était pas une astrologie druidique, puisque le druidisme n'a jamais connu l'astrologie, mais bien l'astrologie gréco-romaine, étudiée par curiosité à Autun, que Caecilius Argicius Arborius allait pratiquer dans le sud-ouest de la Gaule, vers l'an 270.

1. On a vu que le collègue et ami d'Ausone Latinus Pacatus Drepanius, dans son Panégyrique de Théodose, représente Jupiter assisté des Parques qui rédigent, sous sa direction, les *tabulae* du destin.

2. Ausone, édit. Schenkl, XV, III. — Cf. v. 13 : *Praeditus et vitas hominum ratione medendi Porrigere et fatis amplificare moras.*

III

Ausone et l'astrologie.

Caecilius Arborius Argicius estima dangereux d'initier son petit-fils aux pratiques de l'astrologie. C'est apparemment par sa mère que le poète Ausone apprit l'horoscope qui le concernait et qui avait été établi par le vieil astrologue. « Tu connaissais, » dit-il, dans la pièce des *Parentalia* consacrée à la mémoire de Caecilus Arborius Argicius, « tu connaissais les nombres célestes et les astres conscients de la destinée; mais tu pratiquais cette science en secret. La formule qui contenait le mystère de ma vie ne t'était pas inconnue. Tu l'avais inscrite sur des tablettes scellées et tu ne la révélas jamais. Mais la tendresse soucieuse d'une mère découvrit ce que cachait la soucieuse prudence d'un grand-père timide [1]. »

Ausone ne nous donne pas le texte de la *formula*. C'est par une simple conjecture que Corpet peut dire : « Bon vieillard ! qui allait lire dans les astres ce que tout le monde pouvait lire dans Juvénal : car il paraît que l'étoile avait promis une destinée brillante et qu'elle était d'accord avec ce vers du satirique : *Si Fortuna volet, fies de rhetore consul* [2], — prédiction qui s'accomplit à la lettre [3]. »

Mais, quand Ausone naquit à Bordeaux, vers 309, quand Arborius tira l'horoscope de son petit-fils, il ne pouvait conjecturer que ce petit-fils deviendrait rhéteur; quand Arborius, âgé de quatre-vingt-dix ans, mourut vers 357, il ne pouvait se douter qu'Ausone, grammairien, puis rhéteur à l'Université de Bordeaux depuis 335, deviendrait de rhéteur, consul. C'est en 365 que l'empereur Valentinien appela le rhéteur de Bordeaux

1. Ausone, édit. Schenkl, XV, VI, v. 17 :

Tu cœli numeros et conscia sidera fati
Callebas, studium dissimulanter agens.
Non ignota tibi nostrae quoque formula vitae,
Signatis quam tu condideras tabulis,
Prodita non unquam, sed matris cura retexit,
Sedula quod timidi cura tegebat avi.

2. Juvénal, *Sat.*, VII, v. 197.
3. Corpet, *ouvr. cité*, t. I, *Notice sur Ausone*, p. 5.

en sa résidence impériale de Trèves, pour lui confier l'éducation de son fils, le césar Gratien. Le préceptorat d'Ausone, d'abord professeur de grammaire, puis professeur de rhétorique, dure jusqu'en 376, année de la mort de Valentinien et de l'avènement de Gratien. C'est seulement en 379 que l'ancien précepteur de l'empereur devient consul : l'astrologie avait peut-être permis à Caecilius Arborius Argicius de lire ce consulat dans les étoiles ; rien ne lui donnait le droit de le lire dans Juvénal. Et quand le vieil astrologue mourut, en 357, le rhéteur Ausone, qui n'était pas consul, mais simplement décurion, c'est-à-dire conseiller municipal de Bordeaux, position assurément fort honorable, mais qui n'a que des rapports lointains avec le consulat, était en droit de penser que son grand-père — véritable astrologue gaseon — avait confondu, dans les étoiles, la *sella curulis* du consul de Rome avec le modeste siège du décurion de Bordeaux.

A la fin d'août ou au commencement de septembre 379, le consul Ausone prononce dans le consistoire de l'empereur une action de grâces où il épuise toutes les formules de la reconnaissance et de l'adulation. Mais, il faut le remarquer, dans ce *Panégyrique* de Gratien, nous ne trouvons aucune de ces allusions à l'astrologie que nous avons relevées dans les divers *Panégyriques,* œuvres des rhéteurs gallo-romains. La loi de Valentinien, portée à Trèves en 370, condamnait toute espèce de sciences occultes. L'astrologie ne devait plus avoir dans une officielle *Gratiarum Actio* la place qu'elle occupait, par exemple, dans le *Panégyrique* de Constantin, prononcé par Eumène en 310. Elle ne devait pas être invoquée non plus dans la poésie de cour. Pendant son préceptorat, vers l'an 369, Ausone compose *La Moselle*[1], pour célébrer les victoires de l'empereur Valentinien sur les Alamanni. Ce poème obtient un merveilleux succès à Trèves, dans le monde officiel. Symmaque compare aux meilleures œuvres de Virgile ces vers divins, qui volent dans les mains de beaucoup d'hommes, dans les plis de beaucoup de toges[2]. Mais le poète s'est bien

1. Pour la date de *La Moselle,* voir ma thèse, *De Ausonii Mosella,* Paris, Hachette, 1892, p. 24.

2. Symmaque, *Epist.*, I, XIV : *Volitat tuus* Mosella *per manus sinusque multorum, divinis a te versibus consecratus.*

gardé d'y parler de l'influence des astres sur les affaires de l'humanité; et cependant l'occasion lui en était naturellement offerte par ce développement où il annonce que, rentré dans la vie privée, il consacrera ses dernières années à célébrer la gloire des plus illustres de ses contemporains :

Qui ne chanterai-je pas alors? ...[Je dirai] cet homme, enfin, qui a administré la capitale du monde, Rome, son peuple et ses sénateurs: égal aux premiers de l'Empire, son nom, cependant, n'était pas le premier; mais la Fortune se hâte de réparer son erreur, et, complétant les distinctions qu'il a à peine effleurées, elle l'élèvera réellement, comme elle le doit, au faîte de ces honneurs qui reviendront un jour à sa noble descendance [1].

C'est la *Fortuna,* ce ne sont pas les astres, qui domine la carrière de ce personnage mystérieux qui a tellement intrigué les commentateurs de *La Moselle.* Si, comme j'ai essayé de le démontrer [2], Ausone fait allusion à Maximinus, vicaire du Préfet de Rome, personnage de basse condition à qui les prédictions des haruspices et les procédés divinatoires des diverses sciences occultes avaient annoncé qu'il s'élèverait aux charges les plus hautes de l'Empire [3], la mention de l'influence des astres, et non celle de la Fortune, était tout indiquée; mais, au temps de Valentinien, il n'était pas permis, dans un poème en quelque sorte officiel, de parler du pouvoir de l'astrologie.

Par contre, dans les poèmes intimes qu'Ausone destinait à un cercle de lettrés, les allusions astrologiques, très fréquentes, prouvent bien que la science proscrite par les lois impériales avait de nombreux adhérents parmi les hommes du monde, et que les érudits comprenaient, peut-être sans y ajouter une foi entière, toutes les allusions dont elle était l'objet.

Avant d'être appelé au palais impérial de Trèves pour faire l'éducation de Gratien, alors qu'il était encore professeur

1. *Mosella,* v. 399, 409-414.
2. Voir mon édition de *La Moselle,* Bordeaux, Gounouilhou, 1889, *Commentaire,* p. 116-122.
3. Voir Lenain de Tillemont, *Histoire des Empereurs, l'empereur Valentinien,* article XXIV. — Ammien Marcellin, livre XXVIII.

à Bordeaux, Ausone composait un poème, *Ephemeris, id est totius diei negotium*[1], « l'emploi de toute la journée, » — comme traduit Corpet, — où il s'exprime en ces termes à propos des songes qui viennent le visiter la nuit, pendant son sommeil, après les diverses occupations qui ont rempli les heures du jour :

Fuyez, songes mauvais, vers ces mondes obliques du ciel où le souffle de la tempête disperse les nuées errantes. Habitez les pôles lunaires[2]...

L'action de la Lune sur les songes était admise par les astrologues : « La Lune surtout pouvait faire dévier ou arrêter au passage les signes révélateurs. Héphestion de Thèbes a un chapitre Ἐν ποίαις ἡμέρας [lire ἡμέραις] τῆς Σελήνης ἀληθεῖς οἱ ὄνειροι[3]. »

Un an environ après la composition de l'*Ephemeris*, Ausone adressait à son ami Symmaque le *Griphus Ternarii Numeri*, poème de quatre-vingt-dix vers hexamètres où sont énumérées de puériles et laborieuses énigmes sur le nombre trois. — Il y est question de la triple Hécate, des trois Grâces, des trois Sirènes et aussi de la trinité chrétienne (v. 88 : *tres deus unus*). — Parmi ces énigmes, il en est une qui a rapport à l'astrologie :

Triplex sideribus positus, distantia, forma[4].

Souchay interprète : « *Tria* observantur *in astris*, *situs* scilicet eorum, *distantia et constellatio*. » Corpet traduit : « Trois choses à observer dans les astres : la position, la distance et la forme. » Il me semble que cette interprétation et cette traduction ne rendent pas assez fidèlement le sens du mot *triplex*, qui doit dominer toute la phrase : *Triplex sideribus positus, triplex di-*

1. Ausone, édit. Peiper, *Praefatio*, p. LXXXXV : *Ephemeris Burdigalae scripta ; ...palatii nulla in Ephemeride mentio.*

2. Ausone, édit. Schenkl, IV, VII, v. 34 :

Ite per obliquos caeli, mala somnia, mundos,
Irrequieta vagi qua difflant nubila nimbi,
Lunares habitate polos...

3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 604, note 2.

4. Ausone, édit. Schenkl, XXVI, II, *Griphus Ternarii Numeri*, v. 75.

stantia, triplex forma[1]. Il n'y a aucune énigme, aucune espèce de γρῖφος, à constater qu'il faut observer dans les astres la position, la distance et la forme. L'énigme consiste à établir ce que sont cette triple position, cette triple distance et cette triple forme.

Vinet admet qu'un astre peut avoir trois positions, suivant qu'il se trouve à l'intérieur, au deçà ou au delà du Zodiaque[2]. La question du *positus siderum* est étudiée par M. Bouché-Leclercq dans le chapitre VIII de son *Astrologie grecque, Rapports des planètes entre elles*. L'un des dogmes principaux de l'astrologie est la croyance à l'action que les astres exercent sur la terre et spécialement sur l'homme. Cette action « dépend de la position des astres, soit par rapport à la Terre, soit par rapport aux autres astres : de telle sorte qu'elle est nécessairement complexe, modifiée, comme quantité et qualité, par les influences concourantes, et peut même être intervertie »[3].

D'après Vinet, que suit Scaliger, les trois distances sont : la longitude, qui se compte à partir de la première étoile du Bélier[4]; la latitude, à partir de l'écliptique; la déclinaison, à partir du cercle équinoxial.

Les trois formes, enfin, seraient, d'après Vinet : la forme sphérique, attribuée par les stoïciens aux astres, la forme conique (théorie de Cléanthe) et la forme de clous fixés à la voûte de cristal du ciel (théorie d'Anaximène). Scaliger entend les constellations dont l'ensemble constitue une *forma* (μορφή, μόρφωσις, ἀστερισμός) et celles dont l'ensemble ne donne aucune forme (*quae nullam constituunt formam*, ἀμόρφωτοι). Mais cette explication ne s'applique qu'à une *forma duplex* et non

1. Vinet l'a bien vu. Dans le *Commentarius* qui accompagne son édition d'Ausone, il écrit (282, D): *Triplex sideribus positus*. Griphus hic non minus mihi obscurus quam prior... Adjectivum *triplex* ad *distantiam, formam* et *modum* aeque referendum puto. — Vinet cite ici *modus* à côté de *positus, distantia, forma*, parce qu'il lisait : *Triplex sideribus positus, distantia, forma Et modus*. Depuis Tollius, les éditeurs mettent avec raison un point devant *Et modus*, mots qui appartiennent à la phrase suivante.

2. Vinet, *Commentarius*, 282, D : *Primum enim sidera sic a* positu *dividunt ut alia in Zodiaco sita dicant, alia citra, alia ultra Zodiacum*.

3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 87.

4. On sait que, dans les doctrines astrologiques, le Bélier est κεφαλὴ τοῦ κόσμου. — Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 129-130; p. 131, n. 1; p. 156; p. 185, n. 3; p. 196, n. 1 et 2; p. 197; p. 227; p. 261; p. 319; p. 331; p. 353, n. 2, etc.

à une *forma triplex*. Le système de Vinet semble le plus simple. Au demeurant, il ne nous appartient pas de chercher à résoudre les énigmes posées par Ausone dans son *Griphus*. Il suffit de constater que l'énoncé de l'énigme astrologique dont nous nous occupons prouve que le vocabulaire astrologique était également connu d'Ausone et de Symmaque, l'un des représentants les plus distingués de la société lettrée de la fin du IVe siècle. Le poète érudit pouvait adresser à son ami, avec l'espoir d'être compris, cette énigme où il est question de la triple position, de la triple distance et de la triple forme des astres.

Cette énigme est suivie, dans le *Griphus Ternarii Numeri*, par une autre qui a également rapport à l'astrologie :

v. 76. *Et modus et genetrix modulorum musica triplex :*
Mixta libris, secreta astris, vulgata theatris.

Je traduirais : « Un triple mode dans la musique ; la musique elle-même, mère des modes, est mixte dans les livres, secrète dans les astres, vulgarisée dans les théâtres. » Les trois modes sont : le mode dorien, le mode lydien et le mode phrygien ; la musique est mixte, en puissance et non en acte dans les livres, — dans la partition où elle est notée ; — elle devient la possession du vulgaire quand, passant de la puissance à l'acte, du livre muet à l'exécution, elle est jouée au théâtre. Elle est secrète, elle est inconnue aux hommes, quand elle est la musique des sphères célestes, cette musique dont il est si souvent question dans les théories platoniciennes[1].

Dans le courant de l'année 375, Ausone, chargé, en sa qualité de questeur, d'examiner les pétitions adressées à l'empereur, fait parvenir à Ursulus, grammairien de Trèves, les étrennes que Valentinien avait oublié de lui donner le 1er janvier. Ce sont six pièces d'or. Ausone, dans une longue lettre d'envoi, évite d'écrire en toutes lettres ce nombre de six. Mais il l'indique par des allusions pédantes qui rappellent

1. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 25 ; p. 114, n. 1 ; p. 150, n. 1. — Vinet renvoie au *Commentaire* de Macrobe sur le *Songe de Scipion*. Macrobe, en effet, donne un long développement sur le *Concentus effectus motu caelestium corporum* (*Commentarius*, II, 1).

le *Griphus Ternarii Numeri.* Le nombre de ces *philippi*[1] est celui des Muses moins trois, celui des pieds de l'hexamètre homérique, etc. ; celui, enfin, des signes du Zodiaque tournés vers la terre :

v. 8. *Quotque super terram sidera Zodiaci.*

Il est évident, comme Vinet le fait observer, que, des douze signes du Zodiaque, six doivent toujours être tournés vers la terre[2]. Le grammairien de Trèves était assez au courant des questions astrologiques pour deviner — avec les six pièces d'or pour aider son intelligence — ce que le rhéteur bordelais, devenu questeur, voulait lui faire comprendre.

D'autres correspondants d'Ausone, moins érudits que le grammairien de Trèves, devinent cependant ces allusions astrologiques, qui semblent appartenir à la conversation commune des honnêtes gens de l'époque. Tel est le cas de Théon que Corpet, dans un portrait vivement tracé, dépeint comme « une espèce de gentilhomme campagnard, retiré dans un château sauvage du Médoc, chasseur, traficant, laboureur, s'enrichissant par tous les moyens, et, malgré cela, avare et toujours criant misère ; en outre, et comme cela ne coûte rien, ayant beaucoup de prétentions au bel-esprit, parlant poésie, faisant des vers ou les faisant faire par un autre, et surtout faisant bien rire à ses dépens »[3].

Ausone remercie Théon des belles huîtres qu'il a reçues de lui ; mais il se plaint de leur petit nombre. Et il donne à entendre par toute une série de devinettes puériles et pédantes que son ami lui a envoyé seulement trente huîtres : il y en avait autant que forment les dix années de la guerre de Troie multipliées par trois, autant que Priam eut d'enfants, si du nombre

1. Ausone, édit. Schenkl, *Epist.*, XVIII, v. 5 : *...regale nomisma Philippos.* — C'est une allusion à une expression bien connue d'Horace, qui s'appliquait aux pièces d'or à l'effigie de Philippe données par Alexandre au poète Choerilos, *regale nomisma Philippos* (Horace, *Epist.*, II, 1, v. 234).

2. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* chap. V, *La route des planètes ou Zodiaque,* p. 124-157. — Les anciens éditeurs d'Ausone imprimaient un petit poème, *De Signis Caelestibus,* description des douze signes du Zodiaque, qui n'est pas l'œuvre du poète. Peiper l'admet encore, à la fin de son édition (p. 412-413), parmi les *Incertorum olim cum Ausonianis edita.*

3. Corpet, t. II, p. 422, n. 2.

total on retranche deux dizaines, « autant qu'il faut de jours à Titan pour parcourir chacun des signes du Zodiaque, autant qu'il faut d'années à l'astre sublime de Phaenon pour parcourir sa carrière »[1].

En astrologie, Titan est un des noms du Soleil[2], et Phénon, ou Phaenon (Φαίνων), un synonyme de la planète Saturne. D'après les astrologues, et contre toute vraisemblance, « le surnom de *luisant* (φαίνων), qui paraît être un euphémisme[3], » ce mot, qui est bien grec, serait le nom donné par les Égyptiens à Saturne[4]. En tout cas, Phaenon est un synonyme astrologique de Saturne ; et Théon est assez érudit pour ne pas l'ignorer.

Même dans ses prières, Ausone est obsédé par le souvenir des doctrines astrologiques. En 367, le nouveau précepteur du césar Gratien vient d'arriver à la cour impériale. Au palais de Trèves, dans l'entourage de l'empereur Valentinien, tolérant et modéré, professant une large indifférence en matière de religion[5], mais nettement hostile aux pratiques de la magie et de l'astrologie, Ausone doit faire preuve d'un christianisme officiel : pour donner un échantillon de son talent poétique, il compose un poème en hexamètres, *Versus Paschales*[6], où il chante avec les accents de la plus pure dévotion « les saintes solennités du Christ sauveur ».

Onze ans plus tard, en 378, Valentinien est mort ; Gratien lui a succédé comme empereur ; Ausone exerce la préfecture dans les Gaules. Quelques jours avant les calendes de janvier, le vieux préfet apprend que son ancien élève l'a élevé au consulat. Cet honneur, depuis si longtemps désiré, et dont il commençait à désespérer à force de l'espérer toujours, excite chez le poète les explosions d'une joie sénile. Cette joie se répand en

1. Ausone, édit. Schenkl, *Epist.*, VII, v. 10 :

Singula percurrit Titan quot signa diebus :
Quotque annis sublimis agit sua saecula Phaenon.

2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 89, n. 2. — Chez les poètes romains, *Titan* est synonyme de *Sol*. Voir ma thèse, *Apollonios de Rhodes et Virgile*, p. 94, n. 5 et 6.

3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 97.

4. Firmicus Maternus, II, II, 2 : *Qui a nobis Saturnus dicitur, ab Aegyptiis* Φαίνων *vocatur.*

5. Ammien Marcellin, XXX, IX : *Hoc moderamine principatus inclaruit, quod inter religionum diversitates medius stetit, nec quemquam inquietavit.*

6. Ausone, édit. Schenkl, IX, *Versus Paschales.*

actions de grâces adressées à des dieux qui n'ont aucun rapport avec le Christ sauveur, jadis célébré au temps des fêtes de Pâques. Corpet le constate : « Ausone... fait une prière la veille des calendes, il en fait une autre le lendemain, non pas une prière chrétienne, comme autrefois pour célébrer la Pâque, mais une prière à Janus, aux saisons, aux planètes, au Soleil, pour obtenir de leur influence une heureuse et abondante année, une vraie prière d'astrologue, en mémoire, sans doute, de son grand-père et de son horoscope[1]. »

Je suppose qu'à la fin de 378 le poète septuagénaire se souciait peu de son aïeul; mais il revenait volontiers à ce vocabulaire astrologique dont il avait dû s'abstenir dans les œuvres officielles composées à la cour et pour la cour, depuis les *Versus Paschales* de l'an 367. Corpet prend tout à fait au sérieux la phraséologie dont use le poète, et il dit, à propos de ces deux poèmes : « Cette prière et celle qui la précède nous donnent une juste idée des véritables croyances d'Ausone. Les anciens consuls, en entrant en charge, offraient un sacrifice à Jupiter et rendaient grâce aux dieux. Ausone n'adresse point ses prières et ses remerciements à Jupiter, il aurait pu déplaire à Gratien; mais il invoque le Soleil, la Lune, les Étoiles. Car s'il peut croire à quelque chose sans se compromettre, c'est aux astres et aux planètes, qui ont enrichi son grand-père et qui ont prédit la grandeur future du *poète-consul*. Tout conspire donc à prouver qu'il était païen[2]. »

Cette conclusion semble très exagérée : la phraséologie astrologique d'Ausone ne prouve rien contre son christianisme officiel. A la cour de Valentinien, le précepteur de Gratien doit faire une profession banale d'orthodoxie; à Bordeaux, dans son cercle littéraire, le poète rhéteur emprunte à la mythologie et à l'astrologie les termes spéciaux, les comparaisons et les figures qui peuvent orner sa poésie ou sa prose.

Au demeurant, il semble oiseux de discuter sur la question du christianisme d'Ausone. M. R. Dezeimeris, qui connaît si bien le rhéteur bordelais, a dit le dernier mot sur la matière

1. Corpet, t. I, p. 10.
2. Corpet, t. II, p. 366, n. 1.

dans sa lettre à M. Édouard Éverat : « En fait, je crois qu'Ausone a dû être officiellement chrétien... Il dit quelque part que les solennités de la Pâque lui font un devoir de rentrer à Bordeaux. Mais il est probable qu'il allait là comme beaucoup de fonctionnaires de nos jours vont à la messe du Saint-Esprit. Au fond, sa vraie religion, c'était le culte des lettres, et ce culte avait des liens étroits avec toute la mise en scène de l'Olympe païen[1]. »

C'est ce culte mythologique des lettres qui se manifeste dans ces deux poèmes où Corpet voit une profession de foi astrologique. Rien dans ces deux invocations ne sort des banalités familières à un rhéteur qui connaît l'astrologie mondaine.

La *Precatio pridie Kalendas Januarias* demande à Janus, dieu de la nouvelle année qui verra le nouveau consulat *(Jane, veni; novus anne, veni)*, que, pendant les douze mois de la magistrature suprême d'Ausone, aucun trouble ne survienne dans la marche régulière des planètes :

Que le monde soit en paix; que le règne ne vienne pas des astres qui y mettraient le trouble. Que nulle planète, ô Mars-Gradivus, ne heurte tes demeures pour t'être contraire: ni la Lune, déesse du Cynthos, ni le rapide Mercure, dieu d'Arcadie, voisin de la terre, ni toi, Saturne, le plus éloigné de nous dans ta révolution au sommet du ciel. Loin de Mars-Pyroïs, tu accompliras ta route rapide avec tranquillité. Avancez-vous de concert, planète bienfaisante de Jupiter, Vesper, astre de la cythérienne Vénus; que jamais le cyllénien Mercure ne s'écarte de vous, lui qui est avec ses hôtes de rapports si faciles[2].

Mars, désigné par son nom de dieu latin, *Gradivus*, et par son qualificatif astrologique, Πυρόεις[3], est le protecteur de

1. La lettre de M. Dezeimeris, datée de Loupiac, le 25 décembre 1884, est insérée dans la thèse de M. Éverat, *De D. M. Ausonii operibus et genere dicendi* (thèse de Clermont), Paris, Thorin, 1885, p. 101-104. — Parmi les derniers travaux sur la religion d'Ausone, on peut consulter: Hermann Speck, *Quaestiones Ausonianae*, Breslau, 1874, caput I, *De religione Ausonii agitur*, p. 1-21; Martin Mertens, *Quaestiones Ausonianae*, Leipzig, 1880, caput I, *De Ausonii religione*, p. 3-33. — Voir, dans *La Grande Encyclopédie*, mon article *Ausone*, t. IV, p. 711.

2. Ausone, édit. Schenkl, VI, *Precatio Ausonii consulis designati, pridie Kal. Jan., fasciibus sumptis*, v. 20-27. Au vers 27, les manuscrits ont comme leçon : *Non unquam hospitibus facilis Cyllenius adsit*. Les anciens éditeurs écrivaient *Nonnunquam;* Peiper a corrigé *adsit* en *absit*, correction admise par Schenkl.

3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 66, 98, 439.

Rome et de l'Empire[1]. Il importe que les autres planètes n'aillent pas, dans leur marche, heurter les demeures, les *penates*, dit Ausone (v. 21 : *Nulla tuos, Gradive, offendat stella penates*), de la planète protectrice de Rome. Dans la langue astrologique, les *penates* des planètes se nomment les domiciles (οἶκοι) et désignent les stations préférées parmi celles que les planètes rencontrent sur leur route, alors qu'elles cheminent au milieu des étoiles fixes[2]. Les planètes sont comme des maîtres de maison (οἰκοδεσπόται) qui se sont partagé les droits de propriété des contours du Zodiaque. On peut remarquer que, parmi les planètes, Ausone cite la Lune et ne cite pas le Soleil : l'astrologie grecque élimine quelquefois les deux « luminaires » de la liste des planètes proprement dites, et n'en compte que cinq; mais, d'ordinaire, les *clarissima mundi lumina* complètent le nombre septénaire[3]. On admet cinq ou sept planètes, parfois douze, ou même un nombre indéfini[4]; mais M. Bouché-Leclercq ne cite qu'un seul auteur astrologique, « le platonicien et chrétien auteur » anonyme du dialogue *Hermippus de Astrologia,* qui, au lieu d'associer le Roi-Soleil et la Reine-Lune, mette le Soleil à part des six planètes environnantes[5].

Dans une pièce qui assurément n'est pas d'Ausone, mais qui se lit dans quelques-uns de ses manuscrits et qui est, sans doute, l'œuvre de quelque versificateur de son temps et peut-être de son cercle littéraire, on trouve la liste ordinaire des sept planètes :

[En outre des grandes constellations], on en compte encore sept qui sont dites errantes : la Lune et Mercure, Vénus et le Soleil, et Mars à l'éclat fulgurant; puis Jupiter, dont l'astre brille par-dessus tous les astres; Saturne, enfin, plus élevé dans le ciel, plus lent que toutes les planètes[6].

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 369.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 182 et suiv., les *Domaines planétaires.*
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 88 et suiv.
4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 14, n. 2; p. 573, n. 2.
5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 89, n. 1.
6. Ausone, edit. in usum Delphini, n° 370, v. 13 :

Sed vaga praeterea dicuntur lumina septem,
Luna et Mercurius, Venus ac Sol, Mars quoque fulgens.
Hic Jovis et sidus super omnia sidera lucens.
Celsior his Saturnus, tardior omnibus astris.

Ces vers ne se trouvent pas dans les éditions critiques de Schenkl et de Peiper.

Je ne sais si dans la *Precatio pridie Kalendas Januarias*, il ne conviendrait pas de réintégrer le Soleil à côté de la Lune. Vinet en avait fait disparaître Mercure, qui est mentionné deux fois sous les noms d'*Arcas* et de *Cyllenius* : il corrigeait *Arcas* en *arcus*, l'arc de la Lune *(non Cynthia, non celer arcus, finitimus terris)*. Peut-être, sous les mots *non celer arcas finitimus terris*, se cache la vraie leçon qui désignait le Soleil.

Quoi qu'il en soit, les indications données par Ausone sur les planètes semblent conformes, en général, à l'orthodoxie astrologique. Ptolémée a noté que Saturne est éloigné du Soleil, encore plus loin de la Terre ; on sait que, dans sa course lente, la planète de Saturne est celle qui marche le plus majestueusement[1]. « Jupiter est l'astre bienveillant et bienfaisant par nature[2] » : il est tout naturel que les deux planètes de Jupiter et de Vénus s'avancent de concert, puisque Ptolémée les compare pour leur « caractère tempéré »[3]; et, quant à Mercure, on sait « les influences multiples qu'il subit de la part des planètes voisines »[4].

La fin de la *Precatio pridie Kalendas Januarias* et la *Precatio Kalendis Januariis* tout entière ne fournissent que des lieux communs en fait d'allusions astrologiques :

O Janus, nouvelle année, fais que le Soleil dépasse l'un des tropiques, puis qu'il laisse l'autre derrière lui, que les deux tropiques subissent ainsi l'influence de l'astre et que les quatre changements de l'année se succèdent rapidement de trois en trois signes[5]... O année, parcours tes voies accoutumées, les douze stades de ta carrière variés d'autant de signes qui se partagent également les saisons, et achève ton cours, emporté par une rotation perpétuelle[6]. »

Cette phraséologie spéciale, ces allusions continuelles, qui prouvent une connaissance banale et une préoccupation mondaine des doctrines astrologiques, se retrouvent principalement dans un recueil de petits poèmes qu'Ausone a dû faire

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 93-95.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 97.
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 99.
4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 100.
5. Ausone, édit. Schenkl, VI, v. 46-48. — Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, chap. V, *La route des Planètes ou Zodiaque*, p. 124 et suiv.
6. Ausone, édit. Schenkl, VII, v. 8-10.

entrer lui-même dans une des éditions qu'il a données de ses œuvres en 383 et en 390[1]. Ce recueil, qui porte le nom d'*Eclogarum liber* ou d'*Eglogarium,* se compose de poèmes dont « la plupart contiennent des recettes astrologiques, des explications du calendrier romain, des indications de fêtes, etc. Ce recueil est comme un almanach, une espèce de *Double liégeois,* à l'usage des écoliers, des sorcières et des derniers païens de l'ancienne Rome. On n'y rencontre ni esprit ni poésie[2]. »

Mais on y rencontre beaucoup de documents qui nous font connaître quelle était l'importance des doctrines astrologiques dans les Gaules à la fin du IVe siècle de l'ère chrétienne. Plusieurs des pièces qui font partie du *Liber Eclogarum* ne sont pas l'œuvre d'Ausone. Mais il se peut que dans ce livre dédié à Gregorius, qu'il nomme son fils[3], le vieux poète ait admis un certain nombre de pièces dues à des collègues, à des amis érudits, à des élèves, de manière à former une sorte d'anthologie bordelaise où les membres d'un cénacle de lettrés s'étaient exercés sur des sujets de même ordre qui sollicitaient à la fois les loisirs des amateurs et les habiletés des professionnels. Il a déjà été question d'une pièce sur les signes du Zodiaque et sur les planètes, qui n'est pas d'Ausone. M. Bouché-Leclercq, qui cite très rarement le poète bordelais[4], lui attribue justement une pièce de l'*Eclogarium* que Vinet rejetait avec raison parmi *Quaedam veterum quorumdam poetarum carmina quae inter Ausoniana adhuc servata sunt*[5]. Il s'agit du vers d'un

1. Ausone, édit. Peiper, *Praefatio,* p. CVII et CXII.
2. Corpet, t. II, p. 412, n. 1.
3. Cod. Laurentianus : *Incipit eglogarum* [*liber*]. *Ausonius Gregorio filio.*
4. *L'Astrologie grecque,* p. 39, n. 1 (à propos de la « grande année », *Edyll.* 18, p. 536, Toll.); — p. 377, n. 1 (*Eclogarium : De ratione puerperii maturi,* p. 541-546, Toll.); — p. 485, n. 2 (le passage dont il est question ici); — p. 570, n. 1 : « Ausone parle très librement de la science astrologique qui a permis à son grand-père de prédire ses grandeurs futures. » (Ausone, *Parentalia,* IV, 17, sqq.)
5. Ausone, édit. Vinet, n° 598. — D'ailleurs, M. Bouché-Leclercq donne peu exactement le texte de la vieille édition de Tollius (Amsterdam, 1671), qui lui fait négliger les éditions critiques de Schenkl (Berlin, 1883) et de Peiper (Leipzig, 1886). Il a tort (*L'Astrologie grecque,* p. 485, n. 2) de trouver « dans Ausone (pp. 550-552 Toll.) l'amusante réfutation de l'aphorisme : *demi de corpore oportet* || *Ungues Mercurio,* etc. » Il ne s'agit pas d'une suite de deux vers hexamètres, comme on pourrait le croire d'après cette citation inexacte, mais bien du titre, donné par Tollius lui-même : « Quid quoque die demi de corpore oporteat, » suivi du texte du vers : *Ungues Mercurio,* etc.

auteur inconnu *(hic versus sine auctore est)* qui indique ce qu'on doit retrancher du corps chaque jour de la semaine :

Coupe tes ongles le jour de Mercure ; ta barbe, le jour de Jupiter ; tes cheveux, le jour de Cypris [1].

Cet aphorisme d'astrologie populaire est réfuté en quatre distiques élégiaques par un lettré qui se moque des recettes de bonne femme :

Mercure aime pour le vol les ongles toujours aigus ; il ne permet pas qu'on rogne la pointe des doigts. La barbe est une beauté pour Jupiter ; pour Vénus, la chevelure. Il est donc nécessaire qu'ils ne veuillent pas qu'on enlève ce qui leur plaît à tous les deux. Mars, tu as aimé les joues sans poils ; Lune, tu as aimé les têtes chauves. Ces deux divinités ne défendent point de raser les joues et les têtes. Le Soleil et Saturne ne s'inquiètent en rien des ongles. Donc, supprimons ce monostique qui n'a pas l'agrément des dieux.

Une très curieuse pièce d'Ausone, *De ratione puerperii maturi* [2], donne, d'après un passage de Censorinus, qui y est paraphrasé, le système chaldéen du thème de la conception [3] :

Tous les événements de la vie que nous parcourons dans l'évolution des actes sont dirigés par la domination des astres [4]. Les membres seuls de l'homme viennent de la terre ; des régions d'en haut procèdent la Fortune [5] et l'esprit, qui subissent l'influence du chœur des sept planètes auquel préside le Soleil d'or à qui le sort a attribué le royaume de l'éther resplendissant [6]. Le Soleil ne modère pas seulement en nous les époques de la vie, alors que nous traversons le court espace d'une existence agitée. La croyance générale admet que son regard domine

1. Ausone, édit. Schenkl, V, XVIII ; édit. Peiper, VII, XXVII :

Ungues Mercurio, barbam Jove, Cypride crines.

2. Ausone, édit. Schenkl, XXXV, p. 155 ; édit. Peiper, VII, VIII, p. 95.

3. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 377. — Le *De die natali* de Censorinus, composé vers l'an 238 (voir Teuffel, § 379), a été l'objet d'une édition critique de Fr. Hultsch, Leipzig, *Bibliotheca Teubneriana*, 1867. — Voir la traduction française de la collection Nisard, faite d'après le texte d'Havercamp (Leyde, 1743).

4. C'est la doctrine orthodoxe en astrologie. Cf. Censorinus, VIII : *Ante omnia igitur dicunt actum, vitamque nostram, stellis tam vagis quam statis esse subjectam, earumque vario multiplicique cursu genus humanum gubernari, sed ipsarum motus schemataque et effectus a Sole crebro immutari.*

5. *Fortuna*, « quidquid hominibus contingit, sive boni, sive mali. » (Vinet.)

6. « Les Chaldéens commencent par justifier la simplification du problème, en disant que si nous dépendons des astres, les astres sont eux-mêmes menés par le Soleil. » (*L'Astrologie grecque*, p. 377.)

encore la conception secrète[1], le temps de la vie intra-utérine[2], les lois de cette existence intérieure. En effet, alors que le germe est déposé dans le champ de la génération[3], il est bien évident que le Soleil se trouve dans quelqu'un des signes[4]. Quand il a pris position dans l'astre voisin, il ne transfuse aucune lumière sur le lieu de la conception qui lui est très voisin[5]. Mais, quand, après l'espace d'un mois, il tourne ses rênes, quand son char de pourpre s'élève déjà vers la troisième constellation, une petite lueur glisse obliquement ses faibles rayons sur l'inerte embryon dont elle excite les premiers mouvements[6]. Dans le quatrième signe, l'action indulgente du Soleil a plus de vigueur et de persuasion ; par sa pénétration, il amène le tendre fœtus à se former[7].

1. *La conception secrète (occultosque satus). Satus,* l'action d'engendrer. « Cicero, primo *de Divinatione* [I, XLII, 93] : *Quaedam etiam in hominum pecudumve conceptu et satu.* » (Vinet.)

2. « *Achinapolus apud Vitruvium libro nono* [Vitruve, IX, 4, 7] *non e nascentia sed ex conceptione genethliologiae rationes explicat.* » (Vinet.) D'après Vitruve, cet Achinapolus, astrologue de date et de nationalité inconnues, aurait, le premier, imaginé de faire coïncider l'instant où se fixe la destinée humaine, non plus avec le moment de la naissance, mais avec celui de la conception. — Sur Achinapolus, voir *L'Astrologie grecque,* p. 36, n. 2, et p. 373.

3. *Genitali arvo* (le champ de la génération) est une correction de Graevius et d'Heinsius (les manuscrits ont *albo* ou *alvo*) fondée sur une expression des *Géorgiques* (III, v. 135), dont Ausone se souvient évidemment :

...nimio ne luxu obtusior usus
Sit genitali arvo et succos oblimet inertes.

Ces métaphores se trouvent déjà dans Lucrèce, IV, v. 1264-1265 (Brieger, v. 1248-1249) :

Eicit enim sulcum recta regione viaque
Vomeris, atque locis avertit seminis ictum.

4. Censorinus, VIII : *Quo tempore partus concipitur, Sol in aliquo signo sit necesse et in aliqua ejus particula, quem locum conceptionis proprie appellant.*

5. L'astrologie admet que les signes du Zodiaque ne se voient pas mutuellement. — Cf. Censorinus, VIII : *Sol ergo, cum in proximum signum transcendit, locum illum conceptionis aut imbecillo videt conspectu* [M. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 377, n. 2, fait remarquer que Censorinus donne à l'*aspect* le nom de *conspectus*], *aut etiam nec conspicit : nam plures, proximantia sibimet Zodia invicem se videre omnino negaverunt.*

6. Quand le Soleil est dans le troisième signe, il voit le signe d'où il est parti, mais il ne le voit que d'un rayon oblique et sans vertu : c'est l'aspect nommé hexagonal, parce qu'il sous-tend le sixième du cercle. On ne tient pas grand compte de cet aspect, auquel on attribue peu d'influence sur la maturation du fœtus. — Cf. Censorinus, VIII : *At cum in tertio* [*Sol*] *est signo, hoc est medio uno interposito, tunc primum illum locum, unde profectus est, videre dicitur, sed valde obliquo et invalido lumine ; qui conspectus vocatur* καθ' ἑξάγωνον, *qui sextam partem circuli subtendit... Hunc quidam conspectum non usque quaque receperunt, quod minimum ad maturitatem partus videatur conferre.* — Les premiers mouvements du fœtus dans le ventre de la mère se font sentir, d'après Pline (*N. H.,* VII, VI), pour un garçon le quarantième jour après la conception, pour une fille le quatre-vingt-dixième.

7. Dans le quatrième signe, alors que deux autres signes le séparent du premier, l'aspect du Soleil est dit tétragonal, parce que la ligne suivant laquelle s'étend son regard coupe le quart de la circonférence. — Cf. Censorinus, VIII : *Cum vero in quartum signum pervenit, et media duo sunt, videt* κατὰ τετράγωνον, *quoniam illa linea qua visus pertendit, quartam partem orbis abscidit.*

A l'aspect tétragonal[1], la lumière solaire, éclatante et douce, épanche une vivifiante clarté. Au point cardinal[2] du cinquième signe, le Soleil frappe la mère, qui s'étonne des progrès de la vie intérieure de l'enfant[3]. Le sixième signe n'a aucune influence. Car la direction du regard de Phœbus ne peut se régler sur aucun côté égal[4].

Mais, aussitôt que, parvenu au centre de la région qui porte des signes, il arrive à la septième section d'où son camp lumineux dirige diamétralement[5] ses traits enflammés, il voit en pleine lumière la condition du germe qui se gonfle. Ce n'est plus le rayonnement d'une lueur parcimonieuse qu'il envoie vers lui, mais il le réchauffe de tous les feux de son cercle lumineux[6]. De là vient que Lucine devance le terme régulier de ses travaux, et que la mère sent se développer sourdement dans ses entrailles les efforts de la parturition, avec trop de hâte, avant le temps espéré par ses vœux. Mais si, alors qu'il répandait sa lumière depuis le septième signe, le Soleil n'a point forcé la barrière qui retarde l'enfantement, ce qu'il pouvait d'abord, il ne le peut plus ensuite. Est-ce parce que, semblable à celui du sixième signe, l'aspect

1. Pour l'aspect tétragonal ou quadrat, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 170-171.

2. *Au point cardinal (cardine).* Le mot *cardo* (κέντρον) désigne le point cardinal du cercle de géniture. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 170-171.

3. La mère s'étonne, parce que, jusqu'alors, les progrès ont été à peu près nuls. C'est la grande efficacité des deux aspects tétragone et trigone qui aide puissamment au développement du fœtus. — Cf. Censorinus, VIII : *Quae duae visiones*, τετράγωνος [aspect tétragonal du quatrième signe] *et* τρίγωνος [aspect triangulaire du cinquième signe; cf. *L'Astrologie grecque*, p. 169-170] *perquam efficaces incrementum partus multum adminiculant.*

4. Censorinus dit que l'aspect qui part du sixième signe manque de toute espèce d'efficacité, car la ligne qu'il suit ne forme le côté d'aucun polygone : « *A loco sexto conspectus omni caret efficentia : ejus enim linea nullius polygoni afficit latus.* » — Le poète traduit mal par *aequati lateris;* et l'*interpretatio* de l'editio in usum Delphini, « *quia Sol non adspicit* tunc locum ortus *per ullam lineam* quae efficiat in Zodiaco figuram *aliquam aequilateram,* » semble se fonder plutôt sur la prose de Censorinus que sur les vers d'Ausone.

5. Censorinus attribue une très grande puissance à l'aspect diamétral (pour l'aspect diamétral, v. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 166-169), qui fait naître les enfants au septième mois : « *A septimo Zodio, quod est contrarium, plenissimus potentissimusque conspectus quosdam jam maturos infantes educit, qui* septemmestres *appellantur, quia septimo mense nascuntur... Secundum rationem hanc* ἑπτάμηνοι *nascuntur* κατὰ διάμετρον. » Il est intéressant de noter les métaphores empruntées à l'art militaire qu'Ausone affecte d'introduire dans ses œuvres, depuis qu'il a fait campagne (cf. édit. Schenkl, XXVI, *Griphus*, I : *Quod tempus, ut scis, licentiae militaris est; Epist.*, IV, v. 81 : *Quod militantes scribimus ; Epist.*, XVII : *Ego tirocinium jam veteranus exercui*). *Cohors signifera* indique naturellement le Zodiaque : mais *signifer* veut dire le porte-étendard; et les notes de l'*editio in usum Delphini* disent avec raison : « *Zodiacus est caterva quaedam astrorum ordine dispositorum, ut sunt in cohorte milites.* » Quant aux *castra Solis*, Vinet remarque ingénieusement : « *Solis igne locus ille septimus collucet, ut castra ignibus quos noctu crebros accendunt milites.* » On a déjà vu (v. 13 : *Qui cum vicini stationem ceperit astri*) l'emploi du terme militaire *statio*, le poste où le Soleil se tient en sentinelle.

6. *Toto fovet igne coronae.* Cf. Sénèque, *Quaest. Nat.*, I, II, 1 : *Circa Solem visum coloris varii circulum... : hunc Graeci* Ἅλω *vocant, nos dicere* Coronam *aptissime possumus.*

inefficace du huitième ne peut former des figures équilatérales[1] ? Mais, quand il envahit le neuvième signe, le Soleil satisfait les vœux hésitants des mères, car l'aspect trigone[2], conséquence de cette nouvelle position solaire, lui prête un surcroît de puissance. Si, enfin, Ilythyia diffère une délivrance difficile, l'aspect tétragone[3] dénouera les derniers liens de cet enfantement aux retards indécis.

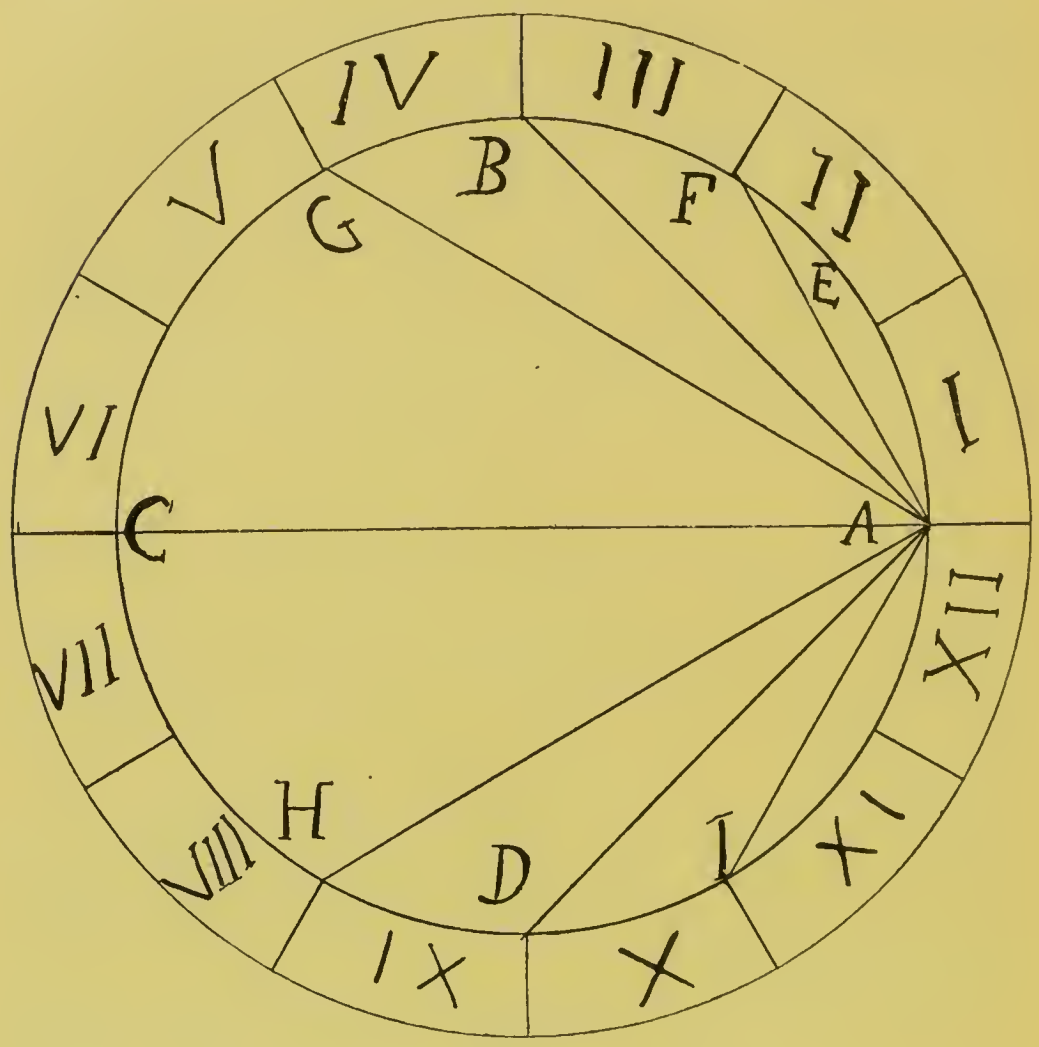

Fig. 1.

1. Censorinus, comme Plutarque (*Placit. Philosoph.*, V, XVIII, 8), affirme que l'enfant ne peut naître au huitième mois : « *At, si intra hoc spatium maturescere uterus non potuerit, octavo mense non editur (ab octavo enim signo, ut a sexto, inefficax visus) sed vel nono mense, vel decimo.* » — Pline, au contraire (*H. N.*, VII, IV) n'admet pas l'opinion vulgaire d'après laquelle l'enfant né au huitième mois est incapable de vivre : « *Translatitium in Aegypto est et octavo gigni. Jam quidem et in Italia tales partus esse vitales, contra priscorum opiniones.* »

2. Il a déjà été parlé de l'efficacité des aspects trigone et tétragone. Au neuvième signe, le Soleil regarde de nouveau le point de la conception suivant l'aspect trigone. Cf. Censorinus, VIII : « *Sol enim a nono zodio particulam conceptionis rursus conspicit* κατὰ τρίγωνον. »

3. L'aspect tétragone se produit au dixième signe, — *a decimo* κατὰ τετράγωνον, dit Censorinus.

Pour noter les divers aspects dont il est question dans cette pièce, Vinet a tracé une figure que je reproduis (*fig.* 1). Elle représente le Zodiaque divisé en douze Ζώδια ou *Signa*, AE, EF, FB, etc. Au moment de la conception, le Soleil est en A, à la limite du premier signe. Comme il emploie une année à

Fig. 2.

parcourir les douze signes du Zodiaque, dans chacun desquels il reste le même temps, après deux mois accomplis, il sera dans le troisième signe, FB. Entre les signes I et III, s'étend la sixième partie du Zodiaque; d'où, suivant AF, l'aspect sextil ou hexagonal, et ainsi de suite. — Tollius a donné une figure plus complète (*fig.* 2) que je reproduis également.

Plusieurs autres pièces du *Liber Eclogarum* dénotent chez le poète bordelais une érudite curiosité des divers problèmes

astronomiques ou astrologiques qui intéressent « tous ces vastes corps du monde suspendus dans la sphère sublime du ciel qui les enserre, masses immenses dont rien n'ébranle l'équilibre »[1].

Ausone fait le calcul des trois cent soixante-cinq jours que comprend la révolution de l'année[2], à commencer par le signe du Bélier[3], à l'équinoxe du printemps. Il explique comment les noms attribués à chacun des sept jours de la période hebdomadaire sont dus à autant de planètes errantes entraînées dans l'infatigable rotation du monde et condamnées à parcourir sans cesse l'oblique région des signes célestes[4]. Les sept jours appartiennent successivement au Soleil, à la Lune, à Mars, à Mercure, à Jupiter, à Vénus et à Saturne. Quelques pièces sont consacrées aux mois et aux quatre saisons de l'année, aux divisions de chaque mois, au nombre des jours de chaque mois, à la date des nones et des ides dans le mois, à l'indication des mois où le Soleil passe dans chacun des signes célestes l'un après l'autre[5].

Il suffit de mentionner, sans y insister, toutes ces banales explications du calendrier romain, qui prouvent toutefois

1. Ausone, édit. Schenkl, XXXIV; édit. Peiper, VII, VII, v. 1 :

...manere ingentia mundi
Corpora, sublimi caeli circumdata gyro,
Et tantae nullam moli intercedere labem.

2. Ausone, édit. Schenkl, V, VIII; édit. Peiper, VII, XVI. *Ratio dierum anni vertentis*, v. 17 :

Hic tibi circus erit semper vertentibus annis
Ter centum ac senis decies et quinque diebus.

3. Pour les diverses dates où les anciens faisaient commencer l'année, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 129, n. 1.

4. Ausone, édit. Schenkl, V, I; édit. Peiper, VII, IX. *De nominibus septem dierum*, v. 1 :

Nomina, quae septem vertentibus apta diebus
Annus habet, totidem errantes fecere planetae,
Quos indefessa volvens vertigine mundus
Signorum obliqua jubet in statione vagari.

Pour « la semaine astrologique qui attribue le patronage de chacun des sept jours à une planète déterminée », voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 477 et suiv.

5. Ausone, édit. Schenkl, V, XI; édit. Peiper, VII, XIX. *De mensibus et quatuor anni temporibus.* — Sch., V, II; P., VII, X. *Monosticha de mensibus.* — Sch., V, III; P., VII, XI. *Item disticha.* — Sch., V, IV; P., VII, XII. *De tribus menstruis mensuum.* — Sch., V, V; P., VII, XIII. *Quoteni dies sint mensuum singulorum.* — Sch., V, VI; P., VII, XIV. *Quo mense quotae nonae vel idus sint.* — Sch., V, IX; P., VII, XVII. *In quo mense quod signum sit ad cursum solis.*

l'intérêt que des lettrés comme Ausone et ses amis prenaient à de pareilles questions de vulgarisation.

Mais il convient de noter, car elle est beaucoup plus importante, une allusion à cette « grande année », à l'accomplissement de laquelle les astres errants, Stilbon[1], Phaenon, Jupiter, Vénus, Phœbé, Titan, revenus à leur point de départ primitif, reprendront les places suivant lesquelles ils étaient disposés à l'origine du monde[2].

Tous les érudits à Rome, depuis Cicéron[3], s'étaient occupés de cette *grande année* qui « aboutissait à reproduire la disposition originelle des astres »[4]. On s'étonnerait qu'Ausone n'en eût pas fait mention dans ce *Liber Eclogarum*, qui est le manuel versifié de toutes les croyances et de toutes les superstitions astronomiques ou astrologiques en honneur dans la société gallo-romaine de la seconde partie du IVe siècle.

IV

L'astrologie dans le « Querolus ».

Les préoccupations astrologiques de la société gallo-romaine au temps d'Ausone ne se manifestent pas seulement dans un

1. Il a déjà été question de Phaenon et des autres astres errants. — Στίλβων, *l'étincelant*, désigne la planète de Mercure. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 70, 100, n. 4.

2. Ausone, édit. Schenkl, XXXII; édit. Peiper, VII, v. *De aetatibus animantium. Hesiodion*, v. 15 :

Donec consumpto, magno qui dicitur, anno,
Rursus in antiquum veniant vaga sidera cursum,
Qualia dispositi steterant ab origine mundi.

Schenkl écrit *disposita*, d'après une correction de Buecheler; Peiper, *steterunt*, d'après une correction de Baehrens. Comme la vulgate, je conserve *dispositi* et *steterant*, leçons du V (*Codex Leidensis Vossianus lat. 111*). — Cette pièce, où Ausone traduit au début quelques vers d'Hésiode sur la durée respective de la vie chez les êtres vivants (fragment cité par Plutarque, *De Oracul. Defectu*, XI; Hésiode-Didot, Frag. CIII, p. 58) et où il s'occupe ensuite du temps inconnu que durera la révolution des astres, est insérée parmi les *Edyllia* dans les anciennes éditions de Vinet, de Tollius et de Souchay. Peiper lui a donné sa vraie place en la faisant entrer dans le *Liber Eclogarum*.

3. Cicéron, *De Natura Deorum*, II, XX, 51 : *Earum quinque stellarum quae falso vocantur errantes... ex disparibus motionibus magnum annum mathematici nominaverunt, qui tum efficitur, cum solis et lunae et quinque errantium ad eamdem inter se comparationem confectis omnium spatiis est facta conversio, quae quam longa sit, magna quaestio est, esse vero certam et definitam necesse est.*

4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 39, n. 1. (Le passage d'Ausone est cité dans cette note.) — Voir encore p. 499, n. 1; p. 574, n. 2; p. 575.

recueil de pièces de vers composées pour un cercle de lettrés. Nous les retrouvons au théâtre, dans une comédie intitulée le *Querolus*.

On a beaucoup discuté à propos de cette comédie, dont l'auteur est inconnu[1]. Il suffit de rappeler les travaux de MM. R. Dezeimeris et L. Havet, qui prouvent, l'un et l'autre, que le *Querolus* est une œuvre gallo-romaine des premières années du ve siècle. Les ressemblances de style qui se remarquent dans les poèmes d'Ausone et dans la comédie anonyme amènent M. Dezeimeris à conclure que le *Querolus* a été composé — certaines allusions historiques permettent de le conjecturer — aux environs de l'an 407, par le poète Axius Paulus, auteur du *Delirus*, comédie de caractère citée par Ausone, dont le poète comique était l'un des plus intimes amis[2].

D'après M. Havet, « de nombreux indices, à défaut de preuves, établissent que ce texte appartient à l'époque du Bas-Empire[3]. » La pièce, qui « date du commencement du ve siècle »[4], a été jouée dans « une cité gauloise peu éloignée de la Loire, Bordeaux plutôt que Narbonne ou Toulouse, Lyon ou Autun plutôt que Bordeaux[5]. »

Il semble donc admis que le *Querolus* est une comédie gallo-romaine qui a été représentée en Gaule peu d'années après la publication du *Liber Eclogarum* d'Ausone. Comme le recueil du poète bordelais, elle s'adresse à un cercle restreint de lettrés. Elle a été composée pour servir d'intermède aux conversations qui suivent le dîner[6]. C'est, comme le fait remarquer M. Havet, ce qu'on appellerait de nos jours une comédie de salon, — puisque la salle à manger, où on la jouait, était chez les Gallo-Romains, comme à Rome, l'équivalent de notre salon[7].

1. Voir Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, fünfte Auflage, § 421, *a*.
2. R. Dezeimeris, *Études sur le Querolus* (*Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, année 1880; Bordeaux, 1881, p. 450-503).
3. L. Havet, *Le Querolus*, comédie latine anonyme, Paris, 1880; chap. I, *La Pièce*, p. 2.
4. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 7.
5. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 4.
6. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 185. *Dédicace à Rutilius*, v. 17 :

Nos hunc fabellis atque mensis librum scripsimus.

7. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 11.

« L'intrigue roule sur l'histoire d'un pot de terre rempli d'or, que son légitime propriétaire se fait enlever à force de crédulité niaise et que les voleurs lui rendent par un trait de bêtise non moins fort[1]. »

Au premier rang des personnages qui dirigent cette intrigue, nous remarquons, parmi les « Dramatis personae », un astrologue, *Mandrogerus magus*, que M. L. Havet appelle en français *Mandrogéronte*. Ce nom, que ne donnent ni les dictionnaires latins ni les dictionnaires grecs de la langue classique, se trouve employé au pluriel comme nom commun pour désigner les diseurs de bonne aventure dans la *Relatio de Legatione Constantinopolitana* de Liudprand de Crémone. Originaire d'une noble famille lombarde, l'historien Liudprand (922-972) fut envoyé en l'an 949 comme ambassadeur à Constantinople : dans le récit de son voyage diplomatique, satire spirituelle et malveillante de la cour byzantine, l'auteur, qui connaît fort bien le *Querolus*, parle des « obolariae mulieres et mandrogerontes »[2], les courtisanes que l'on possède à bas prix et les charlatans qui tirent l'horoscope pour une obole. Le nom de Mandrogerus doit venir de la mandragore femelle (μανδραγόρας), vulgairement nommée *Main de gloire* ou *Herbe aux magiciens*. On sait le rôle qui a été joué dans les pratiques superstitieuses de tous les temps par les racines pivotantes de cette plante, souvent bifurquée de manière à représenter grossièrement la forme de deux cuisses, d'où ces noms bien connus dans le langage de la sorcellerie : ἀνθρωπομόρφον, *homunculus, semihomo*.

L'argument de la pièce nous prévient, d'ailleurs, que le fourbe qui se fait appeler Mandrogerus n'est pas un véritable astrologue, mais un simple parasite, qui se prétend magicien, *parasitus magus*[3]. Afin de mieux tromper Querolus, il se donne

1. L. Havet, *ouvr. cité*, chap. I, *La Pièce*, p. 13.
2. Liudprandus, *Legatio*, LV. — La citation est donnée par L. Havet, *ouvr. cité*, p. 179, *Personnages*, n. 2.
3. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 181, *Argumentum*, v. 10 :

Se magum mathematicumque et fingens...
Parasitus magus...

pour un *magus*, un *mathematicus* : on sait que *mathematicus* a le sens spécial d'*astrologue*[1].

Au second acte, Mandrogéronte entre en scène, escorté de deux fourbes, ses complices, Sycophante et Sardanapale, qui viennent l'aider à duper Querolus. Mandrogéronte se vante d'être le plus éminent de tous les parasites[2] : il ne fait devant ses confidents aucune allusion à sa prétendue puissance d'astrologue. C'est Sardanapale qui, pour être entendu par Querolus, la dupe désignée, proclame bien haut les mérites de Mandrogéronte : « Je connais des astrologues, mais je ne sais où l'on en trouverait un tel que celui-ci[3]. » Querolus est amorcé ; il s'avance, il entre en conversation : Sardanapale et Sycophante font l'éloge des talents de Mandrogéronte. « Quel beau nom pour un sorcier ! *(pulchrum hercle nomen!)* » remarque la dupe. — C'est la scène du *Médecin malgré lui* où Martine émerveille Valère et Lucas par le récit des cures merveilleuses de Sganarelle. — Le naïf est tout à fait rassuré quand il apprend que Mandrogéronte est un astrologue sérieux et non pas un de ces charlatans qui se promènent sur les places publiques, tenant en main la baguette magique et escortés par un entourage de compères[4]. Ce passage permet de supposer que les astrologues gallo-romains de petite condition parcouraient les campagnes dans le même équipage que les bandes de sorciers dont Apulée décrit les travestissements et les jongleries[5].

Voici Querolus en présence des trois complices. Mandrogéronte explique qu'il y a deux sortes de puissances *(duo sunt*

1. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 5 ; 566, n. 4 ; 620, n. 4 ; 624, n. 2. Dans le *Querolus*, où le mot *astrolojus* ne figure pas, Mandrogéronte est toujours désigné par le nom de *mathematicus*, synonyme vulgaire de *Chaldaeus*. Cf. Aulu-Gelle, *N. A.*, I, IX, 6 : *Vulgus autem quos gentilicio vocabulo* Chaldaeos *dicere oporteret*, mathematicos *dicit*.

2. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 233. Act. II, sc. I, v. 6 :

Mandrogerus ego sum, parasitorum omnium
Longe praestantissimus.

3. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 240. Act. II, sc. II, v. 4 :

Ego mathematicosque novi, talem prorsus nescio.

4. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 245. Act. II, sc. II, v. 53 :

Hem, sodes, ipsum id volebam dicere : certe non habet
Ferulas, neque cum turbis ambulat?

5. Apulée, *Mét.*, VIII, XXVII.

genera potestatum), les unes qui ordonnent, les autres qui obéissent. Ce sont ces dernières que l'humanité doit servir, à savoir les planètes puissantes, les oies importunes et les farouches cynocéphales[1]. M. Havet remarque avec raison que « la dissertation du fourbe Mandrogéronte sur les cynocéphales atteste une diffusion notable des cultes égyptiens[2]. » Il est évident que le prétendu astrologue abuse du jargon, tout comme le Sganarelle du *Médecin malgré lui,* et que le dialogue des deux compères, Sardanapale et Sycophante, rappelle la conversation que le poète des *Nuées* prête à Strepsiade et à Socrate. Les Harpyes, les Chèvrepieds, les Furies, les Noctambules, les Singes, les Poil-de-bouc, les Chouettes, les Striges de la nuit[3], qui interdisent tout retour au mortel qui a osé aller consulter les oracles des planètes vagabondes *(tam vaga sidera),* appartiennent plutôt à l'imagination de Mandrogéronte qu'aux superstitions populaires. Mais le faux astrologue dit des planètes tout ce que le vulgaire pouvait en dire :

Les Planètes font tourner en mesure l'ensemble du monde; elles sont difficiles à voir et leur accueil est rebutant. Elles dirigent la ronde des atomes; elles font le compte des étoiles et soupèsent les mers. La seule chose qu'elle ne puissent pas modifier, c'est leur propre condition... Elles s'attaquent aux moissons et les font passer d'un lieu dans un autre par des tempêtes effroyables... Elles ont le pouvoir de changer la forme et l'aspect de tous les objets suivant leur bon plaisir. Que de degrés dans ces métamorphoses! que de choses qui sont comme transvasées dans d'autres! Suivant leur ordre, de ceci sort cela. On voit subitement le vin devenir du blé, le blé devenir du vin. Voici une moisson d'orge, une moisson déjà jaunissante : elles l'ont sans peine produite, à n'importe quelle occasion, pour le premier prétexte venu. Quant aux âmes des mortels, elles n'ont aucune difficulté à les faire passer dans le séjour d'en haut ou dans le séjour d'en bas[4].

1. L. Havet, *ouvr. cité,* p. 248. Act. II, sc. III, v. 19 :

...planetae
Potentes, anseres importuni et cynocefali truces.

2. L. Havet, *ouvr. cité,* chap. I, *La Pièce,* p. 2.
3. L. Havet, *ouvr. cité,* p. 251. Act. II, sc. III, v. 48 :

Arpyae, capripedes, furiae, noctivagae, simiae,
Hirquicomantes, ululae, nocturnae striges.

4. L. Havet, *ouvr. cité,* p. 248 et suiv. Act. II, sc. III :

v. 23. Syc. *Illosne mihi, quaeso, tu loqueris, numeris qui totum rotant,*
Planetas? — Mand. — *Ipsos, nec visu faciles, nec dictu affabiles :*

Klinkhamer[1] a prétendu trouver dans tout ce passage des allusions satiriques au gouvernement de l'Empire : les planètes seraient les principaux magistrats qui exilent certains citoyens, frappent à leur gré les riches de nombreux impôts, exigent des droits des entreprises maritimes, font passer le produit de la moisson d'une contrée dans une autre, établissent des tributs tantôt de vin, tantôt de blé, mettent à mort ou élèvent aux plus hautes dignités les gens qu'il leur plaît. — Il est beaucoup plus simple d'admettre que Mandrogéronte débite une espèce de boniment où il énumère tous les pouvoirs que le vulgaire attribuait aux planètes.

L'astrologie classique reconnaît que l'influence des planètes produit les tempêtes qui bouleversent la mer, et les orages qui détruisent les récoltes[2]; la « descente ou chute des âmes »[3], l'habitation des âmes des hommes, après la mort, dans les étoiles[4], sont des dogmes astrologiques ou des croyances populaires d'origine astrologique. D'autre part, la magie et l'astrologie se sont assez vite confondues dans les superstitions vulgaires. « Les adaptateurs avaient fait du tout un véritable chaos[5]. » Il est exact que les planètes s'attaquent aux moissons par des tempêtes effroyables *(diris tempestatibus)*, mais il est inexact qu'elles aient, comme le prétend Mandrogéronte, le

Atomos in orbe volvunt, stellas numerant, mariaque aestimant,
Mutare sola non possunt sua.
v. 31. *Messes hac transferunt atque illac diris tempestatibus.*
v. 33. *Istis licet species rerum omnium atque formas vertere*
Uti libuerit : sed quot gradibus et transfusionibus !
.....Aliud jubent ex alio; triticum
Ex vino subito fieri videas, vinum ex tritico; hordei
Jam flava seges facile efficitur ex quovis titulo et nomine.
Mortales vero addere animas sive inferis nullus labor
Sive superis.

1. *Querolus*... recensuit et illustravit S. C. Klinkhamer, Amstelodami, 1829. — Notes des pages 95 et suiv. : *Accuratius inspicienti apparebit auctorem obliqua oratione Imperatorum aulicos, praecipuos magistratus ac sacerdotes tetigisse*... — Planetas. *Intelligit autem, opinor, praesides provinciarum aliosque magistratus*... — Atomos. *Nec ignorabatur praesides ac praetores saepe plebeios homines ex alio loco in alium pro lubitu transponere*... — Stellas. *Cives ditiores recensent e quorum bonis laboranti fisco succurratur*... — Maria. *Magistratus computant quid ex vectigalibus maritimis percipi possit*... — Messes. *Romani praefecti, aere ferentibus incolis, frumentum ex alia regione in aliam transportari curabant*... — Triticum. *Poterat vinum quod ex alia regione afferebatur cum alterius loci frumento commutari*... — Inferis. *Hominem vel necare vel in summas dignitates evehere.*

2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 363 et suiv.

3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 23.

4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 548, 551, n. 1.

5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 363.

pouvoir de les faire passer d'un lieu dans un autre *(messes hac transferunt atque illac)*. C'est à l'incantation magique *(cantus)* qu'il appartient de transporter les fruits de la terre d'un champ dans un autre[1]. La production spontanée d'une moisson et la métamorphose du blé en vin et du vin en blé sont aussi des prodiges qui appartiennent au domaine de la magie. Le prétendu *mathematicus* confond l'astrologie et la magie; et il est probable qu'à son époque la même confusion dominait l'esprit superstitieux de la foule.

Après avoir disserté sur les planètes, Mandrogéronte s'occupe de tirer l'horoscope de Querolus. A propos des termes techniques employés dans cet horoscope, M. Havet exprime une hésitation : « Je ne puis dire si les paroles de Mandrogéronte auraient offert un sens à un astrologue, ou bien si c'est un grimoire de fantaisie, comme les explications astronomiques données par Sganarelle à Géronte[2]. » Voici les paroles que prononce le fourbe[3] :

Mand. — Que déclarons-nous[4] pour ce qui est de l'heure?
Syc. — Entre la sixième et la septième heure[5].

1. Virgile, *Églogue* VIII, v. 99 : *Atque satas alio vidi traducere messes.* — Tibulle, VIII, v. 19 : *Cantus vicinis fruges traducit ab agris..*

2. L. Havet, *ouvr. cité*, Additions et corrections, p. VII, n. 1.

3. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 261 et suiv. Act. II, sc. III :

v. 150. Mand. *Quid horae nuncupamus?* — Syc. *Inter sextam et septimam.*
Mand. *Nihil fefellit, de clepsydra respondisse hominem putes.*
Hem! Quid igitur? Mars trigonus, Saturnus Venerem respicit,
Juppiter quadratus est, Mercurius huic iratus est,
Sol rotundus, Luna in saltu est : collegi omnem jam tuam
Genesim, Querole. Mala fortuna te premit.
v. 183. Mand. *Nescis, Querole, fatum ac decretum momentis regi?*
Quer. *Quid igitur?* — Mand. *Hora est istaec; synastria*
Mihi placet. Nisi jam nunc aliquid geritur, frustra huc venimus.

M. Havet traduit ainsi les vers 152-154 : « Hum! voyons : Mars en triangle, Saturne regarde Vénus, Jupiter en carré, Mercure fâché contre Jupiter, le Soleil rond, la Lune en danse. » Dans les *Additions et corrections* (p. VII), le traducteur corrige « la Lune saute », et explique : « Terme de comput. Le cycle de dix-neuf ans a des années de douze lunaisons (de 29 ou 30 jours chacune), des années qui ont, en outre, une treizième lunaison de 30 jours, et une année, la dernière, dont la treizième lunaison n'est que de 29 jours. A la fin de celle-ci, le vingt-neuvième jour de la treizième lunaison, au lieu d'être suivi, comme d'ordinaire, d'un *trentième* jour, est suivi, par exception, d'un *premier* jour de lunaison. C'est cette anomalie qui constitue le *saut* de la Lune. » — Au vers 184, M. Havet traduit : « Il y a une constellation favorable qui me plaît tout à fait. »

4. *Nuncupare (nomen, cupare)*, terme de la langue juridique et religieuse, désigne la prononciation solennelle de formules judiciaires ou rituelles. — *Hora* doit indiquer l'*hora natalis* (cf. Horace, *Odes*, II, XVII, v. 19, etc.). Pour dresser et interpréter le thème de géniture d'une personne, il faut connaître l'heure natale de cette personne.

5. La leçon des manuscrits est *inter sextam et tertiam*. L. Havet corrige *inter sextam et septimam* d'après Klinkhamer, qui se fonde sur un passage du *Ludus de morte Claudii*

Mand. — Il n'y a pas d'erreur : on croirait que cet homme répond après avoir consulté la clepsydre. Hum! Qu'est-ce donc? Voici Mars dans le trigone; Saturne regarde Vénus; Jupiter est dans l'aspect quadrat; Mercure est irrité contre lui, le Soleil est rond, la Lune est en exaltation. Voilà, Querolus; j'ai rassemblé tous les éléments de ton thème de géniture. La mauvaise fortune t'accable...

Après avoir établi sa science en disant à sa dupe le nom de ses esclaves et en lui faisant la description de sa maison, il lui persuade d'exécuter une cérémonie mystérieuse qui mettra fin à tous ses maux. Mais le temps presse, il faut se hâter. L'astrologue conclut :

Mand. — Ne sais-tu pas, Querolus, que les destinées sont régies par le moment?

Quer. — Quoi donc?

Mand. — Voici l'heure. La *synastrie* me plaît tout à fait. Si nous n'agissons pas immédiatement, c'est en vain que nous sommes venus ici.

Assurément, tous les termes dont Mandrogéronte fait usage appartiennent au vocabulaire de la science où il prétend être passé maître; les astrologues s'accordent à reconnaître que l'association des signes trois par trois, en triangle, ce qu'on appelle l'aspect trigone, est la figure efficace et bienfaisante par excellence [1], et que, par contre, le tétragone ou aspect quadrat est une association antipathique et défavorable [2]; ils admettent les sympathies et les antipathies mutuelles des planètes [3]; ils entendent par ὕψωμα ou *exaltation* [4] d'une planète le signe et même le degré précis du signe où la planète acquiert ou commence à acquérir son maximum de puissance [5]. Mais

(II, 2) de Sénèque : *Horam non possum certam tibi dicere : facilius inter philosophos quam inter horologia convenit. Tamen inter sextam et septimam erat.* — Querolus doit s'étonner d'entendre Sycophante répondre à la question de l'astrologue et de voir son *hora natalis* si bien connue de ce personnage. Il me semblerait plus naturel d'attribuer, comme le fait Klinkhamer, les paroles de Sycophante à Mandrogéronte : *Ita meditatione videlicet confirmatus edit jam istud suum responsum.* Querolus, émerveillé de l'art de l'astrologue, dirait à son tour : *Il n'y a pas d'erreur*, etc.

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 169.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 170.
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 158, 175-176.
4. Je traduis par *exaltation* le terme *saltus*; v. 154 : *Luna in saltu est.*
5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 193.

si Mandrogéronte est au courant du vocabulaire, il ne semble pas que les rapides observations faites et expliquées en termes techniques par le faux astrologue lui permettent d'interpréter le thème de géniture de Querolus. Il connaît le terme συναστρία [1], mais il serait probablement fort embarrassé de noter à quel moment se produit cette amitié temporaire des astres.

On peut aussi remarquer que Liudprand, qui, on l'a déjà vu, introduit le mot *mandrogerontes* dans sa *Relatio de Legatione Constantinopolitana*, place, par manière de raillerie, une partie du passage que nous venons d'étudier dans un autre de ses ouvrages, l'*Antapodosis* (ἀνταπόδοσις, *restitution, échange*), histoire des événements accomplis de 886 à 952, histoire où l'auteur prétend rendre à chacun selon ses œuvres, récompenser les bons et punir les méchants. Au milieu d'une narration où il est parlé de la manière dont l'empereur Léon VI met à l'épreuve le zèle et la vigilance de ses gardes, Liudprand insère, sans en indiquer l'auteur, cette phrase du *Querolus* : « Mars trigonus, Saturnus Venerem respicit. Jupiter quadratus, Mercurius *tibi* iratus, Sol rotundus, Luna in saltu est; mala fortuna te premit [2]. »

Au xᵉ siècle, les dissertations de Mandrogéronte étaient donc proverbiales comme le sont aujourd'hui celles de Sganarelle, le médecin malgré lui.

Quand, dupé à son tour, le perfide Mandrogéronte a été privé du produit de ses larcins, on l'entend s'écrier :

> Ai-je donc acquis la science de l'astrologie et de la magie pour être déçu par ceux qui sont ensevelis dans la terre? J'ai exposé la fortune d'autrui et je n'ai pu connaître ma propre destinée [3].

La science astrologique du charlatan semble fort médiocre, et la manière dont nous l'avons vu tirer l'horoscope de Querolus permet de conjecturer qu'il lui soit bien difficile de

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 453-454.
2. Cf. Klinkhamer, *ouvr. cité*, notes de la page 117; L. Havet, *ouvr. cité*, note de la page 262.
3. L. Havet, *ouvr. cité*, p. 289. Act. IV, sc. II, v. 11.

Mathesim et magicam sum consecutus, me ut sepulti fallerent?
Aliorum fortunam exposivi, fatum ignoravi meum.

connaître lui-même sa propre destinée par les procédés de l'astrologie.

Longtemps avant l'année où le *Querolus* devait être représenté dans la salle à manger de quelque noble gallo-romain, Cicéron rappelait ces vers du vieux poète Ennius, qui visent aussi bien l'astrologue Mandrogéronte que les devins vulgaires et les astrologues qui cherchaient des dupes au Circus Maximus, le rendez-vous des oisifs et des badauds, entre le Champ de Mars et la Porte Capène, les deux buts de promenade le plus en faveur à Rome :

J'ai le plus profond mépris pour l'augure du pays des Marses, pour les haruspices de village, les astrologues des parages du Cirque, les devins dont Isis dicte les conjectures, les interprètes des songes. Aucun art, aucune science qui vient des dieux ne les inspire. Ce sont des devins superstitieux, des charlatans impudents; ils sont ignorants, ou dénués de bons sens, ou esclaves de leur misère. Ils ne connaissent pas leur chemin et ils prétendent montrer la voie aux autres [1].

Digne héritier de ces *astrologi de circo,* Mandrogéronte, incapable de connaître sa propre destinée, prétendait expliquer celle d'autrui.

Arbiter, voisin aimable et sage conseiller de Querolus, lui démontre qu'il a été le jouet de Mandrogéronte. Le bonhomme est stupéfait :

Oh ! le misérable qui prétendait être un astrologue [2] !

1. Cicéron, *De Divinatione,* I, LVIII, 132 :

Non habeo denique nauci Marsum augurem,
Non vicanos haruspices, non de circo astrologos,
Non Isiacos conjectores, non interpretes somnium :
Non enim sunt ii arte divini aut scientia,
Sed superstitiosi vates impudentesque harioli,
Aut inertes aut insani, aut quibus egestas imperat,
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam...

Atque haec quidem Ennius.

Ribbeck, qui voit dans ces vers un fragment d'une tragédie, *Télamon,* où il ne pourrait être, évidemment, question des Marses, d'Isis et du Circus Maximus, ne fait commencer la citation d'Ennius qu'aux mots *sed superstitiosi.* Les quatre premiers vers, remis en prose, appartiendraient au texte de Cicéron. Il se demande même si les derniers sont de Cicéron ou d'Ennius : *Utrum Ennii sit an Ciceronis dubitari potest* (Ribbeck, *Tragicorum Reliquiae,* 1852, p. 45; *Tragicorum Fragmenta, tertiis curis,* 1897, p. 62). Peu importe, pour la question qui nous intéresse, que ce soit Ennius ou Cicéron qui parle.

2. L. Havet, *ouvr. cité,* p. 300. Act. V, sc. II, v. 15 :

O sceleratum hominem, sese mathematicum qui diceret!

Et, donnant le coup de grâce au charlatan qu'il a suffisamment rendu ridicule, Arbiter ajoute :

Querolus, je te connais pour un homme qui a toujours été humain et miséricordieux. Tu ne laisseras pas partir un homme si distingué; il est capable d'accomplir plus d'une fonction. Tu as à ta disposition un magicien, un astrologue. Seulement — et c'est l'essentiel — il est incapable de commettre un vol[1].

Querolus consent à admettre Mandrogéronte dans sa maison, à titre de parasite. L'astrologue de rencontre — cette manière d'*astrologus de circo* dont il était parlé dans le *De Divinatione* — est donc bafoué par la comédie gallo-romaine, comme l'était par la *comoedia togata* d'Afranius intitulée *Augur* « un de ces charlatans qui trafiquaient grossièrement des secrets de l'avenir et que l'histoire, aussi bien que la satire, nous représente comme ayant élu domicile, malgré les lois, dans le Cirque, au Forum »[2], et par la *comoedia palliata* de Naevius, intitulée *Hariolus,* un de ces sorciers ignorants qui prétendaient, suivant la méthode des haruspices, deviner l'avenir d'après l'examen des entrailles des victimes[3]. Dans le *De Agri cultura,* qui abonde en prescriptions magiques[4], le vieux Caton ordonnait à son fermier de se garder d'entretenir un parasite et de consulter un *hariolus,* un *augure* ou un *astrologue*[5]. Les contemporains de Naevius et d'Afranius, qui croyaient à l'haruspicine officielle et qui vénéraient les *Augures publici populi Romani Quiritium,* dont le collège était le plus ancien des collèges sacerdotaux, s'amusaient de voir sur le théâtre, livrés à la risée de la foule, les *harioli* qui donnaient leurs consultations sur la place publique, et les charlatans qui,

1. L. Havet, *ouvr. cité,* p. 319. Act. V, sc. III, v. 164 :

Hem, Querole! humanum fuisse ac misericordem te scio
Semper : hominem tam elegantem abire ne permiseris.
Non unius officii homo est : magum mathematicumque tu
Hic habes : tantum, quod primum est, furtum facere non potest.

2. Patin, *Études sur la Poésie latine,* t. II, p. 319.

3. Le mot *hariolus,* comme le mot *haruspex,* vient du primitif *haru,* entrailles. Le verbe *hariolor* signifie, d'ordinaire, *déraisonner.* — Pour la comédie de Naevius intitulée *Hariolus,* voir D. de Moor, *Cn. Névius,* Tournai, 1877, p. 54-55.

4. R. Heim, *Incantamenta magica Graeca Latina,* Lipsiae, 1892, n° 201, etc.

5. Cato, *De Agri cultura,* I, v, 4 : *Parasitum ne quem habeat. Haruspicem, hariolum, Chaldaeam ne quem consuluisse velit.* — On sait que, chez les Romains, *Chaldaeus* est synonyme d'astrologue. — Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 545-546.

n'ayant pas le droit de porter le *lituus* et de revêtir la *trabea*, se paraient du nom d'augures.

C'était un grand amusement pour les lettrés gallo-romains, épris de science astrologique, qui avaient approfondi le *Liber Eclogarum* d'Ausone, qui peut-être y avaient collaboré, d'assister, dans une représentation théâtrale intime, aux mésaventures d'un fourbe qui se prétendait astrologue et qui était enfin admis, à titre de parasite, dans l'intimité d'un imbécile, ignorant des recommandations du vieux Caton : l'auteur du *De Agri cultura* n'aurait jamais accepté comme *villicus* le ridicule Querolus qui prend pour parasite un mauvais astrologue de carrefour.

V

Paulin de Nole et l'astrologie.

La comédie gallo-romaine du commencement du ve siècle, œuvre de lettré composée pour des lettrés, tourne en ridicule la prétendue astrologie d'un charlatan. Mais l'Église catholique ne croit pas encore nécessaire de lancer ses malédictions contre une science qui n'est guère que l'amusement érudit des gens du monde.

Nous trouvons assez peu d'allusions à l'astrologie dans ce qui nous reste des œuvres de Paulin de Nole.

Pontius Meropius Anicius Paulinus était né à Bordeaux en 353. Après avoir occupé de hautes fonctions publiques, il se laissa gagner par le mouvement qui entraînait à la vie ecclésiastique les hommes les plus distingués de son temps; malgré l'opposition de ses parents et le chagrin éloquent d'Ausone, qui était resté son ami après avoir été son maître, il se retira en Espagne, vers 390, puis à Nole, en Campanie, ville dont il devint évêque en 409, et où il mourut en 431. Nous ne connaissons à peu près rien des ouvrages que Paulin écrivit avant sa conversion. Tout ce que nous possédons de lui, en prose ou en vers, a été écrit par le prêtre ou par l'évêque.

En l'an 399[1], Paulin adressait une longue lettre à « son

1. Date donnée par Souiry, *Études historiques sur la vie et les écrits de saint Paulin, évêque de Nole*, Bordeaux, 1853, t. I, p. 330.

frère Jovius »[1]. Jovius n'était pas le frère, mais le parent du futur évêque de Nole[2]. C'était un Gallo-Romain, instruit dans les lettres grecques et latines[3], auteur renommé de poèmes historiques[4], et, d'autre part, haut fonctionnaire, percepteur des impôts publics, enrichi, comme tous les publicains, par le facile exercice d'une fonction très lucrative[5]. Jovius ne professait pas de sentiments hostiles au christianisme; loin de là, il avait embrassé la foi chrétienne. Mais, philosophe, homme du monde, il adoptait les doctrines astrologiques, à l'exemple des lettrés de son temps. C'est pourquoi, dans la lettre que Paulin écrit à son parent pour lui démontrer le bienfaisant pouvoir de la divine Providence, il insiste particulièrement sur les erreurs de l'astrologie : c'est une croyance impie d'attribuer aux astres une puissance dont on prétend faire la rivale de la puissance divine[6]; c'est une pratique impie d'adresser un culte aux astres, aussi bien qu'à l'eau, au feu, aux éléments et à la matière en général :

D'où, penses-tu, cette si grande perversité d'orgueil ou de faiblesse d'esprit s'est-elle enracinée dans l'âme des misérables mortels, que, refusant d'adresser leur culte à Dieu, ils se fassent les serviteurs des démons et des éléments qui lui sont soumis, ils vénèrent l'eau, le feu, les astres, les arbres, des simulacres, ce qui est l'outrage le plus impie à la majesté divine[7]?

1. S. Pontii Meropii Paulini Nolani *Opera* (Patrologie de Vienne), ex recensione Guilelmi de Hartel, Vindobonae, 1894, vol. XXIX. Pars I, *Epistulae*, XVI, p. 114-125, *Jovio fratri Paulinus salutem.*

2. Paulini... *Opera* (Patrologie de Vienne)..., vol. XXX. Pars II, *Carmina*, XXII, v. 163 :

Et quem cognatum junctum mihi foedere lactor.

3. Paulini... *Epistulae*, XVI, 6.

4. Paulini... *Carmina*, XXII, v. 21 :

...cum ficta vetustis
Carminibus caneres, vel cum terrena referres
Gesta, triumphantum laudans insignia regum...

5. Paulini... *Epistulae*, XVI, 6. — Pour la carrière administrative de Jovius, voir A. Buse, *Saint Paulin, évêque de Nole*, traduction française de Dancoisne, Paris, 1858, p. 349.

6. Paulini... *Epistulae*, XVI, 4 : *Si de motibus vel ordinibus astrorum, ut quidam volunt, pendent, de igniculis non solum Deo sed et mundo ipso minoribus, immo etiam mundi ipsius tertiam partem ministerio famulae lucis ornantibus, istam, quam Deo aemulam facis potestatem trahunt.*

7. Paulini... *Epistulae*, XVI, 9 : *Unde enim putas tantam miseris mortalibus vel superbiae, vel ignaviae perversitatem inolevisse, ut, non colentes Deum, daemoniis aut elementis subditis sibi serviant, aquas, ignem, sidera, arbores et simulacra venerantes cum impiissima divinae majestatis injuria?*

En même temps que cette lettre, Paulin envoyait à Jovius un poème de 166 vers hexamètres, où il développait quelques-uns des thèmes que la lettre en prose avait déjà exposés[1]. Dans ce poème, Paulin démontre assez longuement que le vrai Dieu gouverne le ciel, la mer et les astres, en vertu de la puissance qui lui a permis de les créer[2]. Le miracle dont Jonas a été l'objet lui est une preuve que Dieu règle le mouvement des astres comme celui de la mer[3]. Ces astres, d'ailleurs, n'ont aucune puissance particulière et les dogmes de l'astrologie sont vains :

Et, maintenant, admirons Platon qui imagine trois déesses de la destinée, les calculs d'Aratus, les planètes diversement colorées de Manéthon. Qu'ils nous disent, je le demande, où ils plaçaient les heures rapides de ceux qui naissent, sous quels signes allait chacun des astres, alors que le pieux Ézéchias, par la vertu de sa prière pleine de foi, changeait le cours des astres, portait le trouble dans le mouvement de la sphère céleste par l'ordre qu'il donnait à la lumière du Soleil de reculer? Ou, lorsque, au commandement d'un chef saint, le même Soleil retardait la nuit, arrêtait la marche du jour, pour donner au peuple sacré le temps de compléter sa victoire, alors que l'axe de l'univers resta immobile, après que le monde lui-même eut reculé, pour que dans la journée prolongée un grand triomphe pût contenir[4].

C'est la tradition de l'Écriture Sainte qui doit réfuter les erreurs de l'astrologie : il est question dans l'*Epistula* XVI

1. Buse, *ouvr. cité* (traduction Dancoisne), p. 350. — *Carmen* XXII (Patrologie de Vienne), vol. XXX, p. 186-193.

2. *Carmen* XXII, v. 89 :

...caelum, mare, sidera, ventos,
Qua fecit virtute, regens.

3. *Carmen* XXII, v. 108 :

Nonne docet dicione Dei mare et astra moveri?

4. *Carmen* XXII, v. 124 :

Nunc tria miremur texentem fata Platonem,
Aut Arati numeros aut picta Manethonis astra?
Dicant, quaeso, ubi tunc rapidas nascentibus horas
Ponebant, et quae quibus ibant sidera signis,
Cum pius Ezechias, fidei virtute precatus,
Verteret astrorum cursus caelique meatus
Turbaret jussis retroacto lumine Solis?
Vel ducis imperio sancti cum sisteret idem
Dilata Sol nocte diem, ut victoria sacri
Profligaretur populi, stetit orbe recurso
Libra poli, ut magnos caperet lux aucta triumphos.

des déesses de la destinée dont parle Platon[1]. Par *les calculs d'Aratus (Arati numeros)*, Paulin entend les Διοσημεῖαι, ce cours poétique de météorologie populaire[2], où sont énumérés les signes des temps et les pronostics. Dans le poème astrologique qui porte le nom de Manéthon, et qui a pour titre Ἀποτελεσματικά, « assemblage confus, dont la plus grande partie, tout au moins, semble trahir une origine à peu près contemporaine d'Alexandre Sévère, tandis que d'autres parties appartiennent au IVe siècle[3], » il est question des diverses couleurs des planètes. « On sait, » dit M. Bouché-Leclercq[4], « combien il est difficile de s'entendre sur le sens des mots exprimant les couleurs, et surtout leurs nuances. » Paulin fait bon marché de l'*heure natale (rapidas nascentibus horas)* et des *chronocratories zodiacales (quae quibus ibant sidera signis)*[5]; il ne veut savoir qu'une chose, c'est que les astres, le Soleil lui-même, sont entre les mains de Dieu des agents de miracles qui se produisent en faveur de quelques élus, tels que Josué et Ézéchias.

Le miracle d'Ézéchias est rapporté dans le deuxième livre des *Rois* et dans le livre du prophète Ésaïe. Ézéchias, roi de Juda, fils et successeur d'Achaz, est atteint d'une grave maladie. Le prophète Ésaïe lui promet qu'il sera guéri par la volonté de l'Éternel.

Or, Ézéchias avait dit à Ésaïe : « Quel signe aurai-je que l'Éternel me guérira?... »

Et Ésaïe répondit : « Voici le signe que l'Éternel te donne pour t'assurer qu'il accomplira la parole qu'il a prononcée : l'ombre s'avancera-t-elle de dix degrés, ou rétrogradera-t-elle de dix degrés? »

1. *Epist.*, XVI, 4 : *Quod deliramentum ne vulgo imputemus aut nimium philosophos admiremur. Platone etiam delirante narratur, qui in gremio anus pensum Necessitatis exponit et tres ei filias addit concinentes et versantes fusum et per fila ludentes...* — Voir Platon, *De Re publ.*, X, p. 617, B.

2. A. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, t. V, Paris 1899 ; *Période alexandrine*, p. 226.

3. A. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, t. V, Paris, 1899 ; *Période romaine*, p. 805.

4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 314, n. 2. — Voir, p. 313-315, les listes des couleurs attribuées par Ptolémée, Héphestion, Démophile, le pseudo-Manéthon, etc., aux diverses planètes.

5. Pour les *Chronocratories zodiacales*, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 489 et suiv.

Et Ézéchias dit : « C'est peu de chose que l'ombre s'avance de dix degrés ; non, mais que l'ombre rétrograde de dix degrés. »

Et Ésaïe, le prophète, cria à l'Éternel ; et il fit rétrograder l'ombre par les degrés par lesquels elle était descendue au cadran d'Achaz, dix degrés en arrière [1].

Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Ésaïe ; et le Seigneur lui dit...

« Et ce signe t'est donné par l'Éternel pour t'assurer que l'Éternel accomplira cette parole qu'il a prononcée :

« Voici, je vais faire rétrograder l'ombre des degrés par lesquels elle est descendue au cadran d'Achaz, de dix degrés en arrière avec le Soleil ; et le Soleil rétrograda de dix degrés par les degrés par lesquels il était descendu [2]. »

On sait que le roi Achaz était amateur de nouveautés et d'inventions. C'est probablement chez les Assyriens, avec lesquels il était en rapports suivis, qu'il dut se procurer le cadran solaire dont il est question dans le livre d'Ésaïe et dans le second livre des *Rois*. Il n'est pas de notre sujet de rechercher en quoi consistait le miracle du cadran [3]. Quant au miracle que l'Éternel permit à Josué d'accomplir, on en connaît bien toutes les circonstances :

Alors Josué parla à l'Éternel le jour que l'Éternel livra l'Amorrhéen aux enfants d'Israël, et il dit en présence d'Israël : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon, et toi, Lune, arrête-toi dans la vallée d'Ajalon. »

Et le Soleil s'arrêta et la Lune aussi, jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre du Juste ? Le Soleil donc s'arrêta au milieu des cieux et ne se hâta point de se coucher, environ un jour entier.

Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant ni après, l'Éternel exauçant la voix d'un homme ; car l'Éternel combattait pour les Israélites [4].

Paulin fait encore allusion au miracle de Josué dans un de ses poèmes (*Carmen* XXVI) en l'honneur de la fête de saint Félix, ancien évêque et patron vénéré de Nole. C'est en

1. *Rois*, II, XX, versets 8-11.
2. Ésaïe, XXXVIII, versets 4, 7-8.
3. On trouvera l'explication orthodoxe dans le *Dictionnaire de la Bible*, par Bost, Paris, 1849, t. I, p. 157, article *Cadran solaire*.
4. Josué, X, versets 12-14.

l'an 401; les Goths ravagent l'Italie et Paulin invoque l'intercession du saint que ses miracles ont rendu illustre :

Demande, je t'en supplie, au Christ très bon de se mettre de notre parti. Il est ton Dieu, celui-là même au nom duquel le vaillant Josué ordonna au Soleil et à la Lune de s'arrêter pour qu'il eût le temps de compléter son triomphe. Puisque le Seigneur t'a permis de veiller à la prospérité de l'Empire romain, commande, Félix, aux éléments qui te sont soumis de travailler en esclaves à notre bien. Que les astres arrêtent leur course pour prolonger la durée du jour; à ta voix, que le Soleil s'arrête; que la Lune, d'accord avec toi, reste immobile, tenant fixes les astres dans leur cours interrompu, jusqu'à ce que la victoire de Rome soit complète[1].

Saint Augustin, qui est l'ami de Paulin[2], s'appuie, lui aussi, sur le double miracle de Josué et d'Ézéchias pour prouver que Dieu seul peut modifier les lois fixes et immuables du cours des astres, lois qu'il a lui-même établies[3]. Les deux auteurs chrétiens citent les mêmes miracles bibliques pour en tirer les mêmes conclusions en faveur de leur foi religieuse. Il m'est impossible de comprendre ce que veut dire M. Bouché-Leclercq quand, à ce propos, il écrit la phrase suivante : « Saint Paulin de Nole, un ami de saint Augustin, s'essayant aussi au sarcasme, s'égaie d'une façon bien imprudente aux dépens des Chaldéens qui voyaient leurs calculs dérangés par les miracles (*Epist.*, 38). Il rit de leur désarroi le jour où le Soleil s'arrêta

1. *Carmen* XXVI, v. 246 :

Posce, precor, placidum nostris accedere Christum
Partibus; ipse tuus Deus est, quo fortis Iesus
Stare suis jussit Solem Lunamque triumphis.
Et tibi cum Dominus Romani prospera regni
Adnuerit, famulis elementis praecipe, Felix,
Ad nostrum servire bonum; procedat et astris
Stantibus aucta dies; stet Sol tibi Lunaque concors
Haereat, obfixo suspendens sidera cursu
Dum Romana suum capiat victoria finem.

2. Pour les rapports de Paulin et d'Augustin, voir Buse, *ouvr. cité* (traduction Dancoisne), première partie, chap. X, p. 249-268. — F. Lagrange, *Histoire de saint Paulin de Nole*, Paris, 1877, chap. XI, p. 249-272.

3. Sancti Aurelii Augustini *De Civitate Dei* (édit. B. Dombart, Teubner, vol. II), XXI, VIII : *Quid ita dispositum est ab auctore naturae, caeli et terrae, quem ad modum cursus ordinatissimus siderum? Quid tam ratis legibus fixisque firmatum?... Nos autem in divinis libris legimus etiam Solem ipsum et stetisse, cum hoc a Domino Deo petivisset vir sanctus Jesus Nave, donec coeptum proelium victoria terminaret, et retrorsum redisse, ut regi Ezechiae quindecim anni ad vivendum additi hoc etiam prodigio promissioni Dei significarentur adjuncto.*

sur l'ordre du prophète rassurant Ézéchias (il aurait pu ajouter : et le jour où il s'arrêta sur l'ordre de Josué), et il leur demande ce qu'ils faisaient alors[1]. »

Dans l'*Epistula* XXXVIII, adressée à Aper[2], Paulin exhorte son correspondant, homme riche et avocat éloquent, à acquérir la perfection chrétienne et à dédaigner les avantages du monde. Il ne parle ni des Chaldéens, ni du prophète qui rassure Ézéchias. Par contre, dans le *Carmen* XXII, il rappelle aussi bien le jour où le Soleil s'arrêta sur l'ordre de Josué que celui où il rétrograda sur la prière du prophète Ésaïe. Mais il semble difficile de trouver des essais de sarcasme dans le poème grave et austère adressé à Jovius. Paulin interpelle Platon, Aratus et Manéthon; je ne vois aucun passage où il « s'égaie d'une façon bien imprudente aux dépens des Chaldéens », dont il ne dit pas un mot.

Abstraction faite de la lettre et du poème adressés à Jovius, et du *Carmen* XXVI, on ne trouve dans le reste de l'œuvre de Paulin que de très vagues allusions astrologiques.

Il suffira de citer le *Carmen* XIX[3], où l'on voit un catastérisme orthodoxe remplacer la croyance païenne aux génies protecteurs : le *genius loci*[4] devient la *stella loci*. C'est ainsi que saint Félix, après sa mort, est l'étoile protectrice de la ville de Nole[5]. Paulin veut-il dire que l'âme du saint a passé dans une étoile ? Je ne crois pas qu'il convienne d'attribuer un sens strict à l'expression plutôt poétique de l'auteur du *Carmen natalicium*.

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 622, n. 4.

2. Paulini *Opera* (édit. G. de Hartel). Pars I, *Epistulae*, p. 323, *Epist.* XXXVIII : *Sancto et merito venerabili ac dilectissimo fratri Apro Paulinus.* — Dans les anciennes éditions, comme dans la Patrologie de Vienne, l'*Epistula* XXXVIII est la lettre à Aper.

3. *Carmen* XIX. *De Sancto Felice natalicium Carmen* VI.

4. Cf. Virgile, *Énéide*, V, v. 95 :

Incertus Geniumne loci famulumne parentis
Esse putet...

Énéide, VII, v. 136 :

...Geniumque loci primamque deorum
Tellurem Nymphasque et adhuc ignota precatur
Flumina...

5. *Carmen* XIX, v. 12 :

...Sed Nola sepulti [Felicis]
Facta domus, tanquam proprio sibi sidere plaudit.
Omnis enim quacumque jacet mandatus in ora
Martyr stella loci simul et medicina colentum est.

Telle l'étoile du matin, messagère du Soleil qui vient dissiper les ténèbres de la nuit, tel le saint évêque, envoyé par Dieu, a dissipé dans son diocèse de Nole les ténèbres de l'ignorance et de l'idolâtrie[1]. Après avoir été affranchi de la vie terrestre, Félix conserve ce rôle d'étoile bienfaisante. Mais rien ne prouve que Paulin place le défunt évêque de Nole parmi les étoiles, comme certains auteurs chrétiens devaient mettre des patriarches dans le Zodiaque et des anges dans les planètes[2]. L'ancien élève d'Ausone a conservé, malgré sa conversion, des habitudes de rhétorique : c'est le rhéteur plutôt que le théologien qui fait de l'âme de Félix la *stella loci*, l'étoile protectrice de Nole.

VI

Rareté des allusions à l'astrologie chez les auteurs gallo-romains, chrétiens ou païens, de la fin du IVe siècle et du commencement du Ve.

Sur les cinquante lettres de Paulin qui nous ont été conservées, quatorze sont adressées à Sulpice Sévère, l'ami le plus ancien et le plus cher de l'évêque de Nole. Né en Aquitaine vers l'an 360, Sulpicius Severus, avocat et juriste réputé, quitta le monde à la mort de sa jeune femme. Il suivait ainsi l'exemple de son ami Paulin, qui déjà, sans attendre d'être veuf, s'était retiré dans la vie religieuse. Le nouveau converti s'attacha à saint Martin, évêque de Tours, qui exerça sur lui une profonde influence. Il mourut vers 410, après avoir publié un certain nombre d'ouvrages pendant les premières années du Ve siècle.

Dans le second de ses deux livres de *Chronica*, — abrégé de l'Ancien Testament et de l'histoire de l'Église jusqu'à l'an 400, — Sulpice Sévère parle souvent d'Hilaire de Poitiers, qui fut

1. *Carmen* XIX, v. 219 :

Ergo ubi Nolanis Felix ut stella tenebris
Fulsit ab ore Dei veniens, verbumque medendi
Ore gerens, tanquam venturo Sole serenus
In matutino laetum jubar exserit ortu.
Phosphorus, occiduisque novus praefulget in astris,
Nuntius instantis cessura nocte diei...

2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 623.

célèbre par ses polémiques contre les doctrines ariennes. Évêque de sa ville natale en 350, il figure à ce titre au concile de Béziers (356), où il combat l'évêque arien d'Arles, Saturnin. Exilé en Asie par l'empereur Constance II, protecteur de Saturnin, Hilaire rentre dans les Gaules vers 360, remonte sur son siège épiscopal à l'avènement de Julien et meurt vers 370, n'ayant cessé de combattre l'arianisme jusqu'à ses dernières années.

Il est à remarquer que dans les divers traités qui nous restent de ce polémiste que l'impétuosité de son éloquence avait fait surnommer par saint Jérôme « le Rhône de l'éloquence latine »[1], l'adversaire de l'arianisme ne combat nulle part l'astrologie qui, apparemment, ne donnait point de prise à ses attaques. Hilaire fait simplement une profession de foi où il déclare que le cours régulier des astres n'est pour lui qu'une preuve de la toute-puissance de Dieu. Les constellations des Pléiades et du Chariot et la planète Vénus accomplissent leurs évolutions suivant les ordres divins[2]. Le soleil et la lune n'ont sur l'homme qu'une influence physique : le soleil nous brûle, la lune nous glace[3]. Hilaire ne semble même pas admettre que les astres aient jamais pu être chez les païens l'objet d'une superstition spéciale. Parmi les faux dieux dont il donne le catalogue, il cite le ciel, l'air, les eaux, les métaux, les arbres, les rochers, les morts devenus des héros[4]. Quand il célèbre la puissance de Dieu établie sur toutes les nations, le commentateur des Psaumes dit que les temples des faux dieux ont été détruits et leurs statues renversées, que l'intervention des

1. *Comment. ad Gal.*, lib. II, *Praef.* : *Eloquentiae latinae Rhodanus.*

2. *De Trinitate* liber XII, LIII (Migne, *Patrologie*, t. X, col. 467) : *Religiosa est fides ubi est etiam naturalis inscientia. Nam, cum erexi in caelum tuum hos luminis mei infirmes oculos, nihil aliud esse quam caelum tuum credidi. Hos enim astriferos in eo circulos et annuos recursus et vergilias et septentrionem et luciferum, diversa ministeriorum suorum sortitos officia conspiciens, Deum te in his, quorum intellegentiam non complector, intellego.*

3. *Tractatus in* CXX *Psalmum*, 12 (Migne, *Patrologie*, t. IX, col. 659) : *Elementorum horum natura hanc in se efficientiam habet, ut unumquodque eorum in suo tempore humanorum corporum vires per demutationem imbecillae in nobis substantiae infirmet, ut sol calore, luna frigore adurat.*

4. *Tractatus in* LXV *Psalmum*, 7 (Migne, *Patrol.*, t. IX, col. 427) : *Alii solum caelum, quia igneum sit; alii aera, quia motu ac naturâ indissecabili circumferatur; alii aquas, quia indefesse fluant, Deum nuncupant. Plures terrae metalla, robora, scopulos, herbas, deos adoraverunt. Nonnulli deos esse aut putrefactorum corporum ossa, aut deflagrantium rogorum busta mentiti sunt : horum omnium conditorem Deum nescientes.* — 17 (col. 431) : *Non utique illos, quos deos putabatis, heroum nomina, vel elementorum creationes, vel materiem metallorum.*

saints a réduit les haruspices au silence et ruiné l'autorité des augures[1] : il ne mentionne pas la destruction de la superstition astrologique en même temps que celle de l'augurat et de l'haruspicine.

Dans son *Commentarius in Mathaeum*, il semble qu'Hilaire aurait dû être amené à discuter les doctrines astrologiques dans leurs rapports avec l'orthodoxie chrétienne, à propos de l'examen du passage où l'évangéliste dit que les Mages ont vu en Orient l'étoile du Christ et, guidés par l'étoile, sont venus adorer le roi des Juifs[2]. Mais le commentateur se borne à une explication allégorique : si les Mages ont été les premiers à apercevoir l'étoile, cela veut dire que les gentils croiront en Jésus-Christ, que les hommes les plus éloignés de la connaissance de Dieu connaîtront la lumière qui a brillé au moment de la naissance du Sauveur[3].

L'examen des œuvres d'Hilaire permet de conclure que l'évêque de Poitiers ne s'occupe jamais de l'astrologie et évite les occasions où il aurait pu exposer ses idées sur les rapports de cette science avec les dogmes du christianisme.

Le disciple et l'ami de saint Hilaire de Poitiers, saint Martin, évêque de Tours, n'a pas eu, lui non plus, dans son apostolat très actif, à s'occuper de combattre la croyance à l'astrologie.

Fils d'un tribun des soldats, qui était païen, Martin, né en Pannonie, vint, après avoir été libéré du service militaire, résider auprès d'Hilaire à Poitiers; il suivit son maître en exil, rentra avec lui dans les Gaules et fonda le monastère de Locociacum (Ligugé). Élu, malgré lui, évêque de Tours, en 371, il mourut à la fin du IVe siècle.

Saint Martin n'a laissé aucun ouvrage. On ne saurait s'en étonner. « Cet ancien soldat — dit M. Boissier[4] — était fort

1. *Tractatus in* CXXXVII *Psalmum*, 10 (Migne, *Patrol.*, t. IX, col. 789) : *Templa collapsa sunt, simulacra mutata sunt, haruspices interventu sanctorum silent, augurum fides fallit.*

2. Mathieu, II, verset 2. — Voir, dans *L'Astrologie grecque* de Bouché-Leclercq, « *L'astrologie et l'orthodoxie chrétienne : l'étoile des Mages.* » p. 609-614.

3. *Commentarius in Mathaeum*, I, 5 (Migne, *Patrol.*, t. IX, col. 922) : *Stellae autem ortus primum a Magis intellectus indicat mox gentes in Christum credituras et homines professionis longe a scientia divinae cognitionis aversae lumen quod statim in ortu ejus exstitit cognituros.*

4. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, l. IV, chap. II, p. 53.

illettré, ce qui n'empêche pas que toute une littérature soit née à côté de lui et de son inspiration. » Sulpice Sévère est le premier et le plus important des auteurs qui se sont consacrés à perpétuer le souvenir de l'évêque de Tours. Nous avons de lui une *Vita Sancti Martini* où le merveilleux abonde. Le biographe attribue à son patron une foule de miracles magiques dont il se complaît à décrire tous les détails.

Durant son sommeil, Martin voit lui apparaître Jésus-Christ entouré de la multitude des anges[1]; en état de veille, il rencontre sur son chemin le diable, qui a pris la forme d'un homme, qui le menace et qu'il met facilement en fuite par une citation des psaumes[2]. Par la prière, Martin guérit une jeune fille mourante[3], se guérit lui-même d'une cruelle maladie[4], ressuscite un catéchumène mort à la suite de fièvres violentes[5] et un esclave qui s'est suicidé[6]. Son baiser de paix fait disparaître le mal horrible qui rongeait un lépreux[7]. Par le signe de la croix, qu'il trace en l'air, il contraint à s'arrêter des paysans suspects de célébrer une procession païenne; et, quand bon lui semble, il leur permet de se remettre en route[8]. Il détruit nombre de temples des faux dieux malgré la résistance de la *rustica multitudo;* quand cette résistance est trop forte, des anges armés de piques et de boucliers se présentent à lui, annonçant qu'ils ont mission de le protéger dans son œuvre sainte[9].

Martin délivre les démoniaques[10] et chasse les esprits immondes. Placée sur la poitrine d'une jeune fille malade, une lettre écrite par l'évêque de Tours fait immédiatement disparaître la fièvre[11]. Grièvement blessé à la suite d'une chute dans un escalier, le saint est mis hors de danger par un baume salutaire que les anges répandent sur son corps tout couvert

1. *Vita S. Martini*, III, 3 (édit. de C. Halm, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vindobonae, 1866).
2. *Vita S. Martini*, VI, 1-2.
3. *Vita S. Martini*, XVI.
4. *Vita S. Martini*, VI, 6.
5. *Vita S. Martini*, VII.
6. *Vita S. Martini*, VIII.
7. *Vita S. Martini*, XVIII, 3.
8. *Vita S. Martini*, XII.
9. *Vita S. Martini*, XIV, 5.
10. *Vita S. Martini*, XVII, XVIII.
11. *Vita S. Martini*, XIX, 1-2.

de contusions[1]. Il guérit lui-même d'un mal d'yeux très violent Paulin le futur évêque de Nole[2]. Il connaît l'avenir : il fait aux grands de la terre des prédictions qui se réalisent[3]. Il converse avec les anges ; par le signe de la croix et par le secours de la prière, il triomphe du diable, qui, pour le séduire, emploie mille artifices et se présente à lui sous la forme de Jupiter, de Mercure, de Vénus ou de Minerve[4] ; il confond les auteurs de prétendus miracles et les faux prophètes[5].

En somme, l'évêque de Tours est un thaumaturge devin et magicien ; en aucune occasion, il ne se montre astrologue. Il s'attache à détruire les superstitions païennes des paysans gaulois[6] ; il fait démolir leurs temples et abattre leurs arbres sacrés qui sont dédiés au démon[7] : ces païens n'ont jamais recours aux pratiques de l'astrologie pour lutter contre le saint. Le diable, les faux prophètes, les magiciens, auteurs de prodiges, tâchent de le tromper ou de le vaincre ; il n'a jamais affaire aux *mathematici* et aux *Chaldaei*.

Dans ses *Dialogues*, Sulpice Sévère s'occupe encore des miracles de saint Martin. Il en fait ressortir la valeur bienfaisante par rapport aux prodiges sans effet salutaire que provoquent les ermites de la Thébaïde. L'occasion des *Dialogues* est amenée par l'arrivée inattendue de Postumianus, qui était depuis longtemps en Égypte et que l'influence d'un songe a attiré vers son ami Sévère[8]. Celui-ci ne s'étonne en rien de ce pouvoir merveilleux des songes. Postumianus raconte longuement les relations merveilleuses qui existent entre les anachorètes et les bêtes féroces du désert : l'un d'eux nourrit de dattes qu'il lui présente dans sa main un lion qu'il congédie ensuite sans difficulté[9] ; un autre donne quotidiennement à une louve les restes de son repas ; un jour, la bête vole un pain et le remords

1. *Vita S. Martini*, XIX, 4-5.
2. *Vita S. Martini*, XIX, 3.
3. *Vita S. Martini*, XX.
4. *Vita S. Martini*, XXI-XXII.
5. *Vita S. Martini*, XXIII-XXIV.
6. *Vita S. Martini*, XII, 2... *quia esset haec* [profani sacrificiorum ritus] *Gallorum rusticis consuetudo.*
7. *Vita S. Martini*, XIII, 2 : ...*arborem illam succidi oportere, quia esset daemoni dicata.*
8. *Dial.*, I, 1, 3.
9. *Dial.*, I, XIII, 8.

de sa faute la tient éloignée jusqu'au moment où les prières du saint homme la rappellent pour lui accorder son pardon[1]. Un troisième guérit en invoquant le nom de Dieu les petits d'une lionne qui étaient aveugles-nés[2]. Le *Dialogue I* contient le récit d'une foule de miracles de ce genre.

Les *Dialogues II* et *III*[3] sont consacrés au récit par Sulpice Sévère d'un grand nombre de miracles de l'évêque de Tours dont il n'était pas parlé dans la *Vita S. Martini*. Là encore, le saint n'a jamais recours à l'astrologie pour la production de ses miracles et n'a jamais besoin de combattre et de vaincre les astrologues païens. Il lutte avec les dieux : Mercure est redoutable, car c'est l'ancienne divinité des Gaulois[4]; quant à Jupiter, qui n'a jamais été l'objet d'un culte spécial en Gaule, ce n'est pour Martin qu'une brute hébétée[5]. Les démons, quels qu'ils soient, les impies et les hérétiques sont confondus par la puissance miraculeuse de l'évêque de Tours qui ne rencontre jamais un astrologue parmi ses adversaires.

Les trois *Epistulae* authentiques de Sulpice Sévère complètent la *Vita* et les *Dialogi;* rédigées dans le même esprit, elles rapportent d'autres miracles du saint. Les sept lettres dont l'authenticité est douteuse ne contiennent rien de notable; pas plus que dans les premières, on n'y trouve d'allusions à l'astrologie.

La plus grande partie des deux livres de *Chronica* publiés par le panégyriste de saint Martin donne un abrégé de l'Ancien Testament[6]. On sait que les Juifs étaient enclins à l'astrolâtrie. Moïse leur interdit sévèrement d'adorer le soleil, la lune, les étoiles, toute l'armée des cieux[7]; plus tard, au temps du roi Osée et du roi Manassé, ils élèvent des autels à toute cette armée des cieux[8]. Sulpice Sévère ne dit rien de la prescription

1. *Dial.*, I, XIV.
2. *Dial.*, I, XV.
3. A. Ebert (*Histoire générale de la littérature du Moyen-Age en Occident*, traduct. franç., tome I, Paris, 1883, p. 356, note 3) n'admet que deux *Dialogues*, dont le premier serait composé du premier et du second des éditions ordinaires. Halm conserve encore, comme plus commode, la division en trois *Dialogues*.
4. Cf. César, *De Bello Gallico*, VI, XVII.
5. *Dial.*, II, XIII, 6 : *Mercurium maxime patiebatur infestum; Jovem brutum atque hebetem esse dicebat.*
6. *Chron.*, I; *Chron.*, II, I-XXVI.
7. *Deutéronome*, IV, verset 19.
8. *Rois*, II, XVII, verset 16; XXI, versets 3, 5.

de Moïse; il se borne à rappeler qu'Osée surpassa en impiété tous les rois, ses prédécesseurs[1], et que Manassé quitta Dieu pour pratiquer les cultes impies[2]. Les *Chronica* prennent au sens de magiciens, *magi*, le nom de *Chaldaei*[3], qui est généralement en latin synonyme d'astrologues; Sulpice Sévère supprime même toutes les mentions que l'Ancien Testament fait des astrologues. Ainsi, le *Livre de Daniel* dit que « le roi Nabuchodonosor commanda qu'on appelât les magiciens, les astrologues, les enchanteurs et les Chaldéens pour lui expliquer ses songes »[4]. Le passage correspondant des *Chronica* dit simplement que le roi « fit appeler pour interpréter le songe les Chaldéens qui au moyen de leurs arts magiques et de l'examen des entrailles des victimes paraissaient connaître les choses cachées et prédire l'avenir »[5]. Les chapitres qui résument l'histoire des quatre premiers siècles de l'ère chrétienne ne fournissent aucun renseignement sur les doctrines astrologiques.

Il semble que Sulpice Sévère évite de parler de l'astrologie. D'après les livres qu'il consacre à la louange de saint Martin, cette science superstitieuse n'existe pas de son temps; d'après son abrégé d'histoire universelle, elle n'aurait existé en aucun temps.

Nous possédons de Q. Julius Hilarianus, contemporain et compatriote de Sulpice Sévère[6], un opuscule sur la durée du monde, *Libellus de Mundi duratione*, composé dans le même but et suivant la même méthode que les *Chronica*, et un traité, *Expositum de die Paschae et mensis*, écrit en 396 et revu en 397[7].

Il est dit, dans le *De Duratione*, que les astres, création de Dieu, n'ont d'autre rôle que de servir d'ornement au ciel et

1. *Chron.*, I, XLIX, 3 : *Hic* [Osée] *ultra omnes reges superiores impius.*
2. *Chron.*, I, LI, 4 : *Is* [Manassé], *relicto Deo, culturas impias exercuit.*
3. *Chron.*, I, XIV, 4; II, II, 1; VI, 4.
4. *Daniel*, II, verset 2.
5. *Chron.*, II, II, 1 : ....*aseitis ad interpretandum Chaldaeis qui* [*quique*, correction de Jo. Drusius] *magicis artibus extisque hostiarum scire occulta et futura praecinere videbantur.*
6. Teuffel, *Gesch. der Röm. Liter.*, § 442.
7. Migne, *Patrol.*, t. XIII, col. 1097-1114.

d'indiquer aux hommes les révolutions de l'année[1]. Pour fixer la date de la fête de Pâques, qui, dans l'ancien calendrier, antérieur à la réforme grégorienne, dépend de l'âge de la lune au 22 mars, l'auteur de l'*Expositum de die Paschae* explique qu'il faut rechercher le jour précis où la lune fut créée au commencement du monde; il ajoute que l'on ne doit voir autre chose dans l'organisation de l'Univers que des preuves de l'admirable puissance divine[2]. On ne relève dans les calculs plus ou moins savants d'Hilarianus aucun indice de préoccupations astrologiques.

Ausone pouvait s'amuser à rédiger un manuel versifié de toutes les superstitions astrologiques en honneur dans la société gallo-romaine; la comédie de salon composée pour des lettrés par l'auteur du *Querolus* pouvait tourner en ridicule la prétendue science astrologique d'un charlatan : à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, il n'est fait aucune allusion aux pratiques chaldéennes, distraction érudite des gens du monde, dans les ouvrages d'édification ou simplement dans les abrégés d'histoire écrits par des Gallo-Romains, gens d'église ou, tout au moins, chrétiens convaincus. Il semblerait même que ces pratiques superstitieuses sont inconnues aux classes populaires.

Nous connaissons une idylle bucolique, *Carmen de mortibus boum*[3], composée en strophes asclépiades par le rhéteur gaulois Severus Sanctus Endelechius, chrétien et ami de Paulin de Nole[4]. Ce petit poème met en scène deux paysans païens, un bouvier et un chevrier. Le bouvier est en proie à une profonde tristesse; il est durement éprouvé par l'épizootie bovine qui exerça ses ravages en 409 dans une grande partie de l'Europe, passant de la Pannonie et de l'Illyrie, en dernier

1. *De Duratione*, III (Migne, *Patrol.*, t. XIII, col. 1099) : *...caelum cum ornamentis suis, id est solem et lunam et stellas, propter vices et signa temporum, haec radiantes.*

2. *De die Paschae*, I (Migne, *Patrol.*, t. XIII, col. 1107) : *Ad originem mundi certa ratione ire compellimur; ut diem in quo luminaria facta sunt vel qualem mundo Deus fecerit lunam cognoscere possimus, licet in constructione mundi non aliud credendum est nisi quia Deus omnipotens omnia aequalia, plena perfectaque constituit.*

3. *Poetae Latini Minores*, édit. Lemaire, vol. I, p. 577-587.

4. Paulini... *Epistulae*, XXVIII, 6.

lieu, dans la Belgique et dans les Gaules. Les deux amis se déclarent impuissants en présence de ce fléau que les secours de l'art sont incapables d'arrêter. Survient un troisième personnage dont les bœufs sont restés indemnes. On lui demande quel est le remède dont il a usé. « C'est — répond-il — le signe que l'on dit être la croix du Dieu qui est seul adoré dans les grandes villes, le Christ, la gloire du Père Éternel dont il est le fils unique. Ce signe, placé au milieu du front, a été un gage certain de salut pour mes troupeaux : c'est à cause de cela que le Dieu tout-puissant a été nommé le Sauveur[1]. » Les deux paysans, ces *pagani* qui ne connaissent pas encore la religion des grandes villes, s'empressent de se convertir au christianisme, puisque le signe de la croix leur assurera la vie éternelle, et, ce qui leur importe plus dans l'instant présent, triomphera de la contagion qui fait périr les bœufs[2].

Un siècle auparavant, alors que le grand-père d'Ausone se livrait aux pratiques de l'astrologie dans le sud-ouest de la Gaule, c'est à l'astrologue ou au sorcier que les paysans seraient allés demander de sauver leur bétail de l'épizootie. En 409, on ne croit plus à l'astrologie, on est tout disposé à user du merveilleux *signum* guérisseur, qui a remplacé les recettes surannées de la sorcellerie. C'est par le signe de la croix que Martin se délivrait des obsessions du diable et contraignait à s'arrêter dans leur route quelques paysans suspects de célébrer une procession en l'honneur des faux dieux; c'est par le même *signum crucis,* placé au milieu du front de leurs bœufs, que les *pagani* mis en scène par Severus Sanctus Endelechius éloignent la contagion de leurs étables.

On est peut-être en droit cependant de se demander si les paysans du *De Mortibus boum* sont les interprètes véridiques des opinions communes des campagnards gallo-romains au commencement du ve siècle. Depuis le Tityre de Virgile jusqu'au Némorin de Florian, les héros de pastorales sont légitimement

1. *De Mortibus boum*, v. 105-112.
2. *De Mortibus boum*, v. 131 :

Signum prosit idem perpete saeculo
Quo vis morbida vincitur.

sujets à caution. En réalité, au temps où Severus Sanctus Endelechius versifiait son idylle, les populations rurales des Gaules étaient adonnées à toutes les superstitions et avaient recours à beaucoup d'autres panacées que le signe de la croix.

Nous trouvons bon nombre de ces panacées dans un traité en trente-six chapitres, dont l'auteur, Marcellus[1], peut, sans invraisemblance, être mis au nombre des écrivains gallo-romains. On désigne l'auteur du *De Medicamentis* sous le nom de « Marcellus Burdegalensis », parce que, dans l'épître dédicatoire adressée à ses fils, il cite le médecin Julius Ausonius parmi les auteurs, ses prédécesseurs et ses concitoyens dont il a scruté les ouvrages[2]; il n'était pas médecin de profession; il s'intitule lui-même « Marcellus vir inluster ex magistro officiorum Theodosii sen. ». Ce Marcellus est donc, sans doute, le *magister officiorum* de l'an 395[3]; et, puisqu'il fait allusion à Théodose l'Ancien, dont il a été le chancelier, c'est sous Théodose II, après l'an 408, qu'il écrivit son traité.

Les Bénédictins jugent que le *De Medicamentis* est une œuvre « peu estimable... On remarque avec beaucoup de fondement que la plupart des remèdes recueillis par cet auteur sont autant de superstitions... Il est surprenant de ce que Marcel étant chrétien, comme nous l'avons montré, et qu'il paroit par quelques endroits de son ouvrage[4], il se soit amusé à nous débiter des choses aussi vaines et ridicules dont les païens même se riraient... Que l'on se souvienne de ce que nous avons dit de la médecine en usage chez nos anciens Druides; et, en lisant les secrets de Marcel, on conviendra que la plupart n'ont point d'autre origine[5]. »

Marcellus ne fait d'ailleurs lui-même aucune difficulté de reconnaître que beaucoup des recettes du manuel populaire

1. Marcelli *De Medicamentis* liber; edidit G. Helmreich, Leipzig, Teubner, 1889.

2. *De Medic.*, édit. Helm., p. 1, 2 : *...cives ac majores nostri Siburius, Eutropius atque Ausonius... scrutatus sum.* — On n'a aucun renseignement sur les médecins gallo-romains Siburius et Eutropius.

3. *Code Théodosien*, VI, XXIX, 8; XVI, V, 29.

4. Cf. *De Medic.*, XXI, 2 (édit. H., p. 220) : *...in nomine Dei Sabaoth;* XXIII, 29 (édit. H., p. 236) : *...spina alba qua Christus coronatus est;* XXV, 13 (édit. H., p. 248) : *...in nomine Christi.*

5. *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 52.

de médecine qu'il a composé en bon chrétien pour l'utilité des malades, surtout des pauvres, sont empruntées aux renseignements fournis par des plébéiens et des paysans qui en ont éprouvé les bons effets [1].

Ausone cite parmi les professeurs de Bordeaux un Marcellus, fils de Marcellus, qui était originaire de Narbonne, et qui fut l'un des plus médiocres *grammatici* de l'école bordelaise [2]. Le fils de ce grammairien de peu de mérite, nommé Marcellus comme son père et son grand-père [3], peut parfaitement être devenu *magister officiorum,* comme le fils du médecin Ausonius, que l'auteur du *De Medicamentis* met au nombre de ses *cives ac majores,* était devenu consul et l'un des principaux personnages de l'Empire. Nous ignorons si, une fois admis à la retraite, l'ancien chancelier de Théodose put, ainsi que le souhaitait le poète de la *Moselle*, terminer ses jours à Bordeaux, le nid de sa vieillesse [4]. Nous sommes cependant en droit de le supposer, puisque c'est apparemment à l'usage des pauvres gens des Gaules que l'auteur du *De Medicamentis* donne le nom celtique [5] des plantes médicinales dont il vante les vertus à ses lecteurs. Les *agrestes* et les *plebeii* auxquels Marcellus doit une bonne partie de ses remèdes empiriques sont, sans doute, des paysans et des plébéiens gallo-romains, et le *Liber,* œuvre d'un amateur qui ne s'occupe pas de médecine astrologique [6], doit nous donner des documents précieux sur les superstitions populaires qui inventaient et accréditaient les remèdes de bonne femme auxquels les basses classes de la

1. *De Medic.*, édit. H., p. 1, 2 : *Etiam ab agrestibus et plebeis remedia fortuita atque simplicia, quae experimentis probaverant, didici.*

2. Ausone, édit. Schenkl, XVI, XIX, v. 1 :

Nec te Marcello genitum, Marcelle, silebo :

v. 14 :

Inter grammaticos praetenuis meriti.

3. Le père du poète D. Magnus *Ausonius* se nomme Julius *Ausonius;* son fils (Ausone, édit. Schenkl, XX, XII, v. 1-2) se nomme également *Ausonius.*

4. Ausone, édit. Schenkl, XVIII, v. 449 :

Burdigalam in patriam... nidumque senectae.

5. Cf. E. Meyer, *Gesch. der Botanik,* Koenigsberg, 1854-1857, vol. II, p. 305-315.

6. Sur la médecine astrologique, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* chap. X.

société accordaient une aveugle confiance vers le commencement du ve siècle.

Dans cette foule de recettes simples ou compliquées, presque toutes ridicules et fondées sur un merveilleux digne de la plus vulgaire sorcellerie, destinées à guérir les maladies de toutes les parties du corps depuis les cheveux jusqu'à la plante des pieds, il en est peu qui se réclament de l'astrologie proprement dite. Sans doute, comme le font encore aujourd'hui les sorciers de village, les auteurs de formules recueillies par Marcellus attribuent une grande importance aux époques de la lune et aux jours de la semaine.

On sait que la lune a toujours passé pour avoir une action immédiate sur le corps humain[1]. Marcellus subordonne l'influence des jours de la semaine à celle des époques de la lune.

Qu'il s'agisse de guérir la migraine[2], un écoulement d'humeurs[3], ou la sciatique, — et, en ce cas, Marcellus recommande un admirable remède qui a fait le plus grand bien au médecin Julius Ausonius lui-même[4], — peu importe que le traitement commence le jour de Jupiter, de Mars ou de Saturne : c'est de l'époque de la lune qu'il convient de s'inquiéter.

Il faut tenir compte des jours où se produisent les grandes marées de nouvelle et de pleine lune *(malina)*[5] et de ceux où, au temps du premier et surtout du dernier quartier de la lune, il y a morte eau *(liduna)*[6].

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 521.

2. *De Medic.*, II, 13 (édit. H., p. 39) : *Si vir aut adulescens aut infans emicranium patietur, observet ut semper luna septima et septima decima et vicensima septima se tondeat: mirum remedium habebit; neque curet si dies Martis aut Saturni in has lunas inciderit.*

3. *De Medic.*, xv, 109 (édit. H., p. 152) : *Ad reumaticos efficax remedium sic: Musteta die Jovis, luna vetere, capta viva, in olla rudi ita excoquitur ut teri possit et in pulverem redigi.*

4. *De Medic.*, xxv, 21 (édit. H., p. 249) : *Incredibile et unicum remedium sciaticis et arthriticis hoc est, quo et ipse Ausonius medicus sanatus est... Fimum ibicum luna septima decima colliges, quamquam et alia luna vetere collectum simili efficacia prosit, dummodo medicamen septima decima luna componatur... Remedium a die Jovis incipe et per dies septem continuos dato.*

5. *De Medic.*, xxxvi, 49 (édit. H., p. 375) : *Conficitur* [medicamen quod appellatur hygia] xii. *Kal. Jul., non interest quo die, vel luna, vel malina.*

6. *De Medic.*, xvi, 101 (édit. H., p. 168) : *Herba, quae Gallice* calliomarcus, *Latine* equi ungula *vocatur, collecta luna vetere liduna, die Jovis;* — xv, 9 (édit. H., p. 142) : *Praecipue contra synanchen prodest si hirundininos pullos vivos in nido prendas et vivos incendas,*

Certaines prescriptions, pour être efficaces, doivent être exécutées au décours ou sur la fin de la lune *(decrescente, vetere luna)*. Ainsi, la formule utile pour guérir le mal de dents doit être récitée sept fois au décours de la lune, le jour de Mars ou le jour de Jupiter[1]. Le médicament pour les maladies des gencives doit être composé au décours de la lune, le jour de Jupiter[2]. La potion souveraine contre les calculs doit être composée le jour de Jupiter, au déclin de la lune, et administrée chaque semaine, le jour de Jupiter[3].

Pour d'autres remèdes, il n'est pas utile de faire état des époques de la lune ; il convient uniquement de s'occuper des jours où ces remèdes sont préparés ou administrés : on guérit la sciatique, grâce à une herbe cueillie le jour de Jupiter[4] ; le mal de gorge, au moyen d'une araignée enfermée dans un parchemin qui n'a pas encore servi et suspendue ainsi, le jour de Jupiter, au cou du malade[5]. C'est le jour de Jupiter que l'on doit appliquer le cataplasme qui fait disparaître les varices[6]; c'est le jour du Soleil que l'on doit oindre d'un collyre les yeux du malade qui souffre d'une ophtalmie humide[7]; le jour du Soleil ou de Jupiter qu'il faut tuer le bouc dont le sang formera le principal élément d'une boisson

ut pulvis ex his fiat die Jovis liduna, luna vetere; — XXIII, 78 (édit. H., p. 243) : *Ad splenen remedium efficax : die Jovis liduna sinistrum pedem nudum in caprofico ponet qui dolores splenis patietur;* — XXV, 11 (édit. H., p. 247) : *Remedium mirum adversum nesciam vel arthrisin... Fructetum... semper virens aestate atque hieme colligitur die Jovis luna vetere liduna ante prandium;* — XXV, 13 (édit. H., p. 248) : *Remedium ad nesciam sic : colliges herbam... die Jovis, vetere luna et liduna...* — XXV, 15 (édit. H., p. 248) : *Insigne est certe inprimis* [cerotum chalasticum] *ad lumborum et renium dolores; conficitur vetere luna et liduna a mense Martio in quodlibet tempus aestivum.*

1. *De Medic.*, XII, 24 (édit. H., p. 123) : *Carmen ad dentium dolorem mirificum... Luna decrescente, die Martis, sive die Jovis, haec verba dices septies...*

2. *De Medic.*, XI, 32 (édit. H., p. 117) : *Ad gingivarum nimium tumorem... medicamen hoc facies decrescente Luna, die Jovis, sic...*

3. *De Medic.*, XXVI, 134 (édit. H., p. 270) : *Calculoso per singulas septimanas potionem Jovis die dabis. Conficienda autem potio die Jovis, luna vetere, erit.*

4. *De Medic.*, XXV, 46 (édit. H., p. 252) : *Ad nesciam remedium hoc : Herba... Jovis die collecta.*

5. *De Medic.*, XIV, 68 (édit. H., p. 139) : *Araneam in chartam virginem lino ligabis et collo laborantis suspendes die Jovis.*

6. *De Medic.*, XXXIV, 94 (édit. H., p. 356) : *... in linteo, die Jovis, ceroti more adpone.*

7. *De Medic.*, VIII, 29 (édit. H., p. 66) : *Vitandae perpetuo lippitudinis gratia observa ut a Kal. Ian. eo tempore quo Kal. Solis die fuerint, etiam hora prima vel octava et deinceps alio die Solis et tertio Solis die similiter collyrio tenui inungaris.*

qu'il faudra donner au malade, à jeun, après un bain, également le jour du Soleil ou de Jupiter pour dissoudre les calculs de la vessie[1].

Parmi tous ces remèdes empruntés aux superstitions populaires qui tiennent le plus grand compte des époques de la lune et des jours de la semaine, il en est quelques-uns où l'on peut relever quelques indications d'une certaine connaissance des doctrines de l'astrologie proprement dite. Pour guérir l'ophtalmie, on suspendra, le jour de la Lune, au cou du malade une lame d'or où une formule magique aura été gravée avec une aiguille de cuivre[2] : l'or et le cuivre sont au nombre des métaux attribués aux planètes; le cuivre, ou métal de Cypre, appartient à la planète Vénus, l'or au Soleil[3]. Il est un autre remède souverain pour tous les genres d'ophtalmie : on crève les yeux avec une aiguille de cuivre à un lézard femelle de couleur verte que l'on enferme, le jour de la Lune, au déclin de l'astre, dans un vase en compagnie d'anneaux d'or, d'argent, de fer, d'électron, si l'on peut, sinon de cuivre; cinq ou sept jours après, on retire du vase les anneaux que le malade portera aux doigts et qu'il s'appliquera fréquemment sur les yeux[4]. L'argent est attribué à la Lune; le fer, rouge de sang ou de rouille, et l'électron, alliage jaunâtre d'or et d'argent, aux planètes Mars et Jupiter.

Marcellus indique un moyen bien simple de faire disparaître les verrues : il suffit de les frotter avec n'importe quel objet au moment de la nuit où l'on aperçoit une étoile filante[5]. Virgile, après Aratos, avait déjà trouvé dans la direction des étoiles

1. *De Medic.*, XXVI, 94 (édit. H., p. 264) : *Hircum... die aut Jovis aut Solis occidas... Dabis* [le remède préparé avec le sang *hujus hirci*] *infirmo, melius si die Solis aut Jovis.* — Il est question (XXVI, 95, édit. H., p. 265) d'un autre *medicamentum cum sanguine hircino* qu'il faut faire absorber *die Solis aut Jovis in meri potione aut cujuscumque dulcis liquoris.*

2. *De Medic.*, VIII, 59 (édit. H., p. 69) : *In lamella aurea acie cuprea scribes...*

3. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 315.

4. *De Medic.*, VIII, 49 (édit. H., p. 68) : *Lacertam viridem excaecatam acu cuprea in vas vitreum mittes cum anulis aureis, argenteis, ferreis et electrinis, si fuerint, aut etiam cupreis... post quintum vel septimum diem* [vas] *aperies... anulis contra lippitudinem ita uteris, ut non solum digito gestentur, sed etiam oculis crebrius adplicentur.*

5. *De Medic.*, XXXIV, 100 (édit. H., p. 357) : *Nocte, cum videris stellam quasi praecipitem se ad aliam partem transferentem, eodem momento locum in quo verrucae erunt, quacumque re volueris deterge, protinus omnes excident.*

filantes des pronostics sur le sens où doivent souffler les vents de tempête[1].

Je ne sais s'il est permis de reconnaître un souvenir confus des prescriptions de l'iatromathématique, ce système médical dirigé suivant les opportunités astrales, dans une formule indiquée à propos d'un remède contre la goutte. Marcellus ordonne de composer, pour en frictionner les pieds du malade, une pommade dont l'élément principal est le *phlomos* (bouillon blanc officinal) réduit en farine. Pendant tout le temps que l'on est occupé à moudre le *phlomos,* on doit répéter : *Summum caelum, ima terra, medium medicamentum*[2]. On sait que les astrologues désignent la culmination supérieure et la culmination inférieure par les termes *medium caelum* et *imum medium caelum*[3], en usage dans la détermination de l'horoscope qui fournit des renseignements de toute sorte sur la maladie et la médication[4].

En somme, les recettes empiriques dont le *Liber de Medicamentis* fournit une vaste compilation, ne présentent, pour ce qui est de l'astrologie, rien qui s'éloigne des banalités en crédit auprès des sorciers de village et des bonnes femmes de tous les temps et de tous les pays. Il ne semble pas que les *plebeii* et les *agrestes,* qui vivaient à Bordeaux et dans les campagnes voisines au commencement du ve siècle, aient gardé pour en faire part à Marcellus grand'chose des secrets de cette astrologie gréco-romaine, inconnue au druidisme, qui avait été pratiquée dans le sud-ouest de la Gaule, vers l'an 270, par Caecilius Argicius Arborius, le beau-père du médecin Julius Ausonius, que l'ancien maître des offices de Théodose Ier cite au nombre des illustres compatriotes dont il a usé pour la

1. *Géorg.*, I, v. 365 :

Saepe etiam stellas, vento impendente, videbis
Praecipites caelo labi...

Cf. Aratos, *Diosem.*, v. 194. — Servius, *ad Georg.*, I, v. 366 : *Sane sciendum est ab illa parte ventum flaturum in quam ille ignis inciderit.*

2. *De Medic.*, XXXVI, 19 (édit. H., p. 370). — R. Heim (*Incantamenta magica Graeca, Latina,* Leipzig, Teubner, 1892, n° 114) cite des formules populaires en Allemagne qui se rapprochent de cette *incantatio* de Marcellus.

3. Sur la culmination, voir Bouché-Leclercq, p. 258-259.

4. Bouché-Leclercq, p. 525 ; cf. p. 472-474.

partie scientifique de son ouvrage. Il est peu probable que le médecin Ausonius ait dû à l'astrologue Arborius l'indication des époques de la lune où il convenait de recueillir les crottes de bouc destinées à la composition des pilules — *incredibile et unicum remedium* — qui le guérirent de la sciatique.

A peu près à la même époque où Marcellus rédigeait son manuel de médecine destiné à assurer la santé et à prolonger la vie des pauvres gens, un auteur ecclésiastique publiait un poème de cinq cent dix-huit distiques élégiaques, le *Commonitorium,* qui, comme le disent les Bénédictins, « est proprement une instruction qui découvre la voie qu'il faut tenir et celle qu'il faut éviter pour arriver à la vie éternelle[1]. »

Le dernier éditeur de ce poème, L. Bellanger[2], se fonde sur les allusions aux faits historiques qui se trouvent dans le *Commonitorium* pour en « placer la composition à une date postérieure à celle de 406, année de l'invasion des Vandales, ou bien de 412, année de l'établissement des Wisigoths dans le Midi de la Gaule »[3]. L'auteur, qui « peut être mis au nombre de ces poètes chrétiens qui, presque tous, fleurirent en Gaule »[4], est, sans doute, comme l'affirment les Bénédictins, « saint Orient, évêque d'Auch ». Le poète était, en effet, de la Gaule, ou, tout au moins, y vivait dans les régions du Midi. « Le temps de la vie et de l'épiscopat de saint Orientius flotte entre la fin du IVe et le commencement du Ve siècle[5]. »

On ne connaît pas la liste des évêques d'Auch entre Ursinianus, qui mourut en 363, et Armentarius qui signa la lettre synodale des évêques de Gaule au pape saint Léon, en 451. Orientius, qui fait allusion soit à l'invasion des Vandales, soit à l'établissement des Wisigoths en Gaule, a dû occuper le siège épiscopal d'Auch pendant une période plus voisine de l'an 451 que de l'an 363.

1. *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 255.
2. L. Bellanger, *Le poème d'Orientius*, édition critique, étude philologique et littéraire, traduction. Paris, 1903.
3. Bellanger, *ouvr. cité*, p. 76.
4. Bellanger, *ouvr. cité*, p. 82.
5. Bellanger, *ouvr. cité*, p. 93.

Dans le *Commonitorium*, Orientius « a entrepris d'exposer méthodiquement quelques règles essentielles ponr la direction de la vie et d'éclairer l'homme sur sa destinée »[1]. Il met en garde les fidèles contre tous les crimes, toutes les erreurs, toutes les vanités : l'auteur du poème veut, grâce à ses conseils, donner à son fidèle lecteur le pouvoir de fouler sans danger le cou verdâtre du serpent[2]. Il est remarquable que le *Commonitorium* ne cite pas la persuasion de s'adonner aux pratiques de l'astrologie parmi les pièges que le tentateur se plaît à dresser à la créature humaine. Un seul vers fait allusion aux astres à propos des biens dont l'homme a été entouré par Dieu : « Pour toi, la voûte du ciel, l'étendue de la terre, l'équilibre de l'air et les flots de l'Océan... Pour toi, le soleil resplendit, les astres étincellent, la lune répand sa rougeâtre lumière[3]. » La nature entière est créée pour l'homme : Orientius donne évidemment à entendre que l'homme ne doit pas adorer le soleil, la lune et les astres et leur attribuer une autre propriété que celle de l'éclairer; mais il n'insiste pas, il ne semble pas admettre que, séduits par le tentateur, quelques-uns des humains se soient laissés aller à l'astrologie ou à l'astrolâtrie.

Le meilleur manuscrit d'Orientius, celui de Saint-Martin de Tours, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale[4], contient et attribue avec vraisemblance à l'auteur du *Commonitorium* deux *Orationes* qui se composent de soixante-deux sénaires iambiques[5]. Dans la première de ces pièces, il est question des prières que les astres adressent à Dieu : « C'est toi qu'invoquent et le Soleil avec sa sœur qui se renouvelle chaque mois, et les Pléiades, et Orion, et l'étoile du soir et celle du matin, et toutes les gouttes qui étincellent à la voûte

1. Bellanger, *ouvr. cité*, p. 229. — Voir tout le chapitre « Doctrine et sentiments d'Orientius » (p. 229-261).

2. *Commonit.*, II, v. 1 :

Si monitis gradiare meis, fidissime lector,
Caerula securus colla premes colubri.

3. *Commonit.*, I, v. 116 :

Sol splendet, lucent sidera, luna rubet.

4. Bellanger, *ouvr. cité*, p. 22 et suiv.

5. Bellanger, *ouvr. cité*, p. 99 et suiv.

céleste[1]. » Je ne crois pas qu'on puisse rien relever dans ce passage qui ait rapport à une superstition astrologique : c'est simplement, avec l'adaptation d'un vers de l'*Amphitryon* de Plaute[2], une réminiscence du verset du *Psaume* CXLVIII où les astres sont invités à célébrer le Seigneur : « Louez l'Éternel! Louez l'Éternel dans les cieux; louez-le dans les plus hauts lieux. Vous tous, ses anges, louez-le; vous toutes, ses armées, louez-le. Louez-le, Soleil et Lune; et vous toutes, étoiles qui jetez de la lumière, louez-le[3]! »

C'est à une époque voisine de celle où les œuvres d'Orientius furent composées, tout au moins après l'an 412 et avant l'an 451, que Cassien fit paraître ses ouvrages, principalement destinés à l'instruction et à l'édification des moines. Si Joannes Cassianus n'était pas Gallo-Romain de naissance — on ignore sa patrie[4] — c'est dans le Midi de la Gaule et pour des Gallo-Romains qu'il a écrit. Après avoir reçu son éducation religieuse dans un cloître de Bethléem, il partit, en 390, pour l'Égypte, où il passa dix années dans la fréquentation des anachorètes. De 400 à 405, il réside à Constantinople, où il s'attache à saint Jean Chrysostome; puis, il se rend à Rome. En 415, il fonde à Marseille deux cloîtres, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. En 430, il publie sept livres de polémique écrits pour réfuter l'hérésie de Nestorius[5]. Dans sa notice sur Cassien, Gennade rapporte que l'auteur ne survécut pas longtemps à l'achèvement de ces livres[6].

1. *Oratio I*, v. 11 :

Te Solis astrum cum sorore menstrua,
Vergiliae, Jugula, Vesperugo, Lucifer,
Omnesque gutlae praemicantes invocant.

2. *Amphitryon*, I, 1, v. 119 :

Nec Jugulae, neque Vesperugo, neque Vergiliae.

3. *Psaumes*, CXLVIII, versets 1-3.

4. Ebert, *Hist. litt.*, t. I, p. 369.

5. *De incarnatione Domini contra Nestorium libri VII* (Joannis Cassiani Opera, ex recensione Michaelis Petschenig, *Corpus* de Vienne, 2 vol., 1886, 1888). — Il n'est pas question et il ne pouvait pas être question d'astrologie dans cette controverse avec le nestorianisme.

6. Gennadius (Cassiani opera, édit. Petschenig, *Corpus*, vol. XVII, p. CXVI) : *Scripsit adversum Nestorium* « de incarnatione Domini » *libros VII et in his scribendi apud Massiliam et vivendi finem fecit, Theodosio et Valentiniano regnantibus.*

En outre du traité contre Nestorius, les ouvrages authentiques de Cassien sont un manuel développé d'institution monastique, *De institutis coenobiorum et de octo principalium vitiorum remediis libri XII,* et un recueil de vingt-quatre entretiens avec les anachorètes des solitudes de l'Égypte, *Collationes Patrum XXVI,* suite et complément des *Instituta,* où l'auteur montre le chemin qui conduit vers l'idéal de la vie érémitique, supérieure en perfection à la vie claustrale.

Cassien étudie longuement dans les *Instituta* les huit vices principaux que les moines ont à combattre : gourmandise, luxure, amour de l'argent, colère, abattement, lâche indolence, vanité et orgueil. Il ne cite pas parmi les manifestations de l'esprit d'orgueil la folle ambition qui pousse l'homme à chercher dans les astres les secrets de l'avenir. Il se borne, dans le livre XI, *De Spiritu Cenodoxiae,* en donnant l'exemple du roi Ezéchias guéri de la vanité, à rappeler le miracle du cadran que Paulin de Nole citait comme une des preuves de la réfutation des erreurs astrologiques par les textes de l'Écriture Sainte[1]. Mais Cassien ne disserte pas sur le miracle *(contra fixas leges naturae inaudito miraculo);* il constate simplement que le roi, enorgueilli par cette preuve éclatante de la bonté de Dieu, dut s'humilier devant le prophète Ésaïe, qui lui annonçait, suivant la parole de l'Éternel, les jours de malheur réservés à sa postérité[2].

Le démon — qui est pour les moines réunis dans les couvents l'ennemi bien plus dangereux que tous les ennemis du dehors[3] — le démon persécute de mille manières les anachorètes qui se sont retirés dans le désert[4]. Il prend toutes les formes pour séduire ou tourmenter les pieux solitaires qui doivent lutter nuit et jour contre ces *aeriae potestates* dont la foule épaisse encombre l'espace qui s'étend entre le ciel et la terre[5]. Les démons se divisent en plusieurs classes : ceux-ci sont des séducteurs plaisants, ceux-là des tortionnaires d'une féroce

1. Voir, plus haut, p. 65-66.
2. *Instit.*, XI, x.
3. *Instit.*, V, XXI.
4. *Collationes*, II, V, VII, VIII.
5. *Collat.*, VIII, XII ; II, XI ; VII, XXI.

cruauté; d'autres encore incitent à la luxure[1]. Chacun d'eux est l'inspirateur d'un vice particulier[2]. Les vices auxquels le démon tâche d'attirer les solitaires[3] sont d'ailleurs les mêmes que ceux où peuvent tomber les simples moines et dont les *Instituta* ont donné la liste. — L'astrologie n'est pas citée au nombre des vices ou des erreurs qui procèdent de l'influence du démon.

La *Collatio* VIII, qui est tout entière consacrée à une dissertation de l'abbé Serenus « de principatibus seu potestatibus », donne un long historique des origines de la magie que les démons ont inspirée aux hommes pour que la créature humaine, au lieu d'adorer son créateur, adorât les éléments, le feu et les démons de l'air : Serenus ne parle pas de l'adoration des astres. Quand vint le déluge, Cham eut soin de graver toutes les formules magiques sur des lames et des pierres très durcs que l'action des eaux ne pouvait altérer. Retrouvées après le déluge, ces pierres et ces lames gravées transmirent à la postérité les secrets des sciences maudites parmi lesquelles l'astrologie n'est pas mentionnée[4].

Au temps d'Orientius et de Cassien, la littérature profane compte peu de représentants dans les Gaules.

Claudius Rutilius Namatianus est bien Gallo-Romain d'origine : il est né peut-être à Poitiers, plutôt à Toulouse[5] ou dans la région qui s'étend entre Toulouse et Narbonne. Mais ce Gallo-Romain est, comme on dit aujourd'hui, un « déraciné » ; c'est loin de sa patrie qu'il accomplit son *cursus honorum* terminé par les fonctions de préfet de Rome qu'il exerce en 414. Deux ans après, en 416, sa destinée l'arrache aux régions

1. *Collat.*, VII, XXXII : ... *seductores et joculatores... alios furori ac truculentiae deditos... incentores etiam libidinum atque luxuriae quosdam spiritus.*

2. *Collat.*, VII, XVII.

3. *Collat.*, V, II.

4. *Collat.*, VIII, XXI : ... *instinctu daemonum... curiosas... maleficiorum artes atque praestigias ac magicas superstitiones... Cham, filius Noe... sceleratas artes ac profana commenta diversorum metallorum laminis, quae scilicet aquarum inundatione corrumpi non possent et durissimis lapidibus insculpsit. Quae, diluvio peracto, eadem qua celaverat curiositate perquirens, sacrilegiorum ac perpetuae nequitiae seminarium transmisit in posteros.*

5. Vessereau, *Cl. Rutilius Namatianus*, édition critique accompagnée d'une traduction française et d'un index et suivie d'une étude historique et littéraire sur l'œuvre et l'auteur. Paris, 1904, p. 151-155.

chéries où il vit depuis longtemps et l'appelle dans son pays qu'il est loin de considérer, ainsi qu'Ausone le faisait, comme son *nidus senectae*[1]. Nous ignorons à la suite de quels événements Rutilius est forcé de rentrer en Gaule; nous savons seulement qu'il se résigne avec peine à quitter une ville bien-aimée, une maison dont, au moment du départ, il baigne la porte de larmes désolées et à entreprendre par mer un voyage nécessaire qui lui cause une profonde tristesse[2]. Le récit de ce voyage, qui nous est parvenu incomplet, s'arrête au moment où Rutilius, parti de Rome depuis deux mois, doit, à cause du mauvais temps, faire relâche dans le port de Luna, aux confins de l'Étrurie et de la Ligurie.

On ne peut donc demander à cet *Itinerarium,* qui ne dit rien de la Gaule, des renseignements sur les superstitions des Gallo-Romains; tout au plus est-on en droit d'y chercher des indications sur les croyances de l'auteur. Rutilius est un païen convaincu, fidèle attardé de la religion orthodoxe et étroite qui ne veut connaître d'autres divinités que Rome « admise parmi les astres du ciel, Rome mère des immortels et des hommes »[3], et les dieux dont la ville sainte est la demeure. Le poète confond dans le même mépris indigné et intolérant les Juifs qu'il rencontre sur sa route[4] et les moines, ces ennemis du genre humain, qui peuplent l'île de Capraria[5]. Il adresse les mêmes invectives à un ancien ami, devenu chrétien, que les Furies ont poussé à abandonner les hommes, à s'ensevelir vivant dans la solitude d'un rocher désert, entre la côte de Pise

1. Rutilius, I, v. 19 :

At mea dilectis fortuna revellitur oris,
Indigenamque suum Gallica rura vocant.

2. Rutilius, I, v. 35 :

Jamjam laxatis carae complexibus urbis
Vincimur et serum vix toleramus iter.

v. 43 :

Crebra relinquendis infigimus oscula portis,
Inviti superant limina sacra pedes
Oramus veniam lacrimis...

3. Rutilius, I, v. 48 :

Inter sidereos Roma recepta polos.
.... genitrix hominum, genitrixque deorum.

4. Rutilius, I, v. 383-398.
5. Rutilius, I, v. 439-452.

et celle de Cyrnos[1], et à l'odieux Stilicon, ce traître qui a livré les secrets de l'Empire et fait brûler les livres sibyllins où étaient contenus les oracles protecteurs de Rome[2].

Rutilius, « païen fervent, patriote exalté[3], » est, en même temps, un sage stoïcien, dit M. Vessereau, qui voit une preuve de son stoïcisme « dans le grand rôle que jouent les constellations chez le poète »[4]. On sait que les stoïciens ont été, suivant l'expression de M. Bouché-Leclercq, « les collaborateurs des astrologues[5], » qu'ils ont vu dans les astres des divinités vivantes et agissantes. Rutilius, semble-t-il, reproduit simplement des *sententiae* bien connues, souvent dans les termes mêmes dont les poètes, ses prédécesseurs, avaient usé, quand il parle de l'existence immortelle des astres : « Les astres qui poursuivent sans relâche leurs éternelles révolutions n'ont jamais vu Empire plus beau que l'Empire romain[6]... Le ciel s'enrichit après avoir subi des pertes. Les feux des astres préparent leur lever par leur coucher; tu vois la lune terminer sa course pour la recommencer[7]. » Horace avait déjà exprimé le vœu que le Soleil, astre toujours le même et toujours nouveau, pût ne jamais rien contempler de plus grand que Rome[8]; il avait rappelé que la Lune, dans son cours rapide, ne cesse de réparer ses pertes[9].

C'était une opinion généralement admise par toutes les

1. Rutilius, I, v. 517-526.
2. Rutilius, II, v. 42-52.
3. Vessereau, *ouvr. cité*, p. 183.
4. Vessereau, *ouvr. cité*, p. 189.
5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 28-34.
6. Rutilius, I, v. 81 :

Omnia perpetuos quae servant sidera motus
Nullum viderunt pulchrius Imperium.

7. Rutilius, I, v. 122 :

Exemplo caeli ditia damna subis.
Astrorum flammae renovant occasibus ortus;
Lunam finiri cernis, ut incipiat.

8. Horace, *Carm. Saecul.*, v. 11 :

Alme Sol...
... aliusque et idem
... possis nihil urbe Roma
Visere majus.

9. Horace, *Odes*, IV, VII, v. 13 :

Damna tamen celeres reparant caelestia Lunae.

écoles de philosophie que les astres exercent une action notable sur la terre et sur les habitants[1]. Il est souvent question dans l'*Itinerarium* de l'action des astres sur la pluie et la sécheresse, sur les climats et les changements de saison : le coucher des Pléiades provoque la colère perfide des flots[2]. Le mauvais temps sévit, la mer se soulève, alors que, le matin, se couchent les Hyades, chargées d'eau, alors que disparaît sous des pluies de tempête le Lièvre, astre aux faibles rayons, mais puissant à agiter les flots, à empêcher les voyageurs de quitter le port, parce que, voisin immédiat de l'orageux Orion, il fuit, proie humide, devant l'ardente chaleur du Chien[3]. C'est un lieu commun poétique de rappeler, après Virgile[4], que le moment où les Pléiades sont sur l'horizon est le plus favorable à la navigation ; celui où elles se couchent, le plus dangereux ; que les Hyades annoncent la pluie ; que la constellation du redoutable Orion, environnée de nuées d'où sortent les averses, déchaîne la rage des tempêtes sur la mer démontée[5]. Les indications données par Rutilius s'éloignent peu des savantes théories que l'aède astronome à la longue chevelure, Iopas, élève d'Atlas, chante à la cour de Didon en s'accompagnant de sa cithare dorée[6], et des pratiques érudites de Palinure, le prudent pilote d'Énée, qui, avant de mettre à la voile, observe tous les astres propices ou contraires aux navigateurs, dont la révolution s'accomplit dans le ciel silencieux[7].

Il est difficile de reconnaître une doctrine astrologique dans ces divers passages de l'*Itinerarium* où Rutilius, s'inspirant du souvenir de poètes classiques, semble donner à entendre que les divers stades de l'évolution des astres, accompagnant les vicissitudes des saisons, les pluies et les tempêtes, sont plutôt

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 63.
2. Rutilius, I, v. 187 :

Occidua infido dum saevit gurgite Plias.

3. Rutilius, I, v. 633-638.
4. *Géorg.*, IV, v. 232-235 ; *Én.*, I, v. 744 ; III, v. 516.
5. *Én.*, I, v. 535 : . . *nimbosus Orion ;* IV, v. 52 : ... *aquosus Orion ;* VII, v. 719 : *Saevus... Orion.* — Ce que Rutilius dit de la constellation du Lièvre est résumé des vers 365-369 de la traduction des *Phaenomena* d'Aratos par Cicéron (édit. Baiter et Kayser, vol. XI, p. 110).
6. *Én.*, I, v. 740 et suiv.
7. *Én.*, III, v. 515 et suiv.

le signe et le présage de ces phénomènes de l'atmosphère que leur origine et leur cause efficiente[1].

On trouve, peut-être, dans les vers de l'*Itinerarium* où il est question des marées, un souvenir plus net de la croyance stoïcienne suivant laquelle l'Océan alimente au moyen de ses eaux qu'ils y pompent le Soleil et les astres : « L'Océan se répand au milieu des terres quand ses flots qui débordent inondent les campagnes pour les abandonner ensuite, soit que, refluant d'un autre monde, il se heurte contre le nôtre, soit qu'il alimente de ses eaux *(sidera pascit aquis)* les astres aux feux étincelants[2]. »

Rutilius mentionne deux causes possibles des marées : soit que l'Océan repoussé d'un autre monde, c'est-à-dire de la Lune, vienne se heurter contre le nôtre, la terre; soit que le Soleil et les astres aspirent les eaux de l'Océan. C'est le sentiment commun des anciens philosophes, des stoïciens surtout, que le Soleil et les astres s'abreuvent des eaux de la mer. « Il est probable, dit Cicéron, que les astres s'alimentent de l'humidité marine et terrestre vaporisée dans le long trajet qu'elle accomplit pour parvenir au ciel[3]. » Le neveu et l'élève du stoïcien Sénèque, Lucain, admet que les marées peuvent être provoquées par la Soleil qui, pour boire les ondes nourricières, soulève l'Océan et fait monter les flots jusqu'aux astres[4]. Dans la *Pharsale,* Achorée, le savant prêtre d'Isis, déclare à César que la sagesse égyptienne est persuadée que le Soleil et le ciel tirent de l'Océan leur nourriture[5].

1. Cf. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 74.
2. Rutilius, I, v. 641-644.
3. Cicéron, *De Nat. Deor.*, II, XVI, 43. Cf. II, XLVI, 118 : *Sunt autem stellae natura flammeae; quocirca terrae, maris, aquarum vaporibus aluntur iis qui a Sole ex agris tepefactis et ex aquis excitantur.* — Servius, *ad Aen.*, I, v. 608 : *Pasci autem aquis marinis sidera physici docent.* — Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 75, n. 1.
4. Lucain, I, v. 415 :

Flammiger an Titan, ut alentes haurial undas,
Erigat Oceanum, fluctusque ad sidera tollat.

Cf. IX, v. 313 :

Sed rapidus Titan ponto sua lumina pascens.

5. Lucain, X, v. 258 :

Necnon Oceano pasci Phoebumque polumque
Credimus.

L'autre cause possible des marées que Rutilius mentionne est d'ordinaire admise par les auteurs latins. Pomponius Mela[1] dit que l'on pense que la lune exerce une influence sur les marées *(an luna causas tantis meatibus praebeat)*; il constate lui-même que les marées varient selon les phases de l'astre *(ad ortus certe ejus occasusque variantur)*. Sénèque reconnaît l'action puissante de la lune sur les marées[2] et observe que leur force n'est jamais si grande qu'au moment des syzygies, c'est-à-dire quand le soleil et la lune se trouvent en conjonction[3]. Lucain dit que l'on voit une des causes des marées dans l'action de la lune sur les flots de la mer qu'elle agite[4]. Pline attribue le phénomène de la marée aux influences combinées de la Lune et du Soleil[5].

En somme, Rutilius n'emprunte aux doctrines scientifiques du stoïcisme que ce qui appartient depuis longtemps au domaine des opinions communes. On trouve dans l'*Itinerarium* les généralités de l'astronomie poétique admises depuis Cicéron et Virgile; on ne peut y relever aucune trace de ces théories astrologiques familières aux lecteurs du *Liber Eclogarum* d'Ausone et aux spectateurs du *Querolus*.

Les Bénédictins reconnaissent un parent de Rutilius dans « Pallade, poète et philosophe », né à Poitiers, fils d'Exuperantius, préfet des Gaules[6]. Reprenant cette opinion, généralement abandonnée par la critique moderne[7], M. Vessereau[8] attribue l'*Opus agriculturae*[9] — composé de treize livres en prose où sont énumérés les divers travaux à faire pendant les mois de

1. Pomponius Mela, III, 1.
2. Sénèque, *De Providentia*, I, 4 : *...lunare sidus... ad cujus arbitrium Oceanus exundat.*
3. Sénèque, *Natur. Quaest.*, III, XXVIII, 6 : *Solet aestus aequinoctialis sub ipsum lunae solisque coitum omnibus aliis major undare.*
4. Lucain, I, v. 413 :

...an sidere mota secundo
Tethyos unda vagae lunaribus aestuet horis.

5. Pline, *N. H.*, II, XCIX, 212 : *Causa* [aestus maris] *in Sole Lunaque.*
6. *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 297-301.
7. Cf. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 410.
8. Vessereau, *ouvr. cité*, p. 203-204, 215-222.
9. Tel est le titre donné par le dernier éditeur de Palladius, J. C. Schmitt (Leipzig, Teubner, 1898), à l'ouvrage connu d'ordinaire sous le nom *De Re rustica*.

l'année et d'un poème de quatre-vingt-cinq distiques en vers élégiaques sur la greffe — au fils d'Exuperantius, Palladius, qui accompagnait Rutilius à son départ de Rome jusqu'au bord de la mer. « Au moment de m'embarquer, dit Rutilius[1], je renvoie à Rome pour ses études Palladius, l'espoir et la gloire de ma famille. Jeune homme éloquent, il vient de quitter les campagnes gauloises pour apprendre les lois du forum romain. Il m'est uni par le plus doux des liens, la sollicitude qu'il m'inspire; c'est un fils par l'affection, un parent par le sang. » Il n'y a aucune invraisemblance à supposer que cet étudiant en droit, qui devait avoir une vingtaine d'années en 416, soit le Palladius, préfet du Prétoire de Majorien en 451, et l'auteur de l'*Opus agriculturae*. Il convient toutefois de remarquer que, si le Palladius dont nous possédons l'ouvrage est Gallo-Romain de naissance, ce n'est pas en Gaule qu'il réside et qu'il écrit; grand propriétaire, il recueille les observations qu'il a faites dans les domaines qu'il gère lui-même en Italie et dans le territoire de Neapolis en Sardaigne[2].

Teuffel se fonde sur quelques indices de ce vague monothéisme, familier aux auteurs du IVe siècle, que l'on relève dans l'*Opus agriculturae* pour supposer que Palladius est un contemporain de l'astrologue Firmicus Maternus. M. Vessereau ne trouve pas dans les expressions citées par Teuffel[3] « une saveur assez particulière pour qu'on y puisse voir une tendance marquée à l'astrologie et aux doctrines mal définies de Firmicus Maternus sur la nature de la divinité ou sur l'influence des astres... Le mieux serait de reconnaître que s'il y a chez Palladius quelques rares points de contact avec les théories astrologiques du IVe siècle, il y a en revanche tout autant de ressemblances avec le fonds de pensées de Rutilius[4]. »

Cette ressemblance ne frappe pas le lecteur de l'*Itinerarium* et de l'*Opus agriculturae*, qui constate plutôt que Palladius

1. *Itinerarium*, I, v. 207-212.
2. Palladius, IV, x, 16 : *Quod ego in Sardinia, territorio Neapolitano, in fundis meis comperi;* 24 : *Ego... in Italia plantas grandes ficorum... disposui.*
3. Palladius, I, 1 : *Dicendum autem nobis est (si divina faverint);* XIV, v. 21 : *Ipse poli rector.*
4. Vessereau, *ouvr. cité*, p. 218-219.

se trouve dans une étroite communion d'idées puériles et saugrenues avec Marcellus. Il a les mêmes superstitions. Il nous donne, dans le chapitre XXXV du livre I, pour préserver les jardins des fourmis, des chenilles, des pucerons, des limaçons, des rats, des taupes, des serpents et des scorpions, une série de recettes qui valent les plus curieuses de celles que le *Liber de Medicamentis* recommande pour guérir les diverses maladies. Il attribue même une vertu particulière à la corde de pendu[1] que l'on regrette de ne voir entrer dans la composition d'aucun des remèdes décrits par Marcellus.

Comme le médecin amateur, qui écrit pour soulager les pauvres gens, le propriétaire, qui s'est improvisé écrivain agronome pour instruire les agriculteurs, attribue à la lune une influence extraordinaire. C'est d'après les phases de la lune qu'il décide de l'opportunité de toutes les opérations agricoles.

Pendant que la lune croît, il convient de donner les œufs à couver aux poules et aux autres volailles de basse-cour[2]; de fumer les prairies en février[3]; de semer les artichauts en mars[4], et les fèves en novembre; pour les fèves, on doit choisir le quatorzième ou le quinzième jour de la lune, à condition qu'elle ne soit pas encore frappée par les rayons du soleil[5]: il ne faut donc pas attendre le temps du plein de la lune, où on la voit encore sur l'horizon, alors que le soleil levant la frappe de ses rayons. Les cultivateurs, voisins de la mer, qui veulent confire dans le sel la chair des oursins comestibles, doivent s'occuper de ce soin en décembre, quand la lune croît, car l'*augmentum lunae* fait grossir tous les animaux marins, poissons et coquillages[6].

Pendant que la lune décroît, on coupe le bois destiné à la construction, en janvier[7] et en novembre[8]; en février, on

1. Palladius, I, XXIV : *...aliquid de strangulati hominis loro aut vinculo aut fune.*
2. Palladius, I, XXVII, XXVIII, XXIX.
3. Palladius, III, I.
4. Palladius, IV, IX.
5. Palladius, XII, I.
6. Palladius, XIII, VI. — Cette opinion se trouve déjà dans Pline, *N. H.*, II, CII, 221 : *...cum incremento ejus* [lunae] *augeri conchylia.*
7. Palladius, II, XXII.
8. Palladius, XII, XV.

donne du fumier aux oliviers et aux autres arbres[1]. Conformément aux prescriptions de Magon, cet écrivain carthaginois qui a exercé une si notable influence sur les Romains auteurs d'ouvrages agronomiques[2], il faut châtrer les veaux au printemps ou à l'automne, quand la lune décroît. Palladius indique le mois de mai pour cette opération[3].

Fidèle à la théorie astrologique qui fait de la lune « la source de la vie végétative[4] », chez les plantes comme chez les animaux, l'auteur de l'*Opus Agriculturae* admet que, dans les travaux d'un propriétaire rural, tout ce qui a rapport aux progrès de la vie des plantes et des animaux doit s'accomplir pendant que la lune croît, tout ce qui a rapport à un arrêt ou à une diminution de la force vitale, pendant que la lune décroît. C'est un axiome qu'il établit dès le commencement de son ouvrage : « Tout ce que l'on sème doit être semé *cum luna crescit;* tout ce que l'on coupe, tout ce que l'on cueille, doit être coupé ou cueilli, *cum luna minuitur*[5]. » Les fèves, en particulier, doivent être cueillies dans le déclin de la lune, avant le jour *(luna minuente, ante lucem),* et mises à couvert au grenier, avant que la lune ait commencé à croître *(antequam luna procedat)*[6]. Les oignons semés, *minuente luna,* viendront plus petits et plus âcres; ceux qui seront semés, *luna crescente,* auront plus de force et une saveur plus adoucie[7]. Par une contradiction qu'il n'explique point, Palladius qui veut que l'on profite de l'*augmentum lunae* pour confire les oursins dans le sel, recommande de confire les poires *decrescente luna*[8]. Mais l'apparente contradiction entre les préceptes suivant lesquels il faut fumer en février les prairies, *luna crescente,* et les arbres fruitiers, *luna decrescente,* est expliquée par une autre prescription relative aux travaux qui doivent être exécutés en septembre : à ce moment de l'année, on fumera,

1. Palladius, III, xx.
2. Cf. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 54.
3. Palladius, VI, vii.
4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 109.
5. Palladius, I, xxxiv.
6. Palladius, VII, iii.
7. Palladius, III, xxiv.
8. Palladius, III, xxv.

decrescente luna, les champs après le troisième labour et les planches des jardins *(spatia hortorum)* qui seront ensemencés au printemps suivant[1]. Il est nécessaire que cette fumaison se fasse quand la lune décroît pour empêcher les mauvaises herbes de pousser dans les champs et dans les jardins *(quae res si servetur, herbis officiet).* Cette précaution prise en septembre, on pourra, en février, fumer les prairies, *luna crescente,* ce qui favorisera la croissance des herbes utiles; quant aux arbres fruitiers, il faut leur donner le fumier, *luna decrescente,* pour empêcher les mauvaises herbes de grandir autour d'eux.

En certains cas, Palladius semble considérer la lune comme une personnalité divine à laquelle on doit dissimuler certaines opérations agricoles. Quand on veut cueillir les citrons pour les conserver, il faut le faire de nuit, *luna latente*[2]. L'ail est sans mauvaise odeur, pourvu qu'on le sème et qu'on le cueille, *luna latente*[3]. Si un cerisier est desséché par l'ardeur de la Canicule, on versera sur ses racines trois setiers d'eau, puisés chacun à une source différente; cet arrosage doit se faire aussitôt après le coucher du soleil et avant le lever de la lune, pour que celle-ci ne surprenne pas le cultivateur en train d'administrer ce remède au cerisier[4].

Cette personnalité est aussi attribuée par Palladius aux nuages qu'il semble juger doués d'une intelligence d'ailleurs médiocre. Si la grêle menace, on présente en face de la nuée un miroir qui en reçoit l'image; la nuée chargée de grêle est écartée par ce moyen, soit qu'il lui déplaise de se voir réfléchie dans le miroir, soit qu'elle se croie devancée par une autre nuée à laquelle elle cède la place[5].

L'*Opus agriculturae* recommande, d'après l'autorité des Grecs et des Égyptiens, quelques procédés nettement astrologiques dont le vieux Caton se serait bien gardé de faire mention dans le *De Agri cultura,* où il recommande à son *villicus* de ne jamais

1. Palladius, X, I et XIII.
2. Palladius, IV, X.
3. Palladius, XII, VI.
4. Palladius, XI, XII : *...ne remedium Luna deprehendat.*
5. Palladius, I, XXXV.

consulter d'astrologue[1]. En Égypte, pour s'assurer de la réussite des diverses semenees, on sème dans des endroits séparés des graines de toutes les espèees de blés et de légumes. Au lever de la Canicule, on se rend compte de l'effet de la constellation du Chien sur ees diverses semenees dont les unes ne subissent aucun dommage, alors que les autres sont desséchées; on s'abstiendra désormais de semer eelles-ei, on s'en tiendra à celles-là, paree que la brûlante Canieule pronostique ainsi, soit en eonsumant, soit en épargnant les plantes, le désastre ou le bon suceès qui les attend l'année suivante[2]. L'astrologie égyptienne tirait des pronosties du lever de l'étoile Sothis[3], qui est, pour les Grecs et les Romains, Σείριος, *Sirius* ou *Canicula*, la plus belle étoile de la constellation du Chien. Le lever héliaque de Sothis ayant lieu un peu avant les inondations du Nil, on le considérait comme en étant la cause et l'annonce; aussi les Égyptiens avaient-ils mis au nombre de leurs divinités bienfaisantes l'étoile messagère de la bonne nouvelle. Au contraire, chez les autres peuples, Sirius, avant-coureur des températures élevées si funestes aux hommes, aux animaux et aux plantes, était regardé eomme une divinité mauvaise[4], qui toutefois, fournit des pronostics aux Grees comme Sothis en fournissait aux Égyptiens.

Le philosophe Héraclide de Pont, qui mourut vers l'an 330 avant Jésus-Christ, rapportait, au dire de Cicéron[5], que, de son temps, les habitants de Céos observaient avec un grand soin le lever de la Canicule qui leur permettait de conjecturer que l'année serait malsaine, si l'étoile apparaissait obscure et nébuleuse, salubre, si l'étoile se montrait lumineuse et étineelante.

Manilius constate que la Canicule est parmi les étoiles celle dont la terre doit le plus redouter l'apparition; il ajoute que, placés sur les plus hauts sommets du mont Taurus, les observateurs eoncluent d'après son lever héliaque l'abondanee ou la disette des fruits de la terre et la température des

1. Voir, plus haut, p. 61.
2. Palladius, VII, IX.
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 367.
4. Cf. Pline, *N. H.*, II, XL, 107; VIII, XL; LXIII, 152.
5. *De Divinatione*, I, LVII, 130.

saisons[1]. Mais Palladius semble être le seul auteur latin qui parle de cette méthode astrologique dont usent les Égyptiens pour pronostiquer d'après les effets du lever de la Canicule le désastre ou la prospérité des diverses semences confiées à la terre.

Palladius indique, d'après les Grecs, une opération agricole qui, pour réussir, doit se faire à une époque fondée sur l'observation des combinaisons des signes du Zodiaque et des planètes[2] : « En juillet, alors que le Soleil aura reçu l'hospitalité *(hospitium)* du Cancer, et que la Lune, à son sixième jour, sera placée dans le signe du Capricorne, les Grecs assurent que si l'on arrache le chiendent[3], il mourra, car ses racines ne reprendront pas[4]. » L'explication de cet *hospitium* qui a lieu au moment où, suivant l'expression de M. Bouché-Leclercq, « le Cancer héberge le Soleil d'été »[5], nous est donnée par Manilius : « Les douze signes du Zodiaque jouissent d'attributs individuels... Impuissants à produire chacun son effet entier, ils associent tous d'une manière égale leurs forces avec d'autres signes déterminés, par une sorte d'hospitalité qui établit des relations entre toutes les régions du monde céleste ; ils concèdent une partie de leurs droits aux astres. Cette partie a reçu le nom de *decania*[6]. »

1. Manilius, *Astron.* (édit. Bechert), I, v. 396 :

... rapido contenta Canicula cursu,
Qua nullum terris violentius advenit astrum...
v. 401. *Hanc qui surgentem, primo cum redditur ortu,*
Montis ab excelso speculantur vertice Tauri,
Eventus frugum varios et tempora dicunt.

2. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, chap. VII : Combinaison des signes du zodiaque et des planètes, p. 180 et suiv.

3. *Gramen*. Je pense que ce mot désigne ici, comme dans Pline (*N. H.*, XXIV, CXVIII, 178), le chiendent, le *triticum repens* de Linné.

4. Palladius, VIII, v.

5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 180, n. 1.

6. Manilius, *Astron.*, IV, v. 294 :

...omnia [signa] *vires*
Cum certis sociant signis sub partibus aequis,
Et velut hospitio mundi commercia jungunt,
Conceduntque suas partes retinentibus astris.
Quam partem Danaae dixere decania gentes.

Danaae est une heureuse correction de Postgate ; les manuscrits ont *decanae* ou *deganae*. Bentley avait proposé *Graiae*. — Pour les *décans*, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 215 et suiv.

Dans le poème *De Insitionibus,* qui termine son *Opus agriculturae,* Palladius ne fait aucune allusion aux doctrines astrologiques. Il n'accorde aucune puissance aux astres dont il indique la subordination au maître du ciel, qui dirige les courses sidérales, comme il a affermi la terre sur ses fondements et réglé le flux et le reflux de la mer[1]. Ce dieu unique, expression d'un vague monothéisme, admet au-dessous de lui la plupart des divinités de l'Olympe dont il est question dans les *Géorgiques* de Virgile : Bacchus, le dieu de Thèbes, ville d'Echion, le dieu qui porte le thyrse, protège la vigne[2]; Pallas est la déesse de l'olivier[3]; les bocages sont agréables aux Nymphes[4]. Aucun arbre ne subit l'influence des astres.

Mais, si dans le poème qui termine l'*Opus agriculturae,* on ne constate que des banalités mythologiques sans importance, il est impossible de ne noter dans les treize livres en prose, comme le fait M. Vessereau, que « quelques rares points de contact avec les théories astrologiques du IVe siècle ».

Il convient de rechercher si l'origine des très nombreuses allusions astrologiques qui se trouvent dans l'œuvre de Palladius ne remonte pas plus haut que le IVe siècle. Les travaux agricoles étant déterminés par le cours des saisons et les révolutions des astres, il est naturel que les auteurs de traités agronomiques aient été amenés à attribuer aux planètes et aux constellations une certaine influence sur la bonne réussite de ces travaux.

Le vieux Caton lui-même — qui interdit à son *villicus* de fréquenter les Chaldéens — prescrit de ne toucher au bois que dans l'interlune ou dans les premiers quartiers (*nisi intermestri lunaque dimidiata*); il assure que les sept jours qui suivent la pleine lune sont l'époque la plus favorable pour déraciner les arbres[5]; il veut que l'on fume les prairies,

1. Palladius, XIV, v. 21 :

Ipse poli rector, quo lucida sidera currunt,
Quo fixa est tellus, quo fluit unda maris.

2. Palladius, XIV, v. 45 : ... *Echionii... Bacchi;* v. 87 : ... *thyrsigero... Baccho.*
3. Palladius, XIV, v. 51 : ... *Palladii ... rami.*
4. Palladius, XIV, v. 86 : ... *gratum Nymphis ... nemus.*
5. Caton, *De Agri cultura,* XXXVII. — Pline (*N. H.,* XVI, LXXV, 194) cite comme excellent ce précepte de Caton, *hominum summus in omni usu.*

aux premiers jours du printemps, pendant *le silence de la lune*[1].

Dès le commencement de ses livres sur l'agriculture, Varron, qui se propose de solliciter l'aide des dieux qui président aux travaux agricoles, invoque le Soleil et la Lune dont on observe le cours, alors qu'il s'agit d'ensemencer ou de récolter[2]. Il connaît l'astrologie : quand il recommande d'éloigner des jeunes plantations les chèvres et leurs petits, animaux nuisibles, il rappelle que les astrologues n'ont admis au ciel la constellation de la Chèvre et des Chevreaux qu'aux environs du Taureau, en dehors du cercle des douze signes du Zodiaque[3]; il attend pour accoupler les taureaux et les génisses le lever de la constellation nommée en grec la Lyre et, en latin, *Fides*[4]. Mais, le *De Re rustica* le dit et le répète, c'est surtout d'après la révolution annuelle du soleil et le cours mensuel de la lune que doivent être réglées les époques où il faut procéder aux divers travaux agricoles[5]. On doit apporter une attention spéciale aux jours de la lune *(dies lunares)*; certains travaux se feront pendant que la lune croît, d'autres pendant qu'elle décroît. On donne aux poules les œufs à couver à partir de la nouvelle lune; on coupe le bois à partir de la pleine lune. Certaines personnes craindraient de devenir chauves, si elles se faisaient couper les cheveux pendant la période de décroissance de la lune[6]. Pline l'ancien rapporte que l'empereur Tibère partageait cette crainte superstitieuse[7]. L'*Histoire naturelle* permet, d'ailleurs, de se rendre compte que toutes ces croyances concernant l'influence de l'époque de la lune sur les travaux de la campagne étaient les mêmes au temps de Pline qu'au temps de Varron[8]. On les retrouve longuement

1. Caton, *De Agri cultura*, L : ... *luna silenti*. — D'après Pline, on entend par *silence de la lune* le moment de la syzygie. Cf. *N. H.*, XVI, LXXIV, 190 : ... *in coitu ejus* [lunae], *quem diem alii interlunii, alii silentis lunae appellant*.

2. Varron, *De Re rustica*, I, I.

3. Varron, *De Re rustica*, I, II : ... *quas etiam astrologia in caelum recepit non longe a Tauro*; II, III : ... *quas etiam astrologi ita receperunt in caelum*... — Les mots *astrologia* et *astrologi* ont plutôt dans ces passages le sens d'*astronomie* et d'*astronomes*.

4. Varron, *De Re rustica*, II, V.

5. Varron, *De Re rustica*, I, V; XXVII.

6. Varron, *De Re rustica*, I, XXXVII; III, IX.

7. Pline, *N. H.*, XVI, LXXV, 194.

8. Cf. Pline, *N. H.*, XVIII, LXXV.

énumérées dans l'*Économie rurale* de Columelle, qui est de quelques années antérieure à l'*Histoire naturelle* où elle est souvent citée.

D'après les instructions de Columelle, de la lune nouvelle à la pleine lune, *luna crescente*, on sème les fèves et les lentilles[1]; on fume, en février, les prairies, ce qui procurera une récolte de foin plus abondante[2], et les terrains maigres qui se trouvent sur une pente[3]; on plante la vigne[4], le saule et le genêt[5]. On met sous les poules, pour qu'elles les couvent, soit leurs propres œufs[6], soit les œufs de paonne[7]. Quand on veut engraisser la volaille, on doit commencer le premier jour de la lune[8]. A partir de la pleine lune, *luna decrescente*, on fume les terres et les champs à ensemencer : le fumage, à cette date, les préserve des mauvaises herbes[9]; on châtre les veaux conformément aux prescriptions de Magon[10]; on cueille les coings pour en faire des conserves[11], et les fèves que l'on fait sécher et que l'on porte dans le grenier avant que la lune ait commencé à croître : grâce à toutes ces précautions, les fèves seront à l'abri des charançons[12]. On doit tenir compte des phases de la lune pour passer la herse dans les champs[13] et pour tailler la vigne[14].

Columelle indique aux possesseurs de troupeaux les mesures de prévoyance à prendre pendant la Canicule[15]. Il n'ignore pas que le Taureau, qui est une des constellations les plus brillantes du ciel, s'associe avec le plus grand zèle aux travaux agricoles entrepris par les hommes[16]. Mais il se défend de recommander

1. Columelle, *De Re rustica*, II, x.
2. Columelle, *De Re rustica*, II, XIV.
3. Columelle, *De Re rustica*, II, XVII.
4. Columelle, *De Re rustica*, XIII, III.
5. Columelle, *De Re rustica*, XIII, XXIX.
6. Columelle, *De Re rustica*, VIII, V.
7. Columelle, *De Re rustica*, VIII, XI.
8. Columelle, *De Re rustica*, VIII, VII.
9. Columelle, *De Re rustica*, II, V; XV.
10. Columelle, *De Re rustica*, VI, XXVI.
11. Columelle, *De Re rustica*, XII, XLVII.
12. Columelle, *De Re rustica*, II, X.
13. Columelle, *De Re rustica*, XI, II.
14. Columelle, *De Re rustica*, XIII, XV.
15. Columelle, *De Re rustica*, VII, III.
16. Columelle, *De Re rustica*, VI, *Préface*. — Pour la place que le Taureau, patron des laboureurs, occupe dans le trigone agricole, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 132 et p. 204, n. 1.

l'usage de l'astrologie aux agriculteurs ; il rappelle qu'il a écrit lui-même des livres contre les astrologues[1]. Il reconnaît que la culture de la terre doit être réglée d'après les saisons et le calcul du cours des astres[2] : mais le cultivateur, qui doit connaître l'époque du lever et du coucher des astres, ne saurait avoir la prétention de calculer leurs mouvements avec la perspicacité de Méton[3]; il laissera l'étude des questions scientifiques au savant professeur d'astrologie Hipparque, et il n'approfondira pas les traités spéciaux d'astrologie[4]. Il appartient aux *studiosi rerum caelestium* et non aux propriétaires ruraux de s'occuper de l'ἀποκατάστασις[5].

Ceux-ci doivent, sans doute, observer quand commence le printemps ; mais ils ne doivent pas faire cette observation avec la précision qu'on exige d'un astrologue[6]. Et, prêchant d'exemple, l'auteur de *De Re rustica* établit lui-même un calendrier à l'usage des agriculteurs ; pour la date du lever et du coucher des diverses constellations qui indiquent la date des soins spéciaux à donner aux abeilles, il s'en tient aux calendriers des *antiqui astrologi*, réglés sur les fêtes publiques, parce que ce vieux système est familier aux gens de la campagne dont l'intelligence un peu grossière *(pinguioribus, ut aiunt, rusticorum litteris)* ne comprendrait pas toutes les subtilités des calculs d'Hipparque[7].

On le voit, Columelle ne fait aucune place à la pratique de l'astrologie proprement dite dans sa *disciplina ruris*. Mais il est à remarquer qu'il n'interdit pas d'une façon absolue

1. Columelle, *De Re rustica*, XI, I : ... *in iis libris quos adversus astrologos composueram.*

2. Columelle, *De Re rustica*, XI, I.

3. Columelle, *De Re rustica*, I, *Préface*.

4. Columelle, *De Re rustica*, I, I : ... *consultissimum astrologiae professorem Hipparchum... litteris astrologiae concedatur.* — Le savant mathématicien Hipparque mérite beaucoup plutôt le titre d'astronome que la qualification d'astrologue ; mais, au temps de Columelle comme au temps de Varron, le mot *astrologus* désigne à la fois l'astrologue et l'astronome ; le mot ἀστρονόμος n'a été latinisé qu'après la période classique.

5. Columelle, *De Re rustica*, III, VI. — Pour les doctrines stoïciennes de l'ἀποκατάστασις ou rénovation péridioque du monde, voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 33, n. 3.

6. Columelle, *De Re rustica*, XI, II : *Novi autem veris principium non sic observare rusticus debet quem ad modum astrologus.*

7. Columelle, *De Re rustica*, IX, XIV.

d'avoir recours à l'astrologue de profession. Caton défendait à son *villicus* de consulter l'haruspice, le devin *(hariolus)* et le Chaldéen. Dans le *De Re rustica,* il est dit simplement : « Le *villicus* n'admettra pas chez lui les haruspices et les sorcières *(sagae);* car ces deux espèces de personnes usent d'une vaine superstition pour entraîner les grossiers paysans à des dépenses et ensuite à de mauvaises actions[1]. » Il n'est pas question des Chaldéens. La métayère *(villica)* ne doit pas être adonnée aux superstitions[2] : nous ignorons si la croyance à l'astrologie est comprise parmi ces *superstitiones* dont le détail n'est pas fourni.

Columelle s'était souvent inspiré de Caton et de Varron. Palladius imite servilement Columelle. Le XIVe livre de l'*Opus agriculturae,* « de insitionibus, » est en distiques élégiaques, parce que le Xe livre du *De Re rustica,* « de arborum cultu, » est en hexamètres. Des développements entiers sont textuellement copiés ou maladroitement adaptés. Mais Palladius ajoute à toutes les pratiques superstitieuses de Caton et de Varron, de Columelle et de Pline, des préceptes de culture empruntés aux procédés de l'astrologie proprement dite.

C'est par cet usage de l'astrologie que le manuel agronomique de Palladius, qui écrivait pour des Italiens vers le milieu du ve siècle, diffère du manuel médical de Marcellus, qui écrivait quelques années plus tôt pour des Gallo-Romains.

Si le seul écrivain profane que nous trouvons dans les Gaules après Ausone et l'auteur du *Querolus* s'occupe peu d'astrologie, il semble que les écrivains ecclésiastiques évitent de parler de la science maudite. Il est étrange qu'Hilaire de Poitiers n'ait jamais de polémique avec les astrologues, que Martin n'ait jamais à se défendre contre les artifices des *mathematici,* qu'Orientius et Cassien n'aient jamais à mettre en garde les fidèles laïques et les moines contre les vaines pratiques qui prétendent deviner l'avenir d'après l'inspection des astres.

Et, cependant, longtemps avant Hilaire, Martin, Orientius et Cassien, l'Église avait eu, ailleurs qu'en Gaule, à combattre

1. Columelle, *De Re rustica,* I, VIII. — La même phrase se retrouve à peu près textuellement au chapitre I du livre XI.
2. Columelle, *De Re rustica,* XII, I.

l'astrologie. Dès les premières années du IIIe siècle, Tertullien se moquait de l'influence qu'on attribuait au nœud ascendant de l'orbite lunaire, aux étoiles malfaisantes, à l'aspect quadrat de Saturne, à l'aspect trigone de Mars[1]; il connaissait la société qui unit la magie et l'astrologie[2]; et, admettant que les deux sciences « étaient venues abdiquer, pour ainsi dire, dans la personne des Mages païens, au berceau du Rédempteur », il repoussait avec sa fougue coutumière toutes les « amorces d'astrologie chrétienne »[3]. Le célèbre évêque de Milan, saint Ambroise, qui mourut en 397, constatait que beaucoup de chrétiens consultaient l'âge de la lune avant d'entreprendre une affaire[4]. Enfin, saint Augustin, le contemporain d'Orientius et de Cassien, appelait à son secours tous les arguments de la dialectique et toute l'autorité du dogme pour combattre et confondre cette superstition astrologique[5] dont les auteurs ecclésiastiques gallo-romains qui ont écrit à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, ne parlent ni dans les « avertissements » qui s'adressent aux laïques, ni dans les « institutions » destinées à instruire et à édifier les moines.

VII

Les allusions à l'astrologie dans les œuvres de saint Eucherius de Lyon.

Un moine qui appartenait au couvent fondé au commencement du Ve siècle par Honorat de Marseille dans la plus petite des îles de Lérins, Vincentius Lirinensis[6], publia en 434, trois ans après le concile œcuménique d'Éphèse où la condamnation de Nestorius avait été prononcée[7], un *Commonitorium* qui don-

1. Tertullien, *Adversus Marcionem*, I, XVIII.
2. Tertullien, *De Idololatria*, IX : *Scimus magiae et astrologiae inter se societatem.*
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 611 ; p. 612, n. 1.
4. Saint Ambroise, *Epist.*, I, XXIII.
5. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 618-623, « Polémique de saint Augustin contre les astrologues ».
6. S. Vincentii Lirinensis *Commonitorium* (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 637-686). Voir Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 458.
7. *Commonit.*, XXIX : *Sancti Concilii quod ante triennium ferme in Asia apud Ephesum celebratum est VV. CC. Basso Antiochoque consulibus* [consuls de l'an 431].

nait aux chrétiens la méthode nécessaire pour éviter les erreurs des hérétiques et rester fidèles à la vraie doctrine fondée sur les Écritures et la tradition de l'Église. Vincent s'élève avec indignation contre les superstitions humaines qui prétendent prendre la place du dogme céleste, contre les égarements d'une nouvelle et profane curiosité[1]. Il ne cite pas l'astrologie au nombre des superstitions humaines auxquelles s'attache la curiosité impie de ses contemporains.

Parmi les nombreux ouvrages de saint Eucherius[2] qui, après avoir renoncé au monde vers 409, passa plusieurs années au couvent de Lérins, devint évêque de Lyon en 434, et mourut vers 450, l'un des plus curieux, *Formularum spiritalis intelligentiae liber unus,* qui est, disent les Bénédictins, une « explication de divers termes ou façons de parler de l'Écriture »[3], contient un développement où, sans s'occuper spécialement d'astrologie, l'auteur expose le sens allégorique qu'il attribue aux noms de certaines constellations. Les sept étoiles dont l'Ourse est formée désignent l'Église Universelle, représentée dans l'Apocalypse par sept églises et sept chandeliers[4]. Les étoiles d'Orion, qui se lèvent au milieu des tempêtes d'hiver, désignent les saints martyrs qui ont souffert la persécution et qui ont, pour ainsi dire, paru à la face du ciel pendant les tempêtes d'hiver; les Hyades, dont le lever amène la pluie, désignent les saints prédicateurs dont la parole est une pluie salutaire qui arrose les cœurs des hommes[5]. Ce symbolisme astral n'est pas une innovation d'Eucherius. Dès les origines du christianisme, l'*Apocalypse* avait ouvert la voie à la recherche

1. *Commonit.*, IV : ... *dum pro caelesti dogmate humanae superstitiones introducuntur... profanae ac novellae curiositatis libido.*

2. S. Eucherii Lugdunensis episcopi *Opera* (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 701-1214). — Voir Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 457, 6.

3. *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 281.

4. *Apocalypse*, I, verset 20.

5. *Liber*, III (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 742) : *Arcturi nomine, qui in caeli axe constitutus VII stellarum radiis fulget, Ecclesiae Universalis exprimitur, quae in Apoc. Jo. per VII Ecclesias et VII candelabra figuratur. Oriones in pondere hiemis orientes sanctos designant martyres, quod pondus persequentium et hanc vitam amantium pertulerunt, et ad caeli faciem quasi in hieme venerunt. Hyades a graeca littera υ nuncupatae, a cujus forma non discrepant visione, et ortae pluvias afferunt: sanctos praedicatores, quod verbis pluunt et corda hominum salubriter irrigant, significant:* ὑετὸς *namque graece* imber *latine dicitur.*

d'allégories empruntées aux constellations et aux planètes. Le mysticisme astrologique adaptait bizarrement les catastérismes à l'explication de tous les faits racontés dans la Bible[1]. Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans le *Liber spiritalis intelligentiae*, les explications allégoriques tirées des astres ne sont pas les plus extraordinaires. Eucherius admet que le mot *corbeille* (κοφίνοι, *cophini*) désigne les douze apôtres[2], parce que saint Mathieu rapporte qu'après que les cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, qui avaient suivi Jésus dans un lieu désert, eurent été rassasiés de cinq pains et de deux poissons, « on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent[3]. »

Les *Commentarii in Genesim*, qui ne sont peut-être pas de saint Eucherius et que la *Patrologie* place parmi les *Scripta vel dubie vel falso sancto Patri attributa*, mettent les fidèles en garde contre les théories astrologiques. A propos du verset de la *Genèse* où il est dit que Dieu crée des luminaires destinés à servir de signes et pour les saisons, et pour les jours, et pour les années[4], le commentateur prend soin d'expliquer que ce mot signes (*signa*) indique simplement que le cours des astres doit marquer les diverses périodes de l'année et qu'il ne faut pas, comme on a essayé souvent de le faire, chercher dans les astres des thèmes de nativité présageant les qualités des créatures humaines[5]. Mais, fidèle au système de symbolisme qui inspirait le *Liber spiritalis intelligentiae*, l'auteur des *Commentarii* s'empresse d'ajouter que les luminaires sont les évangélistes et les docteurs de l'Écriture Sainte, qui répandent la lumière de la sagesse pour éclairer l'obscurité de la vie humaine.

1. Voir Bouché-Leclercq. *L'Astrologie grecque*, p. 606-609.
2. *Liber*, VIII (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 762): *Cophini, Apostoli.*
3. Mathieu, XIV, verset 20.
4. *Genèse*, I, verset 14.
5. *Commentarii* (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 899): *Signa pro eo quod aliquid significant futurum, vel quod articuli temporum per siderum cursus notantur. Non autem ea signa quibus nonnulli tentaverunt nativitates exprimere hominum et qualitates.*

VIII

Les attaques contre l'astrologie dans les œuvres de saint Prosper d'Aquitaine. — Le Priscillianisme et le « Carmen de Providentia divina ».

Saint Prosper d'Aquitaine, contemporain du moine de Lérins, saint Vincent, et de l'évêque de Lyon, saint Eucherius, est un laïque pieux et érudit qui s'attache, à partir de l'an 429, à combattre par ses écrits le pélagianisme dont l'influence était grande dans le sud de la Gaule. Il compose un résumé de la théologie de saint Augustin, dont il est le partisan zélé; il s'efforce de réfuter les théories de Cassien sur les rapports entre la grâce et le libre arbitre; il écrit un poème, *De Ingratis*, contre les contempteurs de la grâce; il rédige une *Chronique*, qui suit de près celle de saint Jérôme et la continue jusqu'à l'an 455. Il meurt vers l'an 463[1].

Dans ses œuvres de polémique, consacrées à peu près complètement à la question de la grâce et du libre arbitre, il n'y a guère lieu de rechercher des discussions astrologiques qui n'auraient aucun rapport avec le pélagianisme. On doit cependant noter dans le *Liber Sententiarum ex Augustino delibatarum*, ce manuel du chrétien où Prosper recueille une série de pensées morales et dogmatiques tirées des œuvres de saint Augustin, qui sont autant de réponses aux objections des incrédules, une *sententia* qui prouve qu'il était nécessaire de démontrer aux lecteurs du *liber* l'impuissance des astres auxquels était vulgairement attribuée une autorité fatale qui aurait amené la mort du Christ. Prosper devait les ramener à leur condition de créatures, incapables d'exercer la moindre influence sur la liberté du Créateur : « Ce n'est pas, — dit-il, — une nécessité astrale

1. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 460; Ebert, *Hist. litt.*, t. I, p. 388-391. — Voir surtout la thèse de l'abbé L. Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, Toulouse, 1900. — Pour les écrits de saint Prosper, *Sancti Prosperi Aquitani Opera omnia* (Migne, *Patrologie*, t. LI).

qui a imposé la croix au Christ; ce ne sont pas les astres qui ont forcé à mourir le créateur des astres[1]. »

Dans sa *Chronique,* Prosper fait d'Atlas, frère de Prométhée, un illustre astrologue, qui vivait au temps de la captivité des Israélites en Égypte[2]. Cette opinion n'a rien qui doive nous étonner; on la trouve souvent chez les auteurs ecclésiastiques. Saint Augustin, en particulier, dont saint Prosper est le disciple fidèle, dit et répète que le grand astrologue Atlas était le contemporain de Moïse[3].

La *Patrologie* de Migne place parmi les *Opera incertae auctoritatis* les *Libri duo de Vocatione omnium gentium*[4] que l'abbé Valentin, après Antelmi, attribue avec vraisemblance à saint Prosper[5]. L'auteur des *Libri de Vocatione* combat énergiquement les vaines opinions qui font des destins et des astres les dispensateurs des inégalités des conditions humaines[6]. Ces inégalités sont l'œuvre de Dieu, le Créateur tout-puissant, qui agit suivant des causes qui nous échappent et dont nous ne pouvons constater que les effets.

Des deux poèmes que la *Patrologie* met au nombre des *Opera incertae auctoritatis,* l'un, qui est le moins important, le *Poema conjugis ad uxorem*[7], me paraît, malgré l'argumentation de l'abbé Valentin[8], ne pas être l'œuvre de saint Prosper. Le versificateur de cette pièce, composée de seize iambiques dimètres catalectiques et de cinquante-deux distiques élégiaques, exhorte sa femme à consacrer sa vie au Seigneur Dieu : aucune allusion aux erreurs astrologiques ne se trouve dans cette pieuse exhortation.

1. *Liber Sententiarum,* CCCLXXIV (Migne, *Patrologie,* t. LI, col. 490) : *Non enim siderea necessitas Christo intulit mortem; nec sidera coegerunt mori siderum conditorem.* — Voir Valentin, *ouvr. cité,* p. 353-354.

2. *Chronic.* (Migne, *Patrologie,* t. LI, col. 538) : *Hujus servitutis anno* XX, *Atlas astrologus insignis habebatur frater Promethei.*

3. Saint Augustin, *De Civitate Dei* (édit. Dombart, Leipzig. 1863), XVIII, VIII : *Frater ejus* [Promethei] *Atlans magnus fuisse astrologus dicitur.* — XXXIX : *Eo quippe tempore, quo Moyses natus est, fuisse reperitur Atlans, ille magnus astrologus, Promethei frater.*

4. Migne, *Patrologie,* t. LI, col. 647-722.

5. Valentin, *ouvr. cité,* p. 687-713.

6. *De Vocatione,* I, XIV (Migne, *Patrologie,* t. LI, col. 667) : ... *multae vaniloquorum opiniones, qui... has originales inaequalitates fatis (quae nulla sunt) et sideribus deputarunt.*

7. Migne, *Patrologie,* t. LI, col. 611-616.

8. Valentin, *ouvr. cité,* p. 754-766.

Il semble, au contraire, que l'auteur de la thèse sur saint Prosper d'Aquitaine a démontré par de justes preuves l'authenticité du *Carmen de Providentia divina,* composé de 876 hexamètres précédés d'un prologue de 48 distiques élégiaques [1].

Le but de *Carmen de Providentia* est de répondre, en démontrant que la Providence existe, aux objections impies de certaines personnes, aigries par le malheur, qui ne veulent pas croire à la suprême sagesse par laquelle Dieu conduit tous les événements du monde qu'il a créé.

La Providence veille, en particulier, sur l'homme que le Créateur a fait libre et sage [2], apte à connaître les révolutions du soleil, de la lune et des astres de la nuit et à faire le calcul des jours et des années [3]. La créature humaine n'est soumise qu'à un seul maître qu'elle doit servir, Dieu [4]. C'est ce qu'ont bien compris tous les hommes pieux du temps passé : ils se sont gardés de prendre pour des divinités la mer, le ciel, le feu ou les astres ; ils ont adressé leur culte non aux merveilles de la création, mais au Dieu dont la raison souveraine a créé toutes choses [5]. C'est donc une folie de la part de certains hommes de se croire soumis aux influences sidérales. Nous sommes seuls responsables de nos péchés, et c'est une criminelle insanité que de prétendre imputer aux astres les fautes que nous commettons : est-il permis de juger que tel homme est mauvais parce que tel astre a présidé à sa naissance? Est-il

1. Migne, *Patrologie,* t. LI, col. 617-638. — Après l'abbé Valentin (*ouvr. cité,* p. 767-830), M. Bellanger (*Le poème d'Orientius,* p. 82) admet qu'«on attribue avec assez de vraisemblance le *Carmen de Providentia* à Prosper d'Aquitaine».

2. *De Prov.,* v. 238 : *... liber homo et sapiens.*

3. *De Prov.,* v. 260 :

Huic solis lunaeque vices et sidera noctis
Nosse datum, numerisque dies comprendere et annos.

4. *De Prov.,* v. 264 :

Hunc potiorem unum cunctis spirantibus, uni
Subjectum servire Deo.

5. *De Prov.,* v. 612 :

Cumque opus hoc mundi magnum pulchrumque viderent,
Non mare, non caelum, non ignem aut sidera caeli,
Quae numero subjecta sibi visuque tenebant,
Suspexere deos : unum, ratione magistra,
Auctorem et Dominum rerum, non fata, colentes.

permis de recourir à la vaine science des Chaldéens [1]? Saint Prosper combat avec force le fatalisme astrologique en expliquant que Dieu, qui a créé les étoiles comme la terre et la mer, aurait été absolument injuste s'il avait fait dépendre des astres les mœurs de l'homme, créature libre et intelligente [2].

La raison se refuse à concevoir que la justice de Dieu impose à l'homme, au moment de sa naissance, la domination d'un astre tyrannique possédant assez d'autorité pour l'empêcher de vouloir et de pouvoir [3]. Prosper consent toutefois à une concession : les astres peuvent exercer quelque influence sur l'homme, mais ils perdront cette influence si l'homme se confie pieusement à Dieu [4]. Il faut donc n'avoir de vénération et de culte que pour le Créateur et mépriser toutes les religions qui sont étrangères à la religion divine [5]. C'est notre impiété qui nous perd : le péché vient des mauvaises dispositions de nos cœurs et non des astres du ciel [6]. C'est le diable, le perfide ennemi du genre humain [7], qui s'efforce de propager les doctrines du fatalisme astrologique [8]. Et l'on sait quel châtiment a puni l'erreur des impies qui ont adoré l'astre Rempham, vénéré l'armée céleste et consacré un culte au Soleil et à la

1. *De Prov.*, v. 625 :

...Credis hoc cedere posse,
Si tibi mutentur natalia sidera, quorum
Te pravum decursus agit? Quid vana vetusti
Perfugia erroris Chaldaeis quaeris in astris?

2. *De Prov.*, v. 631-640.

3. *De Prov.*, v. 641 :

...natis violentum affigere sidus,
Quod nec velle homini cedat nec posse.

4. *De Prov.*, v. 644 :

Ergo aut aethereis nullum est jus ignibus in nos,
Aut si quid nostri retinent, amittere possunt.

5. *De Prov.*, v. 649 :

Solum... venerare Deum, solique memento
Servire, externas et despice relligiones.

6. *De Prov.*, v. 658 :

Verum, si quid obest virtuti animosque retardat,
Non superi pariunt ignes, nec ab aethere manat,
Sed nostris oritur de cordibus.

7. *De Prov.*, v. 665

Cumque haec intus agi prospexit callidus hostis.

8. *De Prov.*, v. 668 :

...persuadet ab astris
Fata seri, frustraque homines contendere divis.

Lune[1]. Loin de maîtriser les hommes, le ciel leur obéit, quand Dieu l'ordonne : Josué a pu arrêter le soleil, Élie a empêché la pluie de tomber et fait descendre la foudre sur l'autel[2]. Dieu seul est le souverain tout-puissant de l'univers : sa Providence veille sur tous les moments de notre vie ; il ne veut pas que l'homme se fasse le serviteur des astres, car, dans la création, il l'a placé au-dessus d'eux[3]. En dernière analyse, vouloir étudier les mouvements des astres pour en tirer de prétendues lois qui règlent la destinée humaine, c'est essayer une œuvre pleine d'artifices trompeurs, c'est détruire toute religion[4].

Cette longue argumentation n'a pas le caractère banal d'un simple lieu commun. L'auteur du *Carmen de Providentia* attaque directement les impies qui ont été sévèrement punis pour avoir adoré le Soleil et la Lune, l'armée céleste, et, en particulier, l'astre Rempham.

Le nom de cet astre nous est connu par la Bible. Dans le discours qu'il prononce devant le conseil des Juifs (τὸ συνέδριον), le diacre Étienne, qui devait être le premier martyr de l'Église, s'écrie : « Dieu se détourna des Israélites et les abandonna à servir l'armée du ciel (λατρεύειν τῇ στρατιᾷ τοῦ οὐρανοῦ), comme il est écrit dans le livre des prophètes : « Est-ce à moi que vous » avez offert des victimes et des sacrifices, durant quarante ans, » dans le désert, ô maison d'Israël? Vous avez porté le taber- » nacle de Moloch et l'astre de votre dieu Rempham (τὸ ἄστρον » τοῦ θεοῦ ὑμῶν Ῥεμφάν), qui sont des figures que vous avez faites » pour les adorer[5]. » On lit dans le livre du prophète Amos auquel le discours d'Étienne fait allusion : « Vous avez porté

1. *De Prov.*, v. 673 :

Scimus enim quanta steterit mercede quibusdam
Sidus adoratum Rempham, veneratque caeli
Militia, et cultus Soli Lunaeque dicatus.

2. *De Prov.*, v. 676-685.

3. *De Prov.*, v. 691 :

... Solus Deus, omnipotens Rex,
Omnia qui nostrae dispensat tempora vitae,
Nec servire astris vult quos super astra locavit.

4. *De Prov.*, v. 716 :

Scrutatis igitur stellarum motibus, hoc est
Artis opus, totam subvertere relligionem.

5. *Actes des Apôtres*, VII, versets 42-43.

le tabernacle de votre Moloch et Kijun, vos images, l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits [1]. » Les mots Rempham et Kijun désignent la planète Saturne que la cosmogonie chaldéenne nomme Kaimanou, Kaiwan ou Kaivan [2].

Les impies qui ont adoré l'armée céleste, le Soleil, la Lune et Rempham, et dont le *Carmen de Providentia* rappelle le châtiment, sont les Priscillianistes dont l'impiété « faisoit un composé monstrueux de toutes les erreurs les plus grossieres et les plus sales et ramassoit en elle seule toutes les ordures qui estoient dans les autres heresies. Non seulement il n'y avoit presque aucune heresie dont celle-là n'eust tiré quelque impiété, mais elle y mesloit encore les folies du paganisme et mesme les curiositez sacrileges de la magie et les réveries des astrologues [3]. »

L'Église a toujours reproché au priscillianisme, entre autres impiétés, de subordonner les volontés et les destinées humaines aux influences sidérales. On l'accusait d'avoir imaginé un système d'astrologie zodiacale où les douze signes du Zodiaque, exerçant des patronages terrestres, étaient remplacés par les douze patriarches d'Israël; — d'avoir affirmé que les astres, doués d'intelligence, avaient participé au péché d'Adam et à la rédemption. En l'an 400, le canon XV du concile réuni à Tolède pour condamner l'hérésie de Priscillien avait prononcé l'anathème contre ceux qui croyaient à l'*astrologia* ou à la *mathesis*. En l'an 563, les canons IX et X du concile de Braga devaient anathématiser encore les Priscillianistes coupables d'avoir enseigné que les âmes et les corps des hommes sont sous la domination des étoiles, maîtresses de leurs destinées, et que les douze signes du Zodiaque, désignés par les noms des Patriarches, exercent une influence souveraine sur l'âme et sur le corps [4].

A la fin du IVe siècle, Priscillien avait prêché sa doctrine en

1. Amos, V, verset 26.
2. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 196, n. 2; p. 478, n. 1; p. 483, n. 3.
3. Lenain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, t. VIII, Bruxelles, 1732, p. 207-208. — L'« hérésie des Priscillianistes » est longuement racontée, p. 207-222.
4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 320, n. 1; p. 615, n. 1; p. 623, n. 1; 624, n. 1.

Aquitaine; il avait été expulsé de Bordeaux par l'évêque saint Delphin, et il avait eu à lutter contre saint Phébade, évêque d'Agen. Il avait fait des prosélytes et des martyrs. La *Chronique* de saint Prosper rapporte qu'en 386, sous le consulat d'Honorius et d'Evodius, une femme nommée Urbica, qui professait à Bordeaux l'hérésie de Priscillien, excita par l'opiniâtreté de son impiété une sédition où elle mourut, lapidée par la populace [1]. L'année précédente, Priscillien avait été condamné lui-même par un concile tenu à Bordeaux; peu de temps après, l'empereur Maxime le fit mettre à mort, ainsi qu'un certain nombre de membres de sa secte. Ces exécutions sanglantes, que les évêques accusateurs de l'hérétique avaient provoquées, furent sévèrement blâmées par saint Martin de Tours, qui, dit Bayle, « refusa de communiquer avec les évêques qui avaient poussé Maxime à ces violences; et, s'étant laissé extorquer un acte de communion avec eux, il en fut très affligé tout le reste de sa vie, et il crut même que ce fut pour cette raison que la grâce des miracles ne battit plus que d'une aile en sa personne [2]. »

C'est peut-être à cause de sa profonde pitié pour Priscillien, condamné principalement comme coupable de pratiques d'astrologie, que l'évêque de Tours, qui ne se lasse pas de confondre le diable, les faux prophètes et les magiciens, évite de triompher des *Mathematici* et des *Chaldaei*. Sulpice Sévère, qui, dans les derniers chapitres de sa *Chronique*, raconte avec une grande tristesse l'histoire du priscillianisme et de la cruelle répression ordonnée par l'empereur Maxime, ne cite pas, on l'a vu, un seul épisode de la *Vita Sancti Martini*, où son héros ait eu affaire aux astrologues.

Les auteurs ecclésiastiques gallo-romains semblent avoir honte de l'émeute suscitée à Bordeaux contre Urbica et de l'exécution de Priscillien. C'est, apparemment, le souvenir de ces atrocités dont avaient été victimes des hérétiques

1. S. Prosperi *Chronic.* (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 586) : *Burdegalae, quaedam Priscilliani discipula, nomine Urbica, ob impietatis pertinaciam per seditionem vulgi lapidibus exstincta est.*

2. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, au mot *Priscillien*. — Cf. Sulpice Sévère, *Dial.*, III, XI-XIII.

suspects d'astrologie qui empêche aussi bien l'évêque d'Auch, Orientius, que le moine de Marseille, Cassien, de parler des superstitions astrologiques dans les « avertissements » adressés aux laïques et dans les « institutions » destinées à instruire et à édifier les cénobites.

Le *De Providentia* est postérieur au *Commonitorium*. M. Bellanger a utilement relevé quelques passages qui ont des traits de ressemblance dans les poèmes d'Orientius et de Prosper, et il incline avec raison à croire que c'est le poète d'Aquitaine qui a imité l'évêque d'Auch [1].

Le *Carmen de Providentia* donne lui-même l'indication de la date où il fut composé. Dans le prologue, l'auteur se fait adresser la parole en ces termes par un interlocuteur imaginaire : « Voici déjà écoulée la plus grande partie des mois de l'année, et tu n'as pas écrit une seule page de vers [2]. Quelles sont les causes d'un si long silence? Quelle douleur a accablé ton esprit affligé? » Les hommes qui ne veulent pas admettre que la Providence règle les événements du monde demandent au poète pourquoi Dieu a permis tant de malheurs : « Si l'Océan tout entier avait inondé les campagnes de la Gaule, ce désastre aurait détruit moins de troupeaux, moins de champs de blé. Nous n'avons plus de vignes, ni d'oliviers. Les édifices ont été ruinés par la violence du feu et de l'eau. Quelques-uns — spectacle plus triste! — subsistent abandonnés et désolés. Tels sont les malheurs qu'il a fallu supporter! Voilà dix ans de meurtres, dix ans que nous sommes mis en pièces par les glaives des Vandales et des Gètes [3]. Châteaux construits sur les rochers, citadelles bâties sur les hautes montagnes, villes situées auprès des fleuves qui se jettent dans la mer, rien n'a pu échapper aux ruses et aux armes furieuses des Barbares.

1. Bellanger, *Le poème d'Orientius*, p. 82.

2. *De Prov.*, v. 1 :

Maxima pars lapsis abiit jam mensibus anni,
Quo scripta est versu pagina nulla tuo.

3. *De Prov.*, v. 33 :

... heu! caede decenni
Vandalicis gladiis sternimur et Geticis.

Chez les auteurs latins du IVe et du Ve siècle, le mot *Getae* désigne les Goths et les Wisigoths. Jornandes intitule son histoire des Goths : *De origine actibusque Getarum.*

Tous, nous avons supporté les misères les plus déplorables... Toi-même, tout couvert de poussière, chargé de lourds fardeaux, tu as fait une route pénible au milieu de l'armée des Gètes, alors que ce saint vieillard, chassé de sa ville livrée aux flammes, conduisait, pasteur en exil, ses brebis meurtries[1]. »

L'invasion des Vandales est de 406; c'est en 412 que les Wisigoths s'établirent dans le midi de la Gaule[2]. L'année 416 est la dixième de ces désastres; c'est à la fin de 416 que l'on demande à l'auteur du *Carmen de Providentia* de reprendre ses poèmes interrompus. En 414, Bordeaux avait ouvert ses portes aux Wisigoths; après avoir été reçus en amis, les Barbares traitèrent la ville, quand ils en sortirent, selon les lois de la guerre[3]. Il semble que le poète parle de Bordeaux, quand il rappelle les malheurs des villes situées auprès des fleuves qui se jettent dans la mer[4]; il était, peut-être, attaché à la personne d'un évêque de Bordeaux, que les Wisigoths entraînèrent, pour quelque temps, loin de sa ville épiscopale mise à feu et à sang.

En 416, Prosper avait environ vingt-cinq ans; on place d'une manière vraisemblable la date de sa naissance vers 390[5]. C'était, dit Gennade, un *scholasticus;* il avait, sans doute, fréquenté l'école gallo-romaine de Bordeaux, illustrée quelques années auparavant par l'enseignement d'Ausone. On peut établir entre le style du *De Providentia* et celui du *De Ingratis* un certain nombre de rapprochements qui tendent à prouver que les deux ouvrages sont du même auteur[6]. Mais le caractère oratoire des développements du *De Providentia,* le manque d'originalité de la forme et l'imitation continuelle des auteurs classiques, de Virgile en particulier[7], permettent de conjecturer que ce poème est une œuvre de jeunesse, composée par

1. *De Prov.*, v. 27-38; v. 56-60.

2. Pour les diverses allusions à ces faits historiques qui se trouvent dans les auteurs contemporains, voir Bellanger, *Le poème d'Orientius*, p. 74-77.

3. Jullian, *Histoire de Bordeaux,* Bordeaux, 1895, p. 69.

4. *De Prov.*, v. 36 : ... *urbes amnibus aequoreis.*
Cf. Ausone, *Mosella,* v. 483 : ... *aequoreae ... Garumnae.*

5. Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, p. 125.

6. Voir Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine*, p. 802-821.

7. Voir Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine, Excursus* n° 18, « Imitations de Virgile dans le *De Providentia,* » p. 893-894.

l'auteur du *De Ingratis,* alors qu'il ne s'était pas encore dégagé des influences de l'école.

Le jeune *scholasticus* veut faire mieux qu'Orientius, dont il s'inspire. Les Priscillianistes bordelais, qui se souviennent de la sédition soulevée par la populace orthodoxe et du meurtre d'Urbica, lapidée par la foule, affectent de voir dans les malheurs de la patrie la preuve que la Providence divine n'existe pas, ou que, tout au moins, son pouvoir est inférieur à celui des influences sidérales : Prosper les combat avec la violence propre à un jeune homme de vingt-cinq ans. Les Priscillianistes prétendaient que Dieu, qui a dû laisser dévaster par les Barbares la province où s'est réuni le concile qui a condamné Priscillien, est moins puissant que les astres, seuls maîtres des destinées humaines : Prosper s'indigne contre ces doctrines impies, et ne craint pas de rappeler quel châtiment a frappé les adorateurs de l'astre Rempham, du Soleil, de la Lune et de l'armée céleste des étoiles.

Orientius, plus âgé, sans doute, et assurément plus prudent que le jeune *scholasticus,* évitait avec soin, dans son *Commonitorium,* de s'engager sur ce terrain dangereux ; il ne faisait aucune allusion précise aux doctrines astrologiques qui s'étaient développées dans le midi de la Gaule à la fin du IVe siècle.

Vingt ou trente ans environ après le *Commonitorium* et le *Carmen de Providentia,* Salvien reprenait en prose dans le *De Gubernatione Dei*[1] le sujet qui avait été traité en vers par Orientius et par Prosper. Le « saint et éloquent prêtre de Marseille » entreprenait de répondre aux objections des *Christiani infideles* dont la piété, découragée par les progrès incessants des Barbares et les malheurs des invasions qui continuaient de désoler le monde romain, ne voulait plus croire à l'existence d'une Providence soucieuse de protéger les croyants de l'Empire contre les païens du dehors. Le *De Gubernatione Dei* s'efforce de justifier la Providence et de démontrer que la volonté divine est toujours occupée à gouverner les destinées humaines. Dieu fait triompher les Barbares, parce que leurs vertus leur

1. Ebert (*Hist. litt.,* t. I, 489, n. 1) prouve que le *De Gubernatione* a été écrit après 439 et avant 451.

méritent le succès; il accable les citoyens de l'Empire, parce que leurs crimes et leurs vices leur attirent un juste châtiment.

Salvien reproche aux consuls de nourrir encore des poulets sacrés suivant les rites impies du paganisme. Les Romains tirent encore des augures du vol des oiseaux et sont encore esclaves de toutes ces superstitions que les anciens païens, eux-mêmes, estimaient si vaines et si ridicules[1]. En Afrique, la plupart des chrétiens professent le paganisme : on adore à Carthage un démon africain, une prétendue *dea Caelestis*[2]. Mais, parmi toutes les pratiques impies qui déshonorent le christianisme, Salvien ne mentionne nulle part l'astrologie. Il parle longuement de l'immoralité qui déshonore l'Aquitaine et l'Espagne. Chez les Aquitains, chaque ville est devenue un lieu de prostitution. C'est à cause de leurs scandaleuses débauches que les Espagnols ont été livrés par la colère céleste à la domination des Vandales[3].

L'auteur du *De Gubernatione Dei* ne dit rien de l'hérésie des Priscillianistes dont la propagation en Aquitaine et en Espagne aurait pu être regardée comme une des principales causes des châtiments infligés par Dieu à ces deux pays. Et, cependant, au moment où il accusait les consuls de Rome de demander des augures aux poulets sacrés et les habitants de Carthage d'adorer la *dea Caelestis,* les excès du priscillianisme obligeaient le pape Léon à charger Turibius, évêque d'Astorga, de réunir un concile en Espagne : le nouveau concile de Tolède confirmait, en l'an 447, les anathèmes prononcés par celui de l'an 400 contre les adorateurs du Soleil et de la Lune, de l'armée céleste et de l'astre Rempham.

Le *De Gubernatione Dei*[4] garde au sujet de l'hérésie astrologique la même réserve qui avait été observée par le *Commonitorium* d'Orientius. Il fallait toute la fougue imprudente de la vingt-cinquième année pour oser consacrer un long épisode

1. *De Gubernatione Dei* (*Salviani presbyteri Massiliensis Opera quae supersunt,* édit. F. Pauly, *Corpus* de Vienne), vol. VIII, VI, II, 12.

2. *De Gubernatione,* VIII, II, 9.

3. *De Gubernatione,* VII, VII, 26-27.

4. En outre du *De Gubernatione Dei,* les *Salviani Opera quae supersunt* comprennent quatre livres *Ad Ecclesiam,* intitulés aussi *Adversus avaritiam,* et un *Liber Epistularum.* Il n'est pas question d'astrologie dans ces ouvrages.

du *Carmen de Providentia* à rappeler les erreurs et à célébrer le châtiment d'hérétiques qui avaient été dans l'histoire de l'Église les premières victimes immolées au fanatisme religieux. Les auteurs ecclésiastiques gallo-romains du ve siècle ont fait le silence sur ces déplorables événements. On est en droit de supposer que, plus tard, regrettant son emportement malencontreux, Prosper ne recueillit pas son poème de jeunesse dans l'ensemble de ses œuvres et que c'est pour cette raison que le *Carmen de Providentia* est placé parmi les *Sancti Prosperi opera incertae auctoritatis*.

IX

Les allusions à l'astrologie dans les poèmes gallo-romains de la première moitié du ve siècle imités de divers livres de la Bible, en particulier de la Genèse.

Pendant la première moitié du ve siècle, un certain nombre de poètes chrétiens, dont plusieurs appartiennent à la Gaule, ont rédigé en hexamètres latins soit le résumé, soit la paraphrase de divers livres de la Bible, en particulier de la *Genèse*.

Les poèmes qu'on peut avec vraisemblance attribuer à des auteurs gallo-romains sont l'*Heptateuchos* Cypriani Galli poetae, les *Versus* Cypriani ad quemdam Senatorem ex christiana religione ad idolorum servitutem conversum, l'*Alethia* Claudii Marii Victoris, oratoris Massiliensis, le *Metrum* Sancti Hilarii in *Genesim*, les *Versus* Sancti Hilarii *de Martyrio Maccabaeorum*, le *Carmen* Sancti Hilarii *de Evangelio*, et deux ouvrages d'un auteur inconnu, *Versus de Sodoma* et *De Jona propheta*[1].

L'*Heptateuchos*, œuvre d'un Gallo-Romain dont on ne connaît que le nom, Cyprianus, semble être le premier en date de ces poèmes bibliques. On y trouve des réminiscences des *Panégyriques* composés par Claudien en 395 et en 397 pour célébrer

1. Je cite tous ces poèmes d'après les textes qui en sont donnés par le *Corpus* de Vienne. L'*Alethia*, éditée par G. Schenkl, se trouve dans le volume XVI (1888); les autres ouvrages, édités par R. Peiper, dans le volume XXIII (1891).

les troisième et quatrième consulats d'Honorius. Par contre, l'œuvre de Cyprianus a été imitée par Claudius Marius Victor, qui mourut avant l'an 450[1] : la date de sa composition se place donc entre 397 et 450, au plus tard.

Peiper se plaît à constater la vaste lecture de Cyprianus, qui imite une foule d'auteurs classiques, depuis Lucrèce jusqu'à Stace et Silius Italicus. Il convient, en effet, de reconnaître que, dans les 5,550 vers dont se compose l'*Heptateuchos,* on relève de très nombreuses imitations, faites généralement sans mesure et sans discrétion et parfois sans intelligence. Ainsi, le poète veut mettre en vers le passage du *Décalogue* où il est dit : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier... Le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu... C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié[2]. » Mais il est obsédé par le souvenir de ces paroles que l'Énée de Virgile adresse aux Troyens pour leur rappeler que douze mois se sont passés depuis la mort d'Anchise : « Voici le jour, si je ne me trompe, qui doit être pour nous à jamais cruel, à jamais honoré : ô dieux, vous l'avez voulu ainsi[3]. » Par une étrange *contaminatio* du texte de l'*Exode* avec celui de l'*Énéide,* Cyprianus écrit que le septième jour est un jour de fête, à jamais cruel, à jamais honoré, qui est sanctifié par le Seigneur[4]. On ne comprend pas pourquoi le jour du repos doit être regardé par les Israélites comme un jour cruel.

Dans l'*Heptateuchos,* les fautes de prosodie ne se comptent pas; la versification est misérable, encombrée de banales épithètes de remplissage. Ainsi, dans la Bible, l'Éternel dit à Josué, après la mort de Moïse : « Maintenant donc, lève-toi,

1. Voir Peiper, *Corpus,* vol. XXIII, *Prooemium,* p. xxv. — St. Gamber, *Le livre de la Genèse dans la poésie latine au* v*e siècle,* Paris, 1899, p. 7-8.

2. *Exode,* xx, versets 8-11.

3. *Énéide,* V, v. 49 :

Jamque dies, nisi fallor, adest, quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic di voluistis) habebo.

4. *Exodus,* v. 772 :

Septima, perfecto virtutum fine, quievit;
Hinc festus viget ille dies, hinc semper acerbus,
Semper honoratus Domino indulgente sacratur.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples semblables; mais il ne s'agit pas ici d'apprécier l'indigence littéraire de l'*Heptateuchos.*

passe le Jourdain, toi et tout ton peuple[1]. » Cyprianus dit que le Seigneur commande à Josué de traverser le Jourdain *agréable*[2]. Dans le *Livre des Juges*, il est dit que l'ange envoyé par l'Éternel à Gédéon s'assit sous un chêne[3] : Cyprianus précise : c'est, dit-il, sous un chêne *agréable* que s'assit l'envoyé de Dieu[4].

Le texte de la Bible est traité avec une étonnante licence; des chapitres entiers sont supprimés; toute la seconde partie de la *Genèse* est condensée en un sommaire sec et froid; d'autre part, les premiers chapitres du *Livre des Juges* sont traduits à peu près exactement, et le cantique, chanté par Moïse après le désastre de Pharaon, est soigneusement rendu en hendécasyllabes phalécicns[5]. Composés dans le même mètre, le cantique des Israélites, reconnaissants au Seigneur de leur avoir donné de l'eau[6], et le chant prophétique de Moïse, peu de temps avant sa mort[7], sont plus développés dans le poème de Cyprianus que dans les *Nombres* et dans le *Deutéronome*. Ailleurs, l'*Heptateuchos* amplifie les discours et surcharge les descriptions de détails inutiles.

Le système d'indépendance dont Cyprianus fait preuve en ajoutant ou en enlevant arbitrairement au texte qu'il met en vers lui donnait toute facilité pour introduire dans son poème des commentaires allégoriques sur les astres, à la manière d'Eucherius, ou des développements passionnés dans le genre de ceux que l'auteur du *Carmen de Providentia* dirigeait contre les hérésies astrologiques. Tout au contraire, il montre une prudence timorée et maladroite; il semble gêné, chaque fois que le texte qu'il imite le force de mentionner les astres. Le passage de la *Genèse* où il s'agit de la création du soleil, de la

1. *Josué*, I, verset 2.
2. *Jesu Nave*, v. 3 :

Admonitum transire vadum Jordanis amoeni.

3. *Juges*, VI, verset 11.
4. *Judic.*, v. 269 :

Nuntius inde Dei sub quercu sedit amoena.

5. *Exode*, XV, versets 1-19; *Exodus*, v. 507-542.
6. *Nombres*, XXI, versets 17-18; *Numeri*, v. 557-567.
7. *Deutéronome*, XXXII; *Deuteronomium*, v. 151-278.

lune et des étoiles[1] est résumé en quatre vers où il est simplement dit que Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles pour enseigner à l'homme la division du temps[2].

Par contre, Cyprianus donne à un des commandements de Dieu une précision qu'il n'a pas dans le *Décalogue*. On lit dans l'*Exode :* « Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre; tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point[3]. » L'imitation latine dit : « Tu ne prendras pas pour des divinités les astres qui brillent dans le ciel[4]. » D'autre part, on ne trouve dans le poème aucune des prescriptions que Moïse adresse au peuple contre l'astrolâtrie, « de peur, » dit-il, « qu'élevant tes yeux vers les cieux, et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux[5]. »

Le miracle de Josué est rapidement indiqué : le soleil s'arrête et la lune retient sa course[6]. Le *Jesu Nave* ne donne aucun commentaire semblable à ceux du texte biblique sur les merveilles de ce jour, tel qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais de pareil, où l'Éternel a permis que le ciel obéît à la voix d'un homme[7].

1. *Genèse*, I, versets 14-19.
2. *Genesis*, v. 14 :

Quarta die, generat solis cum lampade lunam,
Et stellas tremulo radiantes lumine figit.
Haec elementa dedit subjecto insignia mundo,
Tempora quae doceant varios mutanda per ortus.

3. *Exode*, XX, versets 4 et 5.
4. *Exodus*, v. 757 :

... neque idola pangas
Ulla tibi, fictumque deum subnixus adores;
Numina nec credas, quae sunt illustria caelo
Sidera, vel quidquam in terris mirere perinde,
Vel quod glauca tegunt fluitantis marmora ponti.

5. *Deutéronome*, IV, verset 19. — Le *Deuteronomium* résume très incomplètement le livre de Moïse en 288 vers dont 127 sont consacrés au *Canticum Moysi*. Les vers 11-38 correspondent au chapitre IV.
6. *Jesu Nave*, v. 351 :

... sol sistitur, et vaga luna
Cohibuit faciles utroque in cardine cursus.

7. *Josué*, X, versets 12-14. — Ce texte est cité dans le chapitre sur « Paulin de Nole et l'astrologie », p. 66.

Cyprianus a partout l'évidente préoccupation de rappeler que Dieu commande aux astres. Dans la Bible, l'ange qui se présente à Josué lui dit : « Je suis le chef de l'armée de l'Éternel[1]. » Dans le *Jesu Nave,* il déclare qu'il est le chef de l'insigne légion qui, dans tous les astres, combat sous ses ordres[2]. Dieu est le roi des astres, *rex sidereus*[3]. Les poèmes qui composent l'*Heptateuchos* font des adjectifs *astriger* et *sidereus* les épithètes perpétuelles de Dieu et de tout ce qui se rapporte à Dieu[4].

L'auteur de l'*Heptateuchos* avait, sans doute, mis en vers l'Ancien Testament tout entier : car il reste quelques fragments des *Livres des Rois,* des *Paralipomènes* et de *Job*[5]. On a encore de lui un poème de quatre-vingt-cinq hexamètres adressé à un sénateur qui avait quitté le christianisme pour adorer les idoles[6]. L'auteur s'efforce de le détourner de ses erreurs. Parmi les *diversa vanaque sacra* auxquels il accuse le nouveau païen de s'être laissé asservir, il cite les cultes de la *Magna Mater* et d'*Isis,* il ne fait aucune allusion au culte des astres.

Le soin scrupuleux que Cyprianus met à éviter toute mention de l'astrologie prouve que malgré la barbarie de la versification et du style qui en feraient à première vue un poème des dernières années de la littérature latine, l'*Heptateuchos,* dont Peiper fixe la date entre 398 et 450, doit être contemporain du *Commonitorium* d'Orientius et des *Instituta* de Cassien.

Le poème biblique de Cyprianus a été très souvent mis à contribution par Claudius Marius Victor, qui, dans les trois livres de son *Alethia,* imite de nombreux passages de la *Genesis*[7].

1. *Josué,* v, verset 14.
2. *Jesu Nave,* v. 131 :

... totis cui militat astris
Insignis legio et quo sub principe degit.

3. *Numeri,* v. 568 : *... sidereo ... regi.*
4. Voici quelques exemples : *Gen.,* v. 1012 : *Astrigero... moderamine;* v. 1106 : *astrigero... fulchro.* — *Exod.,* v. 559 : *astrigera... aula ;* v. 993 : *sidereum... ministrum.* — *Lévit.,* v. 107 : *siderei... doni.* — *Numer.,* v. 5 : *astrigera... sede ;* v. 321 : *sidereo... fatu.* — *Jesu Nave,* v. 403 : *astrigera... aula.* — *Judic.,* v. 108 : *sidereae... legis.*
5. *Corpus,* vol. XXIII, p. 209-211.
6. Cypriani ad quemdam senatorem ex christiana religione ad idolorum servitutem conversum (*Corpus,* vol. XXIII, p. 227-230).
7. Voir *Corpus,* vol. XVI, p. 483, à l'« Index Scriptorum quos Victor aut respexit aut imitatus esse videtur », la liste des principaux passages de la *Genesis* dont on trouve le souvenir dans les trois livres de l'*Alethia.*

On s'accorde à reconnaître dans « Claudius Marius Victor, orator Massiliensis », poète de l'*Alethia*, le « Victorianus, rhetor Massiliensis », qui est cité par Gennade, et qui, au dire de l'auteur du *De Viris illustribus*, « moritur Theodosio et Valentiniano regnantibus ». Théodose II a régné de 408 à 450; Valentinien III, de 424 à 455; Claudius Marius Victor est donc mort entre 424 et 450[1].

L'*Alethia* est un poème en hexamètres qui se compose de trois livres précédés d'une *Precatio* (126 vers). Le premier livre (547 vers) raconte les faits bibliques de l'origine du monde à la chute d'Adam; le second (558 vers), de la chute d'Adam à la fin du déluge; le troisième (789 vers), du sacrifice de Noé jusqu'à la destruction de Sodome inclusivement. L'*Alethia* comprend donc dans ses trois livres la mise en vers des chapitres I-XVIII et XIX, versets 1-29, de la *Genèse*. Il est probable que nous ne possédons pas le poème dans son intégrité puisque Gennade parle de quatre livres qui commentaient la *Genèse* jusqu'au verset 8 du chapitre XXV, « a principio libri usque ad obitum Patriarchae Abrahae[2]. »

La *Precatio* ne dit rien des hérésies astrologiques; l'auteur, qui destine son ouvrage aux élèves de l'école où il enseigne, se propose d'être utile aux jeunes gens dont il a mission de former le cœur et l'esprit[3]. C'est à leur usage qu'il essaie d'adapter l'essentiel des enseignements contenus dans les livres saints. Dieu est absolument bon, il ne fait rien sans cause; mais l'homme doit se résigner à ignorer la raison des actes divins[4]. Le but du poème fait comprendre pourquoi le poète imite très librement le texte dont il s'inspire : par exemple, il supprime la généalogie des patriarches[5], dont le

1. Voir Ebert, *Hist. littér.*, p. 392-393; — Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 464, 5-7; — Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 8-17.

2. Ebert, *Hist. littér.*, p. 392, n. 4.

3. *Precatio*, v. 104 :

Dum teneros formare animos et corda paramus
Ad verum virtutis iter puerilibus annis.

4. *Precatio*, v. 34 :

... melioraque cuncta
Qua sunt parte latent, et per se grata placere
Interior quoque causa facit.

5. *Genèse*, v.

catalogue ne serait d'aucune instruction morale. Il ajoute, alors qu'il le juge à propos, les réflexions personnelles qui lui paraissent utiles à l'édification de la jeunesse.

Dans le récit de la création, quand il parle de l'édifice du firmament[1], disposé au-dessous du ciel, pour que la terre n'ait pas à souffrir de la chaleur des flammes éthérées, Victor ajoute prudemment : « Mais que votre esprit se garde de chercher les causes de cet acte de Dieu. Mieux vaut croire qu'il peut faire tout ce qui, d'après notre intelligence, ne pourrait pas être fait[2]. » Le récit de la création des « luminaires dans l'étendue des cieux » (*Genèse*, I, versets 14-18) est une longue paraphrase :

Trois jours étaient passés ; enflammé par un mouvement rapide, le soleil reçut l'ordre de se condenser en un globe de feu, et les premières semences de sa lumière, s'élançant d'un rose foyer, répandirent des rayons couleur de pourpre. Honneur de la nuit, la lune tantôt brilla de son propre éclat, tantôt refléta les rayons du soleil au-dessous desquels elle se trouvait suspendue dans une région inférieure ; les astres, ornement des diverses zones célestes, firent — telles des fleurs aériennes — étinceler la variété de leurs couleurs. La nuit au sombre azur s'étonna de voir se répandre et briller ces traits aux flammes rouges et les astres nouvellement créés presser leur course rapide, eux que le soleil obscurcit de ses rayons, les ensevelissant dans les ténèbres par sa lumière, alors que, par des limites certaines, il divise les époques de l'année, et qu'accomplissant dans le ciel sa révolution fixée par des ordres précis, il fournit une course qui forme une année complète et proclame par les merveilles de son agencement l'art divin de celui qui l'a créé[3].

Victor ne s'occupe pas de chercher, à la manière d'Eucherius, des symboles allégoriques dans ces astres dont il dépeint la création avec emphase. C'est au cours d'une longue digression, introduite après le récit du déluge, que l'*Alethia* fait l'histoire des origines de la magie et de l'astrologie, inventées

1. *Alethia*, I, v. 76 : *Machina firma poli.*
Alethia, I, v. 77 :
... tales sed quaerere causas
Mens fuge nostra procul : plus sit tibi credere semper
Posse Deum quidquid fieri non posse putatur.

3. *Alethia*, I, v. 96-113.

à l'instigation du démon par la race damnée, *damnata propago*[1], qui a succédé sur la terre aux pieux enfants de Noé. Quand il parlait de l'apparition des sciences magiques dont il attribuait la propagation, sinon la découverte, à Cham, le mauvais fils du patriarche, Cassien évitait de mentionner l'astrologie[2]. Victor ne craint pas de la mettre au premier rang des connaissances interdites que l'homme, entraîné par une vaine ambition de scruter les mystères de l'avenir, s'est efforcé de posséder[3] :

Tandis qu'il s'occupe à dénombrer les cours des astres et leurs divers retours et qu'il se plaît à étudier les merveilleux changements du ciel, il établit les moments précis où les astres lui accorderont une douteuse faveur ; d'après les effets divers des diverses conjonctions, il imagine les inclinations humaines aux fatales puissances et les limites jusqu'où va la faculté de faire le mal ; il répand la suspicion sur les étoiles, il charge d'accusations le ciel sacré et les astres qui ornent le firmament, il fait croire que tout ce qu'il imagine doit se réaliser. De là, cet art qui tire des présages des entrailles palpitantes, des oiseaux dont la course rapide fait briller les ailes, de la foudre qui se précipite en déchirant les nuages[4].

Toutes ces superstitions qui prétendent dévoiler les secrets de l'avenir se sont répandues dans le monde entier. Apollon, chassé de la Grèce et devenu le médecin des *Leuci*, peuple de la *Provincia Belgica Prima*, les a transportées dans les campagnes gauloises ; il essaie avec succès le pouvoir de ses mensonges sur les nations de Germanie et séduit les esprits des Barbares[5].

Ce lieu commun sur les origines de l'astrologie se retrouvera à la fin du ve siècle dans les poèmes inspirés par la *Genèse* à l'Africain Dracontius et au Gallo-Romain Avitus. Au xviie siècle

1. *Alethia*, III, v. 109.
2. Voir, plus haut, p. 87-88.
3. *Alethia*, III, v. 119 :

...vanaque cupidine motos
Traxit ad illicitum praeceps indago futuri.

4. *Alethia*, III, v. 139-148.
5. *Alethia*, III, v. 205 :

...populis post falsus Apollo
Imposuit sedesque dehinc mutare coactus
Leucorum factus medicus, nunc Gallica rura
Transmittens profugus Germanas fraude nocenti
Sollicitat gentes et barbara pectora fallit.

encore où l'astrologie judiciaire conserve de nombreux fidèles[1], Bossuet, faisant allusion à ces superstitions, parle, à propos de la *Genèse,* de « ces grands et magnifiques luminaires dont on nous a voulu faire des divinités »[2]. Et, dans le poème qu'il publie, en 1697, sur *Adam ou la création de l'Homme, sa chute et sa réparation,* Charles Perrault rappelle, au sujet des astres,

Beaux feux si reverés pour leur vive splendeur,
Leurs marches, leurs retours, leur nombre et leur grandeur.
Que l'homme a pu les croire, en leurs courses bornées,
Maîtres de l'Avenir et de ses destinées.

La critique ancienne[3] attribue à C. Marius Victor un petit poème généralement imprimé sous ce titre : « Claudii Marii Victoris, rhetoris et poetae christiani, de perversis suae aetatis moribus Epistola ad Salmonem abbatem[4].» Sans se prononcer sur l'authenticité de l'œuvre, Teuffel estime que la *Lettre à l'abbé Salomon* est bien plus intéressante que les trois livres sur la *Genèse*[5]. Tout en accordant les plus grands éloges à ce poème qui, sous la forme d'une satire parfaite dans le genre des *Sermones* d'Horace, offre au point de vue de la civilisation un tableau très intéressant, Ebert hésite à y reconnaître une production de Victor[6]. L'abbé Gamber refuse absolument de croire que l'*Epistola* appartienne à l'auteur de l'*Alethia*[7]; il se fonde uniquement sur le motif qui a empêché Schenkl de la publier comme étant une œuvre de Victor : c'est que dans le seul manuscrit de l'*Alethia* que nous possédions, le petit poème est intitulé *S. Paulini Epigramma*[8].

C'est sous le titre de « S. Paulini Epigramma » que Schenkl donne l'œuvre attribuée avant lui à Victor[9]. Mais, dans le *Prooemium* qui précède son édition, il se montre fort embar-

1. Voir, plus haut, p. 25.
2. *Discours sur l'Histoire universelle.* Seconde partie, I : *La création et les premiers temps.*
3. Voir, par exemple, Collombet, *Histoire civile et religieuse des Lettres Latines au IVe et au Ve siècle*, Lyon, 1839, p. 159.
4. Lemaire, *Poetae Latini minores*, vol. II, Paris, 1824, p. 161-169.
5. Teuffel, *Geschichte der Römischen Litteratur*, § 464.
6. Ebert, *Hist. litt.*, t. I, p. 396-397.
7. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 15.
8. C. Schenkl, *Corpus*, vol. XVI, p. 340.
9. S. Paulini *Epigramma* avec *Prooemium* et *Indices* (*Corpus*, vol. XVI, p. 499-510).

rassé de dire quel est le Paulin auteur de l'*Epigramma*. Il cite, sans l'adopter, une hypothèse d'après laquelle il s'agirait de Paulin, évêque de Béziers, dont il est dit dans la *Chronique* d'Idace, que l'année de la naissance de Valentinien III, fils de Constantius et de Placidia (419), la ville de Béziers fut effrayée par un grand nombre de prodiges qui s'y manifestèrent et qui furent racontés dans une lettre composée par l'évêque nommé Paulin[1].

Mais le dialogue, désigné sous les noms également inexacts d'*Epistola* et *Epigramma*, ne s'occupe en rien de *signa terrifica*. Si l'on y trouve des allusions aux dévastations, œuvre des Sarmates, aux incendies allumés par les Vandales, aux brigandages exercés par les Alains[2], — allusions qui peuvent s'appliquer à toutes les régions méridionales de la Gaule aussi bien qu'au territoire de *Baeterra Septimanorum*, qui fut saccagé par les Vandales et occupé par les Wisigoths dans les premières années du ve siècle, — il est juste de remarquer que la versification des 110 hexamètres de l'*Epigramma* est tout à fait semblable à celle des 2020 hexamètres de l'*Alethia*. Les deux poèmes sont des *declamationes scholasticae* qu'on peut attribuer au même *rhetor*. L'un est une épopée à la manière de Virgile; l'autre, une satire en dialogue à la manière d'Horace. Ils sont, l'un et l'autre, dominés par la même idée qui pourrait avoir pour expression la contre-partie du vers virgilien : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* Dans l'*Alethia*, le rhéteur de Marseille ne cesse de mettre en garde ses disciples contre la prétention impie de scruter les causes des actes divins. Dans son dialogue avec l'abbé Salomon, l'auteur de l'*Epigramma* fait le procès des sciences suspectes de curiosités illicites. Il blâme la folle ambition des malheureux qui recherchent les causes des choses, qui étudient les révolutions des astres[3], qui

1. Idatii Episcopi *Chronicon*, xxv (Migne, *Patrologie*, t. LI, col. 878) : *Valentinianus, Constantii et Placidiae filius, nascitur. In Gallicana regione, in civitate Biterris, multa signa effecta terrifica, Paulini episcopi ejusdem civitatis epistola enarrat ubique directa.*

2. *Epigr.*, v. 18 :

...si quid vastavit Sarmata, si quid
Vandalus incendit, veloxque abduxit Alanus.

3. *Epigr.*, v. 46 :

Et miseros idem qui decipit incitat error.
Inquirunt causas rerum astrorumque meatus.

veulent savoir quelle est la forme du ciel, pourquoi, malgré la longueur de leur cours, les fleuves ne tarissent pas, quelles sont les limites de l'immensité des mers : tout ce qui n'est connu que de Dieu, tout ce qui doit rester caché à l'universalité des hommes et que ces insensés veulent, et même — quel sacrilège! — prétendent connaître[1]. C'est, en somme, l'astronomie, bien plutôt que l'astrologie proprement dite, qui est mise au nombre des crimes de la *terrena sapientia, nescia veri*[2], origine pour la Gaule de plus de maux que n'ont pu en produire les invasions des Sarmates, des Vandales et des Alains[3].

L'interlocuteur de l'abbé Salomon fait une violente satire des femmes, qui ont l'amour des riches costumes, qui se fardent, qui passent leur temps en promenades et en festins, et qui, lorsqu'elles ont des loisirs pour la lecture, loin de rechercher les écrits instructifs et édifiants du roi Salomon et de saint Paul, se plaisent aux œuvres profanes de Virgile, d'Ovide, d'Horace et de Térence[4].

Non contente d'étaler une érudition purement littéraire et de triompher des *grammatici* et des *rhetores*[5], la femme savante, mise en scène par Juvénal, ne craignait pas d'entrer aussi en concurrence avec les *mathematici*. Laissant les ignorants accorder une aveugle confiance aux *Chaldaei*, elle n'avait pas à demander de conseils aux astrologues de profession ; elle donnait elle-même des consultations. Munie de ses éphémérides, devenues plus jaunes que l'ambre, à force d'avoir été feuilletées, elle réglait toutes les actions de sa vie sur les calculs astrologiques établis par Thrasyllus et par Pétosiris ; elle étudiait son horoscope avant de demander le moindre collyre[6].

Au temps de Molière, alors que l'humanité croyait les astres « maîtres de l'Avenir et de ses destinées », les femmes savantes s'occupent d'« aller chercher ce qu'on fait dans la lune » et de

1. *Epigr.*, v. 45-51.
2. *Epigr.*, v. 45.
3. *Epigr.*, v. 10-29.
4. *Epigr.*, v. 55-82.
5. Juvénal, *Sat.*, VI, v. 438.
6. Juvénal, *Sat.*, VI, v. 553-58.

savoir « comme vont lune, étoile polaire, Vénus, Saturne et Mars ».

Les Gallo-Romaines dont l'*Epigramma* blâme le goût pour la parure et les lectures frivoles, ne se soucient ni d'astrologie ni d'astronomie.

On doit placer à la même date que l'*Alethia* de Claudius Marius Victor une paraphrase des six premiers chapitres de la *Genèse* en 198 hexamètres, précédée d'une dédicace au pape Léon, en trois distiques élégiaques, qui porte dans les manuscrits le titre de « *Metrum* Sancti Hilarii, Pictavensis episcopi, in *Genesim*, ad Leonem papam ». Comme le pape saint Léon, consacré le 29 septembre 440, est mort le 10 novembre 461, il est évident que le *Metrum in Genesim,* dédié à ce pape, ne peut être l'œuvre de l'évêque de Poitiers, Hilaire, mort vers 370.

Il n'y a aucune invraisemblance à attribuer, comme l'a fait généralement l'ancienne critique[1], ce poème publié entre 440 et 461 à saint Hilaire, évêque d'Arles, né au commencement du ve siècle et mort en 450. La *Patrologie* de Migne place le *Metrum in Genesim,* ainsi qu'un autre poème, *Versus in Natali Machabaeorum,* parmi les *opuscula dubia* d'Hilaire[2]. Les *opuscula genuina* de l'évêque d'Arles ne se composent que d'un sermon assez étendu sur la vie de saint Honorat et d'une courte lettre à Eucherius, évêque de Lyon : on ne trouve aucune allusion à l'astrologie, ni dans le sermon ni dans la lettre. On n'en trouve pas davantage dans la vie de saint Hilaire, rédigée à la fin du ve siècle par son disciple, Honorat, évêque de Marseille. Le biographe raconte les miracles que le saint produisit ou dont il fut l'objet : par ses prières, il délivra une femme du *Spiritus Pythonis* qui la possédait[3]; une vision céleste lui révéla quel serait son successeur[4]; il lui fut donné de prédire lui-même quelle serait l'heure de sa mort[5]. Comme saint Martin, saint Hilaire chasse les démons, a des visions et prédit

1. Cf. Migne, *Patrologie,* t. L, *Notitia historico-litteraria in S. Hilarium*, col. 1216-1217.
2. Migne, *Patrologie,* t. L, col. 1275-1292.
3. *Vita S. Hilarii,* XIV (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1234).
4. *Vita S. Hilarii,* XIX (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1239-1240).
5. *Vita S. Hilarii,* XXI (Migne, *Patrologie*, t. L, col. 1242).

l'avenir; comme l'évêque de Tours, l'évêque d'Arles n'a jamais affaire aux astrologues.

Teuffel ne sait pas si le *Metrum in Genesim* est l'œuvre d'Hilaire d'Arles[1]. Ebert se borne à constater avec une réserve fort prudente que, « attribué autrefois à tort à saint Hilaire de Poitiers et mis aujourd'hui sur le compte de saint Hilaire d'Arles, ce poème doit, en tout cas, être l'œuvre d'un Hilaire quelconque[2] ». Peiper se fonde sur un argument assez sérieux pour refuser à l'évêque d'Arles la paternité du *Metrum :* la biographie, très détaillée, rédigée par Honorat, ne parle pas d'un poème biblique composé par Hilaire. Mais, comme il y a eu au ve siècle un grand nombre d'Hilaires en Gaule, le dernier éditeur du *Metrum* l'attribue à quelque *Hilarius, Gallus poeta*[3]. L'abbé Gamber se demande si l'auteur du poème ne serait pas l'Hilarius, ami de saint Prosper d'Aquitaine, qui paraît être né ou, tout au moins, avoir vécu en Provence dans la première moitié du ve siècle. On a de cet Hilaire de Provence deux lettres adressées à saint Augustin, l'une à propos des troubles que l'hérésie pélagienne avait excités à Syracuse, l'autre, beaucoup plus développée, où il est question des progrès de l'erreur des semipélagiens dans les Gaules, en particulier à Marseille. Le *Metrum* aurait été inspiré au correspondant de saint Augustin par la pensée de combattre les principes du semi-pélagianisme relatifs au péché originel et à ses conséquences[4].

Quoi qu'il en soit, le *Metrum,* qui nous est évidemment parvenu incomplet, imite d'une manière très libre les six premiers chapitres de la *Genèse.* L'auteur disserte longuement sur la naissance de l'homme et les suites du péché originel dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Les versets 14-18 du chapitre premier de la *Genèse* lui donnent le prétexte d'un développement très étendu sur la création, l'énumération et l'utilité des astres.

Le Créateur dispose dans le ciel les astres qui se distinguent

1. Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur,* § 457, 7.
2. Ebert, *Hist. littér.,* t. I, p. 392.
3. Peiper, *Corpus,* vol. XXIII, *Prooemium,* p. XXVIII.
4. Gamber, *Le Livre de la Genèse,* p. 18. — Voir, pour Hilaire, ami de saint Prosper, Valentin, *Saint Prosper d'Aquitaine,* p. 157, 223, et *Excursus* n° 2, p. 841-842.

par leur aspect et l'éclat particulier de leur lumière. La planète Vénus est couleur de rose, quand elle se nomme Lucifer, l'étoile du matin; elle est étincelante, quand elle se nomme Vesper, l'étoile du soir. L'Aurore répand comme une chevelure éparse ses rayons rougeâtres. Le Serpent *(Anguis)* amène le beau temps, et les Pléiades, la pluie. Ensuite, ce sont la Balance *(Juga)*, les deux Chariots *(Plaustra*, la Grande-Ourse et la Petite-Ourse), les deux Couronnes, la Couronne boréale et la Couronne australe, brillant toutes les deux d'une floraison de perles, les douze signes qui règlent la révolution de l'année, et encore bien d'autres ornements de la maison céleste[1]. Plus éclatant que tous les astres, le soleil est leur chef[2]. Le cours et le décours de la lune sont minutieusement décrits[3]. Mais à ces longues descriptions ne se mêle aucune tentative d'explication allégorique. Les astres ne sont pas considérés comme des personnalités divines, maîtresses des destinées humaines. Hilaire se contente d'exposer quels utiles pronostics ils donnent à l'homme. Ils ne sont pas seulement la parure du ciel; c'est d'eux que vient aux habitants de la terre la science[4] qui permet de prévoir la pluie et le beau temps, de savoir quand il convient de faire entrer le taureau dans le champ à labourer et de prendre la mer en toute sécurité[5].

Peiper attribue à l'auteur du *Metrum* un fragment de 114 hexamètres, *De Evangelio*, pieuse invocation au Christ, dont la naissance est racontée avec enthousiasme[6]. Une lumière plus pure inonde l'univers entier et les astres s'inclinent pour contempler le visage de l'enfant divin[7]. Mais cette personnification poétique des étoiles n'a rien qui touche à l'astrologie.

1. *Metrum*, v. 65-72.
2. *Metrum*, v. 75 : *Sed soli lux major inest.*
v. 79 : *Astrorum ductor.*
3. *Metrum*, v. 81-84.
4. *Metrum*, v. 86 : *Non tantum pictura poli.*
v. 88 : *Hinc doctrina venit terris.*
5. *Metrum*, v. 85-93.
6. *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. xxix. — Le texte du *De Evangelio* se trouve p. 270-274.
7. *De Ev.*, v. 5 :

Protinus implevit totum lux clarior orbem,
Desuper astra pios inhiant spectantia vultus.

L'auteur du *De Evangelio* décrit, sans commentaires, l'apparition de l'étoile dont les mages suivent la marche pour trouver le berceau du Christ[1].

Peiper hésite à publier sous le nom d'Hilaire le *De Martyrio Maccabaeorum*, amplification de rhéteur, en 394 hexamètres, où l'on ne relève aucun détail qui se rapporte aux superstitions astrologiques[2].

Un petit poème de 167 hexamètres, *De Sodoma*, qui raconte d'après le chapitre XIX de la *Genèse* les crimes et le châtiment de Sodome et une épopée inachevée, *De Jona* (105 hexamètres), qui s'arrête brusquement à l'instant où, suivant le texte biblique, « l'Éternel fit commandement au poisson, et il vomit Jonas sur le sec[3], » attribués l'un et l'autre par les manuscrits à Cyprianus ou à Tertullien, semblent, en effet, d'après la similitude du style et de l'idée commune qui les inspire — la nécessité de la pénitence pour l'expiation des péchés[4], — être l'œuvre du même auteur, qui ne peut évidemment être Tertullien, et qui, sans doute, n'est pas Cyprianus. Cet auteur, conclut Peiper, est beaucoup moins élégant et beaucoup moins clair que l'auteur de l'*Heptateuchos*, mais il doit être son contemporain et son concitoyen[5]. L'abbé Gamber, qui ne s'occupe que du *De Sodoma*, admet, lui aussi, que ce poème appartient au même temps que l'*Heptateuchos*, et que, comme la plupart des imitations poétiques de la *Genèse*, il a été composé en Gaule[6].

Ebert faisait du *De Sodoma* et du *De Jona* une œuvre du IVe siècle beaucoup plus rapprochée par la date, comme elle l'est par le talent, de l'*Historia Evangelica* de Juvencus que de l'*Heptateuchos* de Cyprianus[7]. En effet, malgré l'admiration inattendue de Peiper pour la clarté et l'élégance de « Cyprianus, Gallus poeta », il semble que l'auteur des deux petits poèmes est doué d'une intelligence littéraire bien supérieure à celle de

1. *De Ev.*, v. 19 et suiv.
2. *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. XXIX. — Le texte du *De Martyrio Maccabaeorum* se trouve p. 240-269.
3. *Jonas*, II, verset 11.
4. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 31.
5. *Corpus*, vol. XXIII, *Prooemium*, p. XXVIII : *Minus est elegans minusque dilucidus. ... Sed, si non Cypriani, ejusdem tamen aetatis et patriae fuisse auctorem eorum arbitror.*
6. Gamber, *Le Livre de la Genèse*, p. 30.
7. Ebert, *Hist. litt.*, t. I, p. 134-136.

l'auteur de l'*Heptateuchos;* il imite Virgile et Ovide avec goût et sûreté; il évite les épithètes de remplissage, et son hexamètre est, en général, construit correctement. Mais, c'est par le système d'indépendance dont il fait preuve dans sa manière de s'inspirer du texte biblique qu'il se rapproche des auteurs d'œuvres similaires composées au ve siècle. Plus le christianisme avance dans son évolution, plus il se sépare du judaïsme; et la fidélité au texte de l'Ancien Testament a peu d'importance pour les chrétiens qui écrivent aux environs de l'an 450.

Les premiers vers du *De Sodoma* rappellent qu'après le déluge l'Éternel tout-puissant a mis son arc dans la nuée, signe de son alliance avec la terre[1]. Mais l'arc-en-ciel est désigné par le nom mythologique d'Iris[2], et c'est par des allusions aux légendes de Busiris, d'Antée et de Circé[3] que sont indiqués les crimes de la nouvelle génération humaine, des habitants de Sodome en particulier. La pluie de feu et de soufre, qui tombe du ciel pour détruire les villes condamnées, est identifiée à l'embrasement du monde causé par l'imprudence de Phaéthon et longuement décrit dans les *Métamorphoses* d'Ovide[4]. La transformation de la femme de Loth en statue de sel — statue qui existe encore à l'époque où le poème est composé[5] — est décrite d'après la métamorphose de Niobé en statue de marbre. Le poète chrétien donne même un détail réaliste que l'alexandrinisme d'Ovide ne pouvait accepter. La statue de Niobé pleure toujours, comme si elle était encore vivante, la mort de ses enfants[6]. Les accidents périodiques de son sexe persistent chez la femme de Loth, devenue une statue de sel[7].

La description de la Mer Morte et de la région de Sodome,

1. *Genèse*, IX, verset 13.
2. *De Sodom.*, v. 8.
3. *De Sodom.*, v. 15-20.
4. *De Sodom.*, v. 107-113.
5. *De Sodom.*, v. 121. — Dans ses *Antiquités Judaïques* (I, XII, 4), composées à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne, Josèphe prétend avoir vu cette statue.
6. Ovide, *Mét.*, VI, v. 310 : *Flet tamen...*
v. 312 : *... lacrimas etiam nunc marmora manant.*
7. *De Sodom.*, v. 125 :

Dicitur et vivens, alio jam corpore sexus
Munificos solito dispungere sanguine menses.

J'ignore à quelle époque a pris naissance cette légende à laquelle la Bible ne fait

dévastée par le feu du ciel, est faite non pas d'après la *Genèse*, mais d'après les *Histoires* de Tacite et la *Guerre des Juifs* de Josèphe : l'historien romain et l'historien israélite parlent déjà de ces fruits qui paraissent bons à manger et que l'on ne peut toucher sans qu'ils se réduisent en cendres[1]. Tout ce poème, qui s'inspire, en somme, très peu de la Bible, tend à donner un enseignement symbolique : les flammes qui ont détruit Sodome et Gomorrhe sont l'image des flammes qui, dans l'Enfer, attendent les damnés[2].

Le même symbolisme se retrouve dans le *De Jona* : l'aventure du prophète englouti, puis rejeté par le monstre marin, est l'emblème de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. L'astrologie n'a aucune place dans ce fragment épique.

X

Sidoine Apollinaire et l'astrologie. — Allusions à l'astrologie dans les œuvres de Sidoine Apollinaire et renseignements sur les Gallo-Romains de la seconde moitié du ve siècle adonnés aux pratiques de l'astrologie. — Consentius, Anthédius, Lampridius.

Dans la seconde partie du ve siècle, Sidoine Apollinaire, comme littérateur et comme homme politique, est le plus grand personnage de la société gallo-romaine sur laquelle ses écrits donnent des renseignements très abondants.

C. Sollius Apollinaris Sidonius descendait d'une noble famille gauloise, d'une famille « préfectorienne », comme il dit lui-même avec orgueil[3]. En effet, son bisaïeul, son aïeul et

pas allusion (cf. *Genèse*, XIX, verset 26) et dont Voltaire se souvient dans ces deux mauvais vers :

La femme à Loth, quoique sel devenue,
Est femme encor, car elle a sa menstrue.

1. Tacite, *Hist.*, V, VII ; Josèphe, *Guerre des Juifs*, IV, VIII (XXVI), 4 ; *De Sodoma*, v. 134-138.

2. *De Sodom.*, v. 13-14 ; v. 164-167.

3. Sidoine, *Epist.*, V, XVI, 4 : *Familiam nostram praefectoriam.* — Je cite les œuvres de Sidoine Apollinaire d'après l'édition de P. Mohr (Leipzig, Teubner, 1895).

son père avaient été Préfets de Rome et du Prétoire, Maîtres du Palais, chefs des armées[1]. Son grand-père, qui, le premier de sa race, reçut le baptême, et son père avaient obtenu, l'un et l'autre, la préfecture des Gaules[2]. Il naquit à Lyon en 430 et fut muni par les grammairiens et les rhéteurs gaulois de la superficielle et pédantesque instruction encyclopédique que les successeurs d'Ausone distribuaient aux jeunes gens qui fréquentaient les écoles. Cet enseignement était fondé sur l'étude minutieuse de l'antiquité païenne. Sidoine était nécessairement chrétien, comme son grand-père et son père; mais c'est une inspiration païenne qui dominait tous les exercices, panégyriques, déclamations, lieux communs, controverses philosophiques, poèmes, où l'élève de l'école de Lyon excellait. Célèbre dès sa première jeunesse pour ses talents poétiques[3], Sidoine ne se dégagera jamais des influences scolaires; et, dans les œuvres mêmes de son âge mûr et de sa vieillesse, le christianisme ne sera que pour la forme, exactement comme dans la prose et dans les vers du Bordelais Ausone, qu'il imite et qu'il voudrait égaler.

Vers l'an 452, le brillant élève de l'école de Lyon épousait Papianilla, dont il eut un fils, Apollinaris, et une fille, Roscia[4]. Papianilla était la fille d'Avitus, noble Arverne qui se fit, à la fin de 455, proclamer empereur à Toulouse et à Arles. Sidoine s'empressa, dès 456, de composer un panégyrique à la gloire du nouvel Auguste[5]. Mais, après un règne de quatorze mois, Avitus était vaincu et déposé par Ricimer et Majorien contre lesquels le gendre de l'empereur lutta deux ans avec le concours de la noblesse gauloise. Cependant, il fallut se soumettre; et, pour rentrer en grâce auprès des vainqueurs, Sidoine Apollinaire dut écrire le panégyrique de l'Auguste Majorien, comme il avait écrit celui de l'Auguste

1. Sidoine, *Epist.*, I, III, 1.

2. Sidoine, *Epist.*, III, XII, 5, V. 6 : *Praefectus... post praetoria recta Galliarum* (il s'agit du grand-père). V, IX, 2; VIII, VI, 5 : *Cum pater meus praefectus praetorio Gallicanis tribunalibus praesideret.*

3. Sidoine, *Epist.*, V, XXI : *Mihi... semper a parvo cura Musarum.*

4. *Epist.*, V, XI, 3; V, XVI, 5.

5. *Carmina* VI et VII. *Praefatio Panegyrici dicti Avito Augusto* (18 distiques élégiaques). *Panegyricus* (602 hexamètres).

Avitus[1]. En 461, Majorien était tué; le roi des Visigoths, Théodoric II, devenait le maître des Gaules jusqu'à l'année 466 où il devait être lui-même assassiné. En 467, Anthémius fut désigné par l'empereur d'Orient, Léon le Thrace, pour aller régner à Rome sur l'Occident. Sidoine compose un nouveau panégyrique et va le prononcer à Rome, en 468, à l'occasion du second consulat d'Anthémius[2]. La préfecture de Rome est la récompense du panégyriste[3].

En 472, l'année même où Ricimer fait déposer et tuer Anthémius, Sidoine Apollinaire est élu évêque de l'église des Arvernes : il n'avait ni la science théologique ni l'esprit ecclésiastique. Mais l'influence politique dont disposait l'évêque des Arvernes séduisait son ambition et lui permettait de se mettre à la tête du parti national dans la lutte contre le roi Euric, successeur de Théodoric. Avec le concours d'un chef militaire, Ecdicius, l'évêque tient tête pendant deux ans aux Visigoths. En 474, la capitale des Arvernes est forcée de se rendre, et l'évêque est interné au château de Livia, près de Carcassonne. Mais le lettré Leo, chancelier d'Euric, obtient la grâce de Sidoine, qui doit venir à Bordeaux, où il attend deux mois une audience du bon plaisir royal[4]. Après toutes ces humiliations, il était enfin permis à l'évêque de reprendre possession de son siège épiscopal qu'il conservait jusqu'à sa mort, au mois d'août 487 ou 488.

Teuffel voit en Sidoine Apollinaire la personnification de la littérature gallo-romaine à la fin du ve siècle[5]. Si l'on peut faire bon marché de lettres imitées de celles de Pline le Jeune et de Symmaque, de poèmes encombrés d'un fatras d'érudition mythologique et maladroitement composés sur le modèle de ceux de Stace, d'Ausone et de Claudien, on doit constater que les vers et la prose de Sidoine Apollinaire abondent en renseignements précieux sur l'histoire politique,

1. *Carmina* IV et V. *Praefatio Panegyrici dicti Domino Imperatori Caesari Julio Valerio Majoriano Augusto* (9 distiques élégiaques). *Panegyricus* (603 hexamètres).

2. *Carmina* I et II. *Praefatio Panegyrici dicti Anthemio Augusto bis consuli* (15 distiques élégiaques). *Panegyricus* (548 hexamètres).

3. *Epist.*, I, IX, 6, 8.

4. *Epist.*, VIII, IX.

5. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 467.

littéraire et sociale des Gallo-Romains de la seconde moitié du ve siècle.

Ce qu'il nous fait connaître de l'attachement de ses contemporains aux doctrines astrologiques offre un intérêt tout particulier.

Sidoine Apollinaire a lui-même une grande estime pour l'astrologie. Il cherche dans des allusions astrologiques des ornements à ses poèmes.

Au mois de mars 459, dans le forum de Lyon, le gendre d'Avitus prononce le panégyrique de Majorien en présence du nouvel empereur entouré de ses généraux, de ses comtes, des personnages les plus illustres de la noblesse gallo-romaine. Majorien avait fait avec gloire ses premières armes sous les ordres du patrice romain Aétius. Le panégyrique montre la femme du patrice jalouse des succès du jeune héros, effrayée à l'idée qu'il pourra porter ombrage à son propre fils, Gaudentius. Elle demande aux sciences occultes quelle sera la fortune de Majorien.

Elle étudie le ciel; elle pèse les nombres, parcourt toute la science astrologique, interroge les ombres, examine avec soin la foudre, consulte les entrailles des victimes, heureuse d'avoir ravi tous ses secrets au dieu de la divination [1].

Le dieu de la divination est Apollon, qui, d'après le *Panégyrique de Majorien*, présiderait aux pratiques de l'astrologie comme à celles des autres sciences qui permettent de connaître l'avenir. La mère de Gaudentius apprend par tous les procédés de divination auxquels elle a recours que l'empire est destiné à Majorien. Elle se précipite aussitôt dans la chambre d'Aétius, endormi, et l'interpelle :

Paresseux, tu reposes en paix, oublieux des tiens; et Majorien sera le prince du monde : tel est le décret séculaire. Les astres réclament Majorien par leurs signes; les hommes le réclament par leurs vœux. Et pourquoi consulter les astres, du moment que son destin est fixé par l'affection des hommes [2] ?... Si le Chaldéen observe avec

1. *Carmen* V, v. 129-132.
2. *Carmen* V, v. 143-147.

exactitude le cours des astres, si le Colchien connaît la vertu des plantes et le Toscan les indications de la foudre, si le Thessalien évoque les ombres, si les oracles de la Lycie ont quelque science, si le vol des oiseaux annonce nos destinées, si, dans la Syrte, Hammon fait entendre des bêlements prophétiques, si enfin Phébus, Thémis, Dodone chantent des prédictions exactes sur les temps à venir, ce Jules Majorien sera Auguste[1].

Aétius s'émeut médiocrement de toutes ces divinations, où l'astrologie chaldéenne a sa place, qui promettent l'empire au jeune héros; il répond à sa femme :

Est-ce donc un crime d'être né sous une heureuse étoile? Qui peut prétendre punir la destinée[2]?

Le panégyriste de Majorien se plaît apparemment à une amplification poétique. Rien ne prouve que la femme d'Aétius se soit adonnée aux pratiques de l'astrologie. Grégoire de Tours rapporte qu'au temps où son mari courait les plus grands dangers dans la guerre contre Attila, elle allait nuit et jour prier à la basilique des Saints-Apôtres, suppliant Dieu de lui rendre son mari sain et sauf[3]. Cette pieuse chrétienne ne semble guère suspecte d'hérésie astrologique. Mais, si le poème officiel peut développer avec succès tous ces lieux communs d'astrologie devant les membres de l'aristocratie gallo-romaine qui entourent Majorien, il est évident que l'auditoire d'élite qui écoute Sidoine Apollinaire est au courant des pratiques de la *mathesis*, qu'il y prend intérêt et qu'il y ajoute foi.

Le poète lui-même s'intéresse d'une façon toute particulière à l'astrologie. Dix ans environ après qu'il a eu prononcé le panégyrique de Majorien, il revendique, pour l'art de prévoir l'avenir d'après l'inspection des astres, une place importante dans les sciences philosophiques, au même rang que la musique et au-dessous de l'arithmétique[4]. Et il réclame le droit d'intro-

1. *Carmen* V, v. 259-266.

2. *Carmen* V, v. 278-279. — Je crois que le sens général indique qu'il convient de traduire *bene nasci* par : *naître sous une heureuse étoile.*

3. Grégoire de Tours, II, VII.

4. *Carmen* XIV. Préface en prose, 2 : *Musicam et astrologiam, quae sunt infra arithmeticam consequentia membra philosophiae.*

duire des termes d'astrologie dans un épithalame. C'est à Polémius qu'il demande cette permission. Polémius, qui se vantait de compter Tacite au nombre de ses ancêtres[1], était un philosophe platonicien; il avait obtenu la préfecture des Gaules; il allait épouser Aranéola, fille d'un général illustre, arrière-petite-fille d'Agricola, qui avait été consul l'an 421. Dans un épithalame, qui doit chanter l'alliance de deux grandes familles gallo-romaines, peut-on sortir des routes battues, pénétrer dans les sentiers rudes et âpres de la philosophie et employer des termes spéciaux à l'astrologie, qui ne sont pas encore admis par la poésie? Il appartient à Polémius d'apprécier si les mots, *centre, proportion, diastème, climat, myres,* conviennent à l'épithalame[2].

Si le mot très classique, *proportio,* ne semble pas avoir un sens spécial en astrologie, on sait que les κέντρα sont les points cardinaux du cercle de la géniture[3]; les διαστήματα sont les intervalles correspondant aux *diastèmes* musicaux, par lesquels sont séparés les sept astres, le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, qui errent entre le Ciel et la Terre et qui règlent la genèse des mortels[4]. Les κλίματα sont les zones de la chorographie planétaire[5]. Les *myrae* sont mentionnées sous leur forme grecque par Censorinus : « Au moment de la conception, le Soleil se trouve nécessairement dans un signe et à une partie déterminée de ce signe que l'on appelle proprement le lieu de conception. Ces parties sont au nombre de trente dans chaque signe, ce qui donne pour l'ensemble du zodiaque un total de trois cent soixante. Les Grecs les appellent μοῖραι, parce qu'ils désignent, sous le même nom, les déesses de la destinée et que ces particules

1. *Epist.*, IV, XIV, 1.

2. *Carmen* XIV. Préface en prose, 2 : *Mentionem centri, proportionis, diastematum, climatum vel myrarum epithalamio conducibilem.*

3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 129 ; 257-259.

4. Censorinus, *De die natali*, XIII, 1 : *Septem stellas inter caelum et terram vagas, quae mortalium geneses moderantur... habere... intervalla musicis diastematis congrua.* — Sidoine Apollinaire ne craignait pas d'employer en prose le mot *diastemata* au sens astrologique. Cf. *Epist.*, VIII, XI, 9. Il est vrai que la date de la lettre onzième du huitième livre, adressée à Lupus, est postérieure à la date où le poète se préparait à célébrer l'épithalame de Polémius et d'Aranéola.

5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 334-336.

décident, pour ainsi dire, de nos destinées[1]. » L'astrologie fait évidemment une confusion entre les μοῖραι, *degrés*, et les Μοῖραι, déesses de la destinée[2].

Sidoine Apollinaire est, à notre connaissance, le premier qui ait latinisé en *myrae* le mot μοῖραι. Peut-être ce mot était-il au nombre des néologismes dont la nécessité s'imposait pour enrichir le vocabulaire de la musique et de l'astrologie, au dire de personnages compétents dont Sidoine invoque l'autorité : Magnus de Narbonne, consul en l'an 460[3]; Domnulus, ancien questeur et bon poète[4]; Leo, *vir spectabilis*, descendant du rhéteur Fronto, bon orateur lui-même, poète ingénieux et subtil philosophe, à qui ses mérites avaient valu d'être choisi comme ministre par le roi des Visigoths, Euric, et qui devait profiter de son crédit pour faire mettre en liberté l'évêque des Arvernes[5]. « Le consulaire Magnus, — dit l'abbé Chaix[6], — Domnule et Léon, ministre d'Euric, ayant eu à parler en vers de questions d'astrologie et de philosophie, inventèrent à leur usage des mots nouveaux. » Le texte de la préface du *Carmen* XIV, où il est dit que ces savants personnages réclamaient le droit de créer des mots nouveaux pour disserter de musique et d'astrologie, ne nous permet pas de décider si Magnus, Domnulus et Leo s'occupaient de musique ou d'astrologie.

1. Censorinus, VIII, 5.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 236, n. 1.
3. *Epist.*, I, XI, 10; *Carmen* XXIII, v. 455; XXIV, v. 90.
4. *Epist.*, IV, XXV; IX, XIII, 4; IX, XV, 1, v. 38.
5. *Epist.*, IV, XXII; VIII, III; IX, XIII, 2, v. 20; *Carmen* IX, v. 314; XXIII, v. 446. — Les Bénédictins écrivent (*Hist. litt. de la France*, t. I, partie I, p. 283), à propos du rhéteur Fronto : « Quelques-uns le font natif d'Auvergne, d'autres de Périgord, et quelques autres d'Aquitaine indéterminément. Quoi qu'il en soit, il semble qu'on ne peut guère douter qu'il ne fût Gaulois de nation. Il est certain qu'à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, il y avoit à Clermont, en Auvergne, une famille du nom de notre orateur et que saint Sidoine le compte au nombre des aïeux du docte Léon, qui étoit de Narbonne, et ministre du roi Euric. » Le Fronto que l'on connaît, M. Cornelius Fronto, précepteur de Marc Aurèle, est originaire de Cirta, en Afrique : c'est lui que Leo semble revendiquer pour un de ses lointains ancêtres. Mais Sidoine parle d'un autre Fronto, aïeul de son ami Aper, qui a lui-même pour père un Héduen et pour mère une Arverne (*Epist.*, IV, XXI, 2, 4). Héduen ou Arverne, ce Fronto était bien gallo-romain. Je ne sais s'il est permis de l'identifier avec le Fronto « astrologue inconnu » (Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 162, note 1), dont il est parlé par Firmicus Maternus (II, *Praefat.*, 4), et s'il convient de mettre l'aïeul d'Aper au nombre des Gallo-Romains qui se sont occupés d'astrologie.
6. L'abbé L.-A. Chaix, *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, Clermont-Ferrand, 1866, t. I, p. 351.

Quant à Sidoine, il emploie bien, dans son *Epithalame*, tous les mots dont il demande à Polémius la permission de se servir, mais il ne les emploie pas tous avec un sens astrologique. Dans le passage où il prétend exposer en quelques vers le système de Pythagore, il conserve aux termes *centrum* et *proportio* leur signification ordinaire :

Pythagore de Samos... affirme que la planète du vieillard qui porte la faux se meut dans les sommets du ciel, que l'astre de Mars, voisin de Saturne, est séparé de lui par Jupiter, qu'après eux le soleil évolue dans la quatrième voie, que la paisible Vénus ne quitte pas le cinquième *diastema*, que Mercure est dans le sixième, et que, dans la suprême sphère, la Lune parcourt les trente *myrae* au milieu du *climat* tropical. A la manière des divers sons mesurés que produisent la lyre, la cithare et la flûte avec accompagnement de la voix, les sept planètes observent des intervalles fixés en *proportion* de leur poids... Le ciel, à cause de sa légèreté suprême, enferme tous les éléments du monde, en sorte que l'ensemble de l'univers dépend du point central[1].

Il serait hors de propos de rechercher quel rapport ce développement peut avoir avec les théories de Pythagore, car on sait avec quel sans-gêne les néo-pythagoriciens, épris de merveilleux, ont travesti les doctrines du sage de Samos[2]. Mais il est intéressant de noter l'estime que la société gallo-romaine du ve siècle faisait d'un système astrologique, plus ou moins incohérent, qui se recommandait de l'autorité de Pythagore.

Sidoine Apollinaire admire beaucoup les savants qui ont étudié la *mathesis*. Parmi ses familiers se trouve un grand personnage de Narbonne, Consentius, qui fut comte du palais de son beau-père Avitus[3]; il lui envoie un poème consacré à l'éloge de la ville natale et du père de son ami[4]. Au nombre des louanges accordées à la science universelle de Consentius le père, dont l'esprit fin et enjoué savait unir l'énergie romaine à la délicatesse attique[5], en même temps que son talent d'orateur, son génie de poète, son érudition de géomètre, il célèbre

1. *Carmen* XV, v. 61-70; v. 77-78.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 5 et suiv.
3. *Carmen* XXIII, v. 430-431.
4. *Carmen* XXIII, v. 33.
5. *Carmen* XXIII, v. 97-100.

sa connaissance parfaite des astres : « Lorsque Consentius voulut, en ses moments de loisir, observer le cours des astres, il sut parcourir les mêmes voies qu'Aratus[1]. »

Peut-être l'émule narbonnais d'Aratus s'occupait-il plutôt d'astronomie que d'astrologie. Mais Sidoine Apollinaire cite avec admiration, en plusieurs endroits de ses œuvres, bien des personnages que leur science astrologique avait rendus illustres. Il ne tarit pas sur les louanges d'un certain Anthédius, poète remarquable[2] et surtout astrologue éminent :

Mon cher Anthédius est un des plus intimes familiers de Phébus, qui l'a mis au premier rang de son collège. Dans ses habiles dissertations, il surpasse non seulement tous les musiciens, mais les géomètres, les arithméticiens et les astrologues. Personne, j'en suis certain, ne connaît plus exactement que lui en quoi prévalent les astres obliques du zodiaque, les planètes errantes et les constellations répandues çà et là. Il brille, si j'ose ainsi parler, de telles clartés dans toutes les parties de la philosophie, qu'il me semble, sans maître, avec le seul secours de son génie, avoir appris tout ce que Julianus Vertacus et Fullonius Saturninus, ces savants si habiles, ont enseigné dans leurs traités de mathématiques[3].

Anthédius connaît les influences respectives des astres qui se trouvent sur la ligne médiane et oblique du zodiaque et de ceux qui sont situés hors de l'écliptique. Sidoine parle encore, dans une de ses *Lettres*[4], des ouvrages de Vertacus et de Saturninus, comme étant aussi remarquables que ceux de Thrasybulus. L'historien Lampride fait mention d'un astrologue Thrasybulus, ami intime d'Alexandre Sévère qui fut empereur de l'an 222 à l'an 235[5]. Nous ignorons si les astrologues Julianus Vertacus et Fullonius Saturninus, dont les ouvrages avaient une telle réputation au temps de Sidoine Apollinaire, vivaient eux aussi au IIIe siècle.

Au cours de ses voyages dans diverses parties de la Gaule méridionale pendant les années 464-467[6], Sidoine Apollinaire,

1. *Carmen* XXIII, v. 111-113.
2. *Epist.*, VIII, XI, 2 ; *Carmen* IX, v. 312.
3. *Carmen* XXII, Préface en prose, 2, 3.
4. *Epist.*, VIII, XI, 10
5. Lampride, *Vie d'Alexandre Sévère*, LXII.
6. Cf. Chaix, *ouvr. cité*, t. I, p. 209; pp. 219-220.

alors qu'il était en route pour Bordeaux, se faisait annoncer chez un des plus brillants successeurs d'Ausone, le poète-rhéteur Lampridius, par une poésie pleine d'affectation où le Bordelais était prié de vouloir bien préparer un logis au Lyonnais, son confrère en éloquence et en poésie[1], qui était pour lui un ami apprécié de longue date. Au temps du principat de Majorien, en 460, dans la ville d'Arles où l'Empereur tenait sa cour, le futur évêque des Arvernes avait pris part avec Domnulus, Sévérianus, deux lettrés distingués, et Lampridius, dont les vers et la prose excitaient également l'admiration de ses disciples de Bordeaux, à un tournoi poétique où il s'agissait de célébrer les beautés d'un ouvrage du secrétaire d'État Pétrus, qui aspirait à conquérir auprès de Majorien la place que Mécène avait occupée auprès d'Auguste[2]. Lorsque, en l'an 476 ou 477, l'évêque de Clermont doit revenir à Bordeaux, cette fois en suppliant qui sollicite humblement une audience du roi Euric, c'est Lampridius, maintenant poète favori du Visigoth, qui s'empresse d'envoyer à son ami une lettre « pleine de nectar, de fleurs et de pierres précieuses »[3]; et c'est par l'entremise du poète qui est l'honneur de la Thalie gallo-romaine[4] que l'évêque en disgrâce fait parvenir au tyran barbare une manière de panégyrique destiné à l'apaiser.

La vive intelligence de Lampridius[5] ne se contentait pas malheureusement des satisfactions et des succès que la poésie et l'éloquence lui prodiguaient. Dans une lettre où il fait une oraison funèbre émue de son ami assassiné par ses serviteurs, Sidoine Apollinaire lui reproche d'avoir accordé trop de confiance à l'astrologie :

Un acte qui fut non seulement coupable de sa part, mais qui devait amener sa mort, c'est la consultation sur le terme de sa vie qu'il avait demandée jadis à des astrologues, citoyens des villes d'Afrique, dont l'esprit était aussi ardent que leur pays même. Après avoir inspecté la constellation du consultant, ils lui dirent avec une

1. *Epist.*, VIII, xi, 3.
2. *Epist.*, IX, xiii, 2, v. 21-23; 4.
3. *Epist.*, VIII, ix, 1.
4. *Epist.*, VIII, ix, 5, v. 5: *Nostrae o Lampridius decus Thaliae.*
5. *Carmen* IX, v. 314: *Acrem Lampridium.*

égale exactitude l'année, le mois et le jour, qui, j'emploie le terme spécial de l'astrologie, devaient être pour lui *climactériques*. Dans le thème de géniture qui s'offrait à eux, ils voyaient un aspect de sang; car, si en l'année de la naissance de notre ami, un lever heureux avait amené tous les globes favorables des astres planétaires dans les distances zodiacales, ces astres à leur coucher avaient été enflammés de feux sanglants et rendus hostiles, soit par Mercure asyndète sur le diamètre, soit par Saturne rétrograde sur le tétragone, soit par Mars apocatastique sur le centre[1].

La consultation des astrologues d'Égypte semble rédigée en termes congrus qui se comprennent facilement. On examine et on interprète la *constellation* ou *thème de géniture* (θέμα ou διάθεμα τῆς γενέσεως) de Lampridius[2]; cette étude permet de connaître les *climactères,* c'est-à-dire les *échelons* dangereux (κλῖμαξ, degré d'échelle), où la vie humaine peut, pour ainsi dire, trébucher et s'affaisser : il y a des années, des mois, des jours, des moments climactériques (κλιμακτηρικοὶ ἐνιαυτοί, μῆνες, ἡμέραι, ὧραι)[3]. Les *associations polygonales* ou *aspects* (σχήματα, *configurationes, adspectus*)[4] annoncent que le sang sera répandu. Car tout est défavorable: Mercure se présente avec l'aspect diamétral, *disjoint* (ἀσύνδετος) des autres signes[5], ce qui est funeste. La rétrogradation de Saturne avec le *tétragone,* ou aspect quadrat[6], est également dangereuse, ainsi que l'ἀποκατάστασις de Mars, c'est-à-dire son retour au même point, sa *redintegratio*[7] sur le centre, *super centro,* autrement dit sur un des *points cardinaux* (κέντρα, *cardines*) du cercle de géniture[8].

Tout ce verbiage des Égyptiens que Sidoine Apollinaire rapporte fidèlement a, du moins, le mérite d'éviter le chaos d'incohérences où pataugeait le Mandrogéronte du *Querolus*[9]. Les Égyptiens, d'ailleurs, ont en astrologie une réputation égale à celle des Chaldéens[10]: les prédictions qu'ils ont faites

1. *Epist.*, VIII, xi, 9.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 256, 390, etc.
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 526.
4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 165.
5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, pp. 166 et suiv.
6. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, pp. 170-171.
7. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 39, n. 1.
8. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, pp. 257-259.
9. Voir, plus haut, p. 58.
10. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 576.

à Lampridius sur la date de sa mort ne se sont que trop exactement réalisées. Et, cependant, Sidoine se croit forcé de conclure son récit de la consultation donnée par les Égyptiens en disant que la science astrologique est absolument fausse et, par cela même, trompeuse[1] : elle n'a pas trompé Lampridius, puisqu'elle lui a révélé la date même où il devait mourir. Sidoine le reconnaît : « Dans la circonstance présente, rien ne s'est fait par conjecture et par ambiguïté, puisque notre téméraire scrutateur de l'avenir, malgré ses longues et vaines précautions, a été saisi par la mort à la date et de la manière qui lui avaient été prédites. » Sidoine rend hommage à la véracité des prédictions astrologiques; mais il ne peut oublier qu'il est évêque, qu'il doit proscrire une science maudite et considérer la mort de Lampridius comme la punition de la curiosité qui l'avait poussé à consulter les astrologues d'Égypte :

Plût au ciel qu'il ne se fût point attiré une telle mort en considérant inconsidérément *(dum inconsulte... consultat)* les réponses d'une vaine science. Car celui qui a la présomption de fouiller les secrets interdits et défendus, je crains bien qu'il ne s'écarte du droit chemin tracé par les règles de l'église catholique et qu'il ne mérite d'obtenir des réponses funestes à ses questions illicites[2].

L'évêque catholique maudit l'astrologie; mais il est avec sa foi catholique de singuliers accommodements, puisqu'il autorise Lupus, à qui il raconte la mort de Lampridius, à approfondir lui-même la *mathesis* :

Il t'appartient de rechercher s'il y a quelque netteté, quelque rectitude, quelque sérieux dans cette science; avec le soin qui te caractérise, étudie les traités de Vertacus, de Thrasybulus, de Saturninus, toi dont les méditations n'ont pour objet que des questions mystérieuses et sublimes[3].

Sidoine Apollinaire, lui aussi, se passionne pour toutes les questions qui lui semblent sublimes, parce qu'il les trouve

1. *Epist.*, VIII, XI, 10 : *Quamquam sint maxime falsa ideoque fallentia.*
2. *Epist.*, VIII, XI, 13.
3. *Epist.*, VIII, XI, 10.

mystérieuses. Pendant qu'il est interné dans la forteresse de Livia, il occupe ses loisirs à traduire, sur la demande de Leo, la *Vie d'Apollonius de Tyane,* rédigée par Philostrate. En envoyant sa traduction, il fait d'Apollonius l'éloge le plus enthousiaste : si ce thaumaturge avait eu la foi catholique, il aurait ressemblé comme un frère au ministre du roi Euric[1].

Le prophète de Tyane prétendait lire l'avenir dans les astres ; et l'évêque de Clermont devait regretter particulièrement la perte de ses quatre livres Περὶ μαντείας ἀστέρων[2], que Philostrate lui-même ne connaissait pas.

XI

L'astrologie dans le « De Statu Animae » de Claudianus Mamertus. — Rareté des allusions à l'astrologie dans les œuvres des contemporains de Sidoine Apollinaire : Faustus, Ruricius, Pomérius, Salonius, Domnulus, Auspicius, Paulin de Périgueux, Paulin de Pella, Gennade.

Alors qu'il était déjà *patricius praefectorius,* c'est-à-dire postérieurement à l'an 467, où Anthémius lui avait conféré la préfecture, Sidoine Apollinaire recevait la dédicace d'un ouvrage de Claudianus Mamertus, *De Statu Animae libri tres,* et il s'empressait d'envoyer à l'auteur une longue lettre, pleine de remerciements et d'éloges[3]. Le style est admirable, l'érudition est immense. Claudianus manie la lyre comme Orphée, le cadran astrologique, qui sert à tirer les horoscopes, avec autant d'habileté qu'Euphrate d'Alexandrie, le maître de Pline le Jeune et l'ennemi d'Apollonius de Tyane; il sait interroger les astres aussi bien qu'Atlas lui-même, l'inventeur légendaire de l'astrologie[4]. Claudianus a aussi composé une hymne et cette hymne surpasse tous les dithyrambes lyriques.

1. *Epist.*, VIII, III, 5 : *Virum fidei catholicae pace praefata in plurimis similem tui.*
2. Philostrate, *Apollonius de Tyane*, III, XLI. — Voir M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, t. V, Paris, 1899, p. 414.
3. *Epist.*, IV, III.
4. Pour la tradition qui fait d'Atlas l'inventeur de l'astrologie, voir, plus haut, p. 109.

Un des amis du *patricius praefectorius*, Nymphidius, a vu chez lui les trois livres du *De Statu Animae*, œuvre de Claudianus Mamertus, le plus habile philosophe des chrétiens, le premier de tous les érudits; il a obtenu d'emporter le précieux ouvrage qu'il promettait de rendre promptement. Mais Nymphidius n'a pas tenu sa promesse et Sidoine lui écrit pour réclamer le *De Statu Animae*. Cette lettre fournit à l'admirateur de Claudianus l'occasion d'un nouvel éloge du livre et de son auteur :

Il nous prouve que les neuf Muses ne sont pas des femmes, mais les personnifications des sciences; car, dans les pages de ce livre, le lecteur attentif trouvera les noms plus réels des Camènes qui se donnent à elles-mêmes leur dénomination exacte. Ici, en effet, la grammaire divise, l'éloquence déclame, l'arithmétique calcule, la géométrie mesure, la musique pèse, la dialectique dispute, l'astrologie connaît d'avance l'avenir, l'architecture construit, la musique module[1].

Quelques années plus tard, vers 473 ou 474, Claudianus meurt et Sidoine s'empresse d'écrire une lettre de condoléances à Pétréius, fils de la sœur de son ami[2]. La lettre contient à la fois une oraison funèbre en prose et une *nénie*, un chant de deuil en vers. La prose et les vers célèbrent à l'envi les mérites du défunt; c'était un platonicien, qui savait concilier la philosophie et la religion; un savant universel, qui ne refusait la discussion sur aucun sujet. La triple science de Rome, d'Athènes et du christianisme se réunissait en cet homme, à la fois orateur, dialecticien, poète, interprète des textes sacrés, géomètre, musicien. Simple prêtre, coadjuteur de son frère aîné qui était évêque, il s'occupait consciencieusement des devoirs de son ministère, assistait les affligés, les pauvres et les prisonniers, réglait les fêtes solennelles et enseignait à chanter les psaumes.

Cet homme, qui alliait si bien les plus humbles devoirs du sacerdoce aux plus hautes spéculations des sciences philosophiques, était le frère de l'évêque de Vienne des

1. *Epist.*, V, II.
2. *Epist.*, IV, XI.

Allobroges, Mamertus, célèbre pour avoir institué, en 469, la fête des Rogations[1].

Nous connaissons l'hymne de Claudianus, tellement admirée par Sidoine. Dans sa notice sur « Claudianus, Viennensis ecclesiae presbyter », Gennade[2] dit quelle est cette hymne : c'est celle sur la Passion du Seigneur, qui commence par le vers *Pange, lingua, gloriosi praelium certaminis,* et qui se chante encore dans l'église catholique le Vendredi saint, pendant l'adoration de la croix.

Nous connaissons également le grand ouvrage en prose de Claudianus dont Gennade, beaucoup plus sobre d'éloges que Sidoine, loue cependant le mérite oratoire et la subtilité de discussion. Le rédacteur du *Catalogus virorum illustrium* ne fait aucune allusion à l'habileté de Claudianus dans le maniement du cadran astrologique qui sert à tirer les horoscopes; il ne parle pas davantage de sa science dans l'astrologie qui prévoit l'avenir.

L'étude des *Libri tres de Statu animae*[3] prouve que le prêtre de l'église de Vienne ne méritait pas les éloges compromettants dont Sidoine Apollinaire se plaisait à l'accabler.

Le livre de Claudianus a pour objet de réfuter les théories contenues dans un écrit de l'évêque de la *civitas Reiensium* (Riez, Basses-Alpes), Faustus, chef des semi-pélagiens, qui considérait l'âme comme une substance étendue et corporelle. Platonicien, imbu des principes de l'école d'Alexandrie, disciple de saint Augustin, réunissant, sinon, comme le dit Sidoine Apollinaire, la triple science d'Athènes, de Rome et du christianisme, tout au moins les doctrines de l'Athènes de Platon, de l'Alexandrie de Plotin et de l'orthodoxie de saint Augustin, le contradicteur de l'évêque de Riez soutient que l'âme, réelle et incorporelle, est bien soumise aux catégories de la qualité et de la substance, mais qu'elle échappe à celle de

1. Sidoine, *Epist.*, V, XIV, 2; VIII, 1. — Dans cette dernière lettre, adressée à l'évêque Mamertus, Sidoine rappelle en quelles circonstances les Rogations furent instituées à Vienne et annonce qu'il vient de les instituer lui-même chez les Arvernes.

2. Gennadii *Catalogus virorum illustrium* (à la suite du Hieronymi *De viris illustribus liber*), p. 105, édit. G. Herding, Leipzig, Teubner, 1879.

3. Claudiani Mamerti *De Statu Animae libri tres* (Patrologie de Vienne) ex recensione Augusti Engelbrecht, Vindobonae, 1885, vol. XI.

la quantité. Le corps est divisible, l'âme est simple. Dieu, dit Faustus, a mis dans la constitution de toutes ses créations le poids, la mesure et le nombre : Claudianus accorde que l'âme possède poids, mesure et nombre; mais elle est la mesure qui mesure elle-même, le poids qui pèse lui-même, le nombre qui compte lui-même. La mesure, le poids et le nombre de l'âme sont ses trois puissances : sa mesure c'est la sagesse; son nombre, c'est la proportion des vertus; son poids, c'est la volonté ou l'amour. Et la raison est la substance commune et unique de ces trois puissances de l'âme.

On ne voit guère quelle place des développements de théories astrologiques pourraient trouver dans cette argumentation d'une métaphysique d'école dont la vanité affecte la rigueur des formules géométriques.

A la vérité, on peut retenir une déclaration de Claudianus : il dit incidemment qu'il discute parfois sur l'astrologie. C'est à propos de ce qu'il appelle les abîmes invisibles et les antres impénétrables de la mémoire[1] qu'il nous donne à entendre que l'astrologie lui est aussi familière que la grammaire, la dialectique, la musique et l'arithmétique. La mémoire, dit-il, est une sorte de magasin où s'entassent les souvenirs de tout genre, pour être évoqués par la pensée en temps et lieu. Ainsi ont leur place dans ma mémoire les questions de grammaire, quand je discute sur la dialectique; les questions de rhétorique, quand je discute sur la géométrie; les questions d'astrologie, quand je discute sur la musique; et toutes ces sciences à la fois, quand je discute sur des questions d'arithmétique[2].

Mais, s'il discute à l'occasion sur l'astrologie, comme sur la dialectique, la rhétorique, la musique, la géométrie et l'arithmétique, il n'emprunte pas, pour instruire son lecteur, des exemples à l'astrologie, comme il en emprunte à la géométrie,

1. *De Statu Animae*, I, XXII (p. 80, Engelbrecht) : *Quis potest memoriae solius abyssos intueri et antra penetrare?*

2. *De Statu Animae*, I, XXII (p. 81, Engelbrecht) : *In hac mihi reposita quodam modo sunt et grammatica, cum de dialecticis dissero, et rhetorica, cum de geometricis, et astrologica, cum de musicis, et hae simul omnes, cum de arithmeticis.*

à l'arithmétique et à la dialectique[1]. La conclusion assez inattendue de ce long développement, où les termes géométriques sont abondamment mis à contribution, semble être qu'il faut proscrire l'étude des astres quand on s'occupe de métaphysique. « La figure de ce monde passe, » a dit saint Paul[2], qui dit encore : « Que vous preniez racine dans l'amour; qu'en lui vous ayez votre fondement; que vous arriviez à comprendre avec tous les fidèles quelle en est la largeur, la longueur, la profondeur, la hauteur[3]. » Claudianus estime que, par ces paroles, l'apôtre interdit comme inutile, et même comme dangereuse, l'étude de dimensions autres que celles de l'amour de Dieu : à quoi bon chercher quelle est la hauteur du ciel matériel, quels sont les *diastèmes* des astres errants, leurs routes circulaires, les intervalles qui les séparent? Toutes ces recherches sont d'un travail inutile et même funeste, si, au lieu de n'en faire qu'un moyen pour arriver à l'étude des choses éternelles, nous y attachons perpétuellement notre attention[4].

L'auteur du *De Statu Animae* vante bien la lumière éclatante du soleil qui l'emporte sur celle des autres astres[5]; il la compare à celle de l'âme : la lumière du soleil éclaire le monde matériel; la lumière de l'âme éclaire le monde spirituel[6]. Mais il n'y a aucun rapport entre la nature du soleil, de la lune et des autres astres et la nature de l'âme. On a prétendu que les globes des astres sont des esprits revêtus d'une forme matérielle. Saint Jérôme a mentionné cette théorie[7]. Claudianus l'entend répéter dans les discussions de certains philo-

1. *De Statu Animae*, I, XXV. « Exemplum de geometrica, arithmetica, atque dialectica ad erudiendum lectorem in ea quae obscura sunt, quid videat anima per se, quid per corpus. »

2. Saint Paul, *Corinth.*, I, VII, verset 31.

3. Saint Paul, *Éphés.*, III, verset 18.

4. *De Statu Animae*, I, XXV (p. 92, Engelbrecht) : *Quid enim mihi proderit uspiam altitudinem corporei caeli quaerere, planorum siderum diastemata vel circulorum vias, vel singulorum intervalla rimari, quid spatia terrae cognoscere vel abyssi profunda penetrare? Non de his me, ut reor, apostolus commonitum voluit, quae non solum laboriosa sunt, sed etiam noxia si, cum per haec ad aeterna semperque manentia transeundum sit, in his haereatur atque remaneatur.*

5. *De Statu Animae*, I, VII (p. 45, Engelbrecht).

6. *De Statu Animae*, I, IX (pp. 48-49, Engelbrecht).

7. Saint Jérôme, *Comment. in lib. Job*, XXV : *Globos siderum corporatos esse spiritus arbitrantur.*

sophes qui prétendent que les globes du soleil et de la lune, animés d'une âme incorporelle, vivent doués d'une sorte d'esprit divin[1]. Il combat ces doctrines; et la conclusion de son traité est que le soleil, la lune, les astres, ne sont que des corps matériels privés d'âmes[2].

A propos du troisième ciel, où l'apôtre dit avoir été ravi[3], Claudianus institue une longue discussion sur la nature de ce troisième ciel et des cieux en général. Le ciel visible, où les astres accomplissent leurs révolutions, n'a d'autre rôle que d'indiquer aux mortels le jour et la nuit et les saisons de l'année. C'est de cette manière seulement que les astres sont utiles à l'homme dont ils charment la vue par le spectacle de leurs mouvements harmonieux[4].

Claudianus suit les doctrines orthodoxes que l'on a déjà vues dans le *De Duratione Mundi* de Q. Julius Hilarianus[5], dans les *Commentarii in Genesim* attribués à saint Eucherius[6], dans le *Metrum in Genesim* d'Hilarius[7]. Assurément, comme il était fort savant, il avait approfondi l'astrologie qui était une des sciences le plus en honneur chez ses contemporains. Il nous a dit lui-même qu'il discutait aussi bien sur des questions astrologiques que sur des questions dialectiques, grammaticales, arithmétiques ou géométriques. Mais il avait le bon goût de ne pas faire intervenir l'astrologie dans un traité où il s'occupait de définir la nature de l'âme; et il y a grande

1. *De Statu Animae*, I, XII (p. 52, Engelbrecht) : *Istud ego tamen philosophos reperio dicere, qui nonnullis disputationibus adstruunt et ipsos lunae vel solis globos incorporeis videlicet spiritibus sub divina quadam mente vegetari.*

2. *De Statu Animae*, III, XV : « Quia sol et luna vel sidera corpora tantum sunt, non habent spiritus. »

3. *De Statu Animae*, II, XII : « De eo quod apostolus raptum se usque ad tertium dicit caelum. » Cf. saint Paul, *Corinth.*, II, XII, versets 2-5.

4. *De Statu Animae*, II, XII (p. 149, Engelbrecht) : *Quid ergo dicemus? Numquid hoc caelum visibile non hominibus datum est aut solaris fulgor et calor vel lunaris globi per incrementa ac detrimenta variatio vel astrorum vagus ratusque circuitus vel per magnos orbes congressus siderum et statuta progressio, sive cum dierum noctiumque vices variant, sive quia caloris ac frigoris alterno fotu mundum temperant, seu quod dimensis limitibus articulos temporum signant eodemque intermino linearum tramite in id ipsum sine fine redeuntia per easdem circulorum vias revehunt, vel quod distinctis numerose choris et musicis intervallis aetherem pingunt? Suntne haec omnia genti mortalium vel coniventia usui vel jucunda spectamini?*

5. Voir, plus haut, p. 75-76.

6. Voir, plus haut, p. 107.

7. Voir, plus haut, p. 131-132.

apparence que les éloges aussi excessifs qu'inopportuns donnés par Sidoine Apollinaire à sa science en astrologie causaient une certaine gêne à l'auteur orthodoxe du *De Statu Animae*.

Sidoine Apollinaire est l'ami de Faustus, tout comme de son adversaire Claudianus Mamertus. Les liens qui l'attachent à l'évêque de Riez sont ceux d'une étroite intimité[1]. Maître habile dans l'éloquence et la science spirituelle, Faustus a dirigé l'éducation du frère de Sidoine, préservé sa jeunesse des séductions qui l'entouraient et fortifié assez sa vertu pour la mettre au-dessus de toute atteinte[2]. On sait que Sidoine ne ménage pas les éloges les plus outrés aux nombreux personnages qui appartiennent au cercle de ses amis. Non content de vanter Faustus quand il lui écrit ou quand il écrit à d'autres correspondants, il consacre à son panégyrique un *Eucharisticon* (*Carmen* XVI) de 128 hexamètres. Avant de succéder à l'évêque Maximus[3], Faustus, abbé de Lérins, a présidé avec autorité le *Senatus Lirinensium cellulanorum*[4], et il revient volontiers dans son ancienne abbaye faire des retraites consacrées au jeûne et à la méditation[5]. Sa piété est aussi admirable que son éloquence; le pouvoir de ses prières est d'une grande efficace[6]. Ses œuvres sont si remarquables que le désespoir de les égaler jamais ôterait à Sidoine l'envie de se mesurer avec un tel docteur[7]. Il mérite bien le nom de Faustus, cet heureux évêque, victorieux de la vieillesse et de la mort, lui qui, après qu'il aura été enseveli, survivra par ses écrits qui le feront toujours demeurer au nombre des vivants[8].

Parmi ces louanges démesurées, on n'en trouve aucune qui se rapporte à la science astrologique de Faustus. On ne voit pas d'ailleurs comment l'austère et savant évêque de Riez, qui

1. *Epist.*, IX, III, 1.
2. *Carmen* XVI, v. 71-77.
3. *Carmen* XVI, v. 112-114.
4. *Epist.*, IX, III, 4.
5. *Carmen* XVI, v. 104-109.
6. *Epist.*, IX, III, 4.
7. *Epist.*, IX, IX, 4.
8. *Epist.*, IX, IX, 6. — Par contre, Avitus qualifiera l'ouvrage de Faustus de *Fausti opus infaustum* (*S. Aviti Epistola* IV, Migne, *Patrologie*, tome LIX, col. 219). Les évêques gallo-romains abusent des jeux de mots faciles.

s'est occupé de réagir à la fois contre la doctrine pélagienne de l'indépendance absolue de la liberté humaine et contre la doctrine augustinienne de la prédestination, aurait pu introduire la *mathesis* dans ses ouvrages où il s'efforce de prouver que la liberté humaine se concilie avec la grâce divine. Mais il est à remarquer que Faustus semble ignorer toute théorie astrologique et éviter toute allusion qui pourrait permettre à Sidoine de vanter son érudition en astrologie et de faire de lui, comme de son adversaire Claudianus Mamertus, un heureux émule du légendaire Atlas.

On ne relève aucune allusion astrologique dans les deux livres *De Gratia* et dans les deux livres *De Spiritu Sancto*[1]. Dans une de ses lettres, Faustus frappe d'anathème toute une série d'hérésies et de croyances coupables[2] : il n'a pas un mot de blâme pour l'astrologie. Dans une longue lettre, qui est probablement la première rédaction du traité que Claudianus Mamertus devait réfuter, l'évêque de Riez mentionne, comme le fera l'auteur du *De Statu Animae*, la phrase où saint Jérôme rappelle la théorie qui veut que les globes des astres soient des esprits revêtus d'une forme matérielle. Il cite cette phrase à l'appui de sa thèse sur la corporalité de l'âme ; mais il n'insiste pas et ne donne pas son opinion personnelle sur la nature des astres[3].

Les sermons de Faustus combattent tous les vices : par exemple, l'incontinence, l'ivrognerie, la colère[4], l'amour des richesses[5], l'impiété de l'homme qui s'est abandonné au diable en observant les augures par le moyen des haruspices, des devins et des enchanteurs[6] : il n'est pas question de l'homme qui veut connaître l'avenir par le moyen des *mathematici*.

L'étoile qui guide les mages vers le berceau du Christ peut donner lieu à discuter les doctrines astrologiques dans leurs

1. Fausti Reiensis et Ruricii Opera (Patrologie de Vienne), ex recensione Augusti Engelbrecht, Vindobonae, 1891, vol. XXI.
2. Fausti (p. 162, Engelbrecht) *Epistula* I.
3. Fausti (pp. 173-174, Engelbrecht) *Epistula* III.
4. Fausti (p. 226, Engelbrecht) *Sermo* I.
5. Fausti (p. 242, Engelbrecht) *Sermo* V.
6. Fausti (p. 282, Engelbrecht) *Sermo* XV : *Si auguria observando per haruspices et divinos atque incantatores captum se diabolo tradidit.*

rapports avec l'orthodoxie chrétienne[1]. Mais, comme saint Hilaire de Poitiers dans son *Commentarius in Malhaeum*, Faustus, dans ses divers sermons sur l'*Épiphanie*, se borne à paraphraser le passage de l'évangéliste[2] et à en chercher une explication allégorique. Il le dit lui-même : quand il prêche, il veut se dégager de la lettre et parvenir, avec l'aide de Dieu, au *spiritalis sensus* de la parole évangélique[3]. Ce *spiritalis sensus* n'est autre que l'explication bizarrement allégorique des termes de l'Écriture enseignée par saint Eucherius de Lyon dans son *Formularum spiritalis intelligentiae liber unus*[4]. Ainsi, l'étoile dirigeait les mages vers le berceau du Christ : si nous voulons parvenir au Christ, laissons-nous diriger sur les routes de la vie parfaite par l'étoile de la justice[5]; laissons-nous guider par la lumière de la foi, qui est comme une étoile du ciel[6]. Joseph, fils de Jacob, est, dans l'Ancien Testament, le symbole du Christ : le songe de Joseph, qui se voit adoré par le soleil, la lune et onze étoiles, est réalisé pour le Christ qui, après la résurrection, est adoré par saint Joseph, la vierge Marie et les onze apôtres qui personnifient le soleil, la lune et les onze étoiles[7].

Nous possédons de Ruricius, évêque de Limoges, deux livres de *Lettres*[8]. Il était en correspondance avec Faustus[9] et avec Sidoine Apollinaire[10]; l'évêque de Clermont avait composé un épithalame mythologique en l'honneur du mariage

1. Voir, plus haut, p. 71.
2. Fausti (p. 247, Engelbrecht) *Sermo* VII *De Epiphania;* (p. 252-253, Engelbrecht) *Sermo* VIII *De Epiphania;* (p. 255, Engelbrecht) *Sermo* IX *De Epiphania.*
3. Fausti (p. 289, Engelbrecht) *Sermo* XVII: *Deo auxiliante requiramus qualiter ad ejus spiritalem sensum pervenire possimus.*
4. Voir, plus haut, p. 107.
5. Fausti (p. 253, Engelbrecht) *Sermo* VIII: *Si ad Christum cupimus pervenire, dirigat nobis semitas vitae perfectae stella justitiae.*
6. Fausti (p. 256, Engelbrecht) *Sermo* IX: *Ducatum nobis praebeat velut stella caeli lux fidei.*
7. Fausti (p. 303, Engelbrecht) *Sermo* XX.
8. Fausti Reiensis et Ruricii Opera (Patrologie de Vienne), ex recensione Augusti Engelbrecht, Vindobonae, 1891, vol. XXI, p. 351-450.
9. Fausti (pp. 208-219, Engelbrecht) *Epistulae,* VIII-XII; Ruricii (pp. 351-355, Engelbrecht) *Epistulae,* I, I-II.
10. Sidoine. *Epist.*, IV, XVI; V, XV; VIII, X. — Ruricii (pp. 360-363, Engelbrecht) *Epistulae,* I, VIII-IX.

de Ruricius, qui ne faisait pas encore partie de l'épiscopat des Gaules, avec Hibéria, fille d'Ommatius, l'un des chefs de l'aristocratie arverne[1].

Ruricius n'entretient jamais de questions astrologiques les personnages avec lesquels il est en commerce de lettres. Il ne parle qu'une fois des astres dans un long développement où il compare à un navigateur le chrétien qui doit se diriger vers le port céleste au milieu des tempêtes du siècle, la main tenant solidement le gouvernail et les yeux fixés sur les astres[2].

Parmi les correspondants de Ruricius se trouve l'abbé Pomérius[3]. C'était, dit Gennade[4], un homme originaire de Mauritanie, qui avait été ordonné prêtre en Gaule, et qui devint abbé d'un monastère situé aux environs d'Arles. De tous les ouvrages de Pomérius mentionnés par le *Catalogus virorum illustrium,* il ne reste que les *Libri tres de vita contemplativa*[5], où il n'est aucunement question d'astrologie. Qu'il fasse le portrait déplorable du prêtre qui vit selon la chair[6], ou la description des pécheurs qui se conduisent mal et que les prêtres doivent ramener à la piété[7], qu'il énumère tous les vices et toutes les aberrations que la vanité humaine peut enfanter[8], Pomérius ne cite jamais l'application à la *mathesis* au nombre des occupations frivoles ou dangereuses qui éloignent l'homme de son créateur.

Sidoine Apollinaire écrit une lettre très affectueuse à Salonius, prêtre de l'église de Vienne[9]. On a conservé de ce prêtre une *Expositio mystica in Parabolas Salomonis* et une *Expositio mystica in Ecclesiasten*[10], rédigées sous forme de dialogues qu'il

1. Sidoine, *Carmen* X, *Praefatio Epithalamii dicti Ruricio et Hiberiae; Carmen* XI, *Epithalamium.*
2. Ruricii (p. 391, Engelbrecht) *Epist.*, II, XIII : *Superest ut clavo manum inserens astra semper intentus adspicias.*
3. Ruricii (pp. 369-370, 385-386, Engelbrecht) *Epist.*, I, XVII ; II, X.
4. Gennadii *Catalogus Virorum illustrium*, caput XCVIII.
5. Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 415-520.
6. *De Vita Contemplativa*, I, XXI.
7. *De Vita Contemplativa,* II, IV.
8. *De Vita Contemplativa*, III, X.
9. Sidoine, *Epist.*, VII, XV.
10. Migne, *Patrologie*, t. LIII, col. 967-1012.

aurait eus avec son frère Veranius. Salonius et Veranius étaient fils de saint Eucherius, évêque de Lyon, et parvinrent l'un et l'autre à l'épiscopat[1]. Tout le symbolisme dont abusait le *Formularum spiritalis intelligentiae liber unus* d'Eucherius[2] se retrouve dans les réponses étranges que Salonius fait aux questions naïves de Veranius. L'auteur des *Expositiones* déclare que Jésus-Christ a détruit le culte rendu aux dieux fabriqués par la main de l'homme et toutes les fausses croyances[3] : parmi ces fausses croyances, il ne mentionne pas l'astrologie. Il explique que l'homme ne doit pas élever ses regards vers les arcanes de la divinité et les secrets des mystères des cieux que, seuls, les *cives superni* peuvent pénétrer[4]; mais il ne dit pas que la science des astres soit parmi ces arcanes et ces secrets.

Sidoine Apollinaire vante les vers d'un de ses amis, Domnulus[5], avec lequel il avait pris part au tournoi poétique où les meilleurs lettrés du temps célébraient, en 460, les beautés d'un ouvrage du secrétaire d'état Petrus[6]. D'après Teuffel, ce Domnulus serait Rusticius Domnulus Helpidius, auteur d'un poème de 149 hexamètres fort corrects, intitulé *Carmen de Christi Jesu Beneficiis*[7]. Cette identification n'est admise ni par Ebert[8], ni par W. Brandes, le dernier éditeur du poème[9]. Quoi qu'il en soit de l'auteur du *Carmen,* son ouvrage est conforme à l'orthodoxie. Les astres, aussi bien que le soleil et la lune, obéissent dans leurs révolutions aux lois fixées par le Créateur[10]. La terre, la mer, le ciel avec ses astres sont soumis

1. Gennadii *Catalogus Virorum illustrium*, caput LXIV.
2. Voir, plus haut, p. 106-107.
3. *In Parabolas Salomonis* (Migne, *Patrologie*, t. LIII, col. 982).
4. *In Parabolas Salomonis* (Migne, *Patrologie*, t. LIII, col. 983).
5. Sidoine, *Epist.*, IX, XV, 1, v. 38.
6. Voir, plus haut, p. 141 et 144.
7. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 468, 1-2.
8. Ebert, *Histoire générale de la littérature du Moyen-Age en Occident*, traduct. franç., t. I, p. 442, note 2.
9. Wilhelm Brandes, Des Rusticius Helpidius Gedicht *de Christi Jesu Beneficiis*. Braunschweig, 1890, p. 9.
10. *Carmen*, v. 6 : *Conservant elementa vices, parentque recepto*
Sole dies lunamque adeo patiuntur in ortus
Atque obitus remeare suos, nec cedere luci
Astra negant, proprioque ferunt ignescere cursu
Et contenta citae decrescere cornua lunae.

au Fils comme au Père; les astres du ciel ont célébré la naissance du Fils[1]. L'allusion obligatoire à l'étoile des Mages est très discrète : les Chaldéens sont les premiers qui aient mérité de voir le Christ en son berceau, parce qu'ils se sont laissé guider par l'éclat d'une sainte lumière des cieux qui leur montrait un Dieu au-dessus des astres[2]. Dans les hexamètres d'Helpidius, bien supérieurs à ceux de Sidoine, on ne trouve aucune trace des préoccupations astrologiques qui se manifestent dans les œuvres de l'évêque de Clermont.

Auspicius, évêque de Toul, était l'ami de Sidoine, qui lui écrivait en termes aimables[3], et qui le recommandait, comme très érudit, au comte et gouverneur de Trèves, Arbogaste[4]. Nous avons une lettre, en dimètres iambiques très incorrects, adressée par Auspicius à Arbogaste[5]. Le comte de Trèves était aussi modeste qu'éloquent; au milieu des barbares, il évitait le barbarisme et parlait le latin le plus pur, ce que Sidoine exprime avec une grossièreté qu'il croit spirituelle : « Buveur de la Moselle, tu exhales en rotant l'odeur du Tibre[6]. » Mais cet homme si éloquent avait un goût très vif pour les richesses : il était avare; c'est pour l'engager à faire l'aumône que l'évêque de Toul lui envoie ses 164 mauvais petits vers. Arbogaste, qui est, d'ailleurs, *abundans usibus, decorus artibus* (v. 47-48), n'a d'autre défaut que l'avarice; il faut qu'il s'en débarrasse : *unum repelle vitium* (v. 81). Auspicius ne lui

1. *Carmen*, v. 61 : *Et cui terra jacet, pelagus silet atque coruscis*
Obsequiis servire minor vix sufficit aether.
v. 69 : *... nunc tanti pignora fetus*
Enituere simul, nam claro sidere mundus
Irradians rutilae lucis cognovit honore
Auctorem peperisse suum.

2. *Carmen*, v. 79 : *Excoluit divina prius cunabula sancta*
Fulgentem super astra videns, quem terra levavit,
Gens Chaldaea Deum, cum sanctae praedita flammae
Lumine monstratumque polis prosecuta nitorem
Promeruit te nosse prior.

3. Sidoine, *Epist.*, VII, XI.
4. Sidoine, *Epist.*, IV, XVII, 3.
5. Wilhelm Brandes, Des Auspicius von Toul rhythmische Epistel an Arbogastes von Trier, Wolfenbüttel, 1905.
6. Sidoine, *Epist.*, IV, XVII, 1 : *Potor Mosellae, Tiberim ructas.*

reproche pas d'être adonné à ces coupables pratiques de l'astrologie qui avait tellement d'adeptes parmi les intimes de Sidoine Apollinaire.

L'évêque de Clermont ne dit rien de deux poètes gallo-romains, qui écrivaient l'un et l'autre vers 470, Paulin de Périgueux et Paulin de Pella.

Nous avons de Paulin de Périgueux une longue épopée en six chants, *De Vita Sancti Martini Episcopi*[1], dont les hexamètres paraphrasent la *Vita Sancti Martini* et les *Dialogi* de Sulpice Sévère[2], et le récit des miracles que Perpetuus, évêque de Tours, aux environs de 460, avait vu s'opérer sur le tombeau du saint[3]. Sulpice Sévère faisait de Martin un thaumaturge, devin et magicien; l'évêque Perpetuus reconnaissait des vertus merveilleuses au tombeau de son prédécesseur. Les développements poétiques de Paulin de Périgueux n'attribuent aucune part à la *mathesis* dans les innombrables miracles dus au pouvoir surnaturel de saint Martin de Tours[4].

Dans son *Eucharisticos*, chant d'actions de grâces en 616 hexamètres[5], Paulin de Pella, vieillard de quatre-vingt-quatre ans[6], raconte l'histoire de sa vie et remercie Dieu, qui, en l'accablant d'épreuves, lui a ouvert la voie du salut. Né à Pella, fils d'un préfet de l'Illyrie, Paulin vint de bonne heure à Bordeaux faire ses études dans la maison de son grand-père qui, d'après une tradition souvent admise, mais peu fondée, serait le poète Ausone. Pendant longtemps, sa vie fut celle des jeunes gallo-romains, riches et frivoles, qui s'abandonnaient à tous les plaisirs et qui accueillaient avec empressement les croyances les plus hérétiques. Ses études, purement grecques

1. M. Petschenig, Pauli Petricordiae *Carmina* (Patrologie de Vienne), vol. XVI, Vindobonae, 1888, p. 19-165.
2. Voir, plus haut, p. 72 et suiv.
3. Ebert, *ouvr. cité*, t. I, p. 429.
4. Les *Carmina minora* (Petschenig, pp. 161-165) ne contiennent aucune allusion astrologique.
5. Wilhelm Brandes, Paulini Pellaei *Eucharisticos* (Patrologie de Vienne), vol. XVI, pp. 291-314.
6. *Eucharist.*, v. 12-14.

et latines[1], n'admettent aucun enseignement scientifique; il n'est pas instruit dans la *mathesis*. Quand il énumère les distractions plus ou moins honnêtes qui occupent l'oisiveté de sa jeunesse, les doctrines dangereuses auxquelles il se laisse entraîner, il ne dit pas qu'il ait été curieux de s'enquérir des pratiques de l'astrologie. Après sa conversion, il combat les dogmes mauvais qui avaient été les siens : il ne cite pas les dogmes astrologiques au nombre de ces *dogmata prava*[2]. L'autobiographie de Paulin de Pella semble donner un tableau très exact de la vie mondaine en Gaule au ve siècle. Il est curieux de noter qu'il ne s'y trouve aucune allusion à cette superstition coupable qui, d'après Sidoine Apollinaire, occupait une place si importante dans ses propres préoccupations et dans celles des gens polis et lettrés de son intimité.

C'est à la fin du ve siècle que Gennade, prêtre de Marseille, écrivait son *Catalogus Virorum illustrium* et adressait son *Epistula de fide mea* au pape Gélase, qui avait été élu le 1er mars 492 et qui devait mourir le 19 novembre 496[3].

Dans l'*Epistula de fide mea*, désignée aussi sous le nom de *Liber de ecclesiasticis dogmatibus*[4], Gennade affirme avec force l'existence de la liberté humaine, mais il attribue le principe de tout bien à la grâce divine. Ce traité, où les dogmes sont justifiés et les hérésies combattues, ne s'occupe en rien de la superstition astrologique.

Destiné à compléter et à continuer le *Liber de viris illustribus* de saint Jérôme, le *Catalogus*, après avoir consacré un article à Jacobus Sapiens, évêque de Nisibe, en Mésopotamie, vers 230, que le *Liber* avait omis, commence en réalité avec le pape Jules, élu le 6 février 337, mort le 12 avril 352, et se termine avec Pomérius, contemporain de l'auteur, vivant encore au moment de la publication de l'ouvrage[5].

1. *Eucharist.*, v. 55-80; v. 113-121.
2. *Eucharist.*, v. 472.
3. Gennadii *Catalogus*, caput XCIX.
4. Gennadii *Liber de ecclesiasticis dogmatibus* (Migne, *Patrologie*, t. LVIII, col. 979-1000).
5. Gennadii *Catalogus*, caput XCVIII : *Pomerius... vivit usque hodie.*

Gennade semble éviter toute allusion à ces « superstitions fondées sur l'astrologie, toujours ennemies de la vérité », qui — comme le disaient les Bénédictins[1] — « étaient fort enracinées dans les Gaules ». Il écrit un chapitre sur Prosper d'Aquitaine[2] : mais il ne dit rien des attaques dirigées contre l'astrologie par l'auteur du *Carmen de Providentia divina*[3]. Il écrit un chapitre sur le rhéteur de Marseille, Claudius Marius Victor[4], mais il ne dit rien de la digression de l'*Alethia* où la dangereuse superstition de l'astrologie est fortement combattue[5]. Il fait le plus grand éloge de Sidoine, évêque des Arvernes ; il vante la saine doctrine, la vigueur chrétienne de ce père de l'église catholique, de ce docteur insigne[6] : il n'a pas un mot pour regretter qu'un goût trop vif des pratiques de la *mathesis* ait fait tort à la saine doctrine de ce docteur insigne.

En dernière analyse, d'après Gennade, les superstitions astrologiques n'existent pas chez les Gallo-Romains. Dans le *Catalogus*, au nombre des traités que Nicéas, évêque de Romatiana, en Bulgarie, vers le commencement du ve siècle, composait pour l'instruction des candidats au baptême, il est fait mention d'un *Liber adversus Genethliologiam*, c'est-à-dire contre l'art de tirer les horoscopes[7]. Il est fait aussi mention des *Libri adversus mathematicos* que le moine Macarius écrivait à Rome[8].

A Rome, il fallait combattre les adeptes de la *mathesis* ; en Bulgarie, il était nécessaire de mettre en garde les candidats au baptême contre la doctrine qui veut que la destinée d'un enfant dépende de la position des astres à l'instant de sa naissance. L'optimisme de Gennade admet qu'en Gaule de pareils écrits étaient inutiles et ne se produisaient pas, la superstition astrologique y étant inconnue.

1. Voir, plus haut, p. 27.
2. Gennadii *Catalogus*, caput LXXXV.
3. Voir, plus haut, p. 110 et suiv.
4. Gennadii *Catalogus*, caput LXI.
5. Voir, plus haut, p. 125-126.
6. Gennadii *Catalogus*, caput XCII : *Sidonius... sanae doctrinae homo... in christiano vigore pollens... catholicus pater et doctor habetur insignis.*
7. Gennadii *Catalogus*, caput XXII. Le mot γενεθλιαλογία est plus employé que le mot γενεθλιολογία.
8. Gennadii *Catalogus*, caput XXVIII.

XII

Absence d'allusions à l'astrologie dans les œuvres d'Ennodius. — Attaques contre l'astrologie dans le poème d'Avitus et dans les sermons de Césaire.

Magnus Felix Ennodius personnifie au commencement du VIe siècle la littérature gallo-romaine, comme Ausone la personnifiait pendant la seconde partie du IVe, et Sidoine Apollinaire pendant la seconde partie du Ve. Mais la décadence est aussi marquée de Sidoine à Ennodius qu'elle l'était déjà d'Ausone à Sidoine.

C'est surtout par une autobiographie en prose intitulée *Eucharistique*[1], comme le poème où Paulin de Pella rendait grâces à Dieu de sa conversion, qu'Ennodius nous fait connaître sa vie. Né vers 473, d'une famille noble, mais sans fortune, dans une ville du midi de la Gaule, Arles probablement, muni d'une forte éducation païenne comme Sidoine, recueilli dans l'opulente maison d'une jeune fille de Pavie, qui était sa fiancée et qui semble ne pas être devenue sa femme, enveloppé dans la ruine subite de ses parents d'adoption, Ennodius devint membre de l'église, vers 494, sans avoir la moindre vocation ecclésiastique. Il fut ordonné diacre à Milan entre 499 et 502, consacré évêque de Pavie vers 515 et mourut en 521.

Originaire d'Arles, mais venu très jeune en Ligurie, diacre de Milan et évêque de Pavie, Ennodius n'est pas, à proprement parler, un vrai Gallo-Romain. Cependant, comme Ampère le dit avec raison, « il nous appartient à double titre : d'abord, il est Gaulois de naissance; en outre, la destinée qui l'a fait vivre sous l'empire des Goths d'Italie ne l'a pas séparé complètement de ses frères qui vivaient sous les Goths, maîtres de la Gaule méridionale. L'empire des Visigoths et celui des Ostro-

1. Magni Felicis Ennodii Opera omnia (Patrologie de Vienne), ex recensione Guilelmi Hartelii, Vindobonae, 1882, vol. VI. Opusculum V, *Eucharisticum de vita sua*, pp. 393-401.

goths étaient alors dans un contact perpétuel ; Théodoric fut même souverain d'Arles au nom de son petit-fils[1]. » D'ailleurs, Ennodius fait de fréquents voyages en Gaule, où il a de nombreux amis, entre autres l'Arverne Alcimus Ecdicius Avitus, évêque de Vienne[2], et l'évêque d'Arles, Césaire[3]. Gallo-Romain de cœur, il accable d'une violente épigramme un Vénitien coupable d'avoir voulu tourner les Gaulois en ridicule : or, dit-il, la vertu des fils du Rhône a l'éclatante pureté de la neige[4].

Comme Ausone et comme Sidoine, Ennodius donne des renseignements abondants sur la société de son temps. On l'a noté avec exactitude : ce qu'il y a de précieux dans ses œuvres, c'est qu'elles permettent de reconstituer la physionomie de son époque et d'ajouter aux faits fournis par d'autres documents quelque chose d'infiniment rare, la vie[5]. Mais ce qui paraît extraordinaire, c'est que, dans ses œuvres en prose et en vers, qui font vivre les habitants de la Gaule méridionale et de l'Italie, soumis les uns et les autres au gouvernement des Goths, on ne trouve aucun de ces renseignements si fréquents chez Ausone et chez Sidoine sur les préoccupations astrologiques des Gallo-Romains du ve et du vi^e^ siècle.

Ennodius compose un épithalame en l'honneur de Maximus, noble de Milan, qui devait parvenir au consulat, l'an 523. Quand il célébrait les noces de Polémius, Sidoine Apollinaire revendiquait le droit de faire entrer les termes d'astrologie dans son épithalame. Les médiocres vers de l'évêque de Pavie[6] abusent de la mythologie plus que ne l'ont jamais fait les poèmes d'Ausone et de Sidoine. Il est parlé de Nérée (v. 13), des Muses (v. 18, 26), de Phébus (v. 26), de Vénus, déesse de

1. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, Paris, 1870, tome II, livre II, chapitre VII, p. 194.

2. Ennodii Opera (p. 376, Hartel), *Opusculum* III, *Vita beatissimi viri Epiphani : Praestantissimus inter Gallos Avitus Viennensis episcopus.*

3. Ennodii Opera (p. 257, Hartel), *Epist.*, IX, XXXIII.

4. Ennodii Opera (p. 569, Hartel), *Carm.*, II, XXXV, v. 4 :

Sed natos Rhodani nix probitatis habet.

5. Voir M. Dumoulin, *Le gouvernement de Théodoric d'après les œuvres d'Ennodius* (*Revue Historique*, t. LXXVIII, 1902, 1er fascicule).

6. Ennodii Opera (p. 512-517, Hartel), *Carm.*, I, IV, *Epithalamium dictum Maximo.*

Cythère (v. 29, 55, 101), et des Amours (v. 55). Mais aucun ornement poétique n'est demandé à l'astrologie.

Dans son emphatique récit des miracles du moine Antonius[1], Ennodius n'en cite aucun qui ait triomphé de la vaine science des astrologues. Dans la biographie d'Epiphanius, évêque de Pavie de 466 à 495, les magiciens de Thessalie[2] ont une place refusée aux *mathematici*. En prose et en vers, il abuse jusqu'au ridicule du style précieux et figuré : il dit, par exemple, qu'il ouvre la porte de l'attention avec la clef de la parole[3]. Mais il n'emprunte jamais à l'astrologie aucune de ses figures bizarres ou de ses métaphores outrées. Il ne parle des astres que pour décrire en vers affectés un voyage par une belle nuit qu'éclaire l' « astrorum populus »[4].

Il ne fait intervenir les astres que dans des comparaisons ou des hyperboles banales. Dans les *Dictiones* — discours prononcés par Ennodius en de grandes cérémonies, ou simples exercices d'école, à la manière des déclamations qui nous ont été conservées par Sénèque le père — les comparaisons sont fréquentes avec le navigateur qui parcourt la mer sans crainte, sachant diriger sa route grâce aux étoiles[5], qui domine la masse menaçante des flots, les yeux fixés sur les Pléiades et la Petite-Ourse[6], ou sur tous les astres resplendissants qui parsèment la voûte des cieux[7].

Ennodius compare la brillante instruction de Florus à l'éclat d'une comète[8]. Il se déclare aussi impuissant à dire la gloire de Théodoric, le roi très clément, que la splendeur des astres du ciel[9]. Théodoric lui-même, d'après le biographe d'Epiphanius, dit à cet évêque de Pavie que, par la splendeur de sa

1. Ennodii Opera (p. 389-391, Hartel), *Opusculum* IV, *De vita beati Antoni Monachi.*
2. Ennodii Opera (p. 345, Hartel), *Opusculum* III, *Vita beatissimi viri Epiphani.*
3. Ennodii Opera (p. 98, Hartel), *Epist.*, IV, II, *Januam diligentiae reseravi clave sermonis.*
4. Ennodii Opera (p. 600, Hartel), *Carm.*, II, CXXVIII, *De vectatione sua nocte in aestate.*
5. Ennodii Opera (p. 459, Hartel), *Dictio* XI.
6. Ennodii Opera (p. 451, Hartel), *Dictio* IX.
7. Ennodii Opera (p. 500, Hartel), *Dictio* XXIV.
8. Ennodii Opera (p. 4, Hartel), *Epist.*, I, II.
9. Ennodii Opera (p. 283, Hartel), *Opusculum* I, *Panegyricus dictus clementissimo regi Theoderico.*

justice, il rejette tout le monde dans l'ombre, comme l'éclat de la lune fait pâlir celui des étoiles[1].

Par contre, lorsque le moine Antonius arrive à Lérins, sa gloire s'associe à celle des cénobites, comme l'éclat d'un astre nouveau qui viendrait se joindre aux brillantes constellations, ornement du ciel[2].

L'évêque de Pavie écrit à l'évêque de Vienne, Avitus, qu'il met son opinion aussi haut que les astres[3], et à l'évêque d'Arles, Césaire, qu'il le juge aussi supérieur aux autres serviteurs du Christ qu'un astre éclatant peut l'être aux étoiles de moyenne grandeur[4].

Les œuvres d'Ennodius sembleraient donc prouver que la société mondaine et érudite des premières années du VIe siècle ne s'intéressait en rien à cette science astrologique qui passionnait les contemporains d'Ausone et de Sidoine Apollinaire. Et, cependant, deux des amis de l'évêque de Pavie, les évêques Césaire et Avitus, combattent avec ardeur, soit dans des sermons adressés au commun des fidèles, soit dans des vers écrits pour les lettrés, la croyance superstitieuse qui attribue aux astres une influence dominante sur la vie humaine.

Alcimus Ecdicius Avitus, issu d'une famille sénatoriale du pays des Arvernes, né vers 450 et mort en 523 ou 525, succéda vers 494 comme évêque de Vienne à son père Isicius. Son rôle ecclésiastique est des plus importants. En 499, dans une conférence entre les ariens et les catholiques, il excitait l'admiration de Gondebaud, roi des Burgondes, sans réussir à lui faire abjurer l'arianisme; quelques années plus tard, il convertissait au catholicisme le fils de Gondebaud, Sigismond, qu'il avait guéri d'une mauvaise fièvre. En 517, sous le règne de Sigismond, il présidait dans la ville d'Epaona (Evienne, dans le Valais, ou Yenne, en Savoie) un concile où furent réglées des questions relatives à la discipline ecclésiastique. Parmi les canons qui prononcent l'anathème contre les divers scandales

1. Ennodii Opera (p. 366, Hartel), *Opusculum* III, *Vita beatissimi viri Epiphani*.
2. Ennodii Opera (p. 392, Hartel), *Opusculum* IV, *De vita beati Antoni monachi*.
3. Ennodii Opera (p. 142, Hartel), *Epist.*, V, XXI.
4. Ennodii Opera (p. 257, Hartel), *Epist.*, IX, XXXIII.

dont les prêtres et les diacres peuvent se rendre coupables, il n'en est aucun qui condamne la *mathesis*, comme avait fait, en 400, le canon XV du concile de Tolède, comme devaient faire, en 563, les canons IX et X du concile de Braga[1].

Les homélies et les lettres qui nous restent d'Avitus ne font aucune allusion à l'astrologie; mais son poème en vers hexamètres, *De spiritalis historiae gestis*, contient des attaques intéressantes contre la superstition proscrite.

Dans le livre I, *De Initio Mundi,* il est parlé de la création du soleil, de la lune et des astres[2]. Dieu met les astres au nombre des vaines divinités qu'il interdit à Adam d'adorer[3].

Une longue digression (v. 278-326) du livre II, *De originali Peccato,* est consacrée à démontrer que tous les maux de l'humanité, toutes les recherches des secrets défendus, ont pour cause première la curiosité d'Eve, *scrutatrix Eva malorum* (v. 327). L'astrologie a sa place au premier rang des curiosités criminelles. On cherche sous quel astre a lieu la naissance de chaque homme, et on en déduit les chances de prospérité qui lui sont réservées pendant sa vie. Deux jumeaux ont été mis au monde en même temps, une même naissance leur a donné le jour, mais on conclut que leur destinée ne sera pas la même, parce que leurs astres marchent en sens contraire[4]. L'humanité ne s'est pas contentée d'attribuer ce pouvoir aux étoiles; elle leur a adjoint des dieux indigètes que les âges récents mettent au-dessus des astres antiques, distribuant

1. Voir, plus haut, p. 113.

2. Alcimi Ecdicii Aviti, *De Initio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 325), v. 20 :

Temporibus sortita vices tum lumina caelo
Fulsere alterno solis lunaeque meatu.
Quin et sidereus nocturno tempore candor
Temperat horrentes astrorum luce tenebras.

3. *De Initio Mundi* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 327), v. 138 :

Non species ullae, nec numina vana colantur,
Non si quid caelo sublime novumque coruscat.

4. *De Originali Peccato* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 335), v. 283 :

Quaerere nunc astris quo quisquam sidere natus
Prospera quam ducat restantis tempora vitae;
Nec non et geminos uno sub tempore fusos,
Quos indiscretus luci produxerit ortus,
Motibus adversis varia sub sorte notare.

dans l'immensité du ciel les noms vains de personnages ensevelis dès longtemps au fond de la nuit infernale[1]. Avitus admet apparemment que, suivant la doctrine d'Evhémère, les divinités de la mythologie sont des hommes ou des femmes qui, après leur mort, ont été l'objet d'apothéoses. Fait-il allusion à cette localisation des Olympiens dans les astres que Manilius avait imaginée? On sait, par exemple, que Jupiter est logé dans le Lion, et Junon dans le Verseau[2]. Il est plus probable que l'auteur du *De spiritalis historiae gestis* veut simplement dire que les planètes qui jouent le principal rôle en astrologie portent les noms de personnages divinisés et, en réalité, plongés dans la nuit des enfers : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne.

Cette attaque contre l'astrologie n'est pas un lieu commun imaginé par Avitus pour servir d'ornement à son épopée religieuse. Toutes ses digressions ont trait aux événements funestes dont il a été témoin et victime. Il parle, dans le *Prologus* du *De spiritalis historiae gestis,* des jours de violence et de perturbation où ses œuvres furent dispersées[3]. En l'an 500, le roi Gondebaud, vaincu par Clovis, envahissait Vienne, mettait la ville à sac et tuait son frère Gondegisile, dont la trahison avait assuré la victoire des Francs. Gondebaud avait déjà tué deux autres de ses frères, Gondemar et Chilpéric, père de Clotilde. Le livre III, *De Sententia Dei,* fait allusion (v. 333-361) aux guerres, aux crimes de tout genre qui désolent le monde. Il faudrait, dit Avitus, un Virgile ou un Homère pour dépeindre les convulsions qui bouleversent la postérité d'Adam et d'Ève : les armes frémissent, la terreur ne cesse d'ébranler le monde. Les villes superbes, où siégeaient d'illustres assemblées, deviennent désertes. La dévastation

1. *De Originali Peccato* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 335), v. 288 :

Indigetes quosdam stellis adscribere divos
Junior antiquis aetas quos praetulit astris
Atque infernali jamdudum nocte sepultis
Vana per immensum disponere nomina caelum.

2. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 183-184.

3. Alcimi Ecdicii Aviti Poematum Prologus (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 323) : *Omnia paene in illa notissima perturbationis necessitate dispersa sunt.*

disperse les peuples, l'univers est déchiré en lambeaux et se dépeuple... L'abbé Gamber estime avec raison que, dans ces vers, « saint Avit semble faire un retour sur les malheurs de son temps pour nous peindre les guerres cruelles qui avaient ensanglanté la Gaule à la suite des terribles invasions du ve siècle, et des luttes que continuaient à se livrer entre eux les conquérants barbares[1]. » L'auteur du *De spiritalis historiae gestis* pense aux superstitions, aussi funestes que les guerres, qui jettent le trouble dans l'esprit de ses contemporains, quand il maudit les erreurs enfantées par la coupable curiosité d'Ève. En effet, Avitus combat l'arianisme et toutes les hérésies. Dans le livre IV, *De Diluvio Mundi*, il compare l'église catholique à l'arche de Noé qui résiste au choc des vagues : l'Église est, encore maintenant, en butte aux assauts de tempêtes terribles[2], de la part du judaïsme, des hérésies furieuses comme Charybde, de la prétentieuse sagesse des philosophes grecs : l'astrologie est, sans doute, suscitée par l'hérésie et par la science hellénique, *turgida Graiorum sapientia philosophorum* (v. 498.)

Avitus vivait dans un milieu très mondain et très littéraire. L'école de Vienne, où il avait eu pour maître le rhéteur Sapaudes, disciple lui-même de Claudianus Mamertus, était une des plus illustres de la Gaule. Sa ville épiscopale était le centre d'une société aristocratique et cultivée[3] : c'est pour cette société que cet évêque lettré écrivait son poème *De spiritalis historiae gestis*. A la vérité, Teuffel exagère quelque peu les mérites des vers d'Avitus, dont il loue la correction, l'aisance et la coupe élégante[4]. On trouve bien des fautes de goût dans ces vers trop faciles où il est dit, par exemple, qu'une fois transformée en statue de sel, la femme de Loth est riche de ce sel, qui, alors qu'elle était vivante, faisait totalement défaut

1. Gamber, *Le livre de la Genèse*, p. 142.
2. *De Diluvio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 353), v. 493 :

Non aliter crebras Ecclesia vera procellas
Sustinet, et saevis sic nunc vexatur ab undis.

3. Voir Gamber, *Le livre de la Genèse*, chapitre I, article v, pp. 27-28.
4. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 474.

à son pauvre esprit[1]. Cependant, l'ensemble du poème, où ne manquent pas les mouvements d'éloquence et les descriptions trop multipliées, mais souvent bien faites, est d'une tenue beaucoup plus littéraire que les poésies d'Ennodius. Avitus s'adressait aux délicats, et ce sont les délicats de son temps qu'il mettait en garde contre les superstitions astrologiques. C'est aux humbles et aux illettrés, aux prêtres et aux fidèles, que s'adresse de préférence Césaire, évêque d'Arles.

Caesarius était né en 469 ou en 470, sur le territoire de Cabillonum (Châlons-sur-Marne). Au contraire de la plupart des évêques de son temps, il sortait d'une famille obscure. « Ses parents et ses aïeux — dit la biographie de l'évêque d'Arles[2], — brillèrent au-dessus de tous leurs concitoyens par la foi et par les mœurs, ce qui est le grand, le principal modèle d'honneur et de noblesse. » Moine de Lérins, il s'épuisa dans les austérités et l'abbé le fit partir pour Arles où le repos devait rétablir sa santé. Mais l'évêque d'Arles, Éonius, ne voulut pas se séparer du moine; il le fit diacre et prêtre, le mit à la tête d'un monastère (499) et le désigna pour son successeur. En 502, à la mort d'Éonius, Césaire fut, malgré lui, appelé au siège épiscopal d'Arles qu'il devait occuper pendant quarante ans.

Ces quarante années furent troublées par de nombreuses attaques, qui lui venaient des autorités politiques et religieuses, et remplies par une œuvre immense de réforme ecclésiastique.

En 505, accusé d'avoir voulu livrer Arles aux Burgondes, il était exilé par Alaric à Bordeaux. Quelques années plus tard, lors du siège d'Arles par les Francs et les Burgondes, suspect de trahison, il était emprisonné, puis conduit à Ravenne où le roi Théodoric lui rendait justice. De retour en Gaule, il avait avec l'évêque d'Aix, au sujet des droits de l'église d'Arles, un grave différend que le pape Symmaque apaisait au mois de juin 514. Accusé de partager l'hérésie des

1. *De Originali Peccato* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 337), v. 397-399.
2. *Vita S. Caesarii episcopi*, I, 1, 3 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1002.

semi-pélagiens, il devait se faire défendre au concile de Valence, en 530.

Dans son diocèse, il avait, dès 506, présidé le concile d'Arles et travaillé à rétablir la discipline parmi les membres de son clergé. Pour obtenir que tous les fidèles pussent prendre part à l'office divin, il leur permettait de chanter les hymnes et les cantiques soit en grec, soit en latin[1]. « Ce fait, souvent cité, montre — dit Ampère[2] — qu'au VIe siècle, une portion de la population d'Arles parlait grec, puisqu'en adressant cette prescription à la communauté des fidèles, l'intention de Césaire était évidemment que chacun se servît de sa langue naturelle. » En 507, il fondait à Arles un couvent de femmes dont il rédigeait la règle et dont il confiait la direction à sa sœur. Il présidait les conciles d'Arles (524), de Carpentras (527), d'Orange et de Vaison (529).

En même temps que l'influence hellénique, les religions de la Grèce et toutes les superstitions du paganisme s'étaient maintenues dans le diocèse d'Arles. La *Vita S. Caesarii* rapporte que dans ses sermons où, avec la plus grande simplicité, il instruisait d'une manière aussi compétente les savants que les simples d'esprit[3], l'évêque d'Arles devait prêcher non seulement contre l'ivrognerie, la débauche, la discorde et la haine, la colère et l'orgueil, mais aussi contre les sacrilèges et les haruspices, contre les rites si païens des calendes, contre les augures et les adorateurs des bois et des sources[4].

Nous avons de Césaire vingt-quatre homélies[5] et une soixantaine de sermons recueillis parmi ceux de saint Augustin qui

1. *Vita S. Caesarii episcopi*, I, II, 15 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1008).

2. Ampère, *ouvr. cité*, t. II, livre II, chapitre VII, p. 205.

3. *Vita S. Caesarii episcopi*, II, I, 1 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1025) : *Quod vero simpliciter et doctos simul et simplices competenter instrueret.*

4. *Vita S. Caesarii episcopi*, I, V, 42 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1021) : *Praedicationes... contra ebrietatis et libidinis malum, contraque discordiam et odium, contra iracundiam atque superbiam, contra sacrilegos et haruspices, contra calendarum quoque paganissimos ritus, contraque augures, lignicolas, fonticolas...* — Saint Hilaire de Poitiers, au IVe siècle, attaquait aussi, entre autres superstitions, le culte rendu aux arbres et aux eaux. Voir, plus haut, p. 70.

5. *S. Caesarii Homiliae* (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1041-1090). — Les *Opuscula et Epistolae* de Césaire (col. 1090-1152) ne contiennent aucune allusion à l'astrologie.

ne sont pas authentiques[1]. Malgré leur caractère de simplicité, ces sermons ressemblent beaucoup à l'élégant poème d'Avitus par l'abus de ce symbolisme qu'Ebert appelle « l'explication typologique de la Bible »[2]. Avitus exagère la méthode d'interprétation allégorique enseignée par Eucherius et pratiquée par Faustus[3]. Dans le *De Spiritalis historiae gestis*, Ève est le type de l'Église. Ève naît de la côte d'Adam dont le sommeil signifie la mort du Christ; l'Église naît de l'eau et du sang qui jaillissent du côté du Christ percé par la lance du soldat : l'eau, symbole du baptême; le sang, symbole du martyre. La bénédiction donnée par Dieu au premier couple humain indique d'une manière figurée l'union de l'Église avec le Christ[4]. L'Église, victorieuse des tempêtes que l'hérésie suscite, est aussi figurée par l'arche de Noé[5]; le corbeau, qui s'attarde à dévorer les cadavres des noyés et qui oublie de revenir, est le symbole des Juifs, qui, par leur amour de la chair, deviennent infidèles à leur Dieu[6]. Le passage de la mer Rouge est un symbole du baptême[7].

Césaire compare, lui aussi, les flots de la mer Rouge à l'eau du baptême, cette eau vitale qui est rouge du sang du Christ[8]. Pour autoriser ses extraordinaires interprétations symboliques des termes de l'Ancien Testament, l'évêque d'Arles se fonde sur deux textes de saint Paul : « Toutes ces choses leur arrivaient pour servir de figures; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps[9]... Toutes les choses qui ont été écrites autrefois, ont

1. S. Augustini *Appendix* (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1735-2354).
2. Ebert, *ouvr. cité*, t. I, p. 425.
3. Voir, plus haut, p. 107 et 155.
4. *De Initio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 327), v. 160 et suiv.
5. *De Diluvio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 353), v. 493-501.
6. *De Diluvio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 354), v. 565 :

Adspiciens plenis stipata cadavera terris,
Carnibus incumbens, et mox oblita reverti.

Il n'est pas question dans la *Genèse* (VIII, verset 7) que le corbeau, qui va et vient jusqu'à ce que les eaux soient séchées sur la terre, s'occupe à dévorer les cadavres des noyés.

7. *De transitu Maris Rubri* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 368), v. 682-709.
8. *Homilia* III (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1047).
9. *Corinthiens*, I, x, verset 11.

été écrites pour notre instruction[1]. » La plupart des sermons de Césaire dénotent une typologie poussée jusqu'à l'absurde; il suffit de citer quelques exemples. Sarah désigne la Synagogue, et Rébecca, l'Église[2]; Jacob est le type du Christ, parce que Jacob portait un bâton quand il allait conquérir une épouse, et parce que le Christ portera le bois de la croix pour racheter l'Église[3]; Élisée est aussi le type du Christ : en effet, quand Élisée montait par le chemin de Bethel, des enfants se moquaient de lui, disant : « Monte, chauve! Monte, chauve[4]! » Et le Christ est monté au Calvaire. L'évêque d'Arles conclut : « Quid est : *Ascende, calve! Ascende, calve!* nisi *Ascende crucem in loco Calvariae?*[5] » Il oublie de dire que le prophète suscita deux ourses pour déchirer quarante-deux des enfants qui s'étaient moqués de lui, et que le Christ ne fit mourir aucun de ceux qui le tournaient en ridicule pendant qu'il montait au Calvaire.

L'interprétation allégorique de l'Ancien Testament et les attaques contre l'astrologie sont les traits communs des développements poétiques d'Avitus et des sermons familiers de Césaire. Il semble qu'au commencement du VIe siècle, en Gaule, tout au moins dans le sud-est, les classes cultivées comme les classes populaires devaient être mises en garde contre les formes savantes ou grossières de l'hérésie astrologique.

Césaire interpelle les impies qui croient au fatalisme, en particulier au fatalisme fondé sur la généthlialogie : « Où sont-ils ceux qui disent qu'il y a une *genesis* ou un *fatum*, qui, par une violente nécessité, force une partie des hommes à passer au péché[6]? » — On sait que la *genesis* (γένεσις, *genitura*) est le thème de géniture fourni par la position des astres au moment de la naissance d'un être humain dont il réglera la vie[7].

1. *Romains*, XV, verset 4.
2. *Sermo* VIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1754).
3. *Sermo* XI, 2 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1761).
4. *Rois*, II, II, verset 23.
5. *Sermo* XLI, 2 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1827).
6. *Homilia* III (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1048) : *Ubi sunt qui dicunt esse genesim vel fatum, per quod in peccatum transire pars hominum violenta necessitate cogatur?*
7. Le mot *genesis* est employé par Juvénal (*Sat.*, VI, v. 579; XIV, v. 248) en ce sens.

Deux sermons *De Calendis Januariis* combattent toutes les croyances et toutes les pratiques païennes, en particulier la foi en l'astrologie, dont les membres de l'église d'Arles ne s'étaient pas encore affranchis. La superstition des calendes de janvier a été inventée *a quodam Jano homine perdito ac sacrilego*[1]. Dans les jours de fêtes qu'on célèbre à cette date, des malheureux, parmi lesquels, ce qui est abominable, on trouve des hommes qui ont reçu le baptême, — *miseri homines, et, quod pejus est, aliqui baptizati,* — se déguisent en vieilles femmes ou en animaux, en cerfs de préférence. Ils donnent et reçoivent des étrennes diaboliques, demandent le secret de l'avenir aux augures et aux astres, font de grands festins avec l'idée folle que, s'ils ont bien mangé aux calendes de janvier, toute l'année, ils auront de quoi manger en abondance[2]. Angelo de Gubernatis explique ainsi cette coutume qu'avaient les chrétiens des premiers siècles de se déguiser, le premier jour de l'année, en biches ou en vieilles femmes : « La vieille femme et la biche représentent évidemment ici la sorcière ou la femme laide, image de l'hiver; et, comme l'hiver est, ainsi que la nuit, sous l'influence de la lune, le déguisement en biche était une autre manière de représenter la lune[3]. » La coutume des mascarades et des étrennes devait se perpétuer, puisque le canon 1 du concile assemblé à Auxerre, en 578, par l'évêque Aunacharius, pour combattre les superstitions populaires, porte : « Non licet calendis januariis vetulam aut cervulum facere, vel strenas diabolicas observare. »

Le second sermon *De Calendis Januariis* insiste sur les superstitions astrologiques simplement indiquées dans le premier :

> Quelques-uns tombent dans ce mal qu'ils observent avec soin le jour où ils se mettent en route, rendant honneur ou au Soleil, ou à la Lune, ou à Mars, ou à Mercure, ou à Jupiter, ou à Vénus, ou à Saturne : ils ignorent, les malheureux, que, s'ils ne se sont pas amendés par la pénitence, ils auront l'enfer en partage avec ceux

1. *Sermo* CXXIX, 1 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2001).
2. *Sermo* CXXIX, *Sermo* CXXX (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, coll. 2001-2004).
3. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, traduction de P. Regnaud, Paris, 1874, t. II, p. 93.

à qui ils paraissent accorder un vain honneur dans ce monde. Avant tout, mes frères, fuyez ces sacrilèges universels, évitez-les comme les poisons mortels du diable. Car Dieu a créé le Soleil et la Lune en notre faveur, pour nous être utiles, et non pour que nous honorions ces deux luminaires comme des divinités. A celui qui nous les a donnés, rendons grâces autant que nous le pouvons. Car Mercure fut un homme misérable, avide, cruel, impie et superbe; Vénus, une courtisane très impudique. Et ces monstrueux prodiges, je veux dire Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, sont nés, dit-on, au temps où les fils d'Israël étaient en Égypte. S'ils sont nés en ce temps, les jours que l'on appelle de leurs noms existaient déjà alors. Et, suivant que Dieu les avait créés, ils se nommaient le premier jour, le second, le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième. Mais les hommes malheureux et ignorants, qui rendaient un culte par crainte plutôt que par amour à ces hommes que j'ai déjà qualifiés de très ignobles et de très impies, en raison de leur culte sacrilège, en leur honneur, ont consacré par le nom de chacun d'eux le nom de chacun des jours de la semaine, de manière à avoir fréquemment dans la bouche les noms de ceux dont ils vénéraient les sacrilèges dans leurs cœurs. Quant à nous, mes frères, nous qui sommes connus pour avoir notre espérance, non dans des hommes perdus et sacrilèges, mais dans le vrai Dieu, le Dieu vivant, nous ne devons juger aucun jour digne de porter le nom d'un des démons, nous ne devons pas observer quel jour il convient de partir en voyage, mais nous devons dédaigner de prononcer même ces noms si ignobles. Ne disons jamais le jour de Mars, le jour de Mercure, le jour de Jupiter, mais le premier jour, le second, le troisième, suivant les termes de l'Écriture. Avertissez vos familles d'employer ces noms[1].

Ce passage indique avec précision quel est le sens des vers où Avitus dit que l'humanité a ajouté aux étoiles, en les mettant au premier rang, des divinités indigètes, personnages depuis longtemps ensevelis dans la nuit infernale, dont les noms sont maintenant distribués dans l'immensité du ciel[2]. L'évêque d'Arles est évhémériste comme l'évêque de Vienne; ils admettent, l'un et l'autre, que les dieux mythologiques sont des hommes pervers que la coupable idolâtrie de l'humanité a divinisés, et dont elle a donné les noms aux planètes.

Césaire s'efforce d'écarter les fidèles des superstitions astro-

1. *Sermo* CXXX, 4 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, coll. 2004-2005).
2. Voir, plus haut, p. 167.

logiques auxquelles l'étoile des mages pourrait donner naissance, si l'on en comprenait mal le rôle et la signification[1]. Dans un de ses sermons sur l'Épiphanie, il dit que cette étoile est d'un ordre exceptionnel; elle n'a pas révélé le Christ, elle n'a fait qu'exciter les mages à le chercher :

L'étoile n'a pu leur dire de qui elle venait ou de qui elle annonçait l'excellence. C'est un astre nouveau, d'une nature particulière, qui a brillé, et qui, par un miracle nouveau, a effrayé ceux-là mêmes qui ont coutume d'observer soigneusement les astres. Jamais la naissance d'un homme n'a été indiquée par une telle étoile, car jamais homme ne naquit tel que le Christ[2].

L'évêque orthodoxe essaie de démontrer qu'il n'y a aucune espèce de rapport entre les étoiles ordinaires qui fournissent l'horoscope astrologique, d'où l'on prétend tirer la destinée d'un enfant qui vient de naître, et cette étoile extraordinaire qui, destinée à annoncer simplement la naissance du Christ, affranchie des lois qui règlent le mouvement des astres, a sa marche propre, précède et guide les mages jusqu'au moment où, étant parvenue au-dessus du lieu où se trouve l'enfant, elle s'arrête. Les mages d'Orient, qui ont l'habitude d'observer les astres et de tirer les horoscopes, ne songent pas à établir le thème de géniture du nouveau-né. Cette étoile extraordinaire ne pourrait le leur fournir : elle n'a servi qu'à les guider vers l'enfant qu'ils reconnaissent pour leur Dieu, à qui ils offrent, en l'adorant, l'or, l'encens et la myrrhe.

Dans un sermon sur la confession des péchés, Césaire met au même rang les Manichéens, qui font la race des ténèbres responsable des péchés des hommes, et les astrologues, qui rejettent cette responsabilité sur les étoiles :

Le serpent dit à l'homme par la voix des astrologues et des Manichéens de ne pas confesser son péché. Il parle ainsi par la voix des astrologues : L'homme peut-il pécher? C'est la position des étoiles qui rend nécessaire que l'homme commette un péché. Donc, il prétend par la voix des astrologues que c'est l'étoile qui fait que l'homme

1. Voir, plus haut, pp. 71, 155 et 158.
2. *Sermo* CXXXI, 1 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2005).

pèche, et que l'homme ne pèche pas par lui-même. C'est ainsi qu'il tourne ses blasphèmes contre Dieu. Car le créateur des étoiles, c'est Dieu ; et, alors que l'homme ne veut pas s'accuser de ce qu'il a fait, il accuse Dieu par qui il a été créé[1].

Il est probable que l'astrologie a sa place dans les pompes du diable que les fidèles doivent éviter :

Observer les augures, avoir recours aux *praecantatores* et aux *caragii*, s'enquérir auprès des sorciers, il n'y a aucun doute que tous ces actes ne se rapportent à la pompe et aux œuvres du diable[2].

Si l'on comprend que le mot *praecantator* indique l'homme qui produit des enchantements, il est permis d'hésiter sur le sens précis du mot *caragius* ou *caragus*, dont l'étymologie est inconnue et que les *Addenda Lexicis Latinis* de Quicherat rendent par le terme général de *divinator*[3]. Quoi qu'il en soit, c'est un péché mortel de croire à la parole des *caragii*, des devins, des haruspices, à l'efficacité des *phylacteria* et des *auguria* de toute espèce : le jeûne, la prière, les aumônes abondantes, les mortifications, la fréquentation assidue à l'église ne seront d'aucun secours au fidèle dont l'âme est souillée de telles superstitions[4]. En cas de maladie du corps ou de l'âme, il suffit de courir à l'église, où l'on trouvera la guérison du corps et de l'âme. Puisque cette double guérison se trouve à l'église, pourquoi les hommes misérables se chargent-ils de maux multiples par le moyen des *praecantatores*, des sources, des arbres, des *phylacteria diabolica*, des *characteres*, des haruspices, des devins et des sorciers[5]? Si nous ignorons les procédés de divination des *caragii*, nous pouvons, du moins, admettre que les *phylacteria* et les *characteres* appartiennent au domaine de l'astrologie : les *phylacteria*, destinés à protéger l'homme contre tous les genres de maux, sont géné-

1. *Sermo* CCLIII, 2 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2213).
2. *Sermo* CCLXIV, 4 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2235) : *Nam et auguria observare, et praecantatores adhibere, et caragios, sortilegos inquirere, totum hoc ad pompam vel ad opera diaboli non est dubium pertinere.*
3. L. Quicherat, *Addenda Lexicis Latinis*, Paris, 1862, p. 33, col. 2.
4. *Sermo* CCLXXVIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2270).
5. *Sermo* CCLXV, 3 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2239).

ralement confectionnés d'après des règles astrologiques[1], et les *characteres* sont des plaques de bois ou de métal sur lesquelles ont été gravées, dans certaines conditions astrologiques, des figures qui assurent l'efficacité de ces amulettes.

Les sermons de Césaire ne cessent de faire appel au bon sens des chrétiens qui, par leur adhésion aux doctrines superstitieuses du paganisme, violent les vœux de leur baptême, renient le Christ et sacrifient au diable avec lequel ils ont conclu un pacte.

Il arrive souvent, mes frères, qu'un persécuteur se présente de la part du diable auprès de quelque malade pour lui dire : Si tu avais eu recours au *praecantator*, tu serais déjà guéri ; si tu avais voulu te munir de *characteres*, tu aurais déjà pu recouvrer la santé. Acceptes-tu les propositions de ce persécuteur : tu as sacrifié au diable. Le méprises-tu : tu as acquis la gloire du martyre[2].

On perd tout le bénéfice du baptême si l'on rend un culte aux sources et aux arbres, si l'on écoute les sorciers, les devins, les *praecantatores*, les *caragi*, si l'on use des *phylacteria diabolica* et des *characteres*, si l'on s'inquiète des *auguria* donnés par le chant des oiseaux, si l'on observe le jour où l'on se met en route, le jour où l'on rentre de voyage[3]. Les chrétiens ne peuvent adorer les arbres et les sources, s'ils veulent être délivrés par la grâce de Dieu des peines éternelles[4]. Toutes ces pratiques impies sont d'autant plus dangereuses qu'il faut reconnaître que les *caragi* et les devins donnent souvent des renseignements véridiques sur l'avenir : Dieu le permet pour mettre le chrétien à l'épreuve[5].

Cet aveu prouve que l'évêque Césaire accorde malgré lui un certain crédit aux révélations procurées par les pratiques de la magie et de l'astrologie. C'est le diable qui a le pouvoir de faire ainsi révéler l'avenir dans le but d'éprouver le chrétien :

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 536.
2. *Sermo* CCLXXIX, 4 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2272).
3. *Sermo* CCLXV, 5 ; *Sermo* CCLXXVIII, 1 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2239 et col. 2269).
4. *Sermo* CCLXXVIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2271).
5. *Sermo* CCLXXVIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2270) : *Quia permittit hoc Deus diabolo ad probandum christianum*.

mais, pour être diaboliques, ces révélations n'en sont pas moins exactes. Césaire le confesse : *Auguria ipsa et caragi vel divini frequenter nobis vera annunliant.* L'évêque d'Arles est un thaumaturge comme saint Martin de Tours. Sa vie abonde en miracles; ses biographes racontent comment il éteignait les incendies, comment il obtenait la pluie, comment il guérissait les malades[1]. Mais il n'a pu guérir ses contemporains de leur croyance au pouvoir de la magie et de l'astrologie, croyance qu'il partageait lui-même en une certaine mesure, puisqu'il reconnaissait que le diable avait le pouvoir de révéler l'avenir par des moyens surnaturels pour mettre le chrétien à l'épreuve.

La lutte engagée contre la magie et l'astrologie par Césaire eut peu de succès.

A la fin du IVe siècle, l'évêque de Tours, saint Martin, faisait abattre les arbres sacrés dédiés au démon[2]. Une trentaine d'années après la mort de Césaire, qui avait combattu le culte rendu aux sources et aux arbres sacrés, le canon III du concile d'Auxerre devait encore proscrire ces pratiques païennes : « Non licet ad arbores sacrivos vel ad fontes vota exsolvere[3]. »

Dans ses sermons, Césaire ne se lassait pas d'exhorter les fidèles de son diocèse à s'abstenir d'avoir recours aux divinations des astrologues, des sorciers et des *caragii*. On lit dans le canon IV du même concile d'Auxerre : « Non licet ad sortilegos vel ad auguria respicere, non ad caragios nec ad sortes adspicere. »

XIII

Conclusions.

Au moment de la mort de l'évêque Césaire, les royaumes des Francs s'étendaient sur la plus grande partie de la Gaule. L'ancienne *provincia Romana* avait été, elle-même, en 537,

1. *Vita S. Caesarii episcopi* (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, coll. 1001-1042), I, II, 17 ; III, 28, 29; IV, 31, 35, 37, 39; II, 1; II; III; IV.

2. Voir, plus haut, p. 73.

3. Sur le culte rendu aux arbres par les chrétiens, voir A. de Gubernatis, *La Mythologie des plantes*, Paris, 1878, t. I, p. 274 et suiv.

abandonnée aux fils de Clovis par Vitigès, rois des Ostrogoths d'Italie. Arles appartenait à Clotaire, Marseille à Childebert; l'esprit gallo-romain se modifiait sous l'influence de la domination franque.

Il ne semble pas utile de poursuivre, dans les œuvres des auteurs nés en Gaule qui ont écrit après Césaire, des recherches sur les superstitions astrologiques d'une société dont la civilisation n'est plus gallo-romaine.

On a vu que l'astrologie, qui ne faisait pas partie des disciplines du druidisme, a eu dans les Gaules des origines grecques et latines. Au temps où la civilisation gallo-romaine brillait de tout son éclat, les œuvres d'Ausone, comme le *Querolus*, prouvent que la *mathesis* était en honneur dans les classes cultivées comme chez le peuple. Les lettrés s'occupaient avec intérêt de cette science qui, pratiquée par un charlatan, dupait un petit bourgeois de comédie, aussi borné que le Géronte de Molière.

Au ve siècle, les Gallo-Romains qui font profession de christianisme, sont encore tellement persuadés de l'authenticité des révélations fournies par une connaissance spéciale des astres que Prosper d'Aquitaine doit déclamer en vers éloquents contre l'erreur de ceux de ses contemporains qui se croient soumis aux influences sidérales, et que Victor de Marseille doit condamner l'astrologie, la plus funeste des sciences interdites que l'homme, entraîné par une vaine ambition de scruter les mystères de l'avenir, s'est efforcé de posséder.

Au milieu du ve siècle, un humaniste gallo-romain, qui ne doit pas être seulement chrétien de nom puisqu'il est évêque des Arvernes, Sidoine Apollinaire, fait preuve d'une indulgente curiosité pour l'astrologie; il s'en occupe avec zèle, et les hommes de la société aristocratique et lettrée, avec lesquels il est en relations d'amitié, sont des adeptes, parfois même des victimes, de la superstition condamnée par l'Église.

Au commencement du vi^e siècle, on voit par le poème d'Avitus et par les sermons de Césaire que les lettrés, aussi bien que les gens du vulgaire, restent encore fidèles à cette

science dont l'évêque d'Arles lui-même reconnaît que les prédictions révèlent souvent l'avenir avec exactitude.

Puisque la superstition astrologique est toujours demeurée enracinée dans l'esprit gallo-romain, on peut se demander pourquoi des évêques, des auteurs chrétiens, aussi pieux que Prosper, que Victor, qu'Avitus et que Césaire, se sont abstenus de combattre la dangereuse croyance.

Ainsi, saint Martin de Tours est un pieux thaumaturge, comme saint Césaire d'Arles; il lutte contre toutes les superstitions; il démolit les temples des dieux du paganisme; il abat les arbres sacrés dédiés au démon : jamais, dans aucune des manifestations de son apostolat très actif, il ne s'occupe de combattre la croyance à l'astrologie.

Ainsi, le poète de l'*Heptateuchos,* Cyprianus, aussi orthodoxe que Prosper d'Aquitaine, que Victor de Marseille ou qu'Avitus de Vienne, évite avec une prudence timorée et maladroite les allusions à l'astrologie que le sujet de son poème devait lui imposer. Chaque fois que le texte de la *Genèse* qu'il imite le force de mentionner les astres, il semble gêné; il a une évidente préoccupation de rappeler que Dieu commande au soleil, à la lune et aux étoiles.

La plupart des auteurs ecclésiastiques ont l'air de craindre de se hasarder sur un terrain brûlant où le feu se cache mal à l'abri d'une couche de cendres perfides. Gennade, qui parle des hérésies astrologiques en Bulgarie et à Rome, évite de faire allusion à celles qui se produisaient en pays gallo-romain. Tous ces écrivains espèrent, sans doute, en ne disant rien de la superstition chère à leurs compatriotes, arriver à en détourner l'attention. Peut-être, comme les fils pieux de Noé, Sem et Japhet, qui marchent en arrière, couvrant d'un manteau la nudité de leur père qu'ils évitent de voir, veulent-ils ne pas considérer la superstition qui désole l'église catholique des Gaules, et essayer de l'étouffer par une sorte de conspiration du silence.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

L'astrologie chez les Gallo-Romains 5

I. Le druidisme et l'astrologie. — Les druides et Pythagore. — Les pratiques druidiques et l'*Augurium*. — Le druide Diviciac. — L'astrologie n'a jamais fait partie des disciplines du druidisme. — Rien ne prouve que les druides de la décadence aient été des astrologues 7

II. Les origines grecques et romaines de l'astrologie gallo-romaine. — L'astrologie grecque à Marseille. — Le médecin astrologue Crinas de Marseille. — Les astrolognes, chassés de Rome, se réfugient dans les Gaules. — Favorinus d'Arles, ennemi des astrologues. — Allusions à l'astrologie dans les panégyriques prononcés par les rhéteurs gallo-romains. — L'astrologue gallo-romain Caecilius Argicius Arborius, grand-père d'Ausone. 20

III. Ausone et l'astrologie 32

IV. L'astrologie dans le « Querolus » 51

V. Paulin de Nole et l'astrologie. 62

VI. Rareté des allusions à l'astrologie chez les auteurs gallo-romains. chrétiens ou païens, de la fin du IVe siècle et du commencement du Ve. 69

VII. Les allusions à l'astrologie dans les œuvres de saint Eucherius de Lyon 105

VIII. Les attaques contre l'astrologie dans les œuvres de saint Prosper d'Aquitaine. — Le Priscillianisme et le « Carmen de Providentia divina ». 108

IX. Les allusions à l'astrologie dans les poèmes gallo-romains de la première moitié du Ve siècle imités de divers livres de la Bible. en particulier de la Genèse 119

Pages.

X. Sidoine Apollinaire et l'astrologie. — Allusions à l'astrologie dans les œuvres de Sidoine Apollinaire et renseignements sur les Gallo-Romains de la seconde moitié du ve siècle adonnés aux pratiques de l'astrologie. — Consentius, Anthédius, Lampridius 135

XI. L'astrologie dans le « De statu Animae » de Claudianus Mamertus. — Rareté des allusions à l'astrologie dans les œuvres des contemporains de Sidoine Apollinaire : Faustus, Ruricius, Pomérius, Salonius, Domnulus, Auspicius, Paulin de Périgueux, Paulin de Pella, Gennade 147

XII. Absence d'allusions à l'astrologie dans les œuvres d'Ennodius. — Attaques contre l'astrologie dans le poème d'Avitus et dans les sermons de Césaire 162

XIII. Conclusions. 178

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

BIBLIOTHÈQUE DES UNIVERSITÉS DU MIDI

FASCICULE I. — **Les débuts de l'École française d'Athènes : Correspondance d'Emmanuel Roux (1847-1849)**, publiée avec une introduction et des notes par M. Georges RADET, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 5 francs.

FASCICULE II. — **Chansons et dits artésiens du XIIIe siècle**, publiés avec une introduction, un index des noms propres et un glossaire par MM. Alfred JEANROY et Henri GUY, professeurs à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse. Prix : 10 francs.

FASCICULE III. — **La satire de Jovellanos contre la mauvaise éducation de la noblesse (1787)**, publiée et annotée par M. Alfred MOREL-FATIO, professeur au Collège de France. Prix : 4 francs.

FASCICULE IV. — **Étude biographique et littéraire sur le poète Laevius**, par M. H. DE LA VILLE DE MIRMONT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 7 fr. 50.

FASCICULE V. — **Pensées de Marc-Aurèle**, traduction de M. Auguste COUAT, recteur de l'Académie de Bordeaux, éditée par M. Paul FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 10 francs.

FASCICULE VI. — **Recherches sur la religion gauloise**, par M. Camille JULLIAN, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, professeur au Collège de France, membre de l'Institut. PRIX : 5 francs.

FASCICULE VII. — **L'astrologie chez les Gallo-Romains**, par M. H. DE LA VILLE DE MIRMONT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 10 francs.

FASCICULE VIII. — **Frédéric Schlegel et la genèse du romantisme allemand (1791-1797)**, par M. I. ROUGE, ancien professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Prix : 7 fr. 50.

FASCICULE IX. — **Études sur l'historiographie espagnole : Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II (1284-1556)**, par M. G. CIROT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Prix : 10 francs.

FASCICULE X. — **Le troubadour Guiraut Riquier**, par M. Joseph ANGLADE, ancien professeur au Lycée de Bordeaux, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. Prix : 10 francs.

FASCICULE XI. — **Les Origines vénézuéliennes. Essai sur la colonisation espagnole au Vénézuéla** (ouvrage accompagné d'une gravure et d'une carte géographique), par M. Jules HUMBERT, professeur agrégé au Lycée de Bordeaux. Prix : 10 francs.

FASCICULE XII. — **Hésiode et son poème moral**, par M. Pierre WALTZ, professeur au Lycée de Bordeaux. Prix : 10 francs.

FASCICULE XIII. — **Cybébé. Étude sur les transformations plastiques d'un type divin**, par M. Georges RADET, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, correspondant de l'Institut. Prix : 10 francs.

FASCICULE XIV. — **L'armée Byzantine à la fin du VIe siècle, d'après le « Strategicon » de l'Empereur Maurice**, par F. AUSSARESSES. Prix : 10 francs.

BORDEAUX. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.